

Arts et Spectacles : l'Italie

Le Monde

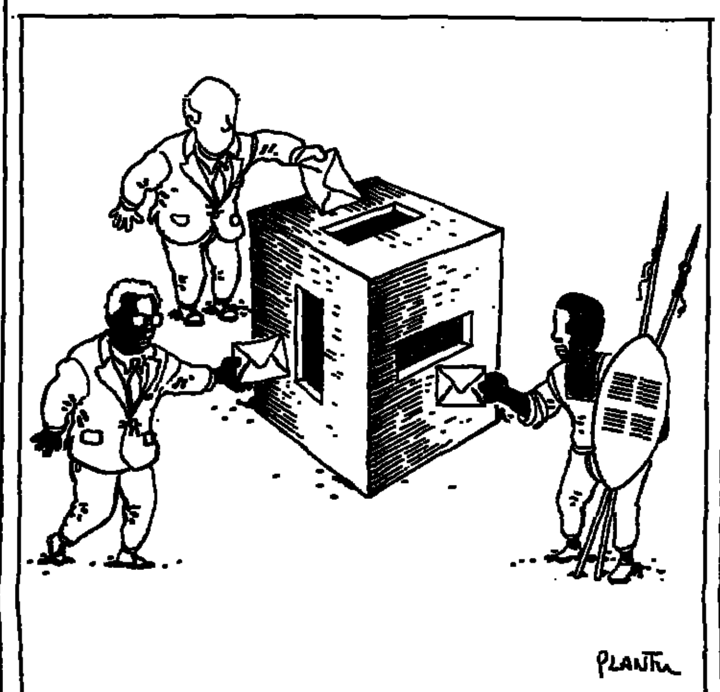
15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15312 – 7 F — JEUDI 21 AVRIL 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Avec la participation du parti Inkatha aux élections

Le processus démocratique est consolidé en Afrique du Sud

Après des mois de tergiversations et de violences, le parti Inkatha – à dominante zouloue – dirigé par Mangosuthu Buthelezi a décidé, mardi 19 avril, de participer aux premières élections multiraciales de l'Afrique du Sud qui seront organisées du 26 au 28 avril. Le processus démocratique s'en trouve ainsi consolidé. L'Inkatha a pris cette décision après qu'un accord, eut été signé à Pretoria par M. Buthelezi, le président De Klerk et Nelson Mandela, le chef du Congrès national africain.



Lire nos informations pages 6 et 7

Soulagement

BIEN que de nombreuses incertitudes demeurent, le soulagement est grand, à la mesure du danger. Une semaine seulement avant l'ouverture des bureaux de vote, le 26 avril, l'accord – ou le compromis – auquel on ne croyait plus a été conclu. Après de longs mois de résistance, d'affrontements sanglants, et de vaines négociations, le principal adversaire de l'ANC au sein de la population noire, l'Inkatha, a «accepté» de participer au processus électoral qui doit changer la face de l'Afrique du Sud.

Selon le texte signé, mardi 19 avril, par le président Frederik De Klerk, son probable successeur, Nelson Mandela, et le chef de l'Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, ce dernier, en échange de sa participation, obtient en partie ce qu'il voulait : la quasi-reconnaissance d'un statut particulier – qui reste à préciser – pour les Zoulous, l'ethnie la plus nombreuse du pays, dont il prétend défendre les intérêts. Ce statut s'appliquerait en tout cas pour ceux qui vivent dans leur bastion d'origine, le Kwazoulou, au Natal.

L'ACCORD de mardi est un succès pour la grande majorité des Sud-Africains, qui souhaitent une transition la moins périlleuse possible, sinon en douceur. La prolongation de la résistance de l'Inkatha risquait d'aggraver considérablement la guerre civile larvée qui sévit au Natal, dans les cités noires, et jusqu'au centre de Johannesburg, où, le 25 février, les heurts entre partisans de l'ANC et militants zoulous ont tourné au massacre.

Ce boycottage aurait fait perdre au scrutin historique, qui aura lieu du 26 au 28 avril, une large part de sa signification. Cet accord est un deuxième succès encourageant après que, le mois dernier, une fraction de l'extrême droite blanche eut décidé de ne plus bouder le processus électoral.

DEUX lourdes hypothèques paraissent maintenant levées. Mais tout danger n'est pas écarté, tant s'en faut. L'accord de mardi indique que les revendications de l'Inkatha ne seront discutées en détail, sous l'égide de médiateurs internationaux, qu'après les élections. Qu'arrivera-t-il si M. Buthelezi n'est pas satisfait et si, comme tout le laisse prévoir, l'Inkatha n'enregistre qu'un faible score dans les résultats électoraux? Selon divers sondages, une majorité de Zoulous préfèrent voter pour l'ANC plutôt que pour l'Inkatha, qui a, dans une période récente, été un instrument du pouvoir blanc contre l'organisation de Nelson Mandela.

Il ne fait pas de doute que M. Buthelezi a voulu négocier quelques avantages particuliers, avant le scrutin, conscient qu'à son issue il aura beaucoup perdu de son influence, sinon de sa capacité de nuisance.

Au cours des six prochaines années

613 milliards de francs pour équiper les armées

Allant à contre-courant de ses alliés qui veulent diminuer leurs dépenses militaires, la France a l'ambition d'accroître régulièrement son budget de la défense de 0,5 % chaque année dès 1995, voire de 1,5 % par an après 1998, si l'état des finances publiques l'y autorise. Cet engagement figure dans le projet de loi de programmation militaire qui prévoit de consacrer, entre 1995 et l'an 2000, quelque 613 milliards de francs à l'équipement des armées françaises.

Le ministre de la défense, François Léotard, a présenté au conseil des ministres du mercredi 20 avril un projet de loi de programmation militaire qui propose d'allouer 613,1 milliards de francs (valeur 1994) à l'équipement des trois armées et de la gendarmerie entre 1995 et l'an 2000. Ce projet de loi devait être soumis, dès mercredi soir et jeudi soir, aux commissions spécialisées de l'Assemblée et du Sénat avant une discussion publique au Parlement en mai et juin. A cette somme, il faut ajouter les crédits annuels de fonctionnement qui, même comprimés, seront globalement à peine inférieurs. La programmation prend en compte les seuls crédits d'équipement. Mais les dépenses totales de défense, durant ces six années, devraient donc avoisiner les 1 200 milliards de francs.

D'une manière générale, aucun programme majeur d'armement dans les secteurs nucléaire, spatial ou classique, n'est abandonné ou même remis en cause. En revanche, des retards dans les commandes de matériels, des étalements ou des réductions de leurs quantités sont prévus et, surtout, des diminutions sensibles d'effectifs seront pratiquées. Ce projet de programmation (*le Monde* du 17 mars et du 8 avril) détermine – pour la première fois depuis trente-cinq ans que ce genre de planification existe – l'équipement des armées et le volume des effectifs militaires et civils.

Du côté des finances attribuées pour les six années à venir, sur la base d'un budget de 100,4 milliards de francs en 1994, il est prévu de réserver aux armées une progression de leurs crédits d'équipement de 0,5 % par an entre 1995 et 1997, et, si la situation économique le permet, une hausse annuelle de 1,5 % à partir de 1998. Ce qui représente un engagement global de 613,1 milliards de francs (valeur 1994) sur six ans, si l'on retient l'hypothèse de départ, et de 619,3 milliards, si une révision à la hausse devait intervenir après 1998.

JACQUES ISNARD

Lire la suite page 16

La leçon Touvier

L'ex-milicien condamné à la réclusion à perpétuité

Il existe un cas Touvier. Et s'il le fallait encore, le procès de l'ancien chef milicien a définitivement confirmé la singularité d'une aventure judiciaire inaugurée aux lendemains de la Libération. Pour la première fois, un Français vient d'être jugé pour complicité de crime contre l'humanité. Pour la première fois encore, à notre connaissance, un accusé comparaissant libre devant une cour d'assises en «sort» condamné à la peine maximum. Pour la première fois toujours, un justiciable ayant fait l'objet d'une grâce présidentielle (en 1971) et d'un non-lieu général (en 1992) se voit, au terme de son procès, signifier la réclusion à vie.

Un tel parcours stupéfie et peut troubler. Il pourrait passer pour de l'acharnement judiciaire un demi-siècle après le triste règne du régime autoritaire de Vichy, vite passé sous «protectorat» nazi. Il s'explique paradoxalement par la conduite de Paul Touvier lui-même, tour à tour fuyant la justice française et cherchant à en obtenir des passe-droits.

LAURENT GREILSAMER

Lire la suite page 13 et nos informations pages 13 et 14

POINT DE VUE

Le quinquennat dès 1994

par Valéry Giscard d'Estaing

EN prenant position, à Aurillac, en faveur du quinquennat présidentiel, le premier ministre a replacé cette question au centre de l'actualité politique. A un an de la prochaine élection présidentielle, il est important pour les Français de savoir s'ils éliront leur président de la République pour sept ans ou pour cinq ans.

Désormais, le débat est enserré entre trois textes :

– La déclaration initiale du président Georges Pompidou. Celui-ci, s'adressant à l'Assemblée nationale qui venait d'être élue, a annoncé dans un message lu, le 3 avril 1973, par le président Edgar Faure : «Il ne m'appartient pas de définir devant vous les réformes que vous proposera le gouvernement. Il en est une, cependant, que je dois évoquer, car elle touche directement à ma fonction. Je veux parler de la durée du mandat présidentiel. Hostile à la coïncidence des élections législatives et présidentielle, que le droit de dissolution rend d'ailleurs illusoire, je n'en crois pas moins, depuis longtemps, que le septennat n'est pas adapté à nos institutions nouvelles, et ma propre expérience m'a confirmé dans cette idée... La coopération du gouvernement et du Parlement devrait, sur un tel sujet, trouver à brefs délais l'occasion de se manifester de façon éclatante.»

Quel plus bel hommage le gouvernement et le Parlement pourraient-ils rendre au président Georges Pompidou, au moment du vingtième anniversaire de sa mort, que de conduire jusqu'à son terme la réforme à laquelle il les avait appelés avec autant d'insistance?

– Le deuxième texte est celui de la «Lettre à tous les Français», dans laquelle François Mitterrand décrit, en avril 1988, les engagements qu'il prend pour son deuxième septennat. Dès la troisième page, il aborde le sujet du quinquennat. Il rappelle l'historique du projet, puis il ajoute : «Pour ne pas être accusé de considérations personnelles, je ne prendrai pas l'initiative. Mais si une large majorité parlementaire et le gouvernement s'accordent sur le mandat à cinq ans, j'y souscrirai.» Cette seule phrase figure en caractère gras dans la colonne qui résume le contenu de la lettre.

Lire la suite page 12

► Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, est le président de l'UDF.

Gorazde toujours sous les bombes

En dépit de tous leurs engagements, les forces serbes ont continué, mardi 19 avril, à s'acharner contre la ville de Gorazde, où quelque 65 000 personnes sont prises au piège, une bonne partie d'entre elles étant privées de tout abri, selon les responsables bosniaques. Ceux-ci ont signalé de nouveaux bombardements mercredi 20 avril au matin, tandis que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) faisait état d'une situation de plus en plus désespérée. Cependant, le président russe, Boris Eltsine, a appelé les Serbes bosniaques à «remplir les engagements donnés à la Russie», c'est-à-dire à «quitter Gorazde» et à permettre aux «forces de l'ONU d'entrer dans la ville». Les Etats-Unis, eux, tentent de convaincre leurs alliés européens – réticents – à adopter une attitude plus agressive à l'encontre des Serbes bosniaques.

page 3

Le franc sous pression

Le franc restait faible mercredi 20 avril en fin de matinée. Il s'échangeait à 3,4470 deutsche-marks. La Bundesbank, pour sa part, a annoncé une baisse de douze points de base de ses prises en pension.

page 19

Le financement des campagnes électorales

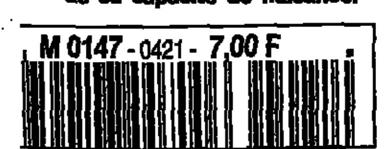
En application de la loi Rocard du 15 janvier 1990, la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques a publié, pour la première fois, le 12 avril, les comptes des candidats aux élections législatives de mars 1993. Ce document établit que l'inégalité subsiste entre les candidats. L'argent, et, notamment, celui des entreprises, a profité plus largement aux candidats de droite.

page 10

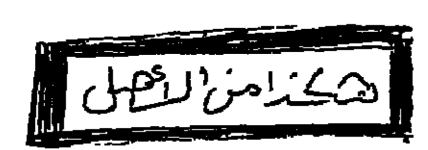
Italie : l'enjeu de la culture

Tandis que les intellectuels italiens s'inquiètent de la victoire des droites aux élections législatives, on prête à Silvio Berlusconi, probable président du Conseil, l'intention de créer un grand ministère de la culture, à la française, qui pourrait comprendre la recherche scientifique. Le mieux placé pour occuper ce portefeuille serait le cinéaste Franco Zeffirelli, élu sénateur dans les rangs de Forza Italia. Autre candidat, Vittorio Sgarbi, critique d'art, naguère élu sur les listes libérales, anime aujourd'hui une émission quotidienne sur l'une des chaînes de télévision appartenant à M. Berlusconi. Un *outsider* enfin : le professeur Domenico Fisichella, monarchiste et catholique, membre de l'Alliance nationale (néofasciste), auteur d'une étude sur Joseph de Maistre, apôtre de la contre-révolution.

Lire dans le supplément «Arts et Spectacles», pages I à IV



A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 560 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).



TÉLÉVISION

Pour une culture « médiane »

Entre démagogie et élitisme, il y a place pour une culture « médiane » qui ne soit pas médiocre et qu'il revient aux chaînes publiques de promouvoir.

par Raphaël Hadas-Lebel

LES controverses récentes autour des émissions littéraires devraient au moins inviter à une réflexion d'ensemble, plus constructive à terme, sur la place de ce qu'il est convenu d'appeler la culture à la télévision en général, et plus particulièrement dans les télévisions publiques.

Les rapports entre culture et télévision ont souvent été perçus comme conflictuels, donnant généralement lieu aux *mêmes appréciations* stéréotypées. Art populaire par excellence, la télévision se voit reprocher une attention insuffisante aux impératifs de qualité qu'implique une véritable ambition culturelle. Expression d'une civilisation de l'image, on lui fait le procès de favoriser le recul de l'écrit et de substituer la « vidéosphère » à la « graphosphère ». Focalisée le plus souvent sur l'instant, elle est accu*sée de favoriser formulations* simplistes et jugements sommaires, une véritable réflexion ne se mettant pas aisément en *images. Portée de préférence* sur le divertissement, on la soupçonne d'« abrutir » le téléspectateur en en faisant un *sujet prétendument passif* qui regarde sans prendre la peine de réfléchir. Au mieux, elle serait capable de transmettre une culture de masse qui ne serait qu'un ersatz de culture.

A cette télévision populaire, celle du plus grand nombre, qui se voit ainsi accusée de bien des péchés, on oppose une télévision culturelle, de haut niveau, qui serait en fait réservée aux *happy few, lesquels*, de surcroît, regardent rarement la télévision. On retrouve ici l'opposition traditionnelle entre *une culture noble, souvent hermétique*, à laquelle seule une élite cultivée aurait accès, et une culture de masse, perçue comme une *sous-culture*, générée par une industrie du divertissement aux ambitions purement commerciales. Le *développement*, ces dernières années, d'un programme comme ARTE, tout *comme* la multiplication attendue de chaînes thématiques, dont certaines pourraient se spécialiser *dans des programmes à dominante* culturelle, peint donner l'impression d'une accentuation *irréductible de cette dichotomie*.

Tout en entendant être présente et active sur le marché *des chaînes thématiques, la* télévision publique, pour sa part, a fait un choix différent : être une télévision généraliste et, à ce titre, se tenir aussi éloignée d'un alignement sur le bas – sous prétexte que la télévision s'adresserait à un public porté sur « le pain et le cirque » – que d'un élitisme reproduisant ce que les marxistes auraient appelé une culture de classe. Populaire n'est pas nécessairement synonyme de vulgaire. Entre démagogie et élitisme, il y a place pour une culture médiane *qui ne soit pas médiocre et qui* apporte au téléspectateur des éléments de connaissance, une ouverture aux arts, des clés *pour la compréhension* du monde contemporain.

Une seconde école

Il est vrai qu'en dépit de la multiplication des chaînes les impératifs de l'Audimat tendent à réduire le choix des téléspectateurs si les chaînes se laissent aller à reproduire les mêmes types d'émission, conçues plus ou moins sur le même modèle. Or une chaîne généraliste, même publique, qui dépend de la publicité pour une partie importante de ses ressources, ne peut se désintéresser de l'audience sans mettre en cause, à bref délai, sa pérennité. Mieux : une chaîne publique ne saurait faire le choix de s'adresser à la seule *minorité, en laissant aux autres* chaînes le monopole de l'information, du loisir ou du divertissement en direction du plus *grand nombre. Mais elle ne* répondrait pas à sa vocation si elle faisait litière de toute ambition culturelle. C'est que, au-delà du divertissement, la télévision joue un rôle majeur pour l'information, la culture et la détente d'une grande majorité de nos concitoyens. Elle est regardée par beaucoup comme *une seconde école* – voire, pour certains, comme la première. Il en résulte pour elle une *responsabilité particulière*.

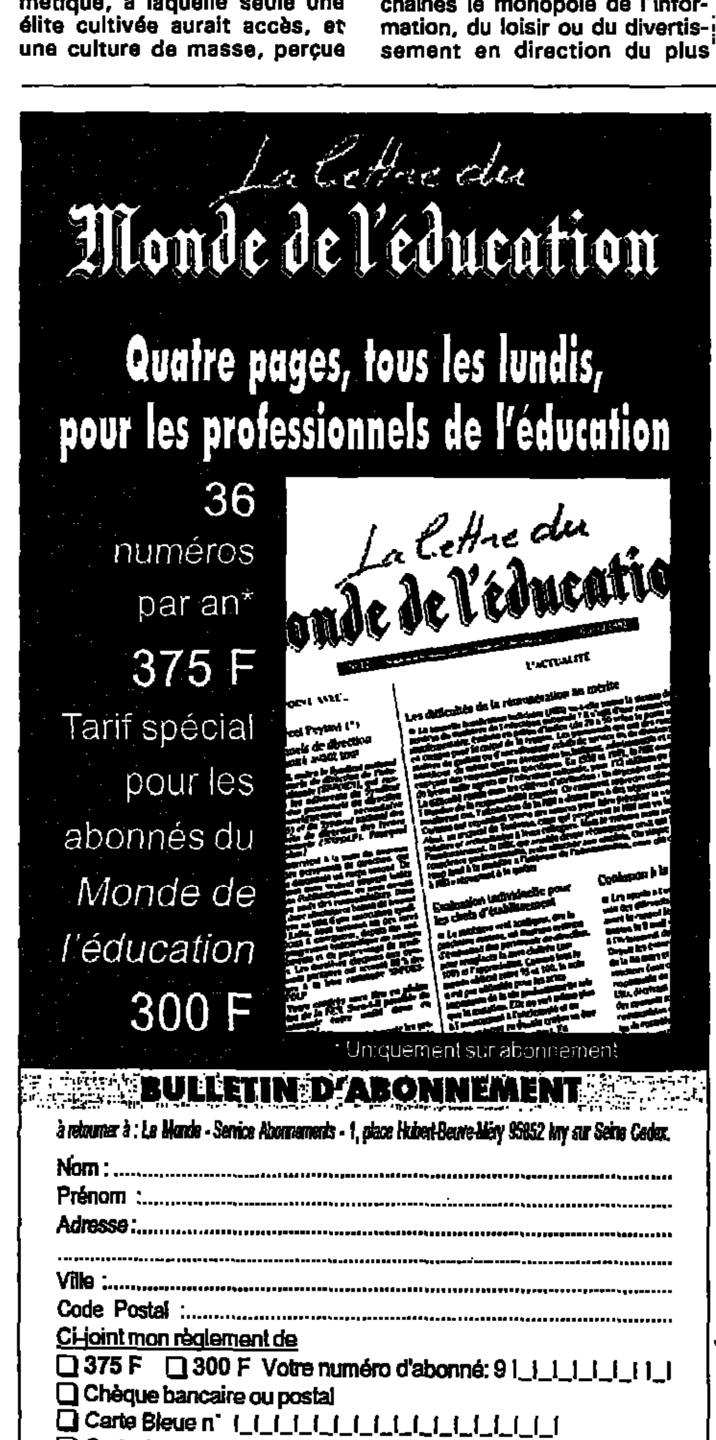
Il revient donc à la télévision publique d'inventer – et d'expérimenter – un concept de programmes et de programmation qui, en jouant sur une gamme d'émissions plus diversifiées, permette au service public d'apporter *un plus* par rapport au format classique des émissions pour le grand public. La culture *n'a pas besoin d'être pesante, austère*, sévère. Elle ne se confond ni avec l'érudition savante ni avec l'avant-garde hermétique. Elle *peut enrichir la vie par plus* d'émotion, de densité, de beauté, de sens. A cette fin, la télévision doit pouvoir générer un langage original, comme c'est déjà le cas pour les œuvres de fiction, créées par des auteurs de talent et qui – comme les séries « L'instit' » ou « Les maîtres du pain » des « mercredis de la vie » – constituent autant de témoignages vivants sur la société d'aujourd'hui. Au demeurant, une fiction de qualité, notamment dans le cadre de grandes séries, peut intégrer aisément à son contenu des données culturelles dans l'ordre de l'histoire, de la science ou des arts.

Cette recherche de formes d'expression propres doit trouver une illustration privilégiée dans le format des émissions *littéraires : si les émissions* centrées sur le livre n'apportent malheureusement pas toute l'audience souhaitée, il appartient à la télévision publique d'imaginer les formules permettant de traiter de l'actualité des livres de façon vivante, par exemple à partir de confrontations d'idées et de débats thématiques sur des phénomènes de société, des sujets historiques, des questions scientifiques. C'est à l'élaboration de ces nouveaux concepts d'émissions que travaillent nos équipes, comme vient de les y encourager Jean-Pierre Elkabbach. Le même effort d'imagination et d'innovation, auquel doivent être associés les créateurs, peut être accompli dans le domaine du documentaire, des jeux, des émissions pour la jeunesse, du théâtre (*les émissions* théâtrales ne se réduisent pas au théâtre filmé) ou des émissions musicales (qui ne se bor*nent pas à montrer des musiciens en train de jouer d'un* instrument).

Une chance à saisir

Ainsi, plutôt que d'imposer *la culture à un public rétif, une* télévision généraliste doit s'attacher à favoriser une acculturation progressive du public. En *allant vers le public, elle a pour* ambition d'éveiller sa curiosité, et ainsi de stimuler sa demande de culture. Dominique Wolton *rappelle volontiers que « l'Audimat ne mesure pas la demande mais la réaction à l'offre »*. L'évolution du niveau intellec*tuel des Français est telle qu'il* existe une demande potentielle pour des émissions plus exigeantes, au moment où une manière de saturation semble s'exprimer à l'égard d'un certain type d'émissions de divertissement. Il y a sans doute là une chance à saisir pour la télévision publique. C'est en tout cas sa mission d'offrir des programmes propres à satisfaire une telle demande, en apportant cette différence de style, de langage, de ton qui n'empêche pas pour autant les émissions d'être divertissantes ou spectaculaires. C'est dans cette différence qu'elle trouve son signe de reconnaissance, sa justification et, en définitive, ses meilleures chances de succès.

► **Raphaël Hadas-Lebel est directeur général de France 2.**



LAÏCITÉ

L'exception cultuelle

Si l'école doit rester un espace de neutralité, certaines exemptions consenties pour raisons religieuses ne mettent pas en péril le principe de la laïcité.

par le rabbin Josy Eisenberg

UN récent jugement du tribunal de Nice (1) a provoqué un vif émoi dans la *communauté juive*. Il *légitimait*, en vertu de l'obligation d'assiduité, les diverses mesures prises par le lycée Masséna à Nice pour sanctionner une élève juive qui s'abstenait de suivre les cours le samedi. Le jugement pose, d'une manière inattendue, le problème de la liberté religieuse au sein de l'enseignement public. Il repose bien évidemment sur une certaine conception de la laïcité que les croyants ne *peuvent* accepter.

Conçue en 1905 pour libérer l'enseignement public de tout a priori religieux dans ses programmes comme dans ses formes extérieures pour en exclure tout signe visible d'appartenance religieuse, la loi de *séparation de l'Eglise et de l'Etat* visait à permettre à tout citoyen de fréquenter l'école publique en toute liberté. Cette définition a été *parfaitement réalisée*, et l'on ne rendra jamais suffisamment hommage aux vertus d'intégration et de coexistence réalisées et diffusées par l'enseignement public depuis bientôt un siècle.

Avec le retour du religieux, on voit bien que les combats pour la laïcité ont changé d'âme. Ils sont légitimes quand ils visent à garantir la pérennité du service public et à lui donner les moyens de continuer son indispensable mission. Ils deviennent plus que contestables quand, au lieu de libérer les consciences, ils prétendent les assujettir et les aliéner.

Depuis toujours, les juifs pratiquants ont été confrontés au problème posé par la fréquentation de l'école le samedi. Elle implique non seulement l'impossibilité de participer à l'office du sabbat – que l'on pourrait, schématiquement, comparer à l'impossibilité d'aller à la messe le dimanche – mais, fait bien plus grave, l'obligation de transgresser un certain nombre d'interdits majeurs liés à l'observance du sabbat. Or cette observance, qui fait l'objet du quatrième des dix *commandements, est considérée* comme fondamentale par le judaïsme. Selon les rabbins du Talmud, *« celui qui observe le chabbat, c'est comme s'il observait toute la Torah ; celui qui le profane, c'est comme s'il la profanait tout entière »*.

Il y a donc toujours eu conflit entre la loi de l'Etat (l'enseignement est obligatoire), le règlement des écoles (l'assiduité est obligatoire) et la loi religieuse. Or jusqu'à présent, ce conflit était en général réglé avec compréhension par les chefs d'établissement, tant en ce qui concerne *les élèves juifs pratiquants que* les enseignants. Cette compréhension allait souvent, s'agissant des premiers, jusqu'à ne pas inscrire au programme du samedi des matières fondamentales et à éviter de fixer ce jour-là compositions ou examens ; s'agissant des enseignants, à éviter de leur imposer d'enseigner le samedi.

Ayant moi-même fait la plupart de mes études secondaires dans l'enseignement public, je puis témoigner de l'esprit de compréhension des divers proviseurs que j'ai rencontrés. Ils m'ont toujours exempté des cours le samedi, en posant comme seule condition que je rattrape les cours que je manquais. Condition *que je réalisais grâce au* concours d'amis catholiques, qui m'apportaient le dimanche leurs notes et les devoirs à faire. *Mieux : dans* la France de Vichy, à l'école communale puis au lycée de Limoges, cette exemption ne m'a jamais été refusée ! Ce n'est pas le moindre paradoxe que d'avoir à lutter aujourd'hui, avec la démocratie et la liberté retrouvées, pour obtenir les mêmes dérogations.

Or, force est de constater qu'aujourd'hui, en dépit des dispositions réglementaires prises par les gouvernements qui se sont succédé depuis la Libération pour permettre aux élèves et enseignants juifs de chômer lors de leurs fêtes religieuses, il s'en faut de beaucoup que les enseignants, notamment, obtiennent toujours satisfaction.

Soyons clairs : il faut que l'école publique reste un espace de liberté et de neutralité. Mais, à cet effet, il lui faut apprendre à distinguer les exigences religieuses qui y portent atteinte de celles qui ne comportent aucune nuisance, les signes visibles des signes invisibles. Dans la première catégorie, on peut ranger tout ce qui revêtirait un caractère *exhibitionniste et manifesterait* en permanence le clivage et la différence. Cela concerne notamment le port du tchador ou de la kippa. En revanche, le désir d'être exempté de certains cours – une certaine absence – ne semble pas de nature à remettre en question le sacro-saint principe de la laïcité – apparemment, la seule catégorie de sacro-saint admise sans réserves... – ni perturber l'enseignement. Si, dans la conception de la pudeur qui est la leur, des parents musulmans souhaitent que leur fille soit dispensée de cours de gymnasti*que, en quoi cela met-il en danger* la République ? Et si un élève juif n'assiste pas aux cours le samedi, quel dommage cause-t-il à la collectivité ?

Le respect des minorités

La laïcité ne doit pas devenir un principe carcéral, ni l'enseignement un lit de Procuste. La *démocratie consiste*, on le sait, tout autant dans le respect des minorités que dans la dictature du courant majoritaire. De nombreux parents juifs choisissent l'école publique, et non l'école confessionnelle, précisément parce qu'ils souhaitent que leurs enfants apprennent à connaître l'autre. Ce choix implique bien des efforts et des sacrifices, qui peuvent paraître triviaux – les juifs pratiquants et les musulmans pratiquants ne peuvent manger dans les cantines, et se contentent de sandwichs des années durant –, mais qui n'en sont pas moins réels. Faut-il pénaliser ce désir d'intégration et ne lui laisser que la porte de sor*tie de l'exclusion ?*

Ce problème est d'autant plus actuel que nous assistons à la recrudescence de la pratique religieuse : dans la crise de valeurs qui l'affecte profondément, la société devrait s'en réjouir plutôt que de s'en alarmer en assimilant caricaturalement la religion à l'obscurantisme. En outre, les mutations de l'urbanisation ont radicalement changé certaines *modalités de l'enseignement*. Beaucoup d'élèves et d'enseignants vivent éloignés de leur école, et doivent emprunter des *moyens de transport* pour s'y rendre. Or l'interdiction de voyager le chabbat constitue pour un juif croyant un impératif catégorique. Pas plus que pour les autres pratiques, ce n'est ici le lieu de les discuter ou de les justifier. Disons simplement que le chabbat est une construction de l'espace autant que du temps, que cet interdit vise à favoriser l'intériorisation au détriment de l'évasion, et qu'un juif croyant ne saurait s'y soustraire.

Notre République n'est pas aussi laïque qu'on le prétend. Le calendrier civil est fondé sur des fêtes d'origine chrétienne : Noël, la Toussaint, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, l'Assomption. Parce qu'elles font partie de la mémoire de la France, et même si elles impriment dans la vie publique des dogmes qui ne correspondent peut-être plus à la croyance de la majorité des Français, ces fêtes sont légitimes. *Mais ce calendrier ne saurait être* hégémonique ; il doit prendre en compte d'autres calendriers, au nom de la liberté religieuse ins*crite dans notre Constitution*.

Certains ne manqueront pas de formuler des objections. La première consiste à redouter qu'une entorse – bien faible – à la laïcité n'ouvre la porte à d'autres revendications. Mais ni le christianisme ni l'islam ne comportent d'interdits relatifs aux jours fériés.

La seconde pourrait émaner des syndicats d'enseignants, auxquels un effort de compréhension et de générosité serait demandé. Mais j'ai peine à croire que *le corps enseignant, qui a*, dans son ensemble, toléré les lois d'exception qui frappèrent les enseignants juifs sous l'occupation, *puisse s'opposer* à ce que l'on accorde, aujourd'hui, quelques dispositions exceptionnelles aux élèves juifs. On pourrait même, *à la limite*, y voir une forme de réparation morale.

Enfin, il se trouve quelquefois des juifs agnostiques, athées ou laïques, plus républicains que la République elle-même, pour s'insurger lorsque des juifs religieux revendiquent leur différencce, comme si cette revendication remettait en question une identité résolument areligieuse. Je respecte leurs convictions. Je souhaite simplement qu'ils en usent de même à l'égard de ceux qui entendent maintenir la tradition juive, qu'ils ne s'offusquent pas de s'entendre dire que ce débat ne les concerne pas, et épargnent à leurs frères croyants les habituelles philippiques sur un égalitarisme républicain auquel les juifs religieux ne sont pas moins attachés qu'eux.

A côté de l'exception culturelle, si nécessaire à la préservation de l'identité française, je demande donc solennellement que soit enfin inscrit dans les textes, par voie législative ou simplement réglementaire – cette dernière devrait suffire – le droit à l'exception cultuelle. L'honneur de notre démocratie l'exige, tout comme, au demeurant, la convention européenne des droits de l'homme qui interdit que quiconque soit lésé dans sa vie publique et professionnelle en raison de sa religion.

(1) *Le Monde* du 23 février.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, *délégué auprès du directeur général*
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

La situation en Bosnie et les réactions internationales

Les forces serbes continuent à s'acharner contre Gorazde

Tout en commençant à libérer certains des «casques bleus» qu'elles avaient arrêtés après les raids aériens de l'OTAN, et, après avoir accepté le déploiement d'une centaine de soldats de la FORPRONU à Gorazde – ce qu'elles avaient déjà fait dimanche, sans en permettre la réalisation –, les forces serbes ont continué, mardi 19 avril, à bombarder cette ville où quelque 65 000 personnes sont prises au piège.

Dans le même temps, le dirigeant serbe bosniaque Radovan Karadzic a implicitement menacé de s'en prendre aux autres *« zones de sécurité »* en Bosnie – il en existe théoriquement six : Zepa, Tuzla, Srebrenica, Bihac, Sarajevo et Gorazde –, censées être protégées par les Nations unies. Ainsi a-t-il estimé mardi que ces «zones de sécurité» étaient *«en réalité des endroits d'où les Musulmans lancent des attaques contre les Serbes»* et que ces derniers allaient répondre à ces attaques *«par des contre-offensives»*.

Les Serbes ont, d'autre part, repris mardi matin, à la caserne de Lukavica (près de Sarajevo), dix-huit canons anti-aériens qui y étaient placés avec d'autres armes lourdes sous le contrôle des «casques bleus», a indiqué un porte-parole de la FORPRONU. Les militaires français chargés de la garde de ces armes n'ont pu s'opposer à l'action des soldats serbes. Le même porte-parole a, toutefois, annoncé un peu plus tard que les Serbes avaient rendu une partie de ces armes dans la soirée.

A Gorazde, des responsables bosniaques de la ville ont indiqué, lors de liaisons radio avec Sarajevo, *que la cité était en proie au chaos et que des* combats de rue avaient commencé. *«Depuis ce matin, les Serbes tirent directement dans les appartements»*, a déclaré l'un d'entre eux, Esad Ohranovic. *«La ville est en train de mourir, nous n'avons plus d'espoir. Les deux frappes aériennes n'ont servi à rien. Elles n'ont fait que prouver aux Tchetniks* [Serbes] *que le monde est impuissant et qu'il ne veut pas nous aider»*, a lancé de son côté le maire de Gorazde, Ismet Briga.

Parlant au cours d'une session extraordinaire du gouvernement ouverte à la presse, le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic a, pour sa part, affirmé que des renforts de troupes, de chars et d'artillerie étaient envoyés de Serbie et du Monténégro aux assiégeants de Gorazde. *«La population de Gorazde, encerclée et coupée du monde depuis deux ans (...), se défend comme elle peut et essaie d'empêcher les forces de l'agresseur de pénétrer dans la ville et de la massacrer»*, a déclaré M. Silajdzic. – *(AFP, Reuter.)*

Washington est de nouveau en désaccord avec les Européens

WASHINGTON

de notre correspondant

Critiquée pour les flottements de sa politique dans les Balkans, l'administration Clinton s'apprête à faire face à un nouveau test de sa capacité à «guider» le camp occidental : elle va tenter d'entraîner des alliés européens réticents dans une politique plus agressive à l'encontre des Serbes de Bosnie.

Du moins est-ce là la manière dont on présentait à Washington la prochaine étape de la (mouvante) politique bosniaque de l'administration. Une fois de plus, c'est l'aptitude au «leadership» du président Bill Clinton qui serait en question. La situation rappelle celle de l'an passé, quand le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, lors d'une mémorable tournée en Europe, avait voulu convaincre Britanniques et Français du bien-fondé de la politique alors proposée par les Etats-Unis : bombardements aériens sur les positions serbes et levée de l'embargo sur les armes à destination du camp musulman. M. Christopher était rentré bredouille. La presse et l'opposition républicaine avaient dénoncé l'incapacité de Bill Clinton à exercer le «leadership» sur le camp occidental.

Des frappes offensives ?

Voilà l'administration confrontée à la même situation. La Maison Blanche a confirmé mardi que les Etats-Unis allaient proposer une extension du rôle de l'OTAN en Bosnie, comme le suggérait la veille le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali.

Seulement, comme en mars 1993, les Etats-Unis n'entendent pas agir unilatéralement en Bosnie. Le président Clinton a été très clair : il n'entend formuler aucune menace publique contre les Serbes, aucun ultimatum, tant que les Européens n'auront pas donné leur accord pour un engagement aérien plus sérieux en Bosnie. Pas question *«de prendre position en faveur d'une politique si nous ne sommes pas décidés à la mettre en pratique»*, a lancé M. Clinton.

L'administration souhaite que l'OTAN puisse intervenir non seulement pour protéger les casques bleus de la FORPRONU dans les zones dites de «sécurité», mais encore lorsque les populations de ces zones sont menacées par les Serbes. Les frappes ne seraient plus uniquement défensives (ce qu'on appelle le *«soutien aérien»*), en réponse à une attaque contre la FORPRONU ; elles pourraient être offensives, pour dissuader une opération serbe. L'élargissement du mandat de l'OTAN paraît d'autant plus urgent que les milices serbes, qui ont continué mardi à s'acharner sur Goradze, menacent de s'en prendre à certaines des autres «zones de sécurité» décrétées par l'ONU en Bosnie (Bihac, Srebrenica, Tuzla, Zepa).

Washington entend avoir des consultations avec ses partenaires de l'OTAN le plus vite possible. Simultanément, les Etats-Unis envisagent de resserrer l'embargo économique à l'encontre de la République de Serbie, accusant Belgrade d'appuyer, ou de laisser faire, les milices serbes de Bosnie.

L'administration prend ainsi de nouveau ses distances vis-à-vis de la proposition européenne de lier une levée progressive des sanctions aux progrès enregistrés dans d'éventuels pourparlers de paix. Enfin, l'administration a jugé que la proposition russe (et française) d'une sorte de «conférence à quatre» – Etats-Unis, Russie, Union européenne, ONU – pour harmoniser les positions sur la Bosnie devait *«être sérieusement prise en considération»*.

Rien ne dit que les capacités de persuasion des Etats-Unis seront suffisantes. L'extension du champ d'intervention de l'OTAN en Bosnie se heurte aux réserves de nombre d'Européens : ceux qui, comme la France, ont des troupes au sol (ce qui n'est pas le cas des Etats-Unis), voire ceux qui, comme la Grèce (membre de l'OTAN), se veulent les amis des Serbes. Ils pourront faire valoir que la facilité avec laquelle les Serbes ont pris des centaines de «casques bleus» en otage au lendemain des premiers raids de l'OTAN ne plaide guère en faveur d'une nouvelle intervention aérienne.

En revanche, les Américains avaient l'espoir que l'exaspération croissante manifestée par la Russie à l'encontre des Serbes, pourrait commencer à entamer l'opposition catégorique de Moscou aux frappes aériennes de l'OTAN. M. Clinton s'est félicité que le président Boris Eltsine lui- même – et non plus seulement le vice-ministre Vitali Tchourkine – ait sommé les Serbes de quitter Goradze.

Critiquée mardi au Congrès, sur les bancs démocrates et républicains, pour son manque de détermination, l'administration Clinton espère que ce nouvel ensemble de menaces, doublé de la grogne croissante des Russes à l'encontre des Serbes, suffira à intimider les milices qui assaillent Gorazde et défient chaque jour un peu plus la communauté internationale. Si tel n'était pas le cas, l'administration se retrouverait devant un choix pénible : un engagement militaire accru – dont une majorité d'Américains ne veut pas, selon tous les sondages – ou une retraite humiliante.

ALAIN FRACHON

Les organisations humanitaires dénoncent la «catastrophe qui se prépare» dans l'enclave

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a indiqué, mardi soir 19 avril, que la situation devenait de plus en plus désespérée dans l'enclave musulmane de Gorazde, soumise dans la journée à de forts bombardements de l'artillerie serbe. Deux obus ont frappé de plein fouet, mardi, l'immeuble du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), situé à quelques centaines de mètres de l'hôpital de la ville, également touché à plusieurs reprises.

«Les informations qui nous parviennent de Gorazde font état de plus de misère humaine et de victimes que tout ce que nous avons connu» jusqu'ici en Bosnie, a déclaré Sylvana Foa, la porte-parole du HCR. Le CICR a aussi affirmé qu'une usine chimique dans les environs de la ville avait été atteinte par les bombardements, entraînant des fuites d'ammoniaque dans l'atmosphère.

Deux délégués suisses du CICR, appuyés par une dizaine de collaborateurs locaux, sont toujours à Gorazde, où ils *«continuent à faire le maximum pour aider la population civile et les blessés avec les moyens limités dont ils disposent. Une grande partie de leurs stocks a déjà été distribuée»*, a précisé un porte-parole du CICR. Le dernier convoi d'aide alimentaire et médicale à être parvenu à la population civile de Gorazde remonte au 22 mars. Notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, rapporte que le CICR a demandé l'observation d'un cessez-le-feu pour permettre l'évacuation des habitants assiégés et des blessés.

Soixante-cinq mille personnes se trouvent actuellement à Gorazde, qui en comptait moins de trente mille avant le début de la guerre dans l'ex-Yougoslavie. De son côté, Mme Sadako Ogata, haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, a estimé qu'*«une catastrophe humaine se prépare et tout le monde, là-bas, est en danger»*.

Des Français détenus pourraient être échangés contre des soldats serbes

Les responsables serbes de Bosnie ont proposé d'échanger les onze volontaires français de l'association humanitaire Première Urgence détenus depuis le 8 avril près de Sarajevo contre onze Serbes tombés aux mains des Bosniaques, ont indiqué, mardi 19 avril, des sources concordantes. Les Français sont détenus dans une caserne militaire serbe à Lukavica, près de Pale, sous l'accusation de transport de munitions au profit des Musulmans (*le Monde* du 13 avril), accusation que l'association réfute catégoriquement.

Selon ces sources, le ministre de la santé des Serbes de Bosnie, Dragan Kalinic, a présenté au CICR une liste comportant les noms de onze médecins et personnels hospitaliers arrêtés par les Bosniaques au début de l'année alors qu'ils tentaient de fuir la ville, en demandant qu'un échange soit organisé avec les Français.

L'Iran propose d'envoyer des troupes

L'Iran a de nouveau proposé, mardi 19 avril, d'envoyer des troupes en Bosnie pour protéger les Musulmans, notamment à Gorazde. *«Les Nations unies ayant ouvertement montré leur incapacité à défendre la population de Bosnie-Herzégovine (...) l'Iran est prêt à envoyer des forces dans les zones sous contrôle de l'ONU pour défendre les droits du peuple bosniaque»*, a déclaré le président Ali Akbar Achémi Rafsandjani, cité par l'agence officielle *Irna* reçue à Nicosie. Il a précisé qu'il répondait ainsi à une demande du président bosniaque Alija Izetbegovic. L'Iran avait déjà proposé antérieurement d'envoyer 10 000 hommes pour renforcer les «casques bleus» déployés en Bosnie.

D'autre part, les pays membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) ont l'intention de demander prochainement aux Nations unies la levée de l'embargo sur les armes en Bosnie. L'Algérie a réclamé pour sa part la tenue d'urgence d'une session extraordinaire de l'OCI. – *(AFP, Reuter.)*

Le Kremlin appelle à une «solution politique»



Le Kremlin est décidément irrité par l'ingratitude et l'insolence des Serbes de Bosnie. Très tard dans la soirée de mardi 19 avril, une déclaration du président Eltsine appelait les Serbes bosniaques à «remplir les engagements donnés à la Russie», c'est à dire à «quitter Gorazde», à permettre aux «forces de l'ONU d'entrer dans la ville et à libérer le personnel de l'ONU en Bosnie-Herzégovine».

MOSCOU

de notre correspondant

Evoquant le risque d'une «dangereuse escalade du conflit» en Bosnie, M. Eltsine a appelé «la communauté mondiale à prendre des mesures résolues pour une solution politique de la crise», et renouvelé sa proposition d'un «sommet» rassemblant «la Russie, les Etats-Unis et l'Union européenne avec la participation de l'ONU».

Le dépit et l'indignation manifestées la veille par Vitali Tchourkine, l'émissaire russe en ex-Yougoslavie (*le Monde* du 20 avril), ont donc trouvé un écho au plus haut niveau de l'Etat. Le matin même, M. Tchourkine avait déclaré qu'il allait s'employer à convaincre *«la classe politique»* russe à adopter une attitude *«plus ferme»* à l'égard des Serbes de Bosnie, et il a immédiatement entrepris des entretiens à ce sujet avec les dirigeants du Parlement.

La déclaration présidentielle atteste que ses efforts ont été au moins partiellement couronnés de succès. M. Eltsine, qui accorde une très grande importance au prestige de la Russie et de son président, n'a pas apprécié les mauvaises manières faites par les Serbes bosniaques à M. Tchourkine. Avant même la diffusion de la déclaration présidentielle, le changement de ton était également sensible dans les medias d'Etat, et en premier chef à télévision russe, qui a fini par s'intéresser un peu au sort des populations victimes des bombardements serbes.

Tout indique cependant que M. Tchourkine a eu du mal à se faire entendre, que son attitude très en pointe a fait grincer des dents, et qu'en dépit des démentis officiels, un conflit l'oppose au ministre Andreï Kozyrev. Ce dernier, rentré dimanche de Belgrade très satisfait des résultats qu'il croyait avoir obtenus, et toujours enclin à désigner les Musulmans et les Occidentaux comme les principaux responsables de l'aggravation de la situation, expliquait, mardi encore, qu'il fallait *«analyser les informations»* rapportées par M. Tchourkine, et refusait d'en tirer à ce stade *«des conclusions définitives»*.

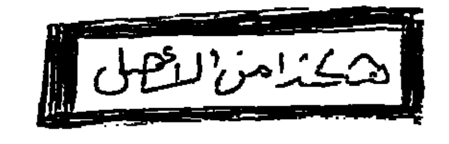
M. Kozyrev appelait en même temps *«toutes les parties à faire preuve de retenue»*, tandis que de son côté un porte-parole du président soulignait que M. Tchourkine exprimait *«un point de vue personnel»*. Enfin, il est rapidement apparu que les responsables du Parlement ne se satisfaisaient pas de l'avis du vice-ministre, puisque la Douma décidait d'envoyer une délégation dans l'ex-Yougoslavie pour juger par elle-même.

Outre de possibles divergences d'analyse entre MM. Kozyrev, et Tchourkine, il est clair que les deux hommes sont des rivaux potentiels. M. Tchourkine est un brillant produit de la diplomatie soviétique de la dernière période, celle de MM. Gorbatchev et Chevardnadze. M. Kozyrev a lui été propulsé, à l'étonnement de beaucoup, et à la faveur des événements de 1991, à tête de la diplomatie russe. Il s'est trouvé très rapidement dans la ligne de mire des communistes et des nationalistes, mais a rapidement donné des gages à ses ennemis en durcissant nettement ses positions.

C'est M. Kozyrev qui, selon des informations diffusées, mardi, devait présenter devant le Conseil de sécurité russe un rapport sur la politique à adopter à l'égard de la Bosnie. Cependant, le conflit yougoslave avait disparu de l'odre du jour du Conseil qui s'est ouvert ce mercredi 20 avril en milieu de journée. Reste donc la déclaration du président Eltsine, – objet de vifs débats internes qui expliquent sans doute sa diffusion très tardive – et qui en fait n'annonce *pas de changement de fond de* la politique russe. L'appel à une solution *«politique»* du conflit semble signifier que la Russie répugne toujours à des frappes aériennes, et la proposition d'un sommet qui *«doit être soigneusement préparé»* ne s'accompagne d'aucune précision concrète.

Une certaine ambigüité subsiste cependant, et le comportement irritant des Serbes bosniaques place Moscou dans l'embarras. Les responsables occidentaux peuvent choisir d'y voir une sorte de feu orange à des actions militaires auxquelles le Kremlin pourrait difficilement s'opposer dans les circonstances présentes. Ou au contraire s'en remettre à une Russie désormais moins ostensiblement pro-serbe pour épargner à l'OTAN un choix douloureux.

JAN KRAUZE



EUROPE

ESPAGNE

Felipe Gonzalez annonce des mesures pour lutter contre la corruption

MADRID

de notre correspondant

Jamais le pouvoir socialiste n'avait été aussi fragilisé. Jamais les débats sur l'état de la nation n'avaient été aussi tendus. Jamais la possibilité de gouverner l'Espagne n'était apparue aussi aléatoire. José Maria Aznar, le chef du Parti populaire, la principale formation d'opposition, a ainsi reconnu être dans l'impossibilité matérielle de renverser le gouvernement, faute de pouvoir présenter une majorité de substitution. Il s'est donc refusé à présenter une motion de censure qui, selon la *Constitution*, doit être *«constructive»*, et s'est borné à exiger le départ de Felipe Gonzalez pour *cause de corruption* au plus haut niveau de l'Etat et en raison de l'échec de la politique de redressement économique et, plus particulièrement, de résorption du chômage. *«Allez vous en! Il ne vous reste plus aucune sortie honorable»* a lancé le président du Parti populaire au terme d'une intervention particulièrement violente.

«Je me sens personnellement concerné»

Le chef du gouvernement a ainsi été accusé de manquer de crédibilité quant à sa volonté de lutter contre une corruption de plus en plus envahissante. *«Vous êtes responsable d'avoir contribué à créer le climat moral le plus irrespirable de notre histoire récente*, a lancé José Maria Aznar. *Vous n'êtes pas à la hauteur des besoins de l'Espagne. Vous n'êtes pas en condition de continuer à gouverner... Vous n'êtes pas en condition d'aborder avec rigueur un seul problème. Vous qui avez été la cause des dommages, vous ne pouvez être celui qui va les réparer. Assumez la responsabilité qui est la vôtre et partez! L'Espagne a besoin d'une élan, et vous êtes devenu un obstacle.»*

Felipe Gonzalez a répliqué qu'il n'avait pas l'intention de partir, que le Parti socialiste ouvrier espagnol *(PSOE)* avait été reconduit au pouvoir il y a seulement dix mois par plus de neuf millions d'électeurs et que *«le courage ne lui fait pas défaut»* pour aller au terme de la législature. Le discours d'une heure du chef du gouvernement a été ponctué de brouhahas, de tumultes, voire d'insultes provenant des bancs de l'opposition. Dans sa réplique, il a reproché au leader du Parti populaire son manque de courtoisie, ses invectives, toutes dirigées contre sa personne, et lui a fait remarquer que son allocution n'était qu'une longue critique sans aucune proposition constructive.

Le climat était électrique dans l'hémicycle. Les accusations répondaient aux accusations. *«Vous ne pouvez me donner aucun exemple de responsabilité politique, il n'y a aucune cohérence entre ce que vous dites et ce que vous faites»*, a souligné Felipe Gonzalez, avant de reprocher à son adversaire de refuser d'admettre les progrès accomplis et le désir du pouvoir d'éradiquer la corruption. *«Je me sens personnellement concerné»* (par les récentes affaires dans lesquelles sont impliqués l'ancien gouverneur de la Banque d'Espagne, Mariano Rubio, et l'ancien directeur de la Guardia civil, Luis Roldan), a déclaré le président Gonzalez en s'inquiétant du *«climat de grande préoccupation au sein de l'opinion publique»*.

Il n'a pas caché qu'il avait *«une responsabilité»* dans l'affaire Rubio, car ce dernier avait été nommé sur sa proposition et qu'il avait *«de bonne foi»* placé sa confiance en lui. Il a rappelé qu'il avait pris l'engagement, lors des dernières élections, d'en finir avec les trop nombreuses affaires de *corruption*. Six mesures ont été annoncées pour éviter que de nouveaux scandales viennent s'ajouter à une liste déjà longue sans que les coupables soient châtiés. Cette fois, Rubio et Roldan vont probablement payer si leurs méfaits sont établis. Tous les moyens seront utilisés. Le gouvernement veut faire des exemples, tout en reconnaissant que la fermeté vient peut-être trop tard. Aujourd'hui enfin, le PSOE est disposé à l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire sur son financement irrégulier : le scandale Filesa, une affaire vieille de quatre ans.

Seuls motifs de satisfaction pour le président du gouvernement, les petits signes de *«récupération économique»* qui lui font dire que *«le pire est passé»* et que *«la tendance s'est inversée»*. Ce que ne croit pas José Maria Aznar en alignant les chiffres catastrophes. De toute façon, chacun sait que le processus de reprise, s'il est véritablement amorcé, sera lent et que les résultats ne se feront pas sentir avant longtemps. D'ici là, Felipe Gonzalez est disposé à continuer à tenir la barre dans un climat de plus en plus détérioré.

MICHEL BOLE-RICHARD

ITALIE

Les derniers procès de la première République sont retransmis en direct à la télévision

Tandis que le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, devrait demander formellement la semaine prochaine à Silvio Berlusconi de former le nouveau gouvernement, plusieurs procès spectaculaires, retransmis par la télévision, retiennent l'attention.

ROME

de notre correspondante

Des millions d'Italiens, subjugués ou interloqués, ont pu suivre, mardi 19 avril, tout au long de la journée, le réquisitoire du juge Antonio Di Pietro dans le procès Cusani, l'homme de confiance de *Raul Gardini, l'industriel qui* s'est donné la mort l'été dernier. Ce procès, vite devenu le procès symbole de «l'ancien régime», puisque, de Bettino Craxi, l'ex-roi socialiste, à Arnaldo Forlani, l'ex-secrétaire de la Démocratie-chrétienne, toutes les étoiles déchues de la politique passée ont défilé à la barre des témoins, dure depuis des mois.

Il s'agit avant tout de rechercher la trace des milliards de lires versés aux divers partis et hommes politiques de la péninsule pour pouvoir lancer, à l'époque, l'Enimont, ce mariage raté entre le conglomérat industriel Montedison et l'Eni (office national des hydrocarbures). Vidéos, écrans géants et ordinateurs simulant le parcours des pots-de-vin, dans le dédale compliqué des sociétés et des partis : Antonio Di Pietro, que Berlusconi courtise ces jours-ci pour l'amener à prendre le ministère de l'intérieur du futur gouvernement, n'y est pas allé de main morte. Son réquisitoire, qui devait s'achever mercredi, était un immense show technologique, pas au goût de tous d'ailleurs.

Coup de filet à Naples

La gauche, déjà sur la défensive après sa défaite électorale, n'a ainsi pas apprécié que le juge estime *«crédible»* les allégations de Sergio Cusani selon lesquelles il aurait versé 1 milliard de lires à l'ancien PCI.

Dans une autre affaire liée aux pratiques de l'ancien régime, Silvio Berlusconi lui-même a été entendu mardi, comme témoin pendant trois heures par les magistrats de Turin. Ces derniers enquêtent au sujet de 2 milliards de lires (environ 7 millions de francs) de pots-de-vin qui auraient été versés, croit savoir la justice, pour la construction, par une association entre Fininvest, le holding de Silvio Berlusconi, et la multinationale française Trema, d'un hypermarché à Grugliasco, dans la banlieue turinoise.

Après avoir expliqué, à la sortie, qu'*«il n'avait pas versé une lire de façon illicite»*, Silvio Berlusconi a répondu aux journalistes qui lui parlaient du futur gouvernement : *«Je vise la qualité, pas la rapidité»*, confirmant ce qu'il avait déjà laissé entendre : le gouvernement ne sera sans doute pas prêt avant la fin du mois.

Toujours dans la série des grands nettoyages du passé, à Naples une vingtaine de personnalités ont été arrêtées, dont trois ex-parlementaires. Dans le même temps, un coup de filet décapitait la hiérarchie policière, accusée d'avoir *«protégé»* les «boss» de la Camorra, la mafia locale.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

ASIE

CAMBODGE

Les Khmers rouges ont repris la ville de Païlin

Le co-premier ministre cambodgien, Hun Sen, a confirmé, mercredi 20 avril, la reprise par les Khmers rouges de leur ancien quartier-général à Païlin, mais il a «accusé la Thaïlande directement» de les avoir aidés dans leur offensive. «Pendant les combats, a-t-il affirmé, il y a eu un soutien d'artillerie à partir du territoire thaïlandais.» Hun Sen, qui s'est dit prêt à demander au Conseil de sécurité des Nations unies d'intervenir contre la Thaïlande, a décidé de reporter la visite qu'il devait effectuer à Bangkok.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les Khmers rouges ont annoncé avoir repris mardi en milieu de journée le centre minier de Païlin, proche de la frontière thaïlandaise, que les forces royales avaient occupé le 19 mars. Tout en admettant ce revers, Phnom-Penh a affirmé que ses troupes étaient toujours présentes dans le secteur et que des combats s'y poursuivaient.

A la mi-mars, face à une offensive gouvernementale, les Khmers rouges s'étaient repliés relativement dans l'ordre de ce bourg qui passe pour le quartier général de Pol Pot, leur chef, dans l'extrême Ouest cambodgien. Les abords de Païlin n'avaient pas été minés. Quelque 25 000 Cambodgiens, qui avaient fui l'avance des forces royales, avaient été transférés, via le territoire thaïlandais, sur Phnom-Malai, autre bastion khmer rouge situé plus au nord, toujours sur la frontière thaïlandaise.

Ces dix derniers jours, les Khmers rouges avaient repris des bombardements sporadiques sur Païlin et des accrochages avaient eu lieu avec des éléments gouvernementaux au nord de la ville. Si les «rouges» ont effectivement repris pied dans le bourg mardi, ils seraient encore loin de tenir l'ensemble du secteur. Certains analystes pensent qu'il est trop tôt pour savoir si la base de Païlin subira le sort de celle d'Anlong-Veng, QG des Khmers rouges *dans l'extrême Nord que les* forces royales ont occupé pendant deux semaines en février avant de l'évacuer. Le fait que l'état-major royal, les co-ministres de la défense ainsi que Hun Sen se trouvent à Battambang, à 80 kilomètres de Païlin, laisse penser que *les forces royales tentent de* retourner la situation en leur faveur. Entre-temps, ces combats qui se poursuivent sur la frontière thaïlandaise empoisonnent les relations entre Phnom-Penh et Bangkok. Cette dernière a réagi vertement aux accusations répétées des Cambodgiens concernant des liens entre l'armée thaïlandaise et les Khmers rouges. Les échanges de visites officielles ont été provisoirement suspendus.

JEAN-CLAUDE POMONTI

INDONÉSIE

Des grèves ont débouché sur des émeutes anti-chinoises

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

De récentes grèves en Indonésie ont débouché sur des émeutes anti-chinoises. A Medan, dans le nord de Sumatra, 150 magasins appartenant à des commerçants d'origine chinoise ont été pillés à *la fin de la semaine dernière*. La police et l'armée sont intervenues pour rétablir l'ordre. Des incidents ont de nouveau eu lieu, lundi 18 avril, dans la zone industrielle de Medan et dans le port voisin de Belawan. Selon des témoignages cités par l'AFP, des émeutiers auraient de nouveau tenté mardi d'attaquer à Medan un centre commercial dont le propriétaire est chinois. Selon d'autres sources, le calme aurait été rétabli dans cette ville de 2,5 millions d'habitants, mais la situation demeurerait tendue à Belawan.

L'Indonésie a été le théâtre de grèves sporadiques ces derniers mois. Les travailleurs réclament la reconnaissance de syndicats indépendants, de meilleures conditions de travail ainsi que l'augmentation d'un SMIC déjà relevé en janvier. A Medan, les manifestants ont demandé un relèvement de plus de 100 % du SMIC (7 000 roupies *par jour, soit près de 20* F, contre 3 100 actuellement). Leurs revendications sont appuyées par le SBSI, syndicat indépendant non agréé par les autorités, qui ne reconnaissent qu'un syndicat officiel, l'Union des travailleurs de toute l'Indonésie.

Les Chinois ne représentent que 3 % des quelque 185 millions d'Indonésiens, mais leur influence économique est redevenue prédominante dans un archipel où l'islam est la religion de l'immense majorité. Des tracts réclamant leur expulsion et la confiscation *de leurs biens ont circulé* à Medan, où les autorités ont admis le lynchage d'un directeur d'entreprise d'origine chinoise.

Dans ce pays où les inégalités *demeurent importantes, le Golkar*, parti gouvernemental, a critiqué mardi une réception donnée à Singapour par Liem Sioe-liong, l'un des Chinois les plus riches d'Indonésie, à l'occasion de ses noces d'or et qui aurait coûté 650 000 dollars.

D'un autre côté, Washington exerce depuis plusieurs mois des *pressions en faveur d'une amélio*ration par Djakarta des conditions de travail. Les Etats-Unis doivent se prononcer en août prochain sur le renouvellement des privilèges commerciaux accordés à l'Indonésie au titre du système généralisé des préférences. Ils souhaitent notamment la reconnaissance de syndicats indépendants et la non-intervention de l'armée dans les conflits du travail. Mais le président Suharto a ordonné la fermeté afin d'éviter, a-t-il dit, que les manifestations ne tournent de nouveau à l'émeute.

J.-C. P.

REPÈRES

BANGLADESH

Manifestations en Europe pour soutenir les autochtones jummas

Des manifestations de soutien aux peuples autochtones du Bangladesh *ont eu lieu, mardi* 19 avril, dans six grandes villes d'Europe, dont Paris, où com*mençait ce même jour la réunion* annuelle du Groupe d'aide, un consortium de pays qui devrait *accorder à Dacca quelque 2 mil*liards de dollars d'assistance financière au titre de la prochaine *année fiscale. Parmi les organisa*tions ayant appelé à ces démonstrations figurent Survival International et Tribal Act, qui entendent assister les quelque trois cents millions de «premiers *habitants» qui, sur les cinq conti*nents, cherchent à se faire reconnaître des droits spécifi*ques par les Etats qui ont* englobé leurs communautés.

A Paris, une centaine de personnes ont manifesté devant le siège de la Banque mondiale, où le consortium se réunissait. Les protestataires exigeaient des bailleurs qu'ils cessent toute aide au Bangladesh tant que ce pays n'aura pas amélioré la situation du demi-million d'indigènes jummas vivant dans la région des collines de Chittagong, au sud-est.

RWANDA

Bombardement meurtrier sur le stade de Kigali

Les forces gouvernementales rwandaises ont pilonné, mardi 19 avril, le stade national de Kigali, qui abritait 5 000 réfugiés, tuant, selon les Nations unies, neuf personnes dans son enceinte et seize autres à sa périphérie. Le stade Amohoro, au nord-est de la capitale, est situé dans une zone contrôlée par les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR, minorité tutsie). L'armée (dominée par la majorité hutue) et le FPR se battent pour le contrôle de la capitale, théâtre d'affrontements *sanglants depuis l'attentat du* 6 avril qui a coûté la vie au président Juvénal Habyarimana et à *son homologue burundais. Le* Comité international de la Croix-Rouge (CICR) estime à 400 000 *le nombre de personnes déplacées* au Rwanda.

Au Burundi voisin, le gouvernement a fait état d'affrontements entre les forces armées (contrôlées par la minorité tutsie) et des miliciens de la majorité hutue dans plusieurs quartiers périphériques de Bujumbura. Le pays était demeuré calme depuis la mort du président Cyprien Ntaryamira. – *(AFP, Reuter.)*

ÉTATS-UNIS

Pronostic médical réservé pour Richard Nixon

Richard Nixon a été à nouveau transféré dans une unité de soins intensifs après une détérioration de son état mardi 19 avril dans la soirée, a annoncé un médecin de l'hôpital Cornell de New-York, où l'ancien président est traité après un accident vasculaire cérébral survenu lundi soir (*le Monde* du 20 avril). *«Le pronostic est réservé, les perspectives ne sont pas brillantes. Les soixante-douze heures à venir seront déterminantes pour l'évolution de son état»*, a indiqué mardi soir le docteur Fred Plum. Richard Nixon se trouve dans un *«état somnolent»* et est *«apparemment conscient»*, a précisé le docteur Plum au cours d'une *conférence de presse*.

M. Nixon a tout le côté droit paralysé et est privé de l'usage de la parole. L'ancien président peut seulement faire des petits *mouvements* avec son pied droit, a indiqué mardi une de ses collaboratrices. – *(AFP.)*

Rodney King recevra 3,8 millions de dollars de dédommagement

La ville de Los Angeles a été condamnée mardi à verser quelque 3,8 millions de dollars de dédommagement à Rodney King, l'*automobiliste noir passé à* tabac par la police en 1991, une décision accueillie de manière *mitigée dans la mégalopole cali*fornienne. Les dix jurés, sept femmes et trois hommes, ont *décidé mardi que M. King rece*vrait cette somme.

M. King avait réclamé 15 millions de dollars à la municipalité en réparation des préjudices subis : multiples fractures faciales, fracture à la jambe et divers traumatismes. La ville de Los Angeles proposait 800 000 dollars, soit environ quatre fois le montant des frais médicaux. *Quatre policiers blancs avaient* été jugés pour ce passage à tabac, survenu le 3 mars 1991 *lors d'une interpellation pour* excès de vitesse et délit de fuite. Le passage à tabac de Rodney *King avait donné lieu à deux pro*cès retentissants. L'acquittement des policiers à l'issue d'un premier procès avait déclenché de violentes émeutes raciales au printemps 1992 à Los Angeles, faisant une cinquantaine de morts et près d'un milliard de dollars de dégâts. – *(AFP.)*

SLOVAQUIE

Le nouveau gouvernement épure l'administration

Le gouvernement de Jozef Moravcik a destitué, mardi 19 avril, *plus des deux* tiers des préfets du pays, tous nommés au cours des deux dernières années par le cabinet de Vladimir Meciar. Le gouvernement reproche à ces vingt-sept hauts fonctionnaires d'avoir manqué de loyauté envers le président slovaque, *Michal Kovac, et les insti*tutions démocratiques du pays lors de la crise de mars dernier *qui avait conduit* au renversement de M. Meciar. Le gouvernement a également remplacé le directeur de l'agence de presse nationale TASR, Dusan Kleiman, un proche de M. Meciar, par un ancien journaliste de l'ex-agence tchécoslovaque CTK. – *(Corresp.)*

UNION EUROPÉENNE

M. Lamassoure plaide pour l'émergence de «nouveaux pays fondateurs»

«Non à l'Europe à la carte, oui à une Europe à cheminements variés!», a expliqué le ministre des affaires européennes, Alain Lamassoure, en réponse à une question orale au Sénat, mardi 19 avril, sur le thème de l'élargissement de l'Union européenne. Il s'est *prononcé*, – et c'est une première du côté du gouvernement – pour une nouveau *concept* : celui des *«nouveaux pays fondateurs»*.

«L'objectif serait qu'autour de la France et de l'Allemagne, tous les pays qui en ont la volonté politique annoncent qu'ils sont prêts à appliquer d'emblée toutes les «options» de la Communauté, qu'il s'agisse de la politique étrangère et de défense ou de la politique monétaire.» Alain Lamassoure *rejoint, sur ce point*, Elisabeth Guigou, qui plaide pour la constitution d'un *«noyau dur»* de pays qui *institutionnaliserait* une Europe à géométrie variable déjà contenue dans le traité de Maastricht.

UKRAINE

Organisation à Sébastopol d'un «sondage» sur le statut de la ville

Le conseil municipal de Sébastopol a décidé, mardi 19 avril, d'organiser, *le 26 juin prochain*, un «sondage» sur le statut de la ville. Les habitants devront *répondre à une seule question* : «Etes-vous pour ou contre le maintien du statut de Sébastopol comme base de la flotte de la mer Noire russe?» D'ores et déjà, *on peut prévoir* que la réponse sera positive, la grande majorité des habitants de Sébastopol, comme ceux du reste de la Crimée, souhaitant un rattachement à la Russie. Les autorités ukrainiennes, en revanche, devraient considérer ce sondage comme nul et non avenu. Le conseil municipal a aussi demandé à Kiev de retirer les unités de la marine ukrainienne présentes dans le port. – *(AFP.)*

(Publicité)

A BILL CLINTON, FRANÇOIS MITTERRAND, JOHN MAJOR

Messieurs les Présidents , Monsieur le Premier Ministre ,

Vos représentants aux Nations Unies sont les membres permanents, avec la Chine et la Russie, du Conseil de Sécurité.
Les forces aériennes que vous commandez. pouvaient sanctuariser Gorazde, comme elles avaient imposé, il y a deux mois, le retrait serbe de Sarajevo.
Derrière le paravent de l'ONU, vous avez laissé bafouer la parole de nos trois pays, qui avaient explicitement déclaré, avec d'autres, Gorazde «zone de sécurité».
Vous avez laissé, de facto, les mains libres aux totalitaires serbes. Leurs hommes sont entrés dans Gorazde et la mettent à mort.
Une poignée de barbares, par votre faute, martyrisent une ville, bafouent la liberté d'un peuple, insultent les valeurs universelles, se jouent de vous et de nous.
En ce cinquantième anniversaire du débarquement de Normandie, et face au déshonneur où cette politique, un demi-siècle plus tard, entraîne nos trois pays, nous vous appelons solennellement à lancer aux Serbes de Bosnie le même ultimatum que vous aviez lancé avec succès à Sarajevo : se retirer sans conditions de Gorazde, sous peine de frappes aériennes sur les positions militaires serbes de Bosnie.
Il en va de la vie de milliers d'Européens, de l'avenir même de l'Europe, et de l'honneur de nos trois pays.

ABBE PIERRE, FRANÇOISE GIROUD, JACQUES JULLIARD, JEAN LACOUTURE
BERNARD-HENRI LEVY, EDGAR MORIN,
JEAN d'ORMESSON, de l'Académie Française, MICHEL PICCOLI,
JEAN-FRANÇOIS REVEL, LEON SCHWARTZENBERG.

MEETING A LA MUTUALITE

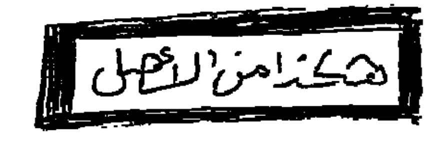
vendredi 22 avril, 21 H.

« Aujourd'hui Gorazde. Demain, Tuzla ? Bihac ? »

24 rue Saint-Victor , 75005 Paris (Métro Maubert-Mutualité ; entrée libre)

Menacer et ne pas frapper le criminel obstiné, c'est oter tout sens à la vie sociale et en premier lieu, à la jeunesse du monde.

Revue LA REGLE DU JEU , 54 rue des Saints-Pères , 75007 PARIS



AFRIQUE

ALGÉRIE

Tizi-Ouzou, nouveau havre de paix

Les militants berbérophones devaient participer, mercredi 20 avril, à Alger, à un grand rassemblement pacifique pour obtenir la reconnaissance officielle de leur langue et de leur culture. Cette manifestation a lieu à l'occasion du quatorzième anniversaire d'un soulèvement populaire en Kabylie, connu sous l'expression de « printemps berbère ».

TIZI-OUZOU

correspondance

« Actuellement, à Tizi, le prix des appartements est en train de grimper. Mais mieux vaut perdre de l'argent, en échange de la tranquillité ! », soupire Saïd, médecin, qui multiplie les démarches pour pouvoir s'installer ici, dans sa ville natale. Après avoir passé cinq ans à Médéa, un des fiefs islamistes de la région d'Alger, il est résolu à faire ses bagages et à céder, coûte que coûte, son cabinet.

A l'inverse, Akli, entrepreneur, ne rêvait que de fuir Tizi-Ouzou et son *« atmosphère étouffante »*. Aujourd'hui, il hésite : soit il ferme ses bureaux d'Alger, soit il se résigne à faire un aller-retour quotidien entre les deux villes, distantes d'une centaine de kilomètres. *« Ces bureaux de Tizi, j'ai mis deux ans à les avoir. Deux ans de tracasseries administratives avant d'obtenir l'agrément ! »*, dit-il avec colère.

L'ennui, c'est qu'en deux ans les choses ont bien changé. Entre Alger la violente et Tizi l'indolente, le cœur de l'homme d'affaires balance. Il s'interroge sans fin : *« Ma fille devrait s'inscrire à Alger, puisque sa filière de pharmacie n'existe pas à l'université Hasnaoua de Tizi. D'un autre côté, vu la situation, il vaudrait mieux peut-être qu'elle aille étudier en France ? A condition, bien sûr, que le reste de la famille parte avec elle – pendant que je travaille ici. »*

« Boulevard du rhum »

Si l'absence de *hidjab* (voile islamique) dans les rues de Tizi-Ouzou distingue aujourd'hui la « capitale » kabyle des autres villes algériennes, son calme et sa quiétude toute provinciale la singularisent davantage. A tel point que des familles de l'Algérois, profondément affectées par les récents assassinats de lycéennes, commis dans la banlieue d'Alger, ont confié leurs gamines aux établissements scolaires de Tizi. *« Deux filles de Blida sont arrivées dans ma classe »*, confie Tanit, une élève de première. D'autres familles kabyles envisagent sérieusement de renvoyer leurs filles *« au village »*.

Relativement épargnée par la vague de violence qui déchire le pays, Tizi-Ouzou est en effet devenue, pour nombre d'Algériens, une sorte de havre de paix – *sinon de tolérance*. Les artistes, et notamment les musiciens, en ont fait leur escale favorite. La Maison de la culture Mouloud-Mammeri, jusque-là un peu somnolente, connaît un regain d'activité inouï.

Le mois du ramadan a été particulièrement faste, avec *« 22 000 entrées »* pour l'ensemble des spectacles présentés durant cette période de fête, souligne son directeur. Bien rares sont les maisons de la culture (il en existe quatorze, au total, en Algérie) qui pourraient aligner des chiffres aussi mirobolants. Au moment où Alger annule ses concerts, faute de public, et où nombre d'artistes doivent renoncer à se produire, l'embellie culturelle que vit Tizi-Ouzou ressemble à un défi.

Les « touristes » ne s'y trompent pas. Chaque fin de semaine, dans les cabarets de Tizi Ouzou, c'est la même ruée d'Algérois et d'Oranais. Personne ne s'en étonne. Il n'y a guère d'autre *« coin tranquille, où on peut écouter de la musique, en buvant un apéritif »*, résume, avec une pointe de fierté, un jeune Kabyle. Mais tout le monde ne voit pas les choses d'un œil aussi bienveillant. *« Ce sont des spéculateurs, des trabendistes* (1), *des gros bonnets, qui viennent ici dépenser les millions dont ils ne savent plus quoi faire ! »*, entend-on dire en ville.

Les mauvaises langues ont surnommé *« Boulevard du rhum »* ou *« les Douze Salopards »* le quartier où ont été hâtivement construites, à l'abri de hauts murs, quatre discothèques. Ceux qui les fréquentent n'ont pas la sympathie – c'est un doux *euphémisme – de la population* locale, majoritairement formée de Kabyles endurcis par les travaux des champs ou par la rude épreuve de l'émigration.

Malgré ses soixante et un mille habitants et sa forte croissance – dont témoigne la « ville nouvelle » et ses grands immeubles en béton –, Tizi-Ouzou reste le bastion des ruraux. Et si les champs et les prairies qui bordaient autrefois la ville ont presque totalement disparu, rongés par le *parpaing, les rues de Tizi* débouchent toutes, aujourd'hui comme hier, sur une crête ou une tribu...

(1) Dérivé du mot espagnol *trabendo;* désigne ceux qui, en Algérie, vivent du marché noir.

OCÉANIE

Vanuatu : rivalités post-coloniales aux antipodes

Le premier ministre Maxime Carlot est ballotté par les manœuvres politiques et le vieux contentieux entre anglophones et francophones

PORT-VILA

de notre envoyée spéciale

Depuis les élections de décembre dernier, Maxime Carlot, premier francophone à la tête du gouvernement de Vanuatu, n'a cessé de lutter pour se maintenir au pouvoir. La coalition qu'il avait formée avec son plus ancien rival s'était effondrée en novembre. D'autre part, de novembre à mars, le pays a été handicapé par la grève des fonctionnaires et enseignants soutenue, selon M. Carlot, par l'opposition ainsi que par certaines missions diplomatiques.

En scellant une alliance avec le pasteur Walter Lini – qui avait conduit l'ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides à l'indépendance en 1980 puis l'avait dirigé pendant onze ans avant d'être déchu par son propre parti pour abus de pouvoir – M. Carlot avait provoqué la consternation des investisseurs étrangers. Walter Lini n'hésitait pas en effet à faire expulser les expatriés qui contrariaient les intérêts d'hommes d'affaires locaux proches de son gouvernement.

En août 1993, Walter Lini tentait d'infléchir le cours de la justice pour protéger Thi Tan Goiset, accusée d'affaires frauduleuses. Cette intervention en faveur d'un membre de la famille vietnamienne Dinh, connue pour ses largesses envers M. Lini, de même que les pressions qu'il exerça pour obtenir le portefeuille de la justice mirent fin à la coalition que l'Union des partis modérés (UPM-francophone) avait formée avec le Parti national unifié (PNU-anglophone) au lendemain des élections de 1991. M. Carlot ne conserva qu'une petite faction dissidente du PNU, juste assez pour garder une faible majorité de 24 députés sur 46.

Depuis, les partis de l'opposition – le Vanuaaku Pati (VAP) dirigé par Donald Kalpokas, qui a supplanté M. Lini en septembre 1991, le Parti progressiste mélanésien (PPM) de Barak Sope issu d'une scission du VAP comme le PNU – n'ont cessé de vouloir attirer dans leurs rangs les membres de la fragile majorité, tandis que M. Carlot essayait de récupérer les députés non moins fragiles de l'opposition. *« Il y a eu beaucoup de manœuvres pour faire tomber le gouvernement. Néanmoins, il semble que Maxime Carlot ira jusqu'au terme de son mandat »*, nous a confié Walter Lini, aveu de taille de la part d'un ennemi déclaré.

Ingérences australiennes et britanniques

Parmi ces manœuvres, M. Carlot a cité la grève du service public, qui s'est terminée par 400 licenciements. A l'origine de la grève, des revendications salariales justifiées par la hausse du coût de la vie et envenimées par l'augmentation de salaire que se sont votée les députés. *« La grève est durement ressentie par les commerçants, qui ont vu leurs recettes diminuer »*, nous dit Samson Ngwele, gouverneur de la banque de réserve. *« Chaque salaire fait vivre une dizaine de personnes. C'est donc 4 000 personnes qui sont affectées dans ce pays de 160 000 habitants »*, ajoute Dominique Henry, directeur de la banque de Hawaï.

Pour sa part, M. Carlot n'a pas compris l'intransigeance des syndicats auxquels il avait proposé des augmentations échelonnées. *« Nous leur avions demandé d'être patients. Mais les fonctionnaires ont été poussés par l'opposition. On a voulu se servir de la grève pour faire tomber mon gouvernement. J'ai aussi la preuve que la grève était appuyée par certaines missions étrangères. Sur leur conseil, les expatriés ont refusé d'accepter dans leurs services ceux que le gouvernement avait recrutés pour remplacer les grévistes, sous prétexte qu'ils n'étaient pas qualifiés. »*

Selon M. Carlot, ces coopérants sont australiens et britanniques. Information confirmée par une autre source hautement autorisée, indépendante du gouvernement. De plus, ajoutait le même interlocuteur, le haut-commissaire britannique a secrètement tenté de réconcilier les dirigeants de l'opposition dans l'espoir de voir renaître une force apte à reprendre le pouvoir.

Accusé de favoriser les francophones sur le plan de l'emploi, le premier ministre indique qu'il s'agit *« d'un rééquilibrage et non pas d'une revanche »*. *« La guerre de cent ans entre la France et la Grande-Bretagne s'est prolongée chez nous à travers leurs expatriés et leurs alliés* [Néo-Calédoniens et Tahitiens d'une part, Néo-Zélandais et Australiens de l'autre]. *Quand je suis arrivé au pouvoir, j'ai constaté que nous ne négociions pas en tant que pays indépendant. C'étaient les gouvernements étrangers qui dirigeaient notre gouvernement. Actuellement, nous avons un gouvernement bilingue, mais cela ne plaît pas à certains expatriés. »*

C'est dans cette perspective de rééquilibrage que M. Carlot souhaiterait renforcer l'enseignement francophone, mais il attend toujours l'assistance de la France. *« Nous sommes le seul pays francophone du Pacifique sud. Nous pouvons aider au développement de la langue française et appuyer la politique générale de la France. Mais la France ne nous aide pas »*, se plaint-il après avoir rappelé qu'il a rétabli des relations diplomatiques normales avec Paris. L'Hexagone a certes fait *« un geste »* en dotant Vanuatu de la télévision. Mais, à part cela, l'aide n'est pas supérieure à celle que recevait le gouvernement de Walter Lini, qui avait pourtant expulsé plus d'un diplomate français.

SYLVIE LEPAGE

AFRIQUE DU SUD

L'Inkatha a accepté de participer aux élections

Une semaine à peine avant les premières élections multiraciales de l'histoire sud-africaine, qui auront lieu du 26 au 28 avril, le parti Inkatha, à dominante zouloue, dirigé par Mangosuthu Buthelezi, a finalement décidé, mardi 19 avril, de mettre fin au boycottage et de participer au scrutin (nos dernières éditions du 20 avril). Le Parlement se réunira lundi pour adopter les amendements à la Constitution intérimaire qui, en garantissant le rôle futur du roi des Zoulous, ont permis à l'Inkatha de changer d'attitude.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Mardi, en début d'après-midi, l'archevêque anglican du Cap, Mgr Desmond Tutu, n'en revenait pas. Casquette de marin-pêcheur breton vissée sur la tête et croix pectorale en bataille, il semblait glisser sur le marbre, parcourant les terrasses d'Union Buildings, siège du gouvernement à Pretoria, en murmurant : *« C'est un rêve, c'est un rêve ! »* A quelques mètres de là, les ouvriers dressaient déjà les tribunes qui, le 10 mai, accueilleront les invités venus assister à l'*investiture du nouveau président* de la République élu, cette fois, par tous les Sud-Africains.

Quelques minutes auparavant, le président De Klerk, Nelson Mandela, le président du Congrès national africain (ANC), et Mangosuthu Buthelezi, le patron du parti Inkatha à dominante zouloue, venaient de signer devant la presse un accord en six points et deux addenda, dont l'article 1 déclare : *« Le parti Inkatha accepte de participer aux élections nationales et régionales du 26 au 28 avril. »*

La nouvelle, qui porte en elle l'*espoir de la fin des terribles* violences qui déchirent le pays, a été reçue partout avec enthousiasme : à Port-Elisabeth où, le soir même, le président De Klerk tenait meeting ; à Ulundi, capitale du Kwazoulou, où Mangosuthu Buthelezi a été accueilli en libérateur par une foule en délire ; à la Bourse de Johannesburg où, en quelques heures, le rand *financier, qui, traditionnel*lement, mesure la confiance des investisseurs étrangers, a repris 43 cents face au dollar.

Monarchie constitutionnelle

Seul le ghetto noir de Tokoza, dans la banlieue de Johannesburg, semble ne pas avoir été touché par la grâce. Mardi, cinq personnes au moins sont tombées dans la véritable guerre qui, à nouveau, y oppose les partisans de l'ANC à ceux de l'Inkatha.

Alors que, devant la presse, MM. De Klerk et Mandela commentaient l'événement par quelques propos généraux, M. Buthelezi s'est longuement étendu sur quelques-uns des épisodes qui ont permis la signature de l'accord. Selon le chef de l'Inkatha, un intermédiaire kényan, le professeur Washington Okumu, qui faisait partie de l'équipe des médiateurs internationaux conduite par Henry Kissinger et par Lord Carrington, a joué un rôle essentiel en dressant un projet d'accord et en le soumettant au président De Klerk, puis à Nelson Mandela. Si l'on en croit M. Buthelezi, toute la négociation aurait été bouclée en quelques jours, entre le 15 et le 18 avril, l'accord étant rendu possible par la reconnaissance de *« l'institution, du statut et du rôle du roi constitutionnel des Zoulous et du royaume du Kwazoulou »*.

Ce principe, qui constitue l'article 3 de l'accord signé mardi, sera intégré dans la Constitution intérimaire, lors d'une réunion extraordinaire du Parlement, lundi 25 avril. Dans son article 4, l'accord prévoit également que *« tous les problèmes pendants relatifs au roi des Zoulous et à la Constitution telle qu'elle est amendée seront examinés dans le cadre d'une médiation internationale qui commencera au plus tôt après les élections »*.

« Une grande victoire »

En attendant, il s'agit d'organiser les élections avec un concurrent de dernière minute sur la ligne de départ. La commission électorale, qui gère l'organisation du scrutin, a déjà annoncé qu'elle devrait mettre en place quelque sept cents bureaux de vote supplémentaires. La question du bulletin de vote a été particulièrement délicate à trancher, alors que le temps *manquait pour en* imprimer de nouveaux. Finalement, un autocollant portant le nom et l'emblème de l'Inkatha sera rajouté au bas des bulletins déjà tirés.

Durant de nombreux mois, l'Inkatha, qui avait quitté la table des négociations constitutionnelles lorsqu'en juillet 1993 la *date du scrutin* y avait été décidée, avait appelé au boycottage, déclarant qu'il ne participerait jamais à des élections placées sous le signe d'une Constitution qu'il rejettait. Cette attitude intransigeante, ponctuée de déclarations va-t-en-guerre, avait aiguisé le vieux conflit opposant l'ANC à l'Inkatha et causé des milliers de morts.

Plusieurs rencontres entre MM. Mandela, Buthelezi et De Klerk – dont la dernière le 8 avril, à Skukuza, au cœur du parc Kruger (*le Monde* daté 10-11 avril) – n'avaient pas permis de réduire les divergences. Il y a *quelques jours*, l'équipe de médiateurs internationaux de M. Kissinger avait à son tour fait chou blanc et quitté le pays au bout de quarante-huit heures.

Interrogé mardi par les journalistes, M. Buthelezi n'a pas été en mesure d'indiquer en quoi ce qui est possible aujourd'hui ne l'était pas hier, lorsque ce qu'il pouvait obtenir paraissait alors plus avantageux, quoi qu'en dise le chef de l'Inkatha qui a présenté l'accord comme *« une grande victoire »*.

En fait, le temps a fait son œuvre. L'ANC, qui espérait écraser définitivement l'Inkatha et son chef en poussant le gouvernement à instaurer l'état d'urgence au Natal le 31 mars, est convenu que l'affaire serait plus longue que prévu, comme le reconnaissait récemment Thabo Mbeki, son président national. Quant à Mangosuthu Buthelezi, il a dû comprendre qu'en continuant à menacer le pays d'une guerre « au finish » il ne lui resterait bientôt plus d'autre alternative que la capitulation ou la guérilla dans les collines et les champs de canne à sucre de la province du Natal.

De son point de vue tout personnel, les bénéfices de l'accord signé mardi sont d'ailleurs loin d'être négligeables. Le roi des Zoulous, Goodwill Zwelethini, sera en effet bientôt investi de pouvoirs constitutionnels qui, au nom de la « tradition », devraient lui permettre de nommer à des postes de responsabilité quelques hauts dignitaires, indépendamment de leur score électoral. Il y a fort à parier que Mangosuthu Buthelezi – petit-fils de roi et oncle du roi Goodwill – sera le premier d'entre eux, sinon le seul.

GEORGES MARION

Les réactions à l'étranger

Le président Bill Clinton a *« chaleureusement »* salué l'accord signé à Pretoria. *« L'action courageuse entreprise par Mangosuthu Buthelezi, Nelson Mandela et le président Frederik De Klerk est un acte supplémentaire d'une politique collective qui laisse bien présager de futures élections libres et justes en Afrique du Sud, ainsi que du succès du futur gouvernement d'unité nationale »*, a déclaré Bill Clinton, dans un communiqué diffusé mardi 19 avril, précisant que les Etats-Unis continueraient à apporter leur soutien à *« ce pays qui effectue une transition difficile et historique vers un régime démocratique sans apartheid »*.

Du siège des Nations unies à New-York, Boutros Boutros-Ghali a adressé ses félicitations aux signataires de l'accord, exprimant son espoir que *« cette décision historique permettra d'organiser des élections auxquelles tous les Sud-Africains pourront participer dans des conditions calmes et pacifiques »*. Le secrétaire général du Commonwealth, Emeka Anyaoku, a adressé une lettre au président De Klerk, exprimant *« le soulagement de tous ceux qui ont observé avec une énorme anxiété la situation en Afrique du Sud »*. M. Anyaoku estime que *« l'accord transcende les intérêts étroits »* en faveur des aspirations *« de tous les Sud-Africains à s'unir pour la démocratie et un avenir meilleur »*.

Le pape Jean-Paul II a déclaré mardi qu'il appréciait *« l'insistance »* avec laquelle les évêques sud-africains le sollicitaient de se rendre en visite pastorale dans leur pays. Il répondait à l'invitation de l'évêque de Johannesburg qui lui a dit, lors de son intervention au synode sur l'Afrique en cours au Vatican : *« La situation a changé chez nous, maintenant vous pourrez baiser le sol de notre pays. »*

En acceptant *« volontiers »* l'invitation, le pape a admis qu'en effet la situation avait changé par rapport à 1988 quand il avait été contraint de faire une escale à Johannesburg alors qu'il se rendait au Lesotho. Frederik De Klerk avait invité Jean-Paul II à venir en Afrique du Sud lors de sa visite au Vatican, en décembre 1993. – *(AFP, Reuter.)*

Une prison clandestine de l'ANC

JOHANNESBURG

de notre correspondant

La police a délivré, dimanche 17 avril, cinq personnes emprisonnées *depuis deux jours* dans les sous-sols du siège régional du Congrès national africain (ANC), à Johannesburg. Selon le porte-parole de la police, le colonel Dave Bruce, trois des prisonniers étaient d'âge mûr tandis qu'un quatrième avait à peine 14 ans.

Les prisonniers ont pu être libérés après que l'un d'entre eux se fut échappé dans la nuit de samedi à dimanche. Prévenus, les policiers se sont aussitôt rendus sur les lieux, où, malgré les *menaces émanant de militants* armés de l'ANC, ils sont descendus au sous-sol et ont découvert une solide cage d'acier. Selon la police, les cinq prisonniers, qui ont déclaré être membres de l'Inkatha, avaient été sévèrement battus.

L'affaire a fait grand bruit, obligeant le chef de l'ANC pour la région de Johannesburg, Tokyo Sexwale, à préciser qu'il avait immédiatement exclu l'un des chefs de la sécurité, seul responsable d'*« une initiative arbitraire et isolée »*. Selon M. Sexwale, le militant sanctionné avait lui-même *« arrêté »* les cinq prisonniers qui tentaient de lui voler sa voiture. Il n'a en revanche pas expliqué les raisons de l'installation d'une prison dans les sous-sols d'un immeuble abritant une organisation politique.

G. M.

Afrique du Sud : Blancs mais pauvres

La misère, sélective au temps de l'apartheid, touche maintenant toutes les communautés

JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial

Simple, mais bien mise, chemisier rose en synthétique et pantalon de coton bleu à fleurs roses, une femme blanche d'une cinquantaine d'année est adossée au mur, près de l'entrée du supermarché « OK », Jorissen Street, à Braamfontein, un quartier d'affaires de Johannesburg. Ses yeux bleu porcelaine fixent le pavé du trottoir, sans ciller. *« Famille au chômage. S'il vous plaît, aidez-nous pour acheter de la nourriture. »* Écrite au feutre rouge sur un carton d'emballage, sa supplique est explicite. Elle fait la manche.

De l'autre côté de la porte du magasin, un vieux Noir appuyé sur une canne tend aux passants un gobelet de fer-blanc. Les temps sont durs. Des nuées d'employés se pressent vers leurs bureaux sans un regard, ni pour elle ni pour lui. La misère, sélective au temps de l'apartheid, touche maintenant toutes les communautés.

Un peu plus à l'ouest de la ville, Vrededorp aligne ses maisonnettes de briques rouges, construites sur le modèle des *Match Boxes*, les « boîtes d'allumettes », de Soweto. Dans ces logis modestes qui appartiennent à la municipalité, de pauvres Blancs survivent. La récession économique est impitoyable pour les travailleurs non qualifiés. Vrededorp est un quartier de chômeurs. Les plus chanceux trouvent des emplois de manœuvres temporaires, d'autres ont droit à une aide sociale qui n'excède pas 350 rands par mois (630 francs).

Soupes populaires

Valerie travaillait dans l'édition, au brochage des livres. Son mari était postier. Elle se souvient des jours heureux passés en famille avec ses six enfants, jusqu'au jour où sa *« vie bascule »*. Attaque cérébrale, hémiplégie. Son mari, paralysé à vie, perd son emploi. Pour s'occuper de lui, elle est contrainte de rester à la maison, trop jeune pour prétendre à une retraite. Le couple et les enfants vivent avec la pension de 800 rands (1 440 francs) de son mari. Seul l'aîné des enfants est tiré d'affaires. Il est sapeur-pompier et vit à la caserne de Brixton, non loin de la maison familiale. *« Nous, on ne peut plus y arriver*, dit-elle sans acrimonie, *128 rands de loyer, 50 rands de gaz et d'électricité : il nous reste 622 rands chaque mois pour vivre à sept. »*

Valerie – et quatre cents de ses voisins – compte désormais sur « Tante » Swanie pour assurer son quotidien. La soixantaine joviale malgré son emphysème, Swanie vit aussi dans une *Match Box* de brique rouge. Mais depuis treize ans, elle consacre sa vie aux autres. Cinq jours par semaine, elle se met en cuisine à 2 heures du matin et prépare à manger pour tout son *« petit monde »*.

L'après-midi, elle écume les supermarchés de la région à la recherche de surplus ou de produits en voie de péremption. *« Je suis tournée vers l'avenir*, dit-elle. *Je n'ai pas peur du résultat de ces élections. Mais j'ai fait des provisions de produits secs et de conserves pour les semaines qui viennent, car personne ne sait ce qui va se passer, et mes gens continueront d'avoir faim. »* Les couvercles de trois énormes marmites en aluminium se soulèvent en cadence et laissent échapper de grosses bouffées de vapeur. Derrière la maison, Valerie, trois de ses fils et une dizaine d'autres Blancs, jeunes et moins jeunes, attendent en papotant sous un auvent de plastique bleu.

Un premier mouvement se dessine lorsque l'employée noire de Swanie sort plusieurs seaux de plastiques garnis de riz et de boulettes de viande. Des enfants qui traînent dans le jardin voisin rappliquent en courant. Ils connaissent leur mission : porter à manger aux vieux et aux malades du quartier qui ne peuvent pas se déplacer.

Le rituel est établi de longue date. Des malabars en chemisette, short et chaussettes montantes, entrent dans la cuisine, se saisissent des marmites et les transportent de l'autre côté d'une allée de terre qui sépare la maison de Swanie d'une école désaffectée. Une centaine de Blancs attendent patiemment. Dans l'ancien réfectoire, Mornay, louche en main, sert équitablement hommes, femmes et enfants. Une nounou noire sort, deux assiettes de plastique en mains, et s'installe sur la pelouse. Deux têtes blondes accourent aussitôt et attendent, bouche ouverte, les cuillerées providentielles.

Repus, les habitués de la *Soup Kitchen* de Swanie quittent un à un l'école. Une dame très fardée, en tailleur-pantalon bleu pétrole, remise le couteau avec lequel elle vient d'éplucher une pomme dans son sac à main. Un grand « baba cool » dégingandé, cheveux filasses et jeans délavé, part pieds nus, sa fourchette à la main. Ils sont des milliers dans Johannesburg et sa périphérie à vivre d'un repas quotidien servi dans les soupes populaires qui fleurissent depuis quelques années.

Dans les faubourgs de Pretoria, à Mountain View, Kleintjie Pereira dirige d'une main de fer *Werk en Orleef* (travail et survie), une association caritative indépendante qui tient de l'entreprise : elle aide 10 000 familles, presque 45 000 personnes. *Werk en Orleef* n'a pas de soupe populaire, mais l'association donne, chaque mois, de la nourriture et des vêtements usagés aux familles nécessiteuses. *« J'ai commencé en 1985 en aidant trente-cinq familles*, raconte Kleintjie, la cinquantaine élégante et dynamique. *Je pensais qu'en trois mois le problème de ces gens serait réglé, mais la situation a continué de se dégrader progressivement. En mars 1992, j'avais 5 000 familles sur mes listes. J'en ai le double, deux ans plus tard. »*

Devant l'école de brique rouge, jadis destinée aux enfants d'une communauté métis, des voitures modestes mais parfaitement entretenues sont alignées en épi. Les hommes attendent au volant. Leurs épouses, à l'intérieur, signent le registre attestant qu'elles ont reçu leurs provisions mensuelles : un sac de 12,5 kg de farine de maïs, deux sacs de pommes de terre, 2 kg de soupe en poudre, 1 kg de sucre, quelques conserves, un savon et un rouleau de papier hygiénique. Elles se précipitent ensuite dans la *« boutique »* et choisissent, parmi des centaines de robes, pantalons, chemises et chaussures, de quoi habiller leur famille.

« Nous sommes des gens fiers ! »

Hennie a vingt-six ans, son épouse Martha en a vingt-quatre. Ils viennent tous les mois depuis deux ans à *Werk en Orleef* chercher de quoi subsister. Hennie était chef d'équipe dans une mine d'or de l'Orange Free State où, avec 3 000 rands par mois, il gagnait bien sa vie. Mais un beau jour de décembre 1991, comme des milliers d'autres mineurs, blancs et noirs, il est licencié. Les maigres économies du couple fondent en trois mois. Ils abandonnent leur maison et vendent leurs meubles.

Pensant qu'il serait plus facile de trouver du travail à Pretoria, ils montent vers la capitale administrative dans leur vieille Toyota Corolla. *« On a vécu dans la voiture pendant des semaines »*, raconte Martha, les yeux noyés de larmes au souvenir du bébé qu'elle a perdu. En échange de menus travaux, ils vivent maintenant dans un *servant's quarter*, la chambre de bonne, d'une petite ferme au nord de Pretoria, sans eau ni électricité, cuisinant sur un réchaud à gaz de camping, comme font les ouvriers noirs du fermier blanc.

« Nous, les Afrikaners, nous sommes des gens fiers ! On n'a pas l'habitude de demander, ni de laisser voir qu'on est dans le besoin, explique Kleintjie, *mais dans la détresse, la fierté s'effrite. Aucun de ceux que vous voyez ici ne peut plus sauver la face »*. Assise derrière son bureau encombré de papiers, sous la reproduction agrandie d'un chèque de 9 977,49 rands, produit d'une quête dans la police, allumant cigarette sur cigarette, Kleintjie Pereira, ancien agent immobilier, ne baisse pas les bras. *« Je me bats pour les aider à conserver leur dignité*, dit-elle. *Ils doivent rester propres et élégants et trouver les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école, sinon, c'est foutu pour des générations ! »*

Avec réalisme, le capitaine Robbie Mair, de l'Armée du salut, constate que *« les moyens manquent »* pour prendre en charge cette *« nouvelle catégorie sociale »*, les pauvres blancs. Dans trois centres, à Pretoria, l'Armée du salut donne un toit et trois repas aux plus démunis d'entre eux, pour l'équivalent de 18 francs par jour. *« Nous cherchons à acheter un immeuble où nous pourrions aménager 400 chambres et construire à l'extérieur un abri où les sans-logis pourraient dormir pour 50 cents »*, explique Robbie, en ajoutant qu'au cœur de Pretoria – le centre du monde Afrikaner – *« 120 Blancs vivent complètement dans la rue »*, tandis qu'un peu plus à l'est, dans les quartiers de Sunnyside et Arcadia, *« sur le seuil de chaque boutique, 2 ou 3 personnes se serrent la nuit, se protégeant mutuellement des rigueurs de l'hiver austral qui approche et de l'insécurité grandissante »*.

La Fondation pour le développement de la recherche (FRD) estime que la moitié de la population sud-africaine – toutes communautés confondues – vit sous le seuil de la pauvreté (1). Statistiquement, plus d'un million trois cent mille Blancs subsistent avec moins de 650 rands par mois (2). La vision communément répandue à l'étranger d'une Afrique du Sud à deux vitesses avec des riches blancs d'un côté et des pauvres noirs de l'autre est loin de refléter la réalité.

Une époque révolue

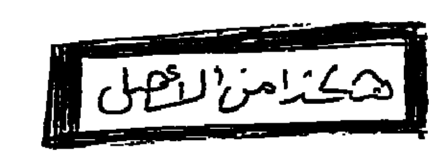
L'époque où le *Job Reservation Act*, une loi garantissant un emploi aux travailleurs et employés blancs – non sur des critères de compétences mais sur la couleur de leur peau – est révolue. L'arsenal législatif de l'apartheid qui protégeait arbitrairement les Blancs a commencé d'être battu en brèche dans les années 80, quand les patrons se sont progressivement tournés vers une main-d'œuvre noire qualifiée et bon marché.

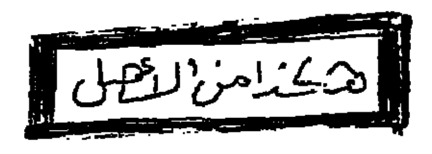
L'arrivée de la majorité noire au pouvoir, après les élections multiraciales de la fin du mois (26 au 28 avril) et la mise en place de l'*Affirmative Action* prônée par le Congrès national africain (ANC) – une politique sociale visant à intégrer dans le monde du travail les différentes communautés en fonction de leur importance – ne sont pas faites pour apaiser l'inquiétude des Blancs pauvres.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

(1) Dans un rapport publié en mars 1992, la FRD estime que 66 % des Noirs et 50 % de la population totale de l'Afrique du Sud vivent sous le seuil de la pauvreté.

(2) A la fin du premier semestre 1993, le Service central des statistiques évalue la population blanche à 5,149 millions.





(Publicité)

Les négociations israélo-palestiniennes

Un dirigeant du Hamas fait un pas vers Israël

Quelque trois cents militants et sympathisants du mouvement islamiste Hamas ont été arrêtés, mardi 19 avril, lors d'une vaste rafle effectuée en Cisjordanie et à Gaza par l'armée israélienne. Cette opération a eu lieu au moment même où était publiée, à Amman, une déclaration d'un responsable du mouvement islamiste Hamas proposant à Israël, pour la première fois, une paix sous condition.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Un *modus vivendi* est-il possible, voire imaginable, entre Israël et le mouvement intégriste palestinien Hamas ? Après l'ouverture politique sans précédent qui vient d'être faite en direction de l'Etat juif par l'un des chefs de file de l'organisation, et malgré le vaste coup de filet opéré dans les rangs de celle-ci par l'armée, la question est posée.

Commanditaire de deux attentats à la bombe qui ont fait les 6 et 13 avril douze victimes civiles en Israël, le mouvement de la résistance islamique Hamas a été la cible, à l'aube, d'une grande rafle, à l'issue de laquelle près de trois cents de ses militants et sympathisants ont été arrêtés. Les logements et bureaux des intéressés ont été mis à sac, de nombreux documents et matériels saisis.

Ordonné la veille par Itzhak Rabin, premier ministre et ministre de la défense, ce coup de filet est le plus important effectué depuis l'arrestation, puis l'expulsion vers le Liban, de quatre cent quinze intégristes en décembre 1992. Certains de ceux arrêtés mardi figuraient d'ailleurs au nombre des expulsés.

Compte tenu des arrestations opérées depuis les attentats d'Afoula et d'Hadera, ce sont environ quatre cents islamistes, ou réputés tels, qui sont aujourd'hui sous les verrous. Mardi, les forces de sécurité ont opéré dans les principaux camps de réfugiés et localités de la bande de Gaza et dans les villes de Ramallah, Hébron, Naplouse et Bethléem, en Cisjordanie.

Selon une source palestinienne, une quarantaine de militants du Djihad islamique, l'autre organisation intégriste – tout aussi violente, mais moins riche et moins bien implantée que le Hamas – figurent parmi les détenus. Curieusement, les principaux chefs de file du mouvement semblent avoir été laissés en liberté.

Plusieurs courants

« C'est sans doute, spécule pour nous un notable laïc de Jérusalem-Est, *que Rabin veut à la fois essayer de retrouver les organisateurs directs des attentats et satisfaire la droite en frappant dur, sans toutefois compromettre totalement toute chance de négocier un accord avec le Hamas. »* En fait, rien n'indique qu'une discussion a été véritablement amorcée entre le mouvement et Israël.

Deuxième force politique dans les territoires occupés, derrière son grand rival, le Fatah, le Hamas est opposé au processus de paix *tel qu'il a été mis en* œuvre par l'OLP. Mais, d'une part, il est traversé par plusieurs courants et, d'autre part, certains de ses chefs de file sont beaucoup plus pragmatiques qu'on ne le croit généralement.

Ainsi, le chef du bureau politique du mouvement, Moussa Abou Marzouk, dans un entretien publié par l'hebdomadaire jordanien *el Sabil*, fait-il une ouverture sans précédent en direction de l'Etat juif. *« Il pourrait y avoir un traité de paix ou une trêve*, indique cet homme, *à condition que les forces sionistes démantèlent toutes les colonies juives des territoires occupés et se retirent totalement de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est. »*

Pour la première fois dans le discours public du Hamas il n'est plus question de *« libérer l'ensemble de la Palestine, de la mer* (Méditerranée) *au fleuve* (Jourdain) *»*. La revendication, telle qu'exprimée par Abou Marzouk, rejoint celle de Yasser Arafat, sauf que celui-ci a cessé d'en faire un préalable à un accord avec Israël. Le Hamas est opposé à l'autonomie transitoire acceptée par l'OLP, mais M. Marzouk n'exclut pas que son mouvement puisse participer *« à des élections libres »* dans le cadre de cette autonomie.

Le Hamas est-il sur le point de reconnaître la *réalité de l'Etat* juif ? Abou Marzouk semble le dire puisque, là encore pour la première fois, il parle de *« la légitimité internationale des résolutions »* des Nations unies, lesquelles, tout en *« considérant la Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est comme des territoires palestiniens illégalement occupés »*, reconnaissent aussi très clairement à Israël le droit d'exister dans des frontières sûres. Démarche tactique ou mutation stratégique, il est encore trop tôt pour le dire. Le Hamas donne souvent l'impression de parler de plusieurs voix et nul ne sait exactement qui contrôle quoi à l'intérieur de ses structures.

PATRICE CLAUDE

MM. Arafat et Eltsine soulignent l'importance du rôle de Moscou

En visite à Moscou pour la première fois depuis l'effondrement de l'Union soviétique, le chef de l'OLP et ses interlocuteurs russes, notamment le président Eltsine, ont insisté, mardi 19 avril, sur leur souhait d'un renforcement du rôle de Moscou dans le processus de paix israélo-palestinien. Comme les Etats-Unis, la Russie a une *« responsabilité morale et historique »* au Proche-Orient, a dit Yasser Arafat, critiquant des tentatives visant à *« marginaliser Moscou par rapport au processus de paix »*. Boris Eltsine, rappelant lui aussi la position *« très importante »* de Moscou, a affirmé que son pays *« comprenait les exigences de l'OLP face à Israël »* et *« essayait de (la) soutenir sur le plan politique »*.

En marge des entretiens de M. Arafat, qui a également rencontré le ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, le président de la Douma et le ministre de l'intérieur, des accords ont été signés sur le développement de la coopération russo-palestinienne dans les domaines économique, politique et culturel.

Pendant ce temps, au Caire, les négociations israélo-palestiniennes sur l'application de la déclaration de principes du 13 septembre 1993 butaient toujours sur les problèmes de la juridiction palestinienne et la libération de prisonniers qui doit, selon l'OLP, inclure des détenus islamistes. Six activistes du Fatah expulsés par Israël sont néanmoins rentrés mardi à Gaza, où ils ont reçu un accueil triomphal. Cinquante autres Palestiniens bannis ou recherchés sont rentrés dans les territoires occupés. – *(AFP.)*

Aide européenne à la formation de policiers palestiniens. – Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, ont annoncé, mardi 19 avril, à Luxembourg, leur décision de fournir une aide, à hauteur d'environ 11,4 millions de dollars, pour la création d'une force de police palestinienne. L'UE a aussi indiqué qu'elle participerait à l'envoi d'observateurs internationaux pour les élections prévues dans les territoires occupés par l'accord de septembre 1993 entre Israël et l'OLP. – *(AFP.)*

Jordanie : l'eau vitale pour la paix

Amman veut régler avec Jérusalem le problème des ressources hydrauliques avant la mise au point de tout projet de coopération régionale

OUM-QAIS

de notre envoyée spéciale

Rebaptisé d'un mot d'arabe préislamique, Mkes (poste-frontière), l'ancien site gréco-romain de Gadara mérite son nom. De ce promontoire, la vue embrasse les hauteurs du Golan, la rivière Yarmouk, qui marque la frontière jordano-syrienne, et le Jourdain, qui sépare, à cet endroit, la Jordanie d'Israël.

Dans ce triangle convergent les eaux du Yarmouk, que la Syrie et Israël se partagent, et celles du Jourdain, que l'Etat juif utilise en totalité. La question de l'eau, liée à celle de l'environnement et de l'énergie, est une des trois têtes de chapitre des groupes de travail mis en place dans le cadre des négociations bilatérales israélo-jordaniennes. L'eau est vitale pour la Jordanie. Le roi Hussein n'avait pas hésité, il y a quelques années, à affirmer que *« si une autre guerre devait avoir lieu au Proche-Orient, son enjeu en serait l'eau »*.

Estimé, par le ministère de l'eau et de l'irrigation, à plus de 300 millions de mètres cubes par an, le déficit de la Jordanie est comblé par l'utilisation excessive des nappes souterraines. Selon des experts, elle pourrait doubler d'ici à l'an 2005, à cause du développement économique, de l'augmentation de la population et de son niveau de vie.

Ce problème ne peut être réglé uniquement avec Israël. *« Vu le manque d'eau de la région, la coopération est une obligation*, affirme Monzer Haddadine, membre de la délégation jordanienne aux négociations multilatérales (pour l'ensemble de la région). *Il nécessite cependant que l'on règle d'abord nos différends, avant d'étudier une future coopération. » « Nous sommes très proches d'un sous-ordre du jour sur le sujet »*, ajoute-t-il. Israéliens et Jordaniens ont ainsi réussi à se mettre d'accord sur le principe du partage. Et d'expliquer : *« Nous plaidons en faveur d'un partage basé sur la superficie de chacun dans le bassin. »*

Bien qu'il n'attribue pas sa juste part à la Jordanie, le plan Johnston – du nom d'un ingénieur américain qui, envoyé par le président Eisenhower, avait établi en 1955 un plan global pour le développement régional du bassin du Jourdain – sert encore de base pour redéfinir les besoins de chacun en fonction de ses droits de riverain et du débit des fleuves. Selon le plan Johnston, qu'aucun pays arabe concerné n'avait signé pour des raisons essentiellement politiques, la Jordanie aurait dû recevoir 377 millions de mètres cubes d'eau du Yarmouk et environ 100 millions du Jourdain. La part d'Israël était estimée à 375 millions de mètres cubes pour le Jourdain et à 25 millions pour le Yarmouk. Aujourd'hui, avec l'occupation du plateau du Golan et d'une partie du sud du Liban, l'Etat juif s'adjuge la totalité des 650 millions de mètres cubes du Jourdain et environ 100 millions de mètres cubes du Yarmouk. C'est cette situation que la Jordanie, qui reçoit seulement le quart environ des quantités prévues par le plan Johnston, veut résoudre avec Israël avant de parler de coopération.

Banques de données

Peut-on, toutefois, évoquer le problème de l'eau dans cette région sans y associer les Syriens, les Libanais et les Palestiniens, qui, tous, ont des droits sur le Jourdain ou ses affluents? *« Pour l'instant*, affirme M. Haddadine, *nous discutons des problèmes que nous avons avec Israël sans mettre en cause le droit des autres. Le problème de l'eau a plus d'une dimension, mais nous devons d'abord résoudre bilatéralement nos différends. »*

Boycottées par la Syrie et le Liban, les négociations multilatérales, auxquelles participent une vingtaine de pays (depuis la conférence de paix réunie à Madrid, en 1991), ont, pour M. Haddadine, un autre intérêt : *« La question dans les discussions multilatérales est de savoir ce que nous pouvons faire ensemble pour renforcer la paix »*, une fois qu'elle aura été instaurée. *« Les sujets sont multiples, qui vont de la mise en place de banques de données pour mesurer les quantités d'eau disponibles à la prévention, la planification, etc.*, explique M. Haddadine. *Quand nous aurons défini un concept de développement, étudié ses objectifs et les moyens d'y parvenir, il sera facile de faire des projets. Mais les Israéliens veulent des projets tout de suite. »*

C'est à la jonction du Jourdain et du Yarmouk qu'Israël occupe un bout – moins de 1 kilomètre carré – de territoire jordanien qu'Amman entend bien récupérer. Cette portion cruciale de territoire a toutefois perdu de son importance, car *« le débit du Jourdain à cet endroit est nul et le Yarmouk n'y coule qu'en période de crue »*, selon M. Haddadine. Cependant, confie-t-il, *« si les Israéliens perdent 10 % de leur part et que la récompense en est une coopération future, ne sont-ils pas gagnants ? Nous faisons parfois face à des manques de 50 %. Cet Etat, qui s'affirme si avancé technologiquement, ne peut-il s'arranger avec 10 % en moins ? »*

C'est en contrebas d'Oum-Qaïs que commence le canal Abdallah, alimenté par les eaux du Yarmouk et les barrages construits sur les wadis. Jusqu'à la mer Morte, sur 120 kilomètres, il irrigue, du côté jordanien, la vallée du Jourdain. Sur chaque rive, les serres brillent au soleil. D'implantation récente – le premier verger commercial a dix ans –, l'agriculture jordanienne dans cette région n'a rien à envier à l'israélienne.

L'irrigation au goutte à goutte – la plus économique – est largement répandue. Le manque d'eau est le seul frein au développement des terres arables. *« Sur les 36 000 hectares de terre que nous pourrions irriguer, seuls 23 000 le sont*, affirme Mohamed Chatanawi, directeur du Centre de recherche sur l'eau et l'environnement à l'université de Jordanie. *De plus, nous ne faisons qu'une récolte par an, alors que plusieurs seraient possibles avec de l'eau. »* Il déplore *« la pression des agriculteurs pour cultiver sur les hautes terres de la région de Mafrak, où se trouve une nappe souterraine, aujourd'hui surexploitée d'environ 150 millions de mètres cubes par an. Cela affecte la qualité de l'eau et compromet les ressources pour l'avenir. »*

Liée à la surexploitation des nappes souterraines, à la vétusté et au manque d'usines de retraitement, la qualité de l'eau pose un problème tout aussi important que sa quantité. A défaut de pouvoir, en l'état actuel, augmenter considérablement la quantité d'eau disponible, la Jordanie tente de l'économiser. De nombreuses mesures sont à l'étude, dont le relèvement du prix de cette denrée rare, vendue moins cher qu'elle ne coûte à l'Etat. Mais les efforts seront beaucoup mieux acceptés quand Amman aura récupéré ses droits sur les deux vraies rivières qui arrosent le royaume hachémite.

FRANÇOISE CHIPAUX

GOLAN
Lac de Tibériade
Yarmouk
Maqarin Dam Site
ISRAËL
Oum Qais
SYRIE
Arab
Wadi Arab Dam
Irbid
Ziglab
Ziglab Dam
Yabis
Mafraq
Kufrinja
Jarash
Rajib
Deir Alla
Zarqa
CISJORDANIE
Jourdain
Zarqa River Dam Site
King Talal Dam
JORDANIE
Sweilih
Zarqa
Mallaha Dam Site
Salt
Shueib
Kafrein
Shueib Dam
AMMAN
10 km
Jéricho
Na'ur
Kafrein Dam
Mer Morte
Madaba
barrages existants
barrages en projet
Canal principal
routes principales

EN BREF

ÉGYPTE : des islamistes incendient une salle de spectacle. – Une vingtaine d'extrémistes musulmans ont mis le feu, mardi 19 avril, à la salle de spectacle du lycée d'Akhmin, en Haute-Egypte, sans faire de victime. La population, indignée, a alerté la police qui a pu arrêter la plupart des incendiaires. – *(AFP.)*

PÉROU : offensive antiguérilla de l'armée dans le nord-est du pays. – *Au moins* treize civils ont été tués depuis le lancement début avril d'une vaste opération antiguérilla par l'armée dans la région amazonienne du nord-est du pays, a affirmé mardi 19 avril la Coordination nationale pour les droits de l'homme, une organisation non gouvernementale. – *(AFP.)*

IRAN : deux blessés dans un attentat à Téhéran. – Deux femmes ont été blessées, mardi 19 avril, à Téhéran, dans l'explosion d'une voiture piégée. Se référant à une *« source fiable proche des services de sécurité »*, la radio nationale a précisé que *« le régime irakien avait récemment envoyé quatre artificiers en Iran »* et que *« l'explosion était l'œuvre de ces saboteurs »*. – (Reuter.)

Le financement des campagnes électorales

L'argent des entreprises a largement profité aux candidats du RPR et de l'UDF en mars 1993

Pour la première fois, la commission nationale des comptes de *campagne et des financements* politiques, instituée par la loi Rocard du 15 janvier 1990, a *publié les comptes des quelque* cinq mille trois cents candidats aux élections législatives *de mars 1993, ainsi que la liste* des dons des personnes morales faits à compter du 1er février précédent. *Bien que non exhaustif en raison de la date de mise en* application de la loi complémentaire du 29 janvier 1993, ce document fait apparaître que les candidats de droite ont bénéficié plus largement que les autres de l'aide des entreprises.

■ CAMPAGNE. Un an plus tard, des candidats d'un département, l'Aisne, rapportent leur quête des subsides nécessaires pour le financement de leur campagne. L'un d'eux s'inquiète des conséquences *de la transparence* financière : *« Comment faire comprendre que la démocratie a un coût ? »*

On peut encore être élu député pour moins de 50 000 francs. Raymond Marcellin (UDF-PR) dans le Morbihan, champion toutes catégories des économies politiques, avec, précisément, *32 759 francs de dépenses de* campagne, ou le maire de Tours, Jean Royer, réélu député (République et Liberté) d'Indre-et-Loire, moyennant quelque 45 000 francs de faux frais, peuvent témoigner qu'il suffit, parfois, pour un candidat, de puiser dans le seul capital de sympathie dont il peut disposer auprès des électeurs.

A Paris, même avec la fausse image de l'incendiaire de la flambée étudiante de 1986, Alain Devaquet (RPR) peut s'assurer une confortable réélection pour un coût inférieur à 200 000 francs. C'est le côté rassurant de la démocratie : l'élection à bas prix, quand d'autres échouent pour dix fois plus cher.

La publication pour la première fois – en application de la loi Rocard du 15 janvier 1990 – des comptes de campagne des élections législatives des 21 et 28 mars 1993, par la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CCFP), laisse pourtant entrevoir une réalité plus complexe. L'argent, légalement collecté et nécessaire – *il faut le* redire – à l'exercice de la vie politique, va d'abord aux principales *forces en présence* : la droite libérale et la gauche socialiste. A de rares exceptions près, le Parti communiste, le Front national et les mouvements écologistes bénéficient de financements plus diversifiés, davantage fondés sur des dons, anonymes, de personnes privées et des apports personnels relativement plus conséquents.

L'argent des entreprises, ensuite, va aux gagnants. La lecture rapide des cinq cent soixante-dix sept tableaux – autant que de circonscriptions *législatives –, établis par la com*mission suffit pour s'en convaincre : dans une très large proportion, l'élu du peuple est celui qui a dépensé le plus, dans la limite imposée de 500 000 francs. En 1993, le gagnant était à droite.

Ce n'est pas, bien sûr, une véritable découverte, mais le document de la CCFP l'établit pour la première fois : l'argent des entreprises, principales pourvoyeuses de fonds, a massivement servi, aux élections législatives de 1993, la cause des candidats du RPR et de l'UDF. Sur les dix premiers bénéficiaires de dons des entreprises, tous soutiennent l'actuelle majorité. Dans deux circonscriptions du Pas-de-Calais l'Union patronale interprofessionnelle s'est engagée *directement, pour le montant* maximal autorisé par donateur, soit 50 000 francs, en faveur des seuls candidats de droite. En Seine-Maritime, le groupement des employeurs de la région dieppoise a soutenu, avec succès, Edouard Leveau (RPR) contre le député socialiste sortant. En Haute-Vienne, l'union patronale limousine a accordé 25 000 francs à Alain Marsaud (RPR), candidat contre le député (PS) sortant, Robert Savy, *président* du conseil régional du Limousin, et 45 000 francs, au total, aux candidats du RPR dans les trois autres circonscriptions du département. On peut aussi estimer que l'union patronale du Val-de-Marne savait ce qu'elle faisait en attribuant, dans l'hiver de 1993, la somme, modique et prudente, de 5 000 francs au concurrent (RPR) de Georges Marchais.

La générosité du « BTP »

A des fins de pure polémique, *on pourra trouver une série* d'exemples inverses. Le groupe Bouygues a financé les députés communistes Jacques Brunhes (5 000 francs) et Janine Jambu (30 000 francs) dans les Hauts-de-Seine ; l'ancien ministre (RPR) Robert Pandraud (50 000 francs) comme l'ancien secrétaire de la fédération du PCF, Jean-Louis Mons (20 000 francs), en Seine-Saint-Denis ; Alain Geismar (50 000 francs), dans le Val-de-Marne, et le concurrent socialiste d'Alain Juppé à Paris. Le syndicat professionnel des entrepreneurs de travaux publics a soutenu Michel Rocard, mais aucun syndicat ouvrier n'a financé un candidat de gauche.

La première édition des comptes de campagne des candidats aux élections législatives est imparfaite, compte tenu de l'entrée en application tardive de la loi du 29 janvier 1993 sur la prévention de la corruption et la transparence de la vie économique et des procédures publiques, mais, contrairement aux affirmations des entreprises – selon lesquelles elles privilégient le notable bien installé, qu'il soit de droite ou de gauche, plutôt que sa préférence partisane –, la publication de la CCFP indique clairement que les dirigeants de société ont anticipé sur l'avenir.

Comment comprendre autrement que dans l'Aisne à l'âge de trente et un ans lorsqu'elle s'était portée candidate, la future benjamine de l'Assemblée nationale, Emmanuelle Bouquillon (UDF-PSD) ait pu réunir sur son nom davantage d'argent que le député socialiste sortant, Bernard Lefranc, maire de Soissons ? Comment comprendre encore que, dans les Hautes-Pyrénées, les Laboratoires Pierre Fabre et le syndicat national de l'industrie pharmaceutique aient pu miser, contre le député radical de gauche sortant, le maximum de la somme autorisée sur le jeune *maire de Lourdes*, Philippe Douste-Blazy, devenu depuis ministre délégué à la santé ?



C'est une affaire entendue : de grands groupes du secteur du bâtiment et des travaux publics, relayés par de multiples filiales spécialisées dans la distribution des eaux, les réseaux de chaleur, *la restauration collective ou la* reconversion des friches industrielles, font preuve d'un engouement immodéré pour l'exercice du jeu démocratique. Mais, à côté des dons versés, à profusion, par ce secteur d'activité, prestataire de services des collectivités locales, la pratique du « lobbying » recouvre bien d'autres aspects. Dans le Gers, les deux nouveaux députés de droite de ce département ont profité des concours financiers des conserves de luxe Comtesse du Barry. En Gironde, Jacques Chaban-Delmas a fait appel, parmi d'autres, à la Compagnie vinicole du baron de Rothschild. Dans le Bas-Rhin, les brasseries Adelshoffen et Fisher ont financé, pour 50 000 francs chacune, Alfred Muller (République et Liberté), tandis que Kronenbourg a fourni la même somme à l'adversaire du député centriste sortant, Jean-Marie Caro.

Grands et petits « lobbies », *amour du terroir et largesses inté*ressées... Rares sont les entreprises, en effet, qui, comme Colas, en Ardèche, ou la Société routière du Midi dans les Hautes-Alpes, ont participé au financement de plusieurs candidats dans une même circonscription. Alors que de nombreux secteurs de l'industrie – l'automobile, l'électronique, la chimie – se tiennent à l'écart, le lobby de l'industrie pharmaceutique répartit ses sub*sides aussi bien au profit* de l'ancien ministre de la santé Claude Evin (PS), que de l'un des prétendants à la succession de celui-ci, Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne), vice-président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, qui a reçu, par surcroît, le soutien des établissements d'hospitalisation privée. Dans la Marne, enfin, le témoignage des observateurs du moment trouve une *confirmation dans* le *rapport* de la commission des comptes de campagne : Philippe Martin, député (République et Liberté), a bel et bien reçu le soutien de plusieurs producteurs de champagne dans sa campagne contre Bernard Stasi.

Les conséquences futures de la publicité

Le document fait apparaître d'importants écarts régionaux. Les dons des entreprises se portent pour l'essentiel vers les zones urbaines : 720 000 francs par circonscription, en moyenne, en Seine-et-Marne, 665 000 francs dans les Hauts-de-Seine, près de 600 000 francs dans les Bouches-du-Rhône, mais moins de *200 000* francs *dans le Morbi*han, les Ardennes, l'Aveyron et 31 000 francs dans l'Ariège. Des *variations de même importance* s'observent, en outre, à l'intérieur d'une même zone urbaine : à Lyon, par exemple, l'aide apportée par les personnes morales est trois fois plus importante dans la circonscription de Michel Noir que dans celle, voisine, de Raymond Barre.

Enfin, l'inégalité de traitement des candidats est manifeste au sein même de chaque parti. Le président de Génération Ecologie, Brice Lalonde, est le seul à avoir bénéficié à un pareil niveau (484 459 francs) de l'aide de son mouvement. M. Marchais a déclaré avoir reçu 285 000 francs de son parti, André Lajoinie *74 000 francs, Robert Hue* 28 000 francs. « Parachutés » dans le Doubs et dans l'Eure, Pierre Moscovici, membre du secrétariat national du Parti socialiste, et Pascal Lamy, directeur de cabinet de Jacques Delors, bénéficient de subsides obtenus grâce aux fonctions qu'ils occupent à Paris et à *Bruxelles. A l'UDF* particulièrement, de nombreux dirigeants nationaux – Alain Madelin, *Jacques Blanc, Hervé de Charette,* Jean-Pierre Thomas, André Rossinot – déclarent financer leurs campagnes, pour une très large part, grâce à une aide substantielle, supérieure à 300 000 francs, de leur parti.

Ce type de contribution constitue, du reste, l'un des principaux obstacles à la transparence financière des dépenses de campagne. A la différence des aides des entreprises, l'apport des partis ne fait l'objet d'aucune précision. La possibilité pour un même groupe financier de verser de l'argent par le biais de ses filiales aboutit à un détournement, non de la loi elle-même, mais de son esprit. L'obligation faite aux candidats de reverser le trop-perçu à une autre association de financement ou à une association de financement d'un parti politique peut aussi engendrer, d'une élection à l'autre, un système de « cavalerie » contraire à la volonté de transparence du législateur.

Ce sont là les principales imperfections de la loi, telles qu'elles apparaissent dans la première publication des comptes de campagne. Il reste que, en trois étapes, les lois du 11 mars 1988, du 15 janvier 1990 et du 29 janvier 1993, la transparence de la vie politique a déjà fait un grand pas, au point que certains députés s'inquiètent de l'attitude à venir des entreprises lorsqu'elles auront mieux pris la mesure de la publicité de leurs gestes.

JEAN-LOUIS SAUX

Les donateurs de l'Aisne

LAON

de notre envoyée spéciale

Il y a ceux qui jouent les ingrats, comme Yves Mennesson (PS) : *« Je ne sais pas qui m'a financé, je ne m'en suis pas occupé. »* Et les ingénus, comme Emmanuelle Bouquillon (UDF) ou Dominique Jourdain (PS) : les entreprises ont *« spontanément »* soutenu leur campagne, séduites par la jeunesse de la première, par la politique municipale dynamique du second. Seulement, depuis *que leurs contributions sont de* notoriété publique, leurs « financeurs » se font moins discrets. *« Je ne donne jamais aux candidats qui ne réclament pas »*, affirme le responsable d'une entreprise du bâtiment, qui dit *« raser les murs pendant les périodes électorales »*.

Commentée par les intéressés, la distribution des aides, dans le département de l'Aisne comme ailleurs, devient au choix un exercice de commérage savoureux ou une clé de l'économie locale. Certaines sociétés se conduisent en militantes et n'aident que leurs champions. Ainsi, les Routières *Morin, spécialisées dans les tra*vaux publics, ont apporté le maximum autorisé, soit 50 000 francs, à André Rossi ainsi qu'à Emmanuelle Bouquillon, inscrits tous deux à l'UDF. A l'inverse, quelques très grands groupes misent sur tout l'échiquier, mais la méthode s'avère bien trop onéreuse pour être répandue.

Une troisième voie se révèle plus pragmatique. Chaque *entreprise sélectionne son ou* ses candidats en fonction de ses intérêts propres. Les Sucreries et distilleries de l'Aisne, par exemple, ont versé 10 000 francs à Charles Baur (UDF) et à Jean-Pierre Balligand (PS). La promotion des biocarburants constitue un enjeu important pour ce groupe coopératif agricole installé dans le premier département betteravier de France. Il a donc besoin *d'hommes politiques pour* défendre son dossier auprès du conseil régional de Picardie, que préside M. Baur, et auprès de l'assemblée nationale. M. Balligand s'y emploie. Mais alors, pourquoi avoir aussi encouragé son adversaire RPR, le cardiologue Christian Cabrol ? *« Il a manifesté un grand intérêt pour le bioéthanol,* justifie Philippe Duval, qui dirige les Sucreries. *Christian Cabrol a passé une journée entière à visiter nos usines. »* Comme ce candidat novice ne pouvait pas avoir fait ses preuves, il n'a touché que 5 000 francs. L'épisode fait sourire rétrospectivement M. Balligand. Le parachutage du célèbre médecin dans sa circonscription rurale de Vervins l'avait moins amusé.

« A combien évaluer des passages sur TF 1 ou sur Europe 1 aux heures de grande écoute pour parler du cœur juste avant les élections ? Et les déplacements des grands noms du RPR, ils n'apparaissent pas non plus dans les comptes ! » Le poids des médias et le soutien des milieux économiques *n'avaient pas suffi à faire pen*cher la balance du côté de M. Cabrol. Ce dernier a déclaré avoir collecté 566 000 francs. *« La moitié devrait suffire pour une campagne »*, lance son adversaire.

Ses collègues ne le suivraient sans doute pas sur cette révision à la baisse. Du sud au nord de l'Aisne, pas un candidat qui ne se plaigne du prix d'impression du moindre journal de campagne. *« 251 165 francs pour 40 000 exemplaires, plus un tract au second tour »*, annonce Jean-Claude Lamant (RPR), le plus précis dans ce domaine. Comme d'autres, le maire de Laon se demande comment ses *« adversaires, en menant le même type de campagne, ont pu dépenser moins »*.

« L'élan du cœur »

Heureux ou malheureux, les candidats se plient sans trop rechigner aux revues de détail. *Cette bonne volonté caractérise* rarement leurs financeurs. *« Tel dirigeant siège au conseil municipal, tel autre est un ami »*, énumère M. Lamant. Le député s'inquiète de savoir si les entreprises ne se lasseront pas de voir leur nom publiés au *Journal officiel*. Le RPR, pour sa part, a contribué à hauteur de 200 000 francs. *« Je suis secrétaire de l'association départementale depuis 1978. Cela aide »*, reconnaît-il.

Dans la circonscription de Soissons, Mme Bouquillon en a reçu presque autant de l'UDF (188 773 francs). Son adversaire socialiste, Bernard Lefranc, maire de Soissons, trois fois député avant sa défaite de 1993, a reçu 30 000 francs du Parti socialiste et près de 463 000 francs de *« personnes morales »*, tandis qu'elle en percevait 474 000. La jeune femme de trente-deux ans, qui ne disposait jusque-là d'aucun mandat, ne s'étonne guère de *la générosité de son parti* et des milieux économiques. *« L'élan du cœur »*, sans doute. *La benjamine de l'Assemblée* nationale oublie de préciser l'efficacité d'un parrainage tel que celui du puissant Charles Baur. Elle s'était occupée de la campagne de ce dernier lors des élections régionales et l'a rejoint au sein du petit Parti social-démocrate, composante de l'UDF.

Si les politiques s'accordent à rendre hommage à la nouvelle transparence qui éclaire leurs dépenses, ils sont néanmoins nombreux à en souligner les limites et à en redouter les conséquences. *« Comment faire comprendre que la démocratie a un coût ?* interroge, inquiet, M. Lefranc. *Le plafond de 500 000 francs équivaut au prix d'une voiture de luxe. Que vont penser les chômeurs ? »*

MARTINE VALO

Les principaux bénéficiaires

Selon la publication simplifiée des comptes de campagne (1) pour les élections législatives de 1993, quarante-neuf candidats ont bénéficié, de la part de personnes morales, d'une aide égale ou *supérieure à 500 000 francs*, soit le montant maximal des dépenses prévu par la loi. Parmi eux, vingt-deux sont au RPR, treize au Parti socialiste, douze à l'UDF, un au Mouvement des réformateurs et un est non-inscrit. La liste, par *ordre décroissant*, des dix principaux bénéficiaires des *dons des entreprises* est la suivante :

1. Patrick Balkany, RPR, Hauts-de-Seine (1 677 500 francs) ;
2. Michel Noir, non-inscrit, Rhône (1 023 200 francs) ;
3. Christian Cabal, RPR, Loire (1 022 500 francs) ;
4. François Bayrou, CDS, Pyrénées-Atlantiques (901 000 francs) ;
5. Jean-Michel Dubernard, app. RPR, Rhône (831 000 francs) ;
6. Christian Dupuy, RPR, Hauts-de-Seine (809 500 francs) ;
7. Jean-Yves Chamard, RPR, Vienne (791 000 francs) ;
8. Michel Giraud, RPR, Val-de-Marne (769 500 francs) ;
9. Michel Mouillot, PR, Alpes-Maritimes (723 000 francs) ;
10. Robert-André Vivien, RPR, Val-de-Marne (695 000 francs).

A l'exception de Michel Mouillot, maire de Cannes, battu par le député (UDF) sortant, Louise Moreau, tous ont été élus. MM. Bayrou et Giraud ont ensuite été nommés ministres.

La liste des candidats ayant disposé des ressources les plus importantes, qu'elles proviennent de dons de personnes morales ou physiques, d'apports personnels ou d'aides des partis, n'est pas très différente. M. Balkany arrive de nouveau en tête, avec 1 849 553 francs. *S'intercalent dans cette liste* Paul-Louis Tenaillon (UDF-CDS, Yvelines), en deuxième posi*tion, avec 1 531 212 francs* de recettes totales, et Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), à la quatrième place, avec 1 121 813 francs, derrière M. Cabal, troisième, et devant M. Noir, cinquième.

Le code électoral prévoit que le solde positif du compte de campagne est obligatoirement dévolu soit à une association de financement électorale, soit à une association de *financement d'un parti politi*que, soit à un établissement reconnu d'utilité publique.

Les candidats qui ont bénéficié du plus grand nombre de dons de personnes physiques *sont, par ordre décroissant* : Jean Tardito, PCF, Bouches-du-Rhône (279 650 francs) ; Edouard Balladur, RPR, Paris (268 710 francs) ; Charles de Courson, UDF, Marne (243 900 francs) ; Michel Mouillot (235 900 francs) ; Michel Péricard, RPR, Yvelines (233 900 francs) ; Roland Dumas, PS, Dordogne (231 500 francs). Trois candidats seulement ont déclaré avoir engagé un apport personnel supérieur à 300 000 francs dans leur campagne : Jacques Samuelian (div. g.), qui n'a obtenu que 2 % des suffrages exprimés, au premier tour, dans la troisième circonscription des Bouches-du-Rhône ; Michel Marchet (RPR) et Claude Vissac (app. RPR) dans la troisième circonscription des Ardennes.

J.-L. S.

(1) *Journal officiel* du 12 avril 1994, numéro 37 de la série des *documents administratifs*. Prix : 3,60 F. Direction des Journaux officiels ; 26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15.

Le premier ministre devant les parlementaires de la majorité

M. Balladur se présente comme le seul « fusible » du gouvernement

Devant près de trois cent cinquante parlementaires de la majorité réunis, mardi 19 avril, en fin de journée, dans un grand hôtel parisien, Edouard Balladur a donné le coup d'envoi d'une contre-offensive politique qui devrait trouver un prolongement, jeudi soir sur TF 1, par la rencontre du premier ministre avec un panel de Français sélectionnés par la SOFRES (*le Monde* du 20 avril).

Entouré de la quasi-totalité des membres de son gouvernement, M. Balladur a rappelé, devant les députés et les sénateurs du RPR et de l'UDF, que l'année 1993 avait été *« extrêmement difficile »* sur le plan économique. *« A mi-chemin de la vie du gouvernement »* qu'il dirige, après treize mois d'existence, M. Balladur a indiqué qu'il s'exprimait *« dans un esprit de vérité et de sincérité, c'est-à-dire dans un esprit de mesure »*, en s'octroyant le droit de dire, *« sans forfanterie ni sans excès »*, que *« les choses commencent à changer quelque peu ». « Nous avons, aujourd'hui, devant nous un pays qui recommence à avancer. »*

« Le gouvernement et sa majorité ont commencé dans une atmosphère d'euphorie plus longue qu'il n'est d'usage mais l'usage l'a rattrapée, et c'est terminé ; depuis trois ou quatre mois, nous avons eu notre lot de difficultés », a admis le premier ministre. Après une période qui a consisté, selon M. Balladur, à *« redonner confiance aux Français »* tant sur les plans intérieur qu'international, le chef du gouvernement a indiqué que le pays est *« au milieu du gué ». « La France est repartie dans la bonne direction. Il nous faut continuer à préparer l'avenir avec encore plus de volonté et encore plus d'ardeur »*, a-t-il souligné, en précisant qu'il allait soumettre aux parlementaires *« un important programme de travail législatif »*, dont les intéressés connaissent les principales dispositions.

M. Balladur a manifesté sa volonté de *« poursuivre son effort de réforme »* afin de prolonger la première étape qui a, selon lui, permis *« le retour de la croissance »* sans laquelle *« rien n'est possible ». « En 1994, c'est une deuxième étape de réforme et d'action qui va s'ouvrir devant nous. Nous la consacrerons essentiellement à lutter contre ce mal français qui gagne notre pays, que certains appellent la société à deux vitesses, et à développer notre action en faveur de tous ceux que la crise touche le plus : les jeunes, ceux qui habitent les banlieues, les chômeurs, les personnes âgées »*, a dit M. Balladur avant de se poser, à lui-même, une série de questions sur le bilan de son gouvernement.

« Collectivement responsables »

Le premier ministre a toutefois précisé que les parlementaires pourraient poser leurs propres questions aux cours de trois « ateliers » animés par les ministres, après son intervention.

« Avons-nous fait assez de réformes ou avons-nous fait trop de réformes ? » a demandé M. Balladur, rappelant que cette interrogation lancinante traverse les rangs de la majorité.

« Nous avons respecté un bon équilibre », s'est risqué à répondre le premier ministre, en reconnaissant que le débat peut être ouvert. *« Notre action a-t-elle été trop lente ? »* s'est-il aussi demandé, en répondant que tout n'est pas possible à la fois. *« Faut-il, cette année, sous prétexte que nous sommes à un an de l'élection présidentielle, ne rien faire ou le moins possible, pour éviter toute difficulté ? »*, a ajouté M. Balladur, en rappelant que la majorité avait été élue pour *« agir et changer les choses dans la bonne direction »*.

« Les erreurs commises étaient-elles évitables ? », a-t-il poursuivi. « A posteriori, *sûrement oui* », a rétorqué le premier ministre, en répondant implicitement à ceux – Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, notamment – qui avaient mis en cause le ministre du travail, Michel Giraud, qualifié de *« fusible »*, au moment de l'affaire du CIP. *« Tout membre du gouvernement,* a dit M. Balladur, *dans le cadre de sa responsabilité et pour des questions importantes dans lesquelles il ne peut agir qu'avec l'accord du premier ministre, a droit au soutien inconditionnel du premier ministre lorsqu'il est dans la difficulté. » « Il n'y a pas des fusibles au gouvernement, il y a un fusible, c'est le premier ministre, et si les choses ne vont pas bien, c'est à lui qu'il faut s'en prendre. »*

« C'est moi qui porterai la responsabilité de l'action du gouvernement lorsque le terme viendra », a insisté M. Balladur. Après avoir rappelé sa conception de la réforme – *« lorsque les choses ne se passent pas d'une façon, il faut essayer de les faire passer d'une autre »* –, en prenant pour exemple Air France, dont le président, Christian Blanc, *« a admirablement mené son affaire avec l'aide du gouvernement »*, M. Balladur s'est demandé si la majorité et le gouvernement étaient assez soudés. *« Tout peut toujours être mieux »*, a-t-il glissé, en remarquant que *« tout pourrait aussi être moins bien »*. Le chef du gouvernement a souligné que cet effort de cohésion devra apparaître à l'occasion des élections européennes. Il a salué *« le talent »* de Dominique Baudis, chef de file de la liste commune de la majorité, qui, selon M. Balladur, est constituée par Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac.

« Nous sommes collectivement responsables de notre action et de notre union. Nous devons nous garder soigneusement de répéter certaines erreurs passées et qui chaque fois ont entraîné l'échec », a réaffirmé M. Balladur. *« Tous ensemble, nous avons intérêt à ce que la majorité et le gouvernement réussissent, car on ne peut construire quoi que ce soit sur l'échec de la majorité, ni sur l'échec du gouvernement. L'union, donc, est non seulement notre devoir à tous, mais c'est également notre intérêt à tous »*, a-t-il conclu, en demandant aux parlementaires d'être *« l'indispensable relais de l'action du gouvernement pour créer l'espoir et pour créer la confiance »* et *« pour diffuser un sentiment d'optimisme, d'effort et de courage »* dans le pays.

Des députés sans enthousiasme

Le dernier exercice du genre remontait au 24 novembre. A l'époque, Edouard Balladur, qui baignait encore dans *« l'euphorie »*, avait convoqué les députés et les sénateurs à la Maison de la Chimie, à Paris, pour leur rendre compte, après l'avoir fait à la télévision, des conclusions d'un séminaire du gouvernement. Reçus dans le cadre autrement plus cossu de l'hôtel Intercontinental, les parlementaires ont eu, mardi 19 avril, la primeur de la remobilisation du gouvernement.

Ce fut parfait. La soirée débuta, salle Concorde, par un discours du premier ministre. Juché, avec ses ministres, sur une estrade d'une hauteur convenable, derrière un pupitre ceint de tricolore, M. Balladur développa son propos devant un parterre de personnalités. Il y avait là les présidents des groupes, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, arrivé ostensiblement en retard, celui du RPR, Jacques Chirac, et celui de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing, qui avait choisi, en dépit des invitations pressantes de deux ministres, Alain Lamassoure et Nicolas Sarkozy, de se poster au premier rang, certes, mais tout près de la sortie. Après avoir entendu le chef du gouvernement répondre aux questions qu'il s'était obligeamment posées, les parlementaires furent ensuite invités à se sustenter.

Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, eut du mal à s'arracher au mutisme dans lequel l'avait plongé l'intervention de M. Balladur pour se réjouir de cette *« fête de famille joyeuse ». « C'est l'enthousiasme,* ajouta François d'Aubert (UDF), député de la Mayenne, d'une voix monocorde. *Si j'ai bien compris, il va falloir ramer. » « Je suis très satisfait. Mais il est vrai que je suis un converti... »*, affirma, avec plus d'allant, Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine.

« Le gouverner modeste »

« Rien de nouveau, assura Hervé Mariton, député UDF de la Drôme. *On a perdu les plans quinquennaux mais on a découvert le gouverner modeste. » « La démonstration du discours sur l'amélioration de la situation économique n'est cependant pas facile à faire quand on sait que le seul critère que les gens retiennent est la situation de l'emploi »*, ajouta le député.

« Il a pris des coups, cela lui a fait beaucoup de bien », nota, plus charitable, Pierre Fauchon, sénateur (Union centriste) du Loir-et-Cher. *« Avant l'hiver, le premier ministre avait toujours un peu tendance à se montrer trop sûr de lui, presque triomphateur. Depuis, il a été obligé de s'amender »*, poursuivit-il. Pour un peu, cette modestie prêtée au premier ministre aurait presque inquiété les amis de M. Chirac. *« C'est beau, la mortification,* glossa un familier de la mairie de Paris. *Cependant, peut-on faire de l'échec un principe d'action politique ? »*

M. Balladur profita du buffet pour saluer le plus grand nombre de parlementaires, lesquels se rendirent ensuite, à une allure modérée, aux trois tables rondes prévues, à huis clos, avec les ministres, sur les problèmes internationaux, l'économie et le social, et enfin l'Etat, la justice et la sécurité.

Ce fut, à en croire M. Sarkozy, *« le triomphe des députés de base »*. Les questions furent *« concrètes »* et les réponses *« générales »*, selon l'expression amusée de Jean-Marie Girault, sénateur (Rép. et ind.) du Calvados. M. Juppé eut à affronter l'asaut habituel des députés proserbes conduits par Gabriel Kaspereit (RPR). Le premier ministre prit congé peu avant la fin des tables rondes. Soucieux de ne pas troubler leur ordonnancement, il avait poussé le scrupule à y assister en se tenant *« assis au fond »*, *« pour ne pas gêner »*.

A l'en croire, tout le monde avait bien travaillé. La soirée était donc, de bout en bout, très réussie. Ce fut, selon un dirigeant néogaulliste, *« un exercice de style, nécessaire, mais n'apporta pas grand-chose »*.

OLIVIER BIFFAUD et GILLES PARIS

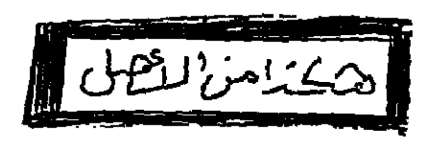
Pour l'élection présidentielle

M. Monory estime que le RPR compte « un candidat de trop »

René Monory (UDF-CDS), président du Sénat, estime, dans un entretien que publie *Globe-Hebdo*, dans sa dernière livraison, que *« le RPR compte sans doute un candidat de trop »* pour la prochaine élection présidentielle, faisant ainsi référence à la rivalité qui oppose Edouard Balladur et Jacques Chirac. *« Mais le moment venu, le problème sera résolu, j'en suis sûr »*, ajoute M. Monory, qui ne dit pas si, lui-même, sera candidat à cette élection.

Interrogé sur la « guerre des chefs » au sein de la majorité, le président du Sénat affirme : *« Il n'y a pas de rivalité fratricide entre l'UDF et le RPR, voilà l'essentiel. »* Quant au nombre de « présidentiables » à l'UDF, il se contente de répondre : *« Il y en a. »* M. Balladur ayant demandé aux ministres d'observer le silence au sujet de l'élection présidentielle, M. Monory précise : *« J'ai décidé de faire de même. »*

A propos de la désignation de Dominique Baudis (CDS) comme tête de la liste unique UDF-RPR pour l'élection européenne, M. Monory exprime sa *« satisfaction »*, qui n'est pas *« partisane »*. *« L'essentiel, c'est qu'avec Dominique Baudis on a confié la direction de cette grande liste à un jeune »*, insiste-t-il.



M. Barre redoute un « retour au régime des partis »

Raymond Barre, député (app. UDF) du Rhône, estime, dans un entretien publié par *le Quotidien*, mercredi 20 avril, que *« l'introduction du quinquennat, qui revient comme un serpent de mer, scellerait l'issue d'une fâcheuse évolution »* vers *« l'affaiblissement de la fonction présidentielle »* et *« le retour au régime des partis »*. M. Barre indique qu'il ne croit pas que le gouvernement puisse procéder, au cours de la dernière année du second septennat de François Mitterrand, à *« des réformes de fond »*.

« On peut même craindre, ajoute-t-il, *que les diverses catégories professionnelles* (...) *ne profitent de la période électorale pour obtenir des crédits et des engagements qui bloqueraient, ultérieurement, l'application de mesures souhaitables et nécessaires. » « Au moment où nous allons entrer en période électorale, il serait sage d'éviter de bercer les Français d'illusions »*, poursuit M. Barre. *« Dès 1995, même si la conjoncture s'améliore* (...), *la France aura besoin de grandes réformes »*, conclut l'ancien premier ministre. Interrogé sur la perspective de l'horizon 2020 par l'hebdomadaire *la Vie* (daté 21 avril), M. Barre estime qu'*« il y a une évolution vers le mieux »*.

Le débat sur la réduction du mandat présidentiel

Le quinquennat dès 1994

Suite de la première page

Il est vrai que François Mitterrand ajoute, dans la suite du texte, une condition restrictive *« à la seule condition que le mandat ainsi réduit ne soit renouvelable qu'une fois »*, mais il n'ignore pas que l'introduction d'une telle clause obligerait à reprendre toute la démarche entamée par Georges Pompidou.

– Le dernier texte est celui d'Edouard Balladur à Aurillac : *« Par la réforme du quinquennat*, a-t-il déclaré, *Georges Pompidou voulait rendre nos institutions encore plus démocratiques, permettre au peuple de se prononcer à intervalles plus court, et mieux garantir l'équilibre des pouvoirs. Cette réforme inachevée garde à mes yeux toute son utilité. »* Et, dans la lettre qu'il m'a adressée le 16 avril, le premier ministre allait plus loin en écrivant : *« Je suis comme vous-même convaincu qu'il s'agit d'un changement nécessaire. »*

Ainsi, il s'agit d'une réforme souhaitée» par un *président* de la République à l'inspiration duquel beaucoup se réfèrent aujourd'hui, jugée nécessaire par l'actuel chef du gouvernement et à laquelle le président de la République en exercice est prêt à souscrire ! Il faut, maintenant, l'achever.

Quelle démarche entreprendre *pour aboutir? Deux question se* posent : l'une sur la procédure, l'autre sur le calendrier.

Il existe deux voies possibles pour achever la réforme : la voie normale de l'article 89 de la Constitution, qui est celle du référendum : *« La révision est définitive, après avoir été approuvée par référendum »*; et la voie alternative, ouverte à la décision du président de la République, consistant à soumettre le projet au Parlement convoqué en congrès.

Dans le cas du quinquennat, la voie du référendum me paraît être la plus appropriée. Il s'agit, en effet, *de modifier un article de la* Constitution – celui qui prévoit l'élection du président de la République au suffrage universel – qui a été adopté lui-même par référendum en 1962. Et le sujet traité, celui de la durée du mandat du président qu'ils sont appelés à élire, concerne directement tous les citoyens. Pour pouvoir utiliser le référendum, il faut, évidemment, s'en tenir au texte déjà adopté en termes identiques par les deux Assemblées. Sinon, toute la procé*dure serait à reprendre.*

La deuxième question concerne la fixation de la date du référendum. N'en exagérons pas l'importance. Il s'agit d'un problème pratique. La question posée aux électeurs sera simple – le choix d'une durée de mandat –, dont les arguments pour ou contre ont été *débattus publiquement depuis* vingt ans et à laquelle il suffit d'apporter une réponse par « oui » ou par « non ». Si j'ai évoqué, comme une hypothèse, la possibilité d'organiser ce référendum le jour prévu pour l'élection européenne, c'est pour une simple raison de commodité et pour répondre à l'avance à l'argument qu'il ne faut pas obliger les Français à des votes trop fréquents.

Il n'est évidemment pas question de lier entre eux deux problèmes de nature totalement différente, l'un interne et l'autre externe, et qui donneront lieu pour les électeurs à des gestes *facilement* distingués : un vote par « oui » ou par « non », et le choix d'une liste à la proportionnelle. Le premier ministre y voit certains inconvénients. Dans ce cas, il faut rechercher et proposer une autre date.

Certains journalistes ont avancé *l'idée qu'on pourrait faire coïncider* le référendum avec l'élection présidentielle elle-même. Les électeurs pourraient, ainsi, élire le président de la République et fixer, en même temps, la durée de son mandat. Je ne suis pas certain que le Conseil constitutionnel donnerait son accord à cette solution. Il faudrait *s'en assurer avant de la proposer.* Car le Conseil constitutionnel, chargé de veiller à la régularité de l'élection présidentielle, pourrait s'inquiéter du fait que la simultanéité des deux votes pourrait influencer sur le choix des candidats, en fonction de l'attitude qu'ils prendraient au sujet du quinquennat.

Quelles que soient ces considérations, une chose est certaine : la *réforme du quinquennat* doit intervenir dans l'année qui nous sépare de la prochaine élection présidentielle. Il faut fixer la règle du jeu avant d'engager la partie. C'est au *gouvernement, convaincu de la* nécessité de cette réforme, de nous en proposer les modalités.

Pourquoi, me direz-vous, tant insister sur une réforme institutionnelle si éloignée des préoccupations quotidiennes des Français, angoissés et affolés par la menace du chômage ? C'est, d'abord, parce que cette réforme est bonne en elle-même : elle réduit l'écart entre le temps de la vie moderne, qui va très vite, et le temps de la vie politique, qui évolue plus lente*ment ; elle permet une respiration* plus régulière de notre système démocratique ; et elle rend moins conflictuel le passage du relais entre les générations.

J'ajouterai une autre réponse : la modernité ne se divise pas ! Si notre milieu politique ne se montre pas capable de conduire jusqu'à *son terme une réforme de moder*nisation de nos institutions, jugée souhaitable et nécessaire par les plus hauts responsables, et attendue par une très large majorité de l'opinion, comment croire qu'il pourra réussir davantage les grandes réformes, s'attaquant aux tabous, qui nous sont indispensables pour revenir vers le plein emploi et pour aborder la fin du siècle dans la confiance et l'activité retrouvées ?

C'est pourquoi il faut conclure en 1994 la réforme du quinquennat.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

REPÈRES

ASSEMBLÉE

Les députés débattront du sida en juin

La conférence des présidents a fixé, mardi 19 avril, l'ordre du jour de l'Assemblée nationale des semaines à venir. Les députés devraient examiner, à partir du 26 avril, le projet de loi sur la participation des salariés dans l'entreprise. Le 29 avril, ils examineront une proposition de résolution sur une directive européenne sur les fonds de retraite, sujet qui suscite un débat nourri depuis quelques mois. La semaine suivante, en principe les 3 et 4 mai, l'Assemblée devrait discuter le projet de loi sur l'emploi de la langue française qui vient d'être voté par le Sénat. Enfin, le débat sur le sida, initialement prévu pour le 29 mai, a été reporté au 3 juin.

Le RPR propose M. Séguin pour présider la commission d'enquête sur le Crédit lyonnais

Le bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale a proposé, mardi 19 avril, la candidature de Philippe Séguin, président de l'Assemblée, à la présidence de la commission d'enquête parlementaire sur le Crédit lyonnais, dont la création doit être examinée le 28 avril en séance publique. Première étape de la procédure, la commission des finances a examiné, mercredi 20 avril, le rapport de Gilles Carrez (RPR) sur deux propositions de résolution – l'une déposée par Bernard Pons, président du groupe RPR, et l'autre par François d'Aubert (UDF) –, rapport qui approuve le principe de la constitution d'une telle commission. Jacques Barrot (UDF), président de la commission des finances, a exprimé le souhait que cette commission *« respecte avec beaucoup de sérieux les impératifs de discrétion nécessaire »*.

EUROPÉENNES

M. Chevènement a présenté sa liste pour « l'autre politique »

Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, a présenté, mercredi 20 avril, la liste pour « l'autre politique », qu'il conduira, aux élections européennes, en compagnie de Gisèle Halimi, présidente du mouvement Choisir, et de l'ancien ministre communiste Anicet Le Pors. Parmi les personnalités les plus connues, on relève les noms de l'écrivain Edmonde Charles-Roux, veuve de Gaston Defferre, du général Pierre-Marie Gallois, de l'ancien ministre radical Henri Caillavet et de l'écrivain Max Gallo, à la quatre-vingt-septième place dans le rôle du « pousseur ». Bien que le collectif national de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme se soit prononcé pour la non-participation à cette liste, Philipppe Goude, porte-parole de l'ADS, y figure à la septième place.

EN BREF

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : *M. Delors soutient* M. Rocard. – Lors de l'émission « Opinion publique », diffusée mardi 19 avril sur France-3-Alsace, le président de la Commission européenne, Jacques Delors, a affirmé que *« Michel Rocard est le candidat naturel du Parti socialiste »* pour l'élection présidentielle de 1995. M. Delors, qui quittera ses fonctions de président de la Commission européenne à la fin de l'année, a indiqué qu'il va *« continuer à se battre pour l'Europe, mais d'une autre manière »*.

EUROPE : le RPR et l'UDF imposent à tous leurs candidats de « siéger effectivement » à Strasbourg. – Le RPR et l'UDF ont décidé, mardi 19 avril, d'imposer à *« tous les candidats »* qui seront *« présents sur la liste »* de la majorité conduite par Dominique Baudis de *« s'engager à siéger effectivement à Strasbourg »*, en prohibant *« tout cumul de mandat de parlementaires nationaux et européens ». « Les candidats qui se trouveraient dans cette situation* [de cumul] *devraient donc présenter leur démission préalable de leur mandat national »*, ont conclu l'UDF et le RPR.

Journées d'études à l'IEP de Paris. – L'Institut d'études politiques de Paris organise, avec l'aide du Centre d'étude de la vie politique française, deux journées d'études sur le thème des élections européennes de juin 1994, les 3 et 4 mai prochains. Les thèmes suivants seront abordés : l'enjeu européen dans l'opinion ; les droites en Europe ; la social-démocratie en Europe ; l'histoire des élections européennes et leur influence sur le paysage politique français.

► *Renseignements et inscriptions* : **Sciences Po Formation ; 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris ; tél : (1) 45-49-50-98.**

ÉCOLOGISTES : les regrets du Parti socialiste. – Daniel Vaillant, chargé des fédérations au secrétariat national du Parti socialiste, a affirmé, lundi 18 avril, après la réunion du Conseil national interrégional des Verts, que *« les écologistes ont donné d'eux une bien triste image ». « Je ne m'en réjouis pas »*, a ajouté le député de Paris, avant d'affirmer : *« Les écologistes ont leur place dans un processus d'alternance à la droite, et voir des partenaires s'affaiblir n'est jamais bon. »*

Reconnu coupable de complicité de crime contre l'humanité par la cour d'assises des Yvelines

Paul Touvier a été condamné à la réclusion à perpétuité

Ancien chef du service de renseignement de la Milice lyonnaise, Paul Touvier a été condamné, mercredi 20 avril au matin, par la cour d'assises des Yvelines, à la réclusion criminelle à perpétuité pour complicité de crime contre l'humanité. C'est la première fois qu'un Français est reconnu coupable pour un tel crime. Mardi 19, au dernier jour du procès, Me Trémolet de Villers, défenseur de l'ancien milicien, avait plaidé l'acquittement. L'avocat de Paul Touvier a déclaré qu'il allait se pourvoir en cassation.

■ RÉACTIONS. Alors que s'ouvre une polémique autour des déclarations de François Mitterrand appelant à l'*«oubli»*, au nom de la réconciliation nationale, les avocats des parties civiles ont exprimé, après la lecture du verdict, des réactions de satisfaction. Ils ont insisté, au nom de la mémoire des sept victimes juives du massacre de Rillieux-la-Pape le 29 juin 1944, sur le caractère exemplaire de ce jugement.

■ Lire également «Dans la presse», page 20, ainsi que la chronique «Images» d'Alain Rollat page 25.

La cour d'assises des Yvelines a condamné mercredi 20 avril, à minuit et demi, Paul Touvier, soixante-dix-neuf ans, à la réclusion criminelle à perpétuité. L'ancien chef milicien, jugé à Versailles depuis le 17 mars pour complicité de crime contre l'humanité, n'a eu aucune réaction à l'énoncé du verdict prononcé par le président Henri Boulard dans un silence total.

Le délibéré des neuf jurés et des trois magistrats professionnels a duré cinq heures et demie. A une majorité de huit voix au moins, la cour d'assises a déclaré Paul Touvier coupable de s'être rendu complice de l'assassinat des sept juifs fusillés à Rillieux-la-Pape, le 29 juin 1944, en représailles à l'exécution de Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'information et à la propagande du régime de Vichy. De même la cour d'assises a-t-elle déclaré Touvier coupable d'avoir agi *«dans le cadre d'un plan concerté pour le compte d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique, en l'occurrence l'Allemagne nazie, à l'encontre de personnes choisies en raison de leur appartenance à une communauté raciale ou religieuse»*. Dès l'arrêt rendu, un policier a aidé Paul Touvier à se lever. Rejoint dans sa cabine de verre par son avocat, Me Jacques Trémolet de Villers, le condamné a adressé un discret signe d'adieu à sa famille. Son épouse, un bouquet de fleurs jaunes à la main, et ses deux enfants ont rapidement quitté le palais de justice. Me Trémolet de Villers, conspué à la sortie par un petit groupe de militants de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), n'a pas caché sa *«déception, à la hauteur du verdict»*, et a indiqué qu'il déposera un pourvoi en cassation.

Henri Glaeser, le fils de l'un des fusillés de Rillieux, a reconnu qu'il avait eu *«très peur»*. *«Tout était possible...* a-t-il observé. *Si l'on pouvait, avec ce procès, faire avancer la notion de crime contre l'humanité, il aura été utile pour la mémoire de mon père, de ceux qui ont été exterminés, et fera peut-être aussi réfléchir tous les petits Touvier du monde entier.»* Gérard Benzimra, le frère du jeune Claude assassiné le 29 juin 1944, s'est dit *«fier d'être Français, car la justice a été rendue comme elle devait l'être»*.

Me Joë Nordmann, qui fut le premier avocat à déposer plainte contre Touvier en 1973 sur le fondement du chef de crime contre l'humanité, s'est déclaré *«profondément ému par la condamnation, fruit d'une longue bataille». «Ce procès a une très grande valeur pour l'appréciation de notre passé national»*, a-t-il ajouté. Me Michel Zaoui, autre conseil des parties civiles, a souhaité que la justice puisse *«être rendue à un rythme un peu plus soutenu dans le cas de Maurice Papon»*, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous l'Occupation, inculpé de complicité de crime contre l'humanité depuis 1983.

«Nous avons attendu longtemps pour qu'une justice sereine soit rendue. Elle l'a été dans le silence de cette salle», a pour sa part déclaré Me Alain Lévy, conseil de la FNDIRP. Avocat du consistoire central juif de France, Me Alain Jakubowicz a indiqué : *«Nous sommes sous le choc de l'émotion, comme à chaque fois qu'une peine de réclusion à perpétuité est prononcée. On pense d'abord aux victimes, aux enfants d'Izieu, à toutes les victimes du nazisme.»* Me Arno Klarsfeld s'est dit soulagé de voir que *«le regard porté par la justice française sur Paul Touvier et Klaus Barbie a été le même»*.

Une leçon

Suite de la première page

Un Touvier deux fois condamné à mort, refusant de purger sa contumace une fois les temps de l'épuration expéditive passés, et convoitant toujours une décision de justice valant réhabilitation.

Le paradoxe est complet une fois compris que l'ancien milicien fut son principal accusateur à force de «confessions», de suppliques et de requêtes en tous genres. Car c'est bien lui, dès les années 50, qui s'accusa de la fusillade de Rillieux – le sacrifice de sept juifs à la sauvette – dans ses correspondances, à une époque où ce crime ne lui était pas directement imputé. C'est bien lui qui a nourri son dossier.

A cette aune-là, le cas Touvier pourrait ne relever que de la pathologie. Mais le croire serait une erreur. Sa démarche, aussi singulière soit-elle, porte la marque d'une volonté politique tantôt explicitement avouée, tantôt discrètement masquée. Et c'est cette ambiguïté qui a dominé son procès tout du long, suscitant la curiosité.

Ce fut le principal intérêt de ces audiences. Car, contrairement à Klaus Barbie qui répéta inlassablement *«Ich habe nichts zu sagen»* (*«Je n'ai rien à dire»*) avant de déserter son box, Paul Touvier est resté, faisant front dans l'espoir d'un acquittement. Et par éclipses, le vieux milicien figé laissa filtrer la vérité de ses inclinations idéologiques.

Ainsi laissa-t-il échapper à quel point l'organisation de la fusillade de Rillieux par son service lui parut, sinon naturelle, du moins inévitable : *«C'était horrible pour nous que ce soit les Allemands qui vengent Philippe Henriot»*. Ainsi coupa-t-il le président pour signifier : *«Je n'étais pas chargé du triage»*. Le *«triage»* entre les juifs et les autres. Ainsi, s'entêta-t-il à reporter la responsabilité première du crime qui lui était reproché sur *«Londres»*, puisque la France libre avait demandé l'exécution de Philippe Henriot.

D'un coup disparaissait donc le vieillard fatigué, peinant à articuler, un brin pitoyable, pour laisser place au jeune Touvier de vingt-neuf ans. Et ressurgissaient ces temps miliciens où le chef du deuxième service de renseignement de la Milice à Lyon rackettait les juifs (Touvier parle de *«dons à la Milice»*) et occupait leurs appartements (*«des réquisitions légales»*). Courtois, affable, l'accusé sut aussi montrer à l'occasion qu'il n'entendait pas se laisser poser des questions sur un ton trop vif, lançant à Me Henri Leclerc un sec *«Du calme!»*.

Ainsi, l'ambiguïté ne résista-t-elle pas longtemps, offrant le spectacle d'un accusé décidé à ne pas renier son idéologie première, mais incapable de l'assumer complètement. Quant à son antisémitisme, composante essentielle de l'accusation portée contre lui, il le démentit fermement (*«Je ne me considère pas du tout comme un antisémite. Etant catholique, je ne peux pas l'être!»*), jusqu'à l'ouverture des scellés et la découverte de son journal intime rédigé entre 1985 et 1988, entrelardé de commentaires racistes orduriers.

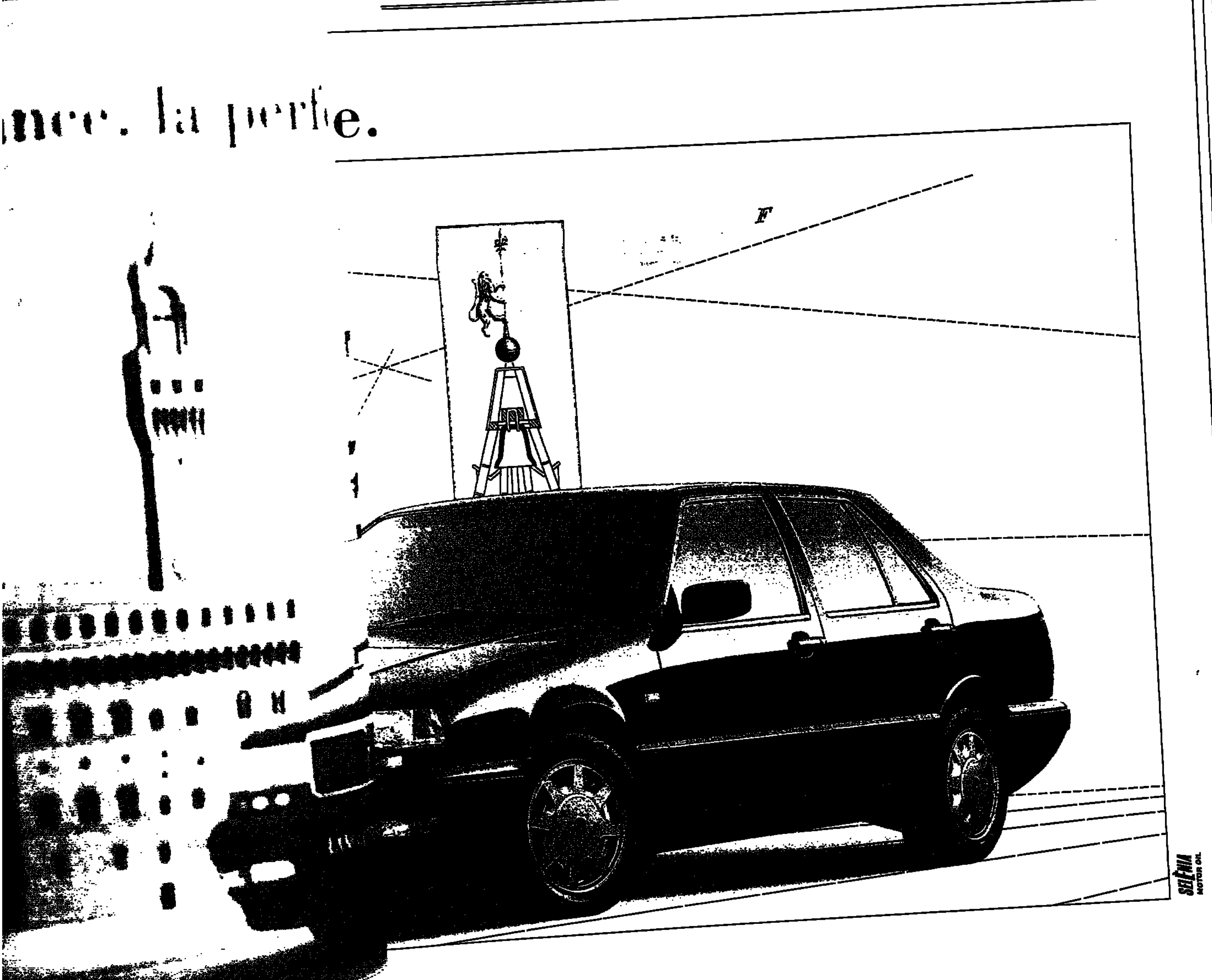
Une certaine dédramatisation

De cette médiocrité du personnage, pouvait-on hâtivement conclure que le procès lui-même était de second ordre? Ce serait oublier la densité de chaque audience, alors même qu'il n'y eut pas de «grands témoins moraux» comme cela avait été le cas au procès Barbie. Ce serait aussi négliger la dynamique de la mécanique judiciaire et les vertus du débat contradictoire. Ce serait enfin mésestimer, bien qu'on ne puisse nier l'existence d'une «pression médiatique», que rien n'était acquis au départ et que Me Jacques Trémolet de Villers disposait d'une marge de manœuvre réelle.

En ce sens, tout à l'opposé de la dramaturgie écrasante du procès Barbie – la France jugeait un nazi, le «méchant» par excellence, promis inévitablement à la sanction la plus haute – la justice s'est penchée à Versailles de manière relativement dédramatisée sur le passé d'un chef milicien qui se révéla de plus grande envergure que prévu. Il reste que cinquante ans après les faits, il flottait un petit air de procès politique inavoué à la cour d'assises des Yvelines.

Au-delà de ces curiosités, la France a tout simplement démontré que contrairement à un lieu commun, elle ose sans problème, depuis une ou deux décennies, affronter son passé le moins glorieux, même si quelques secteurs de l'opinion s'en irritent encore. De ce point de vue, il s'agissait bien moins de s'instruire sur le régime de Vichy – quelques bons ouvrages font pour cela l'affaire – que de satisfaire au nouveau culte de la mémoire et de rendre enfin, autant que possible, justice aux victimes et à leurs proches.

LAURENT GREILSAMER



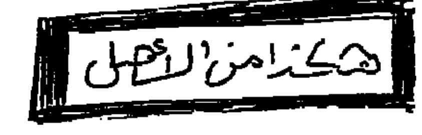
Le jugement du chef de l'Etat sur les hommes de Vichy

Les parties civiles juives s'indignent des propos de M. Mitterrand

Le collectif des parties civiles juives au procès de Paul Touvier a publié, mardi 19 avril, un communiqué affirmant que *«la réconciliation nationale ne peut se réaliser que par la volonté clairement exprimée par les plus hautes autorités de l'Etat d'assumer les crimes de la collaboration»*. Ce collectif incrimine les propos du président de la République rapportés dans le livre *Nous entrerons dans la carrière* (Seuil), où François Mitterrand déclare notamment : *«Dans l'histoire de France, il est rare que les grands déchirements n'aient pas été effacés par des amnisties ou des oublis volontaires dans les vingt ans qui les ont suivis»* (*le Monde* des 14 et 19 avril et «le Monde des livres» du 15 avril). Les éditions du Seuil ont souligné, mardi 19 avril, dans un communiqué, que ces propos avaient été tenus lors d'entretiens ayant eu lieu les 27 avril 1990, 24 avril 1991 et 12 janvier 1993, bien avant le procès Touvier.

Le collectif, qui regroupe le Consistoire central, le Consistoire de Lyon, le CRIJF de Lyon, le B'nai B'rith de France, estime *«surprenant que le premier magistrat de France exerce une ingérence, même indirecte, dans un procès intenté à un ancien milicien»*. *«Comment comprendre*, poursuit le collectif, *l'inauguration le 24 avril prochain, par François Mitterrand, du musée d'Izieu, symbole de la déportation des enfants juifs de France demandée par René Bousquet aux autorités allemandes, si le chef de l'Etat exonère, même partiellement, de leurs responsabilités l'ancien secrétaire général de la police et d'autres chefs miliciens?»* Il rappelle, en outre, que M. Mitterrand s'était déclaré *«profondément choqué»* au lendemain du non-lieu, rendu initialement en faveur de Paul Touvier, le 13 avril 1992, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

Quant à Me Serge Klarsfeld, dans un entretien accordé à *Info-Matin* du mercredi 20 avril, il déclare à propos des sentiments du chef de l'Etat sur cette période : *«Je suis en profond désaccord avec le président. Il est entré à Vichy pour servir Vichy, sans y voir un régime antisémite hostile aux droits de l'homme*, déclare l'avocat. *Il n'avait pas de réticence particulière à l'égard de ce régime et a donc conservé une certaine indulgence pour les hommes de Vichy. (...) Sa résistance est profondément anti-allemande, et non pas anti-vichyste. (...) Ceux qui lui sont favorables prétendent qu'il est entré à Vichy pour servir la Résistance. C'est faux. Il est entré à Vichy et, ensuite, plusieurs mois plus tard, il est entré dans la Résistance.»*



La fin du procès de Paul Touvier

L'ardent plaidoyer de Me Trémolet de Villers

Sans notes. Debout face à la cour. Debout les bras tendus vers les douze juges. Debout, les poings serrés, marchant, mimant un témoin, racontant une histoire. Debout, grave et gouailleur, emporté et raisonneur. Debout, persuadé jusqu'au bout d'emporter la conviction du jury. Persuadé d'arracher cet acquittement tant désiré.

Tout au long de sa plaidoirie, Me Jacques Trémolet de Villers, conseil de Paul Touvier, n'a pas douté. Comme si justice devait lui être rendue. Comme si la France allait finalement s'incliner devant ses arguments, lui qui s'est incliné d'entrée devant les parties civiles : *« Je vais parler et j'entends encore ces témoignages en mémoire des victimes, cette émotion dans le souvenir et la ferveur. »*

Alors, l'avocat rapproche ses mains de son visage comme pour y puiser la force d'une prière. Alors, Me Trémolet convoque à son tour l'humanité pour qu'elle pénètre dans la salle de la cour d'assises des Yvelines au service de l'accusé. *« Vous êtes la France, vous allez rendre un verdict historique et on va voir que douze juges vont dire le droit, le respect du droit et de la vérité,* s'exclame-t-il. *C'est cela mon procès et ce n'est que cela! A la question qu'ils vous poseront sur la culpabilité, vous allez dire non, non, non! Il n'y a pas une chose à juger, pas un symbole, pas l'Histoire, pas la France, pas Vichy! Il y a Paul Touvier à juger. »*

Alors l'avocat demande instamment à la cour de ne pas tenir compte de la *« présomption de culpabilité »* qui pèse sur les épaules de son client. D'écarter la *« pression médiatique »*. De faire fi de la *« rumeur »*. Oui, l'heure est venue du jugement et Me Trémolet, regardant chaque juré, demande solennellement qu'ils jugent en conscience : *« Vous en répondrez devant Dieu et vous. »*

A lui maintenant. A lui d'ébranler les certitudes forgées depuis le 17 mars, de faire jaillir le doute. Il se lance à la hussarde dans son premier développement. C'est sa première charge. Une charge frontale qui vise à saper les bases de l'accusation. Car l'avocat, dès les premières minutes, évoque la volte-face du ministère public qui, après avoir soutenu durant des années que Paul Touvier a organisé de sa propre initiative la fusillade de sept otages juifs à Rillieux, soutient le contraire depuis la décision de la Cour de cassation en date du 27 novembre 1992 qui précise que le crime contre l'humanité ne peut être constitué que lorsqu'il y a complicité avec les nazis.

« L'accusation a varié »

De cette contradiction majeure, Me Trémolet tire des effets dévastateurs. Il salue la dissidence de Me Arno Klarsfeld, partie civile. Il s'appuie sur le dossier, cite les différents textes. *« Le ministère public a erré,* constate-t-il. *Il a dit tout et son contraire. Cela disqualifie l'accusation! Enfin, à quel moment le ministère public dit-il la vérité? Quand mentez-vous? Qui ment? On vous dit :* « Condamnez! Pour l'avenir, pour les enfants des écoles, pour chasser les ténèbres! » *Mais comment voulez-vous répondre* « oui, il est coupable » *à une thèse ainsi construite. Alors vous répondrez* « non », *vous répondrez* « non » *parce que l'accusation a varié en droit et en fait. Elle n'a plus pour vous aucun crédit. »*

L'avocat se tourne vers l'avocat général Hubert de Touzalin : *« Sur l'Histoire, sur le fondement de votre accusation, vous ne pouvez pas varier. Ou alors la République s'effondre! Paul Touvier, lui, n'a pas varié depuis trente-quatre ans! »* Me Trémolet fait quelques pas de côté. Toujours sans notes. Toujours improvisant, à coups de petites phrases, de mots familiers, d'interjections. Il conteste l'analyse faite par les parties civiles et le ministère public du témoignage capital de Louis Goudard, l'ancien chef du renseignement FTP.

Non, dit-il, le résistant n'a pas été écarté du groupe des sept juifs promis à la mort le 29 juin 1944 parce qu'il n'était pas juif. *« On ne sait pas pourquoi! Voilà la vérité. Mais réfléchissons : Goudard est dans la Résistance l'homologue de Touvier. Entre ces gens-là, on ne se tue pas, on se questionne! »* Et l'avocat relève au passage que Louis Goudard a longtemps affirmé que les Allemands n'ont joué aucun rôle dans l'affaire de Rillieux. *« Vous vous rappelez, je lui ai demandé s'il maintenait son affirmation. Il a répondu :* « Non, mon opinion a évolué. »

Tel un chat, Me Trémolet a déjà bondi sur une autre proie : le commissaire Jacques Delarue, auteur d'un rapport accablant sur le passé de Paul Touvier en 1970 et sur le massacre de Rillieux. L'avocat lit un extrait du rapport : *« Il n'existe aucune trace d'une intervention des Allemands dans cette affaire. »* Puis il rappelle avec force le démenti apporté devant la cour par le témoin à sa première analyse... Alors Me Trémolet laisse libre cours à son ironie. Le commissaire Delarue? Une moue. La paume de la main droite qui oscille. Delarue? *« Un policier-historien... un historien-policier, on ne sait plus! Fini le témoin qui devait asseoir la thèse de l'accusation! »*

« Une comptabilité de guerre »

Les phrases de l'avocat ne sont plus qu'une suite de points d'exclamation : *« On vous dira : tant pis! Aucune importance! Touvier a été milicien, condamnez-le! Mais il a déjà été condamné deux fois pour cela! Et puis, le procès Touvier n'est pas le procès Barbie. On a cherché à vous tromper! Barbie était un cadre de la Gestapo. La Gestapo a été jugée pour crime contre l'humanité. Mais ce n'est pas vrai pour Touvier. La Milice n'a pas été déclarée criminelle contre l'humanité devant le Tribunal de Nuremberg! »*

Me Trémolet tourne sur lui-même, avance d'un pas : *« Je vais vous le dire, c'est une affaire à l'envers, une affaire où tout est à l'envers! »* Il progresse par bonds, digressions. Il parle, plaide, virevolte, coupe son raisonnement, cède au plaisir de raconter l'exécution, à la Libération, de Pierre Laval à peine remis d'une tentative de suicide par empoisonnement, s'indigne quelques secondes des injures reçues par ses enfants : *« Ton père, c'est un nazi! » « Non, je suis avocat. Avocat et nazi, c'est incompatible! »*

Son brio semble tout emporter. Il en arrive au dossier de Rillieux, ce *« drame »*, cette *« tragédie »*. Et cette fois encore, Me Trémolet est conquérant : *« Je ne vous dis pas, Touvier n'est pas coupable. Je vous dis : il est innocent. »* Il brandit un document : le rapport du commissaire principal Faury, policier à Lyon. Un rapport rédigé le 29 juin 1944, le jour même du massacre de Rillieux, après enquête sur les lieux. *« Le 29 juin 1944, les autorités policières et judiciaires de Vichy disent :* « C'est un crime », relève l'avocat. *Une information est ouverte! Ah! c'est beau, c'est fort. J'aime ce travail judiciaire. Où est-elle la participation de Vichy à la persécution des juifs? Que sont donc venus nous raconter les historiens en parlant de plan concerté? Ce que je vois, c'est que le juif ne vaut pas moins cher que le non-juif. »*

L'avocat regarde les jurés : *« Je vais vous raconter Rillieux. »* Il raconte. Il se réfère à une longue lettre rédigée en 1960 par Paul Touvier pour appuyer sa demande de grâce. Tout est là pour Me Trémolet. On revoit en accéléré l'exécution du secrétaire d'Etat à l'information et à la propagande Philippe Henriot, le 28 juin 1944 à l'aube. La *« voix d'or »* de Vichy fauchée sur ordre de Londres.

Et nous sommes à nouveau dans Lyon. Le chef de la Gestapo, Werner Knab, décide de faire fusiller une centaine de juifs en représailles, selon Me Trémolet. *« Victor de Bourmont, le chef de la Milice régionale, l'apprend. Il se rend chez Knab. Ils passent un accord. C'est une affaire française, laissez-nous faire, lui dit-il. C'est cela le nœud. Cet homme de guerre qui arrache les représailles :* « Je les fais! » *C'est cela le drame! L'horrible négociation! L'état de guerre! Quand Touvier arrive, Knab et Bourmont ont parlé, ils ont passé un accord. »*

Knab aurait exigé des représailles sur *« cent otages israélites »*. Bourmont aurait fait descendre leur nombre à trente. Touvier aurait obtenu de limiter à sept les victimes. *« Comptabilité horrible? Non! comptabilité de guerre. C'est un acte de guerre en représailles à un autre acte de guerre. »* Donc un crime prescrit.

Pas tout à fait. Me Trémolet va plus loin : *« Ce que je soutiens ici, c'est l'absence d'intention criminelle. Vous allez me dire :* « Oui, mais il y a sept otages fournis par Touvier. » *D'accord, mais si celui qui s'est trouvé à cette place est confronté à l'inévitable, s'il n'a pas agi librement? Il n'y a pas de crime. »*

« Complice de la Shoah? Non! »

L'avocat en veut pour preuves deux exemples qu'il a découverts dans les livres de l'historien-journaliste Henri Amouroux. Deux exemples extrêmes de la France de la Libération aux heures des règlements de comptes. Nous sommes à Maubeuge en octobre 1944. Les communistes montent une opération pour justifier une répression sauvage contre d'anciens collaborateurs. Deux sont assassinés dans leur cellule par un commandant FTP. *« Le préfet s'interpose pour préserver la légalité,* explique Me Trémolet. *Il livre six innocents au Moloch communiste pour protéger cent soixante détenus. On ne l'a pas jugé, le préfet... On lui a dit « bravo! »*

Second exemple. A Pertuis, dans le Vaucluse. Le commissaire de la République choisit de faire fusiller un collaborateur devant un millier de badauds pour éviter un bain de sang général dans la prison. *« Il fallait calmer l'émotion populaire. C'est ça l'état de nécessité! »*, clame l'avocat. Ainsi, Paul Touvier n'aurait-il pas agi différemment en sacrifiant sept juifs pour en sauver vingt-trois. *« Vous devez juger avec votre raison!* plaide Me Trémolet de Villers. *Bien sûr, le cœur est du côté des victimes. Mais cela doit-il entraîner la condamnation injuste de Touvier? Il y a eu un état de nécessité. Touvier s'est trouvé dans l'engrenage d'un crime de guerre. Il n'y a pas crime, il n'y a pas de complicité de crime, pas d'intention de crime. »*

Encore moins un crime contre l'humanité. Selon Me Trémolet, ni le plan concerté ni l'ampleur des faits ne sont réunis pour constituer le crime défini à l'occasion du procès de Nuremberg. *« Et c'est pourquoi c'est injuste pour Paul Touvier, injuste de lui dire, cinquante ans après, que cet acte de guerre est un crime contre l'humanité. Est-il complice de la Shoah? Non! »* Pour convaincre, Me Trémolet se réfère au jugement rendu par le tribunal militaire international en 1946 : *« Deux responsables nazis ont été condamnés pour le seul chef de crimes contre l'humanité. Von Schirach, le* gauleiter *de Vienne, responsable de l'extermination de cinquante mille juifs, a été condamné à vingt ans de prison. Et aujourd'hui, on demande devant une cour d'assises la perpétuité, en 1994, pour sept juifs? Mais c'est du délire! Où sommes-nous? Où est la proportion des peines, où est le plan concerté? C'est du juridisme absurde. »*

Les jurés, d'une moyenne d'âge de quarante et un ans, se laissent-ils convaincre? Ils prennent des notes, impénétrables. Un instant, Me Trémolet se réfère aux débats parlementaires de décembre 1964 qui ont précédé l'adoption de la loi intégrant la notion de crime contre l'humanité dans notre droit interne. Il cite Paul Coste-Fleuret (MRP) qui explique que la loi permettra de poursuivre les *« anciens dignitaires nazis »*. Alors l'avocat proteste : *« Ce n'est pas le chef du deuxième service de la Milice du Rhône! Cela ne peut pas marcher! Entre Hitler et Paul Touvier, on n'est pas dans la même catégorie. »*

Une lettre du juge d'instruction

Ainsi, le conseil de l'ancien chef milicien parvient-il à l'une de ses principales conclusions : *« Le drame de Rillieux est un fait terrible, mais mineur, de la guerre. Appliquer le crime contre l'humanité à Paul Touvier, ce serait d'une certaine manière détruire Nuremberg. »*

Me Trémolet pourrait s'arrêter là. Mais il entend aussi rendre son *« humanité »* à Paul Touvier, faire comprendre que ce n'est pas le médiocre souvent décrit. L'ancien milicien, de 1944 à 1994, a changé, beaucoup changé, et beaucoup écrit, non sans talent. Une autobiographie. Une lettre à son juge de quatre-vingts pages. *« Si jamais vous le condamniez, la publication du manuscrit sera terrible,* lance l'avocat. *On dira, mais qu'est-ce qu'il leur a pris? Il a dû être mal défendu! Très mal défendu! »*

Familier, patelin, ironique, Me Trémolet change sans cesse de registre. Il proteste contre l'image que les historiens de la commission Rémond ont donnée de l'accusé. Il rectifie à sa manière : *« Je ne dis pas saint Paul Touvier, mais il est normal, profond, sensible, très préoccupé de sa conscience, par le péché, les remords. Dix-huit mois de sa vie ont commandé tout ce qui a suivi. Il a vécu un drame et ne s'en est pas remis. »* Un monstre froid? Mais comment expliquer ses amitiés avec le colonel Rémy, le comédien Pierre Fresnay, le chanteur Jacques Brel et tant d'autres?

Me Trémolet va jusqu'à annexer le juge d'instruction Jean-Pierre Getti dans cette cohorte : *« C'est le dernier en date, celui qui a volé à son secours. »* La preuve? L'avocat a demandé au juge de lui écrire une lettre pour confirmer que Touvier n'avait nullement cherché à se dérober à ses questions durant l'instruction. Et la lettre est là, entre ses mains, signe manifeste que Touvier n'a pas cherché à abuser la cour par ses trous de mémoire, ses amnésies à répétition. *« Mon cher Maître... Je ne peux que confirmer l'entière participation de votre client, sa volonté de s'expliquer et le souci permanent de fournir les renseignements sur la nature de ses actes et le contexte... Les soixante-dix procès-verbaux de ses interrogatoires attestent amplement de cette attitude qui, à mon sens, ne reflète assurément pas un désir de dissimulation volontaire. »*

L'avocat triomphe : *« Parmi les choses uniques, en voilà une. Alors, c'est un menteur Touvier? Non, c'est un vieillard fatigué qui a vu ici sa vie grattée dans tous les sens. »* Et Me Trémolet, comme Me Françoise Besson au cours d'une brève plaidoirie, insiste sur la cellule familiale de son client, piétinée : *« Leur unité, ils n'ont que cela. C'est leur seule richesse. Ne croyez-vous pas qu'ils ont assez payé? En condamnant, c'est les quatre que vous brisez. »*

Une famille dont l'avocat relève qu'elle n'en finit pas de subir l'opprobre depuis que le président Georges Pompidou a accordé au milicien sa grâce. *« Vous ne pouvez pas faire abstraction de cette grâce, en équité vous ne le pouvez pas! Ou alors on ne peut plus faire confiance en rien. La grâce, c'est le sommet de l'ordre judiciaire. Vingt-trois ans après, ce serait d'une injustice suprême qu'il soit condamné par une cour d'assises. »*

« Je n'ai jamais oublié les victimes »

Enfin, Me Trémolet s'empare du livre de l'historien Olivier Wieviorka *Nous entrerons dans la carrière* (*le Monde* du 14 avril) : *« Ah! ce livre, si je l'avais eu plus tôt... »* L'avocat est sorti de sa lecture conforté. Jacques Chaban-Delmas, Pierre Messmer, François Mitterrand, chacun à sa manière, exprime, dans de longs entretiens, sa conviction que la réconciliation nationale doit s'imposer à tous. *« Je ne vois pas en quoi ces procès peuvent s'imposer... J'ai toujours pensé qu'il fallait en finir le plus vite possible avec les ruptures profondes »*, déclare Jacques Chaban-Delmas. *« Ces poursuites sont sans doute juriquement fondées puisqu'elles continuent, mais elles constituent une erreur »*, commente Pierre Messmer.

Me Trémolet de Villers plaide ardemment depuis plus de quatre heures. Enflammé, passionné, époustouflant, au risque, parfois, de tirer sa plaidoirie vers le numéro d'artiste, au risque, aussi, de laisser affleurer à contretemps ses convictions nationaliste et maréchaliste. Au terme de son propos, est-il toujours aussi confiant? Il invite en tout cas la cour à acquitter Touvier, sans hésitation : *« C'est au nom de la France que vous allez rendre un beau verdict de paix, de justice, quelque chose de bien, de ferme, assis sur le droit, la vérité des faits telle qu'on ne peut pas l'écarter. Il ne faut pas mélanger la douleur et la haine, la mémoire et la vengeance, l'hommage dû aux morts innocents et la vindicte contre celui qui n'a pas été l'instrument de leur mort. Vous allez rendre un verdict qui va faire la paix, l'honneur et la justice. »*

La parole est donnée en dernier à l'accusé. Paul Touvier, de sa voix douce, déclare : *« Je n'ai jamais oublié les victimes de Rillieux. Je pense à elles tous les jours, tous les soirs... C'est tout. »* Des mots qui, à tort ou à raison, semblent comme desséchés.

LAURENT GREILSAMER

Les réactions dans les rues de Versailles après le verdict

Et maintenant?

L'audience civile est achevée. L'octroi du franc symbolique aux victimes est accueilli dans le même silence digne que l'arrêt pénal. Tout semble dit.

Jamais la cage de verre des assises des Yvelines n'a autant ressemblé à une vitrine. Touvier va quitter le box. Il se tourne vers la salle. Il envoie des baisers à sa famille, perdue dans le public, tassée, muette, soudée comme depuis cinquante ans. L'éclairage verdâtre qui tombe du rebord supérieur de la vitre anti-balles accentue la pâleur de cire du condamné. On dirait une figurine du Musée Grévin. La main s'agite une dernière fois, dans un au revoir de gare, ou plutôt de malade partant pour le bloc opératoire, soumis à son destin, sur son chariot.

Les procès ne remuent plus, visiblement, les foules. La technique les fait ressembler aux drames antiques, où l'opinion publique se réduit aux murmures d'un chœur, aux éclats d'un coryphée. Des millions d'auditeurs ont écouté, au loin, les « flashes » lancés aussitot sur les ondes, et se sont rendormis; demain, des sondages diront quelles sensations auront traversé leur sommeil. Mais, sur place, ce qui sera peut-être le dernier épilogue judiciaire de la deuxième guerre mondiale ne fait pas recette. A peine une cinquantaine de personnes ont attendu, dans le vent glacial, devant les grilles mobiles et les cordons de policiers qui barrent l'accès du palais de justice : dix fois, vingt fois moins que sur les marches du palais de Lyon, en 1986, après l'annonce de la peine qui frappa Barbie (« la même », s'étonneront certains).

Tandis que les avocats des parties civiles déclarent sans joie leur satisfaction sous les projecteurs des derniers chasseurs d'images, leur confrère de la défense écarte les micros tendus et presse le pas. Son visage de battant est marqué par l'effort et la déception. L'acquittement qu'il réclamait répondait-il chez lui à un acte de foi, ou d'espérance? Une vingtaine de manifestants groupés sous la bannière de l'Union des étudiants juifs lancent quelques *« Nazi! »*. Contrairement au défenseur de Barbie, celui de Touvier n'entre pas dans la provocation. Sa silhouette rablée s'efface dans la nuit.

Châtiments comparés

L'époque est aux délégations symboliques et à l'apparente indifférence, sinon à l'oubli. Des deux France affrontées de 1944, il ne reste que deux poignées de jeunes se disputant ce bout de mémoire en lambeaux. *« Jugez Papon! »*, scandent les porteurs de pancartes, où on lit : *« Touvier, SS français »*. Un porte-parole élève la voix : *« Nous voulons Papon! »* A quelques pas de là, une autre vingtaine de garçons et filles, à l'allure de bons jeunes gens versaillais sortant de la messe, répliquent à mi-voix, ulcérés : *« On voit de quel côté est la haine! »* Une adolescente suggère, en vain, d'entonner un *Salve Regina*.

Et maintenant? Les ultimes conversations de rue roulent sur les suites probables du verdict. Les avocats esquissent des réponses, des éventualités. La réclusion criminelle entraînera une détention en centrale, sans doute adoucie par l'état de santé du condamné. Des indignés comparent les châtiments : dix-sept ans pour Oberg, gràcié par de Gaulle; moins encore pour von Schirach! Certains tentent de justifier ces disparités : *« En ce temps-là, le crime contre l'humanité n'existait pas. – Ah! parce que, comme ça, les péchés changent de gravité? Dans le sens de l'aggravation, alors que ça devrait être le contraire?... – Eh oui! à chaud, sur la lancée, une mort de juif comptait pour presque rien... »* Les appréciations de culpabilité ont été révisées; à la hausse. Ce n'est pas affaire de groupes de pression. Cela aussi fait partie de l'Histoire. Certains y voient un progrès d'équité. Si Touvier avait répondu de ses actes au temps où ceux-ci coûtaient moins cher...

Un dernier groupe stationne, poussé doucement par les plantons, pressés d'aller vivre, eux aussi, l'Histoire dans leur lit. Et si Touvier renonçait à se pourvoir en cassation dans les cinq jours prévus? S'il demandait, une nouvelle fois, sa grâce? Un dossier de recours peut être bouclé en moins d'un an, d'ici la fin du septennat : que ferait le président? Dans quel sens signerait-il le dernier acte de sa magistrature suprême?

Logiquement, l'homme qui va inaugurer, dimanche 24 avril, le Musée-Mémorial de la maison d'Izieu ne pourrait qu'écarter la supplique. Mais l'autre, celui dont les souhaits d'apaisement exprimés devant Olivier Wieviorka (*Nous entrerons dans la carrière*, Seuil) auront dominé la fin des débats d'assises et ont été invoqués par la défense, non sans une distance affichée, que ferait-il?

L'homme de la rue comprend mal ce pouvoir régalien de tenir les condamnés quittes de leur peine. Un jury populaire tranche, et voilà que sa décision s'infléchit, dans le secret d'autres palais que ceux de justice. N'a-t-on pas lu, dans le cahier « vert » de Touvier, découvert à l'audience parmi les scellés, qu'en 1988, un an avant l'arrestation, l'avocat de l'ancien milicien lui parle du juge Greffier, et de M. Arpaillange, à la recherche d'on ne sait quelle suite amiable?

Une procédure est close. L'Histoire, elle, garde encore ses zones d'ombre.

BERTRAND POIROT-DELPECH

JUSTICE

Un non-lieu requis par le procureur général de Lyon

Décision le 31 mai dans «l'affaire du mur» de François Léotard

LYON

de notre bureau régional

Lors d'une audience de la chambre d'accusation qui s'est tenue mardi 19 avril à huis clos, le procureur général près la cour d'appel de Lyon a requis un non-lieu dans l'affaire du mur de la propriété de François Léotard, au cours de laquelle le maire de Fréjus (Var) a été mis en examen pour *«corruption»*. La décision de la chambre d'accusation, présidée par Henri Blondet, sera rendue le 31 mai prochain.

Le 5 février 1993, tout en rendant un non-lieu «partiel» dans le lourd dossier de Port-Fréjus, cette même juridiction avait demandé au parquet général de requérir contre M. Léotard pour «corruption passive et ingérence», à propos d'un abandon de créance de 250 000 francs, sollicité et obtenu par le maire de Fréjus auprès d'un entreprise de maçonnerie locale, la SEDEG et de son dirigeant Roger Ghis. Par ailleurs, cette société avait réalisé *«au frais de la collectivité un mur et une clôture essentiellement destinés à assurer la sécurité de la propriété* [de M. Léotard] *ou la tranquillité de ses occupants»* (la bastide située dans le domaine de Sainte-Croix et achetée en 1986, dans des conditions très avantageuses, par M. Léotard n'est plus aujourd'hui sa propriété).

Dans un nouveau réquisitoire, en date du 15 mars 1993, le parquet général avait autorisé la poursuite de l'information, mais celle-ci avait été suspendue dans l'attente d'une décision de la Cour de cassation, saisie par le ministre de la défense qui n'acceptait pas d'être *«juridiquement innocent, mais moralement coupable»*. M. Léotard s'étant ensuite désisté de ce pourvoi, la procédure avait repris son cours normal (*le Monde* du 5 juin 1993).

Des faits «prescrits»

Les réquisitions de non-lieu prises par le parquet général et qui, si elles sont suivies par la cour, marqueront la fin de l'affaire Léotard instruite à Lyon, s'appuieraient notamment sur la constatation du fait que l'entreprise de M. Ghis aurait obtenu un marché public dans la commune de Fréjus dans des conditions régulières, parce qu'elle était la *«mieux disante»*, mais prendraient aussi en compte la prescription des faits. Comme cela avait été le cas pour le dossier principal, les délits, avérés, commis plus de trois ans auparavant seraient «prescrits». En outre, au printemps 1993, M. Léotard aurait pris le soin de régler sa dette à la SEDEG par deux versements de 125 000 francs.

R. B.

MÉDECINE

Alors que son efficacité et sa toxicité sont encore à l'étude

Le premier médicament contre la maladie d'Alzheimer obtient son autorisation de mise sur le marché en France

Les responsables sanitaires français viennent officiellement d'accorder une autorisation de mise sur le marché au premier médicament pouvant être efficace contre la maladie d'Alzheimer, ou démence sénile (1). Cette autorisation coïncide avec la publication, dans le dernier numéro du *Journal of American Medical Association* (JAMA) de *plusieurs articles concernant* l'efficacité et la toxicité de cette molécule, commercialisée sous le nom de Cognex par la multinationale américaine Parke-Davis (groupe Warner-Lambert).

En février, nous avions révélé l'accord de principe des autorités sanitaires françaises pour la mise sur le marché de la THA, ou tacrine, produit qui n'était alors disponible qu'aux Etats-Unis (*le Monde* du 19 février). Cette autorisation à la commercialisation est aujourd'hui officiellement confirmée, la molécule ne pouvant pour des raisons techniques être disponible avant plusieurs semaines dans les services hospitaliers spécialisés. En toute hypothèse, ce médicament ne pourra être prescrit qu'en milieu hospitalier et devra faire l'objet d'une très stricte surveillance clinique et pharmacologique.

Face aux incertitudes physiopathologiques concernant la maladie d'Alzheimer (origine, toxique, infectieuse ou héréditaire ?), la THA (tétrahydroaminoacridine), ou tacrine, apparaît depuis quelques années déjà comme une possible solution thérapeutique. La tacrine agit au niveau de la régulation moléculaire de l'acétylcholine, l'une des principales substances assurant la transmission des informations nerveuses.

Outre-Atlantique, l'émergence de cette proposition médicamenteuse alimente depuis 1986 une polémique portant sur l'efficacité relative et la toxicité potentielle de cette molécule. Plusieurs travaux préliminaires firent initialement valoir la capacité de la THA à corriger les pertes de mémoire de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Dans *certaines publications*, on expliqua que des malades traités, qui *avaient oublié jusqu'à leur nom*, et qui ne reconnaissaient plus leurs enfants, avaient pu recouvrer une partie de leurs facultés intellectuelles, certains d'entre eux parvenant même à retrouver leur emploi. Par la suite, plusieurs études sur la toxicité potentielle de la molécule vinrent modérer l'enthousiasme initial.

Des précautions indispensables

Deux études publiées il y a quelques jours dans le *JAMA* (2) viennent préciser ce qu'on peut attendre de ce médicament et les indispensables précautions qui doivent être prises lors de sa prescription. La première a réuni 663 personnes souffrant de formes peu évoluées de maladie d'Alzheimer, soignées en consultation externe dans trente-trois centres américains. L'étude menée durant trente semaines a consisté à étudier les effets de différentes doses de THA et à les comparer à ceux d'un placebo. Il apparaît, selon les auteurs, que les meilleurs résultats (calculés à partir de tests cognitifs, évaluation clinique, etc.) sont obtenus à partir des dosages les plus élevés (160 mg quotidiens). Il faut toutefois souligner que tous les malades ne «répondent» pas au traitement et que ce dernier n'est *pas toléré par une proportion* importante des victimes de la maladie d'Alzheimer.

La seconde étude, elle cherchait précisément, à situer la toxicité de la tacrine. Elle a porté sur 2 246 personnes aux Etats-Unis, au Canada et en France. Dans la moitié des cas, le traitement induit des perturbations pathologiques de la fonction hépatique qui se traduisent notamment par l'élévation des taux sanguins d'une enzyme spécifique, *l'alanine aminotransférase* (ALT). Cette élévation peut, *dans certains cas*, être très forte. Les auteurs concluent que le risque de toxicité hépatique peut être réduit en surveillant étroitement les concentrations sanguines de cette enzyme.

La principale question soulevée aujourd'hui par la tacrine est celle du rapport entre la toxicité de cette molécule et le bénéfice thérapeutique escompté. Plusieurs travaux cherchent par ailleurs à identifier les personnes pouvant *a priori* bénéficier de cette thérapeutique sans souffrir de sa toxicité. Pour le *JAMA*, il est clair que la tacrine ne constitue pas le traitement définitif de la maladie d'Alzheimer et que d'autres médicaments devront être trouvés.

Les chiffres de vente aux Etats-Unis, publiés le 18 avril par le *Wall Street Journal* (50 000 patients traités en mars contre 19 000 en octobre) témoignent de la relative prudence des prescripteurs américains, les responsables de Warner-Lambert reconnaissant qu'ils espéraient une augmentation plus rapide des ventes. On estime généralement à près de quatre millions le nombre des victimes de cette affection *aux Etats-Unis, les spécialistes* prévoyant qu'en l'an 2000, vingt-*trois millions de personnes seront* atteintes à travers le monde.

JEAN-YVES NAU

(1) Décrite pour la première fois en 1907 par le médecin dont elle porte le nom, la maladie d'Alzheimer est la plus fréquente des formes de démence sénile. Elle se caractérise notamment par l'apparition de troubles de mémoire, de la personnalité et du langage suivis de l'altération profonde de l'ensemble des facultés intellectuelles.

(2) JAMA, daté du 6 avril 1994.

Procès en Autriche du meurtrier présumé de onze prostituées

Jack Unterweger, ange ou démon

En Autriche, devant la cour d'assises de Graz (Styrie) s'est ouvert, mercredi 20 avril en Autriche, le procès de Jack Unterweger, quarante-trois ans, meurtrier présumé de onze prostituées tuées à Prague, en Autriche et à Los Angeles entre septembre 1990 et juillet 1991.

VIENNE

de notre correspondante

Les médias autrichiens en font le *«procès du siècle»*. Cet intérêt exceptionnel s'explique d'abord par la personnalité de l'accusé. Jack Unterweger est né en 1950 à Judenburg, en Styrie, d'une mère prostituée et d'un père inconnu. Il a été confié, dès l'âge de deux ans, aux soins d'un grand-père alcoolique, puis à différents foyers pour adolescents abandonnés. Après seize condamnations pour divers délits entre 1966 et 1974, Unterweger, en décembre 1974, étrangle une adolescente à Eversbach en Allemagne, après lui avoir extorqué de l'argent. Il est condamné en octobre 1976 à la prison à perpétuité par le tribunal de Salzbourg.

Prisonnier modèle, Jack Unterweger se découvre alors des talents littéraires. Il écrit son premier roman, *le Purgatoire*, dont est tiré un film, fonde une revue, *le Pont des mots*, et rédige des histoires pour enfants racontées à la radio. Il est libéré en mai 1990 à la suite de pétitions signées par des écrivains, des intellectuels et passe pour un modèle de réinsertion. Invité de conférences et de débats à la télévision, Unterweger, œillet rouge à la boutonnière sur des costumes de dandy, a la passion des femmes et des grosses voitures. Il se lance dans le journalisme, fait des reportages pour la radio, dans son milieu d'origine et même sur les meurtres de prostituées pour lesquels il est inculpé.

En février 1992, inquiété par la police criminelle, Jack Unterweger s'enfuit aux Etats-Unis. De sa cachette de Floride, il nargue la police autrichienne par des interviews, mais le FBI, qui a également des meurtres de prostituées à éclaircir, l'arrête à Miami. Après une enquête sur le meurtre de trois prostituées à Los Angeles – Jack Unterweger y avait séjourné aux dates de disparition des trois femmes –, le FBI le fait extrader, ne disposant pas de preuves concluantes pour une mise en accusation aux Etats-Unis.

Absence de preuve

L'acte d'accusation du parquet de Graz énumère les onze meurtres, leurs analogies avec celui de 1974 pour lequel il avait été condamné, étayant la thèse du meurtrier en série, les coïncidences apparentes, notamment la présence de l'inculpé *«à proximité des lieux du crime»*. Mais les deux avocats de la défense font valoir des erreurs commises par les policiers chargés de l'enquête, l'absence de la moindre preuve de présence de l'accusé sur les lieux – inconnus – des crimes, l'impossibilité de fixer la date exacte des meurtres. Certains cadavres de prostituées n'avaient été retrouvés que plusieurs mois plus tard. Les huit jurés prononceront leur verdict en juin après l'audition de près de 160 témoins.

WALTRAUD BARYLI

DROITS DE L'HOMME : *dépôt à l'automne d'un projet de loi contre la diffusion d'idées racistes.* – Le garde des sceaux Pierre Méhaignerie devrait présenter à l'automne un projet de loi destiné à renforcer la lutte contre la diffusion d'idées racistes ou xénophobes (*le Monde* du 21 décembre 1993). L'avant-projet de loi a reçu, le 5 avril, un avis très favorable de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH).

SANG CONTAMINÉ : une nouvelle plainte déposée devant la Cour de justice. – Une jeune femme de trente et un ans, surveillante de prison à Metz, contaminée par le virus du sida à la suite d'une transfusion en août 1985, a déposé plainte, mardi 19 avril, auprès de la Cour de justice de la République contre Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, respectivement premier ministre, ministre des affaires sociales et secrétaire d'Etat à la santé au moment des faits.

SPORTS

Alors que le club marseillais attend les sanctions de la Fédération française de football

150 millions de francs seraient nécessaires pour recapitaliser l'OM

Le conseil fédéral de la Fédération française de football fera connaître, vendredi 22 avril, les sanctions sportives qu'il doit prendre, à titre définitif, contre l'Olympique de Marseille dans l'affaire VA-OM. De son côté, la direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) devrait statuer rapidement sur l'état des finances du club. La situation financière de l'OM reste des plus précaires, avec une insuffisance comptable nette, au 31 *octobre dernier*, d'environ 100 millions de francs et un déséquilibre entre l'actif et le passif de 212 millions de francs. Sa recapitalisation nécessiterait un apport d'argent frais de l'ordre de 150 millions de francs.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Début novembre, après le transfert à l'étranger de trois joueurs marseillais (Alen Boksic, Paulo Futre et Marcel Desailly), Bernard Tapie croyait pouvoir annoncer : *«L'OM est sauvé sur le plan financier.»* Cette conviction a été démentie par la récente décision prise par le trésorier- payeur général des Bouches-du-Rhône de suspendre le paiement d'une somme de 2 millions de francs versé à l'OM par le conseil général (dans le cadre d'un accord de partenariat conclu entre celui-ci et le club). Cette mesure est évidemment liée à la situation financière, lourdement obérée, de l'OM.

Le club n'a toujours pas déposé au greffe du tribunal de commerce ses comptes de l'exercice 1992-1993, comme il aurait dû le faire au plus tard le 31 janvier. Ce manquement, jadis considéré comme un délit, n'est sanctionné que par une contravention de 5e classe (amende de 3 000 francs maximum). On connaît, aujourd'hui, la dernière situation comptable de l'OM, établie au 31 octobre, parallèlement à l'audit effectué par un cabinet privé à la demande de la DNCG. Elle reflète une grave détérioration des comptes du club, dont les pertes d'exploitation ont suivi une courbe ascendante d'année en année : 18,3 millions de francs au 30 juin 1991 ; 31,4 au 30 juin 1992 et 123,2 au 30 juin 1993.

Au cours de la période du 1er juillet au 31 octobre 1993, l'OM a toutefois réalisé un bénéfice de 66 millions de francs – dû, pour l'essentiel, à une plus-value de 94 millions de francs sur la cession de joueurs –, qui a ramené ses pertes d'exploitation cumulées à 106 millions de francs. A la même date, ses dettes s'élevaient à 355 millions de francs, dont plus de 122 millions de francs de dettes fiscales et sociales, pour 262 millions de francs de créances, soit une insuffisance nette comptable de 93 millions de francs. Ce «bas de bilan» est plus préoccupant pour le club que le déséquilibre, pourtant impressionnant mais plus théorique, entre l'actif et le passif, qui culmine à 212 millions de francs (474 millions de francs contre 262 millions de francs).

Dans une note en date du 17 février dernier, l'un des experts-comptables consultés par l'OM estimait de surcroît que le manque de liquidités du club devait être réévalué de 44 millions de francs pour tenir compte des créances douteuses à plus d'un an. Tout en s'interrogeant sur d'autres aspects du bilan (1), il concluait à la nécessité d'un apport de 135 à 150 millions de francs pour recapitaliser la société, c'est-à-dire pour résorber ses pertes et lui permettre de retrouver son équilibre financier.

Comment réunir cette somme ? Les appels lancés, en juin puis en septembre 1993, par Bernard Tapie auprès des entreprises de la région pour qu'elles soutiennent le club sont restés presque totalement infructueux. Lors d'une augmentation de capital – porté, en février 1993, de 50 à 101 millions de francs –, le président de l'OM avait déjà libéré une somme de 12,5 millions de francs et pris l'engagement d'un apport supplémentaire de 20 millions de francs d'ici à la fin de l'exercice 1993-1994. Pourra-t-il faire davantage ? *«D'habitude, j'ai toujours trouvé de l'argent*, expliquait-il à fin septembre dernier. *Mais il va bien arriver une fois où je n'y arriverai pas. On n'est pas fakir...»*

D'où, sans doute, le raidissement du trésorier-payeur général du département, qui, s'il se confirmait, traduirait un changement d'attitude de l'administration fiscale à l'égard du club. En octobre dernier, en effet, le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, était intervenu en personne pour que l'OM bénéficie d'un étalement de ses dettes fiscales et sociales. Le Trésor et la Sécurité sociale ont, du moins, maintenu l'inscription de leurs privilèges au greffe du tribunal de commerce. Le premier pour un total de 49,2 millions de francs (impôts directs impayés), la seconde pour 33,1 millions de francs (y compris les créances exigibles au titre des régimes complémentaires), l'ensemble des inscriptions, atteignant la somme de 88,5 millions de francs, dont 5,9 millions de francs de protêt pris par le club du Torino (4,6 millions de francs restant dus sur le transfert du joueur Martin-Vasquez), 400 000 francs pour le joueur Pascal Olmeta et 950 000 francs pour l'ex-entraîneur Raymond Gœthals.

«Si Tapie reste [à la tête du club], avait indiqué, il y a quelques mois, Noël Le Graët, président de la Ligue nationale du football, *il devra trouver lui-même les solutions économiques. S'il n'y parvient pas, nous appliquerons les règles en vigueur.»* M. Le Graët avait toutefois indiqué que les instances nationales du football *«feraient tout pour éviter le dépôt de bilan, qui n'a rien de satisfaisant pour les créanciers comme pour le club»*.

Cette solution, juridiquement *justifiée*, entraînerait *ipso facto* la rétrogradation de l'OM en *deuxième division*, avec toutes les conséquences sportives et financières qui en découleraient. Dans son édition du 17 avril, le quotidien *le Provençal* pronostiquait une sanction limitée à quelques points de pénalité, ne remettant pas en cause la participation du club à la *Coupe européenne de l'UEFA... Ce* compromis, éventuellement assorti d'une *interdiction totale ou partielle* de recrutement, ne réglerait pas, pour autant, l'apurement des comptes de l'OM, qui paraît subordonné à l'arrivée d'un repreneur. Quoi qu'il en soit, le club marseillais est condamné, au minimum, à modérer ses ambitions.

GUY PORTE

(1) Notamment sur la composition du fonds commercial, d'une valeur de 98 millions de francs, ou sur les garanties offertes par le club pour couvrir une dette globale de 135 millions de francs à l'égard des banques et des établissements de crédit.

L'affaire des comptes du club phocéen

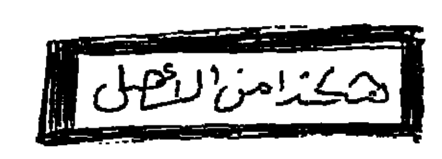
Bernard Tapie défend Michel Hidalgo

A la suite de la mise en examen de Michel Hidalgo dans l'affaire des comptes de l'OM, Bernard Tapie a adressé, le 14 avril, une lettre à Claude Simonet, président de la Fédération française de football, dans laquelle il se fait l'avocat de l'ancien sélectionneur de l'équipe de France de football, aujourd'hui vice-président du bureau exécutif de la fédération et responsable d'un groupe de travail sur l'éthique et la lutte contre la violence. *«Michel, homme honnête et rigoureux, a signé de bonne foi des contrats de prêt à des joueurs ; ceux-ci les ont d'ailleurs remboursés*, écrit M. Tapie. *Il a agi en fonction des instructions, des protocoles et d'un schéma juridique qui avaient été choisis par les avocats du club, et cela dans le seul intérêt des joueurs.» «C'est pourquoi, je suis certain*, conclut le président de l'OM, *que la suite de l'instruction du dossier permettra à Michel Hidalgo d'obtenir le non-lieu qui est la seule issue concernant cette affaire.»*

G. P.

BASKET-BALL : la finale à quatre du championnat d'Europe des clubs champions. – L'Olympiakos Le Pirée et la Joventut Badalone se sont qualifiés, mardi 19 avril à Tel-Aviv, pour la finale du championnat d'Europe des clubs de basket-ball qui sera disputée jeudi. L'Olympiakos a battu le Panathinaïkos Athènes (77-72) et Badalone a battu le FC Barcelone (79-65). – *(AFP.)*

FOOTBALL : Auxerre en demi-finale de la Coupe de France. – Auxerre s'est qualifié, mardi 19 avril à Saint-Ouen, pour les demi-finales de la Coupe de France. Les Bourguignons ont éliminé le Racing 92, équipe de Nationale 2 (2-1). Les autres quarts de finale opposeront, samedi, le Paris-SG à Lens, l'OM à Montpellier et Nantes à Valenciennes.



SOCIÉTÉ

REPÈRES

BANLIEUES

Décès d'un adolescent blessé dans une voiture volée à Vaulx-en-Velin

Khalifa Amamra, vingt ans, grièvement blessé lundi 18 avril à Vaulx-en-Velin (Rhône) dans l'accident de la voiture volée qu'il conduisait (*le Monde* du 20 avril), est décédé mardi 19 avril. Pris en chasse par la police, le jeune homme avait heurté un bus et perdu le contrôle de son véhicule. A Bron, une affaire similaire avait provoqué la mort de deux autres adolescents, qui tentaient d'échapper à un contrôle de police, et donné lieu à de violents incidents entre jeunes gens et forces de l'ordre.

Six cents manifestants anti-casseurs à Bron

Environ 600 personnes se sont réunies, mardi 19 avril à Bron, devant le gymnase incendié dans la nuit de samedi à dimanche. A l'appel du maire (PS) de la commune, Jean-Jack Queyranne, et du député (UDF-Rad.), Jean-Pierre Calvel, les habitants de Bron étaient venus exprimer leur *« mécontentement »*. Pour M. Queyranne, ce rassemblement se voulait la démonstration d'un *« sursaut de la population »*, *« la volonté de ne pas baisser les bras »*. Très peu de jeunes ont répondu à l'appel des élus. Des animateurs de quartier avaient en effet décidé de boycotter le rassemblement. – *(Bur. rég.)*

FAITS DIVERS

Six morts dans un accident de la circulation près de Caen

Six personnes, dont trois enfants, ont trouvé la mort dans un accident de la circulation qui s'est produit, mardi 19 avril, à Carpiquet, près de Caen (Calvados). Un camionnette Trafic, dans laquelle se trouvait une seule personne, et une Renault 18 occupée par un couple et trois enfants se sont heurtées de plein fouet, pour une raison encore indéterminée. Sous la violence du choc frontal, les six personnes ont été tuées sur le coup.

ÉQUIPEMENT

Un nouveau stade de près de 9 000 places à Furiani

L'Etat s'est engagé, mardi 19 avril, à participer à la reconstruction d'un stade de 8 700 places à Furiani, près de Bastia (Haute-Corse), où l'effondrement d'une tribune provisoire, le 5 mai 1992, avait fait 15 morts et 2 177 blessés. Le coût de l'opération s'élève à 32 millions de francs. La participation de l'Etat devrait atteindre la même proportion que celle prévue pour la rénovation des stades de province retenus pour la Coupe du monde de 1998 : entre 30 et 40 % du budget. Le Sporting-Club de Bastia pourra disposer de ce nouveau stade à partir du 15 septembre.

FAMILLE

Polémique à Cherbourg autour d'une bande dessinée sur le sida

L'Association familiale catholique de Cherbourg (Manche) a porté plainte, mardi 19 avril, auprès du procureur de la ville contre les diffuseurs d'une bande dessinée sur le sida, qu'elle estime pornographique. Intitulée *Toxico, sida and Co*, cette bande dessinée a été réalisée à l'initiative du conseil intercommunal de prévention de la délinquance (CIPD) de la communauté urbaine de Cherbourg. Préfacée par les professeurs Montagnier et Olivenstein, elle est destinée aux 16-25 ans et a été diffusée dans les établissements scolaires. Mgr Jacques Fihey, évêque de Coutances, avait également protesté, mais le CIPD avait décidé de poursuivre la diffusion de cette BD.

ÉDUCATION

La sécurité dans les écoles

Les syndicats sont réservés à l'égard du plan d'urgence de M. Bayrou

Le plan d'urgence en faveur des établissements à risques présenté, mardi 19 avril, par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, dès la remise du rapport de la commission Schléret sur la sécurité dans les écoles (*le Monde* du 20 avril), a suscité de fortes réticences des organisations syndicales. Elles attendaient de l'Etat un effort financier à la hauteur du constat établi sur l'état du patrimoine immobilier.

Sur les trente propositions du rapport, M. Bayrou en a retenu cinq. Il a demandé à la commission de poursuivre ses travaux pour étudier le cas des écoles maternelles et primaires. Il a annoncé la création d'un observatoire permanent de la sécurité dans les établissements scolaires composé de représentants de l'Etat, des personnels et des collectivités locales. Il a retenu la priorité d'intervention sur les internats et les bâtiments à structure métallique.

Prêts bonifiés

Enfin, les établissements devront inscrire la sécurité dans leur projet d'établissement, nommer un correspondant « sécurité », puis engager la formation des personnels.

Sur le plan financier, M. Bayrou s'en est tenu à des mesures annoncées précédemment, en juillet et en décembre 1993 : une enveloppe de prêts bonifiés à un taux proche de l'inflation en faveur des collectivités locales d'un montant total de 12 milliards de francs, dont 4 milliards ont déjà été attribués, et une somme de 2,5 milliards de francs sur cinq ans accordée par le premier ministre en janvier.

Selon le ministre, la répartition de ces crédits s'effectuera à partir du mois de juin, à l'issue d'une concertation avec les collectivités locales.

La FEN : un plan « un peu court »

Pour la FEN, ce plan est *« un peu court »* dans la mesure où il ne prend pas en compte l'ensemble des risques autres que la prévention contre l'incendie. Cet avis est partagé par la fédération syndicale unifiée (FSU) : Michel Deschamps, son secrétaire général, estime que l'Etat *« se défausse sur les collectivités locales »*. Le SGEN-CFDT estime qu'une *« rallonge sera nécessaire »* et a demandé que tous les établissements soient informés de leur situation. L'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) et le syndicat SNEC-CFTC continuent de réclamer, de leur côté, des *« moyens spécifiques »* pour financer la rénovation de leur patrimoine.

M. D.

DÉFENSE

613 milliards de francs pour équiper les armées

Suite de la première page

Les programmes nucléaires (*le Monde* daté 10-11 avril) seront maintenus à leur niveau actuel, avec quatre sous-marins stratégiques de la génération *le Triomphant* et la possibilité de remplacer, après l'an 2005, les missiles actuels S. 3D du plateau d'Albion (Haute-Provence) par de nouveaux missiles dérivés du M. 4 embarqué sur les sous-marins aujourd'hui en service.

La programmation envisage d'étudier un missile M. 5 pour les sous-marins et un successeur du missile aéroporté ASMP pour l'an 2010, selon la conjoncture mondiale. Une décision dans l'un ou l'autre sens ne serait pas arrêtée par le gouvernement avant 1997 dans la mesure où, selon le projet, *« la situation n'impose pas de modernisation immédiate »*.

En matière d'armements classiques, la programmation ne pratique pas de coupes véritablement drastiques, si l'on admet que la loi adoptée précédemment sur la maîtrise des dépenses publiques aurait dû contraindre le gouvernement à préconiser davantage d'économies sur les dépenses attribuées aux armées.

Un double principe

La programmation militaire instaure cependant un double principe. D'une part, les projets développés ou déjà lancés et, en particulier, les armements conçus en coopération européenne (comme la frégate Horizon, les hélicoptères de combat Tigre-Gerfaut, le char Leclerc, le véhicule blindé modulaire, l'avion Rafale, le missile Brevel, les satellites ou l'avion de guet embarqué Hawkeye) devraient être préservés.

D'autre part, les autres programmes en cours de définition ou en projet (par exemple, le second porte-avions nucléaire, le missile anti-navire ANS, l'avion de transport futur ATF ou l'hélicoptère logistique NH-90) seront acquis ou accélérés après 1998, si l'état des finances publiques l'autorise.

Au total, l'armée de terre devrait déployer huit divisions, soit quelque 227 000 hommes. La marine devrait aligner 62 200 hommes et une centaine de bâtiments, dont soixante-quatre de haute mer. L'armée de l'air, avec 84 000 hommes, pourrait être organisée autour d'une vingtaine d'escadrons de combat (soit quelque trois cent quatre-vingts avions), une centaine d'appareils de transport (Transall et Hercules) et seize avions de ravitaillement en vol (avec l'achat de cinq nouveaux C-135 aux Etats-Unis). La gendarmerie comptera 95 000 hommes.

42 100 suppressions d'emplois

D'une manière générale, le projet de programmation prévoit un déclin des effectifs militaires et civils, puisque, durant ces six années, 29 300 emplois militaires et 12 800 civils seront supprimés. Les seuls secteurs préservés sont, outre la gendarmerie, les moyens en hommes affectés au renseignement (direction générale de la sécurité extérieure et direction du renseignement militaire), qui progresseront de 500 emplois.

Pour la première fois, enfin, une loi de programmation – c'est la huitième du genre depuis 1960 – met l'accent sur une politique des réserves, en France. Le corps des réservistes devrait être plus sélectionné et mieux entraîné, avec le recrutement de 500 000 *« professionnels à temps partiel »* triés sur le volet dans les trois armées et dans la gendarmerie. Une telle orientation confirme l'adhésion de la France au choix d'une armée dite mixte, composée de soldats de métier (de l'ordre de 7 000 engagés volontaires supplémentaires seront recrutés), avec le maintien d'un service à dix mois.

JACQUES ISNARD

CULTURE

PRINTEMPS DE BOURGES

THOMAS FERSEN à la salle Gilles Sandier et MANO SOLO au Palais Jacques Raimbault

Ange noir, diable blond

Le Printemps de Bourges ouvre ses portes pour la 18e fois, jusqu'au 23 avril. Instantané de la musique populaire, le festival, maintenant bien rodé, assure le tiers de son budget (23 millions de francs) grâce à sa billetterie. Son équilibre financier est assuré grâce aux subventions de l'Etat et des collectivités territoriales.

■ LES ARTISTES. Parmi les chanteurs et les musiciens qui se produiront cette année : Nilda Fernandez, Julien Clerc, Eddy Mitchell, Patricia Kaas, les Rita Mitsouko, Iggy Pop et Johnny Clegg. Liane Foly, précédée de Mano Solo, a assuré l'ouverture le mardi 19 avril.

[redacted]

Thomas Fersen et Mano Solo ont trente ans tous deux, mais ils s'adressent à plus jeunes. Apparus sur le marché discographique l'an passé, ils sont dans l'air du temps, musicalement s'entend. Ils empruntent au blues, au swing manouche, aux bals du samedi soir et au rock croisé façon Mano Negra. A l'artillerie technologique, ils préfèrent les nuances de l'accordéon et de la guitare, la force évocatrice de la contrebasse, du piano ou du saxophone. Ils ont comme un éraillement dans la voix, une tension dans le phrasé. Leurs ressemblances s'arrêtent là : ils sont les deux faces opposées d'un même monde. L'un peut encore espérer descendre dans la rue pour manifester contre le CIP, car l'avenir ne lui est pas refusé, l'autre sait qu'il n'a d'autre solution que de tout casser. Thomas Fersen traite de l'amour qu'il a connu, Mano Solo de celui qu'il n'a pas eu. Le premier prêche la fidélité et le rêve innocent, le second essaie d'ordonner un tant soit peu le magma qui a lié son ennui et ses ardeurs, sa jeunesse, la drogue, et son sida.

Les chansons de Thomas Fersen, *Au Bal des oiseaux*, *Ces bouches à nourrir*, *Tout, tout et puis plus rien*, ont eu la chance de passer sur les radios FM que les moins de vingt-cinq ans écoutent : sorties d'un moule commun, les mélodies sont légères, sinon gaies, se retiennent sans difficulté et accentuent la vogue du doux swing d'avant-guerre, récemment repéré par Drôles de Beaux Gars, Didier Sustrac ou Louis Chédid. Quant aux textes, Fersen appartient au clan des décontractés optimistes, qui se réjouissent d'habiter au sixième étage sans ascenseur et d'avoir les poches vides, pourvu qu'ils aient l'amour. Avec ses histoires d'école buissonnière, de rencontres bucoliques, ses références à Desnos et Prévert, Thomas Fersen part à la pêche aux adolescents. La recette fonctionne d'autant que le chanteur, dont la biographie indique qu'il fut punk avant d'être sage, joue sur la discrétion et le charme.

Un verre de bière à la main, troublé sans plus, Thomas Fersen, qui a ouvert mardi 19 avril le Printemps de Bourges, esquisse le profil d'une jeunesse née dans la prospérité. Et si fêlures il y a, Fersen consent à les dévoiler en se cassant la voix à la manière de Tom Waits, ou en commentant des enfances difficiles (*Des bouches à nourrir*) sur un ton que l'angoisse ne torture cependant pas. A le voir sourire en scène – jeans et veste noire, économe et attentif –, on l'imagine heureux, planté à la terrasse du Café de la Paix ou sous le soleil de Bretagne, à Dahouet, la ville natale de son guitariste et directeur artistique, Vincent Frèrebeau, où l'album *le Bal des oiseaux* (chez WEA, pochette de Robert Doisneau) a été enregistré. A ce rythme-là, et s'il consent à rattraper son âge, le bucolique banlieusard finira par ressembler au jeune père de l'affiche publicitaire, tendre et responsable, à qui son bébé a conseillé d'acquérir des titres d'une compagnie d'assurances en voie de privatisation. [illegible]

Crieur de détresse

La course de Mano Solo est autre : elle mène à la mort. Programmé à Bourges en première partie de Liane Foly, plus cotonneuse que jamais, cet écorché vif, frêle, fragile comme un château de cartes, nerveux, teigneux même, avait une heure pour convaincre un public plus enclin aux charmes de la musique sexy-jazzy qu'à l'analyse de suicides mal gérés ou de virées douteuses arrosées au Picon bière. Il y parvenait quand les lumières – minutage oblige – se rallumèrent inopinément. Dépourvu de toute envie de communiquer, donc de générosité apparente, lors de son passage récent à l'Européen, une petite salle parisienne, Mano Solo avait trop à faire mardi soir pour ne s'occuper que de lui. L'idée de tenir une salle nombreuse et a priori hostile réussit à transformer ce crieur de détresse en chanteur.

« Les rêves sont tronçonnés, c'est une vraie boucherie » : le propos de Mano Solo est âpre. Mais il est servi par une voix râpeuse et angélique qui joue sur les vibratos, enveloppe la solitude et le déchirement dans un immense mouvement de vie. En groupe, avec la Marmaille nue, un nom emprunté à Blaise Cendrars, mais qui est aussi le titre de son premier album (chez Carrère/East-West), Mano Solo a assuré par le passé les premières parties de la Mano Negra et des Négresses vertes. Il en a gardé la manie salutaire de l'accordéon, l'envie de javas sautillées et de cuivres entraînants. Mais le chanteur-guitariste a épuré, passé ces idées neuves à la lame froide du couteau. Pour le pathos, il a regardé du côté d'Eric Lareine, et plus loin, vers Brel (*Allez viens* est une réplique de *Jeff*). L'ensemble est troublant, noir et lumineux.

Mano Solo est le fils d'un dessinateur célèbre (Cabu), il est séropositif. Il dit rarement tout cela, car l'opportunisme lui sied mal. Mais la connaissance de son bulletin de santé éclaire ses hargnes : contre la « shooteuse », *« la flamme au creux de ton bras »*, contre ses aînés. Eux ont connu l'utopie *peace and love* et la révolution sexuelle, alors que la génération suivante, la sienne, celle de Thomas Fersen, a fait ses classes dans l'ennui, la certitude d'un avenir détraqué. Les suivants apprennent le préservatif obligatoire. L'histoire est injuste et le sida un corollaire de l'injustice. Mano Solo a le cafard.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Une PME qui fait de la musique

Le Printemps de Bourges a pris de la bouteille. Arrivé à sa dix-huitième édition, il lui faut courir toujours plus vite pour échapper à la routine, aux redites. Depuis longtemps, Daniel Colling, maître du Printemps depuis sa création, en 1977, a trouvé le remède. Le festival se définit comme un instantané de la musique populaire telle qu'elle se produit et se consomme en France, ce qui permet d'adapter la stratégie au terrain, de suivre les publics à la trace.

Cette année, cinquante-six mille spectateurs ont déjà acheté leurs billets. Les uns pour écouter des vedettes qui passent à la télévision, Julien Clerc, Patricia Kaas. Ce sont eux qui assurent l'équilibre financier du Printemps. Les autres devraient pouvoir retrouver le son de leur tribu musicale, quelle qu'elle soit. *« La jeunesse est plus morcelée dans ses sensibilités »*, répond Daniel Colling lorsqu'on lui fait remarquer que la programmation de son festival a tourné le dos aux confrontations – parfois explosives – qui mélangeaient autrefois rock américain et variété française, musique japonaise et country et western à l'intérieur d'une même soirée.

Cette année, chacun aura son soir et son espace, les hip hoppers, les fans de reggae, ceux de dance music. Ceux qui aiment leur rock dur et ceux qui le préfèrent romantique. Les musiques du monde ont été contraintes à un repli stratégique sous le joli chapiteau du Magic Mirror, qui fonctionnera sur le principe du cabaret, avec un bar et une alternance de musique et de numéros de music-hall. Le Printemps de Bourges ne bouge plus que par ajustements successifs. Le festival est trop bien installé dans sa ville pour risquer des chamboulements majeurs. Cette année, pour la première fois, les commerçants berruyers ont pris l'initiative d'organiser des animations de rue, des concerts et le festival *off* a acquis une légitimité que le Printemps lui déniait encore il y a peu. Même la perspective des élections municipales de 1995 ne devrait pas changer grand-chose aux rythmes du Printemps. Le festival a été accepté puis activement soutenu par la municipalité d'union de la gauche longtemps dirigée par Jacques Raimbault (PC), mort en 1993. Son successeur, également communiste, Jean-Claude Sandrier, n'a pas changé d'attitude, pas plus que ne le ferait une éventuelle majorité de droite.

Avec ses 23 millions de francs de budget annuel, solidement structuré (la billetterie ne représente qu'un tiers des recettes, ce qui limite les risques, le reste se répartissant entre subventions et sponsorat), son équilibre désormais atteint chaque année, ses dettes en voie de remboursement et ses retombées médiatiques, le Printemps de Bourges est une affaire qui tourne, une PME comme toute ville en rêve. Reste à savoir si le festival demeure un lieu de création, une occasion de faire et d'entendre de la musique autrement. Chaque année le débat fait rage, ce qui n'est pas forcément un signe de mauvaise santé.

T. S.

DANSE

En désaccord avec André Diligent, maire de Roubaix

Angelin Preljocaj renonce au Ballet du Nord

Nommé à la tête du Ballet du Nord, à Roubaix, en décembre 1993, le chorégraphe Angelin Preljocaj, dont le ballet *Le Parc* est en ce moment dansé à l'Opéra de Paris, renonce à ses nouvelles fonctions. Il a fait part de sa décision dans une lettre, en date du 15 avril, adressée à André Diligent (CDS), maire de Roubaix, et rendue publique mardi 19 avril.

« Depuis ma nomination, les réticences, la suspicion et le climat d'hostilité découlant de vos déclarations me conduisent à considérer que les conditions objectives de la réussite de mon projet ne sont pas réunies », écrit le chorégraphe. La région Nord-Pas-de-Calais et le ministère de la culture, deux des trois tutelles, avec la ville de Roubaix, à avoir fait aboutir le projet sont, en revanche, chaleureusement remerciées par Angelin Preljocaj pour leur soutien.

De son côté, Hélène Flautre, attachée aux affaires culturelles de la région, se dit affligée : *« Le sénateur Diligent a été très mal conseillé par le parti de la censure, les points de vues réactionnaires, voire intégristes, de certains élus locaux*, indique-t-elle. *Il a été amené à tenir des propos inacceptables, très éloignés du respect qu'il porte habituellement aux artistes. Nous allons prendre l'initiative d'une dernière réunion. C'est notre dernière carte : Angelin Preljocaj est le créateur qu'il fallait pour le Ballet du Nord. »*

Au ministère de la culture, Alain Lombard, nouveau conseiller technique de Jacques Toubon pour la danse, le lyrique et la musique, déclare que *« l'affaire est navrante. Déjà nous envisageons pour Angelin Preljocaj une ou deux pistes d'établissement de la même importance que le Ballet du Nord. Nous n'en sacrifierons pas pour autant notre ambition de faire du Ballet du Nord un grand ballet national »*. Hier soir, on apprenait qu'André Diligent avait écrit une lettre au chorégraphe pour lui proposer une rencontre afin de réexaminer l'ensemble du problème.

D. F.

ignez-les

Le quatrième assureur a réalisé les plus mauvais résultats de la profession en 1993

Le GAN victime de ses erreurs... et du Trésor

Les comptes du GAN portent, en 1993, la trace d'une opération vérité voulue par les pouvoirs publics. Ils sont marqués à la fois par des pertes toujours considérables en assurance-dommages, par la moindre rentabilité de l'assurance-vie et plus encore par la couverture des risques immobiliers. En conséquence, le bénéfice stagne à un niveau faible de 412 millions de francs.

■ DÉCEVANTE. Dans l'ensemble, l'année 1993 aura été inégale et décevante pour la plupart des grands groupes français d'assurance. Les actions UAP, AGF, GAN et AXA figurent d'ailleurs parmi les plus fortes baisses de la Bourse de Paris depuis le début de l'année. De quoi rendre plus délicate la privatisation imminente de l'UAP.

François Heilbronner, le président du GAN, avait imprudemment annoncé, il y a à peine quelques semaines, un résultat en 1993 de plus de 700 millions de francs, *« en progrès sensible »*. Les derniers arbitrages avec son actionnaire principal, l'Etat, et la commission de contrôle des assurances ont changé la donne. Ils ont été fatals à la volonté de M. Heilbronner d'arriver à l'échéance de son mandat avec un bilan un peu plus flatteur. Le bénéfice net part du groupe du GAN ressort l'an dernier à 414 millions de francs, presque identique aux 402 millions de 1992.

On peut considérer sans trop s'avancer que l'effet Crédit lyonnais a joué en défaveur du président du GAN. Le Trésor, critiqué pour son laxisme dans la tutelle des entreprises publiques, et l'organisme de contrôle des assurances qui s'interroge depuis de longs mois sur la qualité des comptes du quatrième assureur français ont exigé une opération vérité. Elle a le mérite d'effacer l'essentiel des risques immobiliers portés par l'ensemble GAN-CIC et de mettre en lumière les problèmes de rentabilité et les erreurs stratégiques de la compagnie au cours des dernières années.

Candidats déclarés à la succession

M. Heilbronner a beau affirmer que *« devant le GAN, le terrain est désormais dégagé »*, le groupe reste bénéficiaire par miracle. Sans un changement opportun de méthode comptable qui consiste à étaler dans le temps les frais d'acquisition des contrats d'assurance-vie, et a permis de dégager une recette exceptionnelle de 3,3 milliards de francs, les pertes du GAN auraient pu être très lourdes. Il ne s'agit pas d'une pratique comptable contestable. Elle est courante sur le plan international et a même été adoptée par l'UAP en 1990. Il n'empêche, elle sauve la mise au GAN en 1993.

Les temps sont durs pour François Heilbronner qui, à défaut d'être reconduit en juin, aurait aimé partir avec des comptes plus brillants. S'il manifeste toujours son désir *« d'être renouvelé »*, la course à sa succession est déjà lancée. Les candidats déclarés ne manquent pas. A commencer par Jean Arvis, l'ancien président de Victoire et Jean-Jacques Bonnaud, le responsable des activités internationales du GAN, qui figurait même, lors de la présentation des résultats, à la droite de M. Heilbronner. Faut-il y voir un symbole ? En tout cas, le président du GAN s'est félicité de la forte progression de la rentabilité des filiales internationales. A défaut de transmettre le témoin, M. Heilbronner marque clairement ses préférences.

L'atmosphère au GAN s'est en tout cas considérablement dégradée et prend des allures de fin de règne. Les lettres anonymes se multiplient, dénonçant à l'excès une gestion trop risquée. Le renouvellement des présidents des deux autres assureurs publics (UAP et AGF) a échauffé les esprits, tout comme les départs récents à la direction générale de Patrice-Michel Lenglumé de la direction des marchés et surtout de Roland Plazen, le directeur général. Ils étaient considérés tous deux comme les artisans de l'expansion en dommages.

Après huit ans passés à la tête du GAN, le bilan de M. Heilbronner apparaît pour le moins mitigé. Certes, le GAN n'est pas tombé, faute de moyens, dans le travers de ses concurrents directs en achetant au prix fort des compagnies étrangères souvent très peu rentables. Mais en voulant de façon alternative investir en France dans le gain de parts de marché en assurance-dommages au moment où la conjoncture devenait défavorable, le GAN n'a pas forcément gagné au change.

La stratégie de banque-assurances a certes permis le développement très rapide d'une filiale commune au CIC et au GAN (Socapi), mais au détriment de la filiale vie du GAN. La question demeure : le GAN a-t-il besoin de contrôler le groupe CIC à 80 % ? Avec le nettoyage des comptes de l'UIC et sur le plan *strictement financier*, l'acquisition du groupe CIC est, au mieux, une opération neutre. Quand M. Heilbronner avait pris, en 1985 la présidence du GAN, l'entreprise souffrait déjà d'un complexe : être la plus petite des compagnies publiques d'assurances. Huit ans plus tard, sa stratégie et son avenir sont encore à définir. De quoi stimuler les convoitises en France et à l'étranger.

ÉRIC LESER

Les performances contrastées des grands assureurs français

L'année 1993 aura été décevante et inégale pour les grands groupes français d'assurance. Illustration : les actions UAP, GAN, AGF et AXA figurent parmi les plus fortes baisses de la Bourse de Paris avec des replis compris entre 18 % et 26 % depuis le début de l'année. Aux extrêmes, le GAN, lancé dans une opération vérité des comptes, affiche un faible bénéfice de 414 millions de francs. A l'inverse, le groupe privé AXA a annoncé un résultat en croissance de 32 % à plus de *2* milliards de francs.

Par rapport à ses trois principaux concurrents publics, AXA dispose d'un avantage incontestable : ne pas avoir de pôle bancaire exposé aux risques immobiliers. Les résultats de l'UAP et des AGF ont été tous deux fortement affectés par les provisions que les assureurs ont passées sur leurs filiales bancaires. La banque Worms aura coûté 3,2 milliards de francs à l'UAP et le Comptoir des entrepreneurs et la Banque du Phenix, 2,5 milliards aux AGF. L'UAP aura tout de même annoncé une progression de plus de 31 % de son résultat net à 1,4 milliard de francs, une performance qui, compte tenu de sa taille, reste décevante. Quant aux AGF, le nouveau président Antoine Jeancourt-Galignani, a – selon une tradition désormais bien établie – remis les compteurs à zéro, ce qui se traduit par un recul de 35 % des bénéfices à 977 millions.

AXA se distingue également en matière d'assurance-dommages. En acceptant de réduire sa part de marché pour limiter les risques. Le groupe dirigé par Claude Bébéar a ramené son déficit d'exploitation à 250 millions de francs en 1993 après une perte de *476 millions* en 1992. L'UAP a, pour sa part, enregistré l'an dernier une perte d'exploitation de 1,3 milliard, sensiblement égale à celle de 1992, et les AGF ont enregistré un déficit de 624 millions contre 786 millions en 1992. Le GAN culmine, lui, à plus de *2* milliards.

Privatisation oblige, l'UAP et les AGF après avoir « nettoyé » leurs bilans promettent des lendemains qui chantent. Jacques Friedmann, président de l'UAP, annonce pour les prochaines années une croissance du bénéfice au moins égale à celle affichée en 1993 de 32 %. *« Ce pourcentage est un minimum que nous nous efforcerons de dépasser »*, a-t-il ajouté.

E. L.

Le poids de l'immobilier

Les comptes du GAN pour 1993 portent la trace à la fois de pertes toujours considérables en *assurance-dommages*, de la moindre rentabilité de l'assurance-vie et, plus encore, des risques immobiliers.

En ce qui concerne l'assurance-dommages, et en dépit de la volonté maintes fois affirmée depuis plusieurs mois de réviser les tarifs à la hausse, la conquête à tout prix de parts de marché au début des années 1990 pèse lourdement. Les dirigeants de la compagnie publique considèrent qu'ils sont sur la bonne voie et que les pertes d'exploitation seront réduites de moitié en 1994. Mais les compagnies d'assurances s'apparentent à des pétroliers, les changements de cap mettent du temps avant de se traduire dans les faits. D'autant que le réseau d'agents généraux suit avec beaucoup de réticence, le mot est faible, les consignes nouvelles de rigueur. Le résultat d'exploitation de la branche dommages a ainsi encore plongé, pour atteindre en 1993 un déficit de 2,149 milliards de francs, contre 1,955 milliard en 1992.

Le plus gros morceau dans les comptes du GAN, c'est l'immobilier. A cet égard, il se retrouve dans une position similaire à celle de l'UAP avec la Banque Worms et des AGF avec la Banque du Phénix et le Comptoir des entrepreneurs. Le « nettoyage » des *comptes est plus spectaculaire* parce qu'il se fait en une fois. Le GAN avait déjà décidé, au printemps 1993, *de reprendre au* groupe bancaire CIC qu'il contrôle à 80 % sa participation dans *l'UIC*. Il s'agit cette fois d'une restructuration en profondeur. A l'image du Comptoir des entrepreneurs et du *Crédit lyonnais*, le GAN réalise une opération sophistiquée qui consiste à sortir les créances douteuses des comptes de l'UIC et à les transférer à une nouvelle structure. Si le GAN est le troisième groupe public à utiliser cette technique dite de *« defeasance »*, il finance l'opération seul, sans faire appel au soutien de l'Etat.

L'assurance-vie fer de lance du groupe

L'opération vérité a débouché sur une augmentation de 67 % *des provisions de l'UIC à 3,4 milliards* de francs, qui affiche une perte de 856 millions. L'UIC se sépare par ailleurs de 18,4 milliards de francs de créances et d'immeubles. Une cession qui *représente près de la moitié de la* fameuse opération de sortie d'actifs du bilan du Crédit lyonnais ! *Sur les 18,4 milliards, 5,8 mil*liards représentant des immeubles sont cédés à une société foncière *et 12,6 milliards de créances sur* les professionnels de l'immobilier sont transférés à une structure créée à cet effet *(« defeasance »)*.

Pour couvrir ses structures, le GAN réalise 3,3 milliards de francs de provisions, l'équivalent exact du gain lié au changement *de méthode comptable, et affecte* des immeubles porteurs de 2,7 milliards de francs de plus-values latentes à la société foncière nouvellement créée. Au total, et compte tenu des provisions réali*sées par l'UIC*, les encours immobiliers cédés sont couverts à 48 %. Ultime sanction, Christian *Longevialle va quitter le 27 mai* ses fonctions de président de l'UIC. Débarrassé de l'UIC, l'en*semble CIC se porte mieux*. Sa rentabilité s'améliore, mais la contribution positive de 800 mil*lions de francs aux résultats de sa* maison mère tient pour l'essentiel à la réalisation d'une plus-value immobilière importante par le CIC-Paris.

Reste l'assurance-vie, qui représente 61 % d'un chiffre d'affaires de 34,4 milliards de francs d'assurance en France et devrait, compte tenu du choix stratégique de la banque-assurance, être le *fer de lance du groupe*. Force est de constater qu'en 1993 cet objectif n'a pas été atteint et qu'une croissance de 2,5 %, dans un marché dont la progression moyenne atteint 28 %, est une piètre performance. Les résultats sociaux des activités vie chutent *même* de 46 % à 585 millions de francs.

En dépit d'une réduction de 600 millions de francs de plus-values réalisées par la branche vie, les plus-values restent dans l'ensemble à un niveau stable (3,445 milliards en 1992 et 3,562 milliards en 1993). Sur ce total, la moitié provient de cessions internes au groupe, la plus *importante étant la vente d'une* partie de la tour GAN par la branche dommages au GFI (Groupement foncier immobilier).

E. L.

Evolution du cours de l'action UAP

en francs

230 / 220 / 210 / 200 / 190 / 180 / 170 / 160

A M J J A S O N D J F M A

1993 1994

164,60 F (19 avril)

Source : Fininfo

UAP : une des plus fortes baisses de l'année

Le 12 avril débutait le préplacement en vue de la privatisation de l'UAP, qui, selon la formule maintenant consacrée, devrait « avoir lieu au cours des prochaines semaines si les conditions du marché le permettent ». Et déjà le cours de l'action du premier assureur français abandonnait 21 % depuis le début de l'année, pour un recul moyen des valeurs françaises sur la même période de 5,5 %. Une semaine plus tard, l'UAP a le triste privilège de se retrouver en tête des plus fortes baisses de l'année, avec une perte de 25,6 %, à 164,60 F, contre un plus haut depuis le 31 décembre 1993 de 224,60 F.

L'UAP partage ce triste privilège avec deux autres assureurs, le GAN, deuxième plus forte baisse, suivi immédiatement par les AGF. Si l'on tient compte des estimations, le cours pressenti pour la mise sur le marché de l'UAP aurait dû osciller autour de 160 F alors que les cours se situaient à l'époque autour de 175 F. Ce prix offrait une décote sensible, propre à séduire les investisseurs, mais, à 164 F, quelle est la marge de manœuvre du Trésor pour que l'on ne parle pas de « bradage » ? Il faudrait toute la volonté politique du gouvernement pour suivre le calendrier qu'il s'était fixé et qui prévoyait la dénationalisation du premier assureur français avant l'été.

LOGEMENT

Grâce à un dispositif allégé et simplifié et à un accord du mouvement HLM

Le gouvernement veut développer l'achat de leur appartement par les locataires

Le ministre du logement, Hervé de Charette, devait annoncer, mercredi 20 avril en conseil des ministres, la signature d'un protocole d'accord entre l'Etat et le mouvement HLM (1). L'objectif est de développer l'achat de leur logement par les locataires. Ce protocole devrait s'accompagner d'un allégement du dispositif juridique. L'ensemble s'inscrira dans un projet de loi discuté au printemps par le Parlement.

Le parc HLM s'accroît, bon an mal an, de *100 000* logements. Dans le même temps, 2 000 logements seulement sont vendus à leurs locataires, sur un parc de 3,5 millions. Une augmentation sensible du *nombre des ventes* est donc possible sans compromettre l'équilibre du parc social. Or, les organismes *HLM* sont assez peu enclins à la vente : la création de multiples copropriétés dans leur patrimoine compliquent à l'excès sa gestion. Pourtant, de plus *en plus de locataires* souhaitent acquérir leur logement.

Relancer la vente est de surcroît un facteur d'équilibre urbain, note le ministère du logement, et permettrait d'augmenter les fonds propres des organismes HLM (de l'ordre de 90 000 à 100 000 francs par vente réalisée). Trois lois successives depuis 1965 ont ouvert progressivement cette possibilité de vente, mais l'application en est restée toujours limitée. Un nouveau dispositif, inscrit dans un projet de loi présenté à la session de printemps, contribuera à lever les contraintes existantes.

Selon ce texte, les organismes HLM ne seront plus obligés d'accorder des prêts à leurs locataires acquéreurs, qui bénéficieront des prêts immobiliers existants, y compris les prêts à l'accession sociale. L'autorisation de vente de logement sera accordée aux organismes à titre définitif et non plus pour une durée de cinq ans. Pour les acheteurs, les parents, grands-parents ou enfants d'un locataire HLM pourront, à la *demande de ce dernier, acquérir* son logement à condition que leurs revenus soient les mêmes que ceux qui sont exigés pour obtenir un prêt aidé (PAP).

30 000 logements par an

L'acquéreur deviendra propriétaire à part entière du logement et ne sera plus tenu de l'utiliser comme résidence principale pendant cinq ans. Les associations agréées par l'Etat pour le logement des plus démunis auront désormais également le droit d'acheter les logements HLM vacants. Une opération-pilote sera menée en Saône-et-Loire. Ce dispositif devrait être inscrit dans un projet de loi à venir, qui sera examiné lors de l'actuelle session parlementaire.

Le gouvernement attend beaucoup du protocole d'accord passé avec le mouvement HLM. L'objectif fixé par le ministère du logement est d'atteindre la vente de 30 000 logements par an, soit un peu moins de 1 % du parc. Par ce document, l'Union des HLM s'engage notamment à mettre en place, avec le concours de la Caisse des dépôts et consignations, des actions de formation des équipes chargées de la vente et de la diffusion du savoir-faire. Il donne son accord sur l'allégement du dispositif prévu et sur l'affectation des ressources apportées par la vente en autofinancement dans des opérations de construction et de réhabilitation. Le ministère du logement mettra en place un secrétariat permanent pour la vente des logements HLM, chargé de promouvoir et de faire connaître les nouvelles modalités de la *procédure de* vente.

M. L.

(1) Le document devait être signé dans l'après-midi du 20 avril entre le ministre du logement, Hervé de Charette, d'une part, le président de l'UNFOHLM, Roger Quilliot, le président de la Fédération des offices HLM, Jacques Badet, et celui de la Fédération des sociétés anonymes, Jacques Berké, d'autre part.

REPÈRES

AGRICULTURE

360 tonnes de fraises détruites à Narbonne

Plus de 300 agriculteurs ont investi dans la nuit de mardi 19 avril un centre de distribution *de grandes surfaces à Narbonne* (Aude), détruisant quelque 360 tonnes de fraises d'importa*tion. Les manifestants*, originaires notamment de la région d'Agen (Lot-et-Garonne), sont entrés *dans une base Intermarché*, située sur la zone industrielle de Narbonne et ont détruit des *fraises en provenance principale*ment d'Espagne. Auparavant, ils avaient déchargé des camions de *fraises et de tomates en prove*nance d'Espagne et du Portugal, au péage de Saint-Jean-de-Védas, près de Montpellier.

PÊCHE

Jean Puech condamne les incidents dans le golfe de Gascogne

Une réunion devrait se tenir, mercredi 20 avril, au ministère de l'agriculture et de la pêche, avec les patrons pêcheurs sur le conflit de l'anchois, après l'agression *mardi, d'une soixantaine de* bateaux espagnols contre une douzaine de chalutiers de Saint-Jean-de-Luz et Hendaye (*le Monde* du 20 avril). Le ministre, Jean Puech, a rappelé *« que les pêcheurs français ont atteint leur quota annuel et ne peuvent donc plus pêcher l'anchois depuis le 20 mars pour les chalutiers pélagiques »*, tout en qualifiant *« d'inadmissibles »* les incidents qui se sont produits.

La clôture de l'assemblée annuelle de la BERD

La Banque européenne veut accélérer les réformes en Europe de l'Est

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), dont l'assemblée annuelle s'est achevée, mardi 19 avril, à Saint-Pétersbourg, est favorable à une accélération du processus de réformes dans les pays d'Europe centrale et de l'Est, tout en privilégiant une action *« à échelle humaine »*.

SAINT-PETERSBOURG

de notre envoyé spécial

Deux conclusions fort différentes peuvent être tirées du spectacle qu'offrent, sur la « Perspective Nevsky », l'artère la plus animée de Saint-Pétersbourg, ces dizaines de femmes de tous âges, alignées sous les arcades d'un grand magasin, et qui vendent objets et vêtements, neufs ou usagés. La première, celle de Lawrence Summers, sous-secrétaire d'Etat américain au Trésor, est que l'*« esprit d'entreprise »* est bien vivace après plus de 70 ans de communisme. Trop souvent, estime-t-il, les Russes ont la *« volonté »*, mais il leur manque le *« mode d'emploi financier »*. Telle est la vocation de la BERD.

L'autre, plus prosaïque, revient un peu à railler la première : ces femmes, comme des milliers d'autres dans les villes de l'ex-Union soviétique, vendent en fait leurs « fonds de tiroir » domestiques – et aussi le produit du marché noir –, parce que la transition vers l'économie de marché est déstabilisante et que ces ventes sauvages relèvent de la survie économique. La bonne réponse tient probablement compte des deux conclusions. Les analyses développées au cours de l'assemblée annuelle de la Banque européenne ont, la plupart du temps, intégré cette réalité complexe, mais parfois aussi elles ont été trop manichéennes, comme si le modèle de la privatisation systématique du secteur d'Etat était la panacée.

Pourtant, en dépit d'une volonté générale de promouvoir une approche pragmatique, les représentants des principaux pays actionnaires de la BERD ont dressé un constat similaire. De Lawrence Summers à Anne Wibble, la présidente du conseil des gouverneurs de la BERD et ministre suédois des finances, de Kenneth Clarke, le chancelier de l'Echiquier britannique, à Theo Waigel, le ministre allemand de l'économie, une même certitude : les pays qui se sont lancés avec détermination dans un vaste processus de réformes sont ceux qui en ont retiré les plus larges bénéfices et qui apparaissent aujourd'hui sur la voie du redressement.

« Climat attractif »

Les exemples à suivre sont ceux de la Pologne, de la République Tchéque et de la Hongrie, et aussi de l'Estonie et de l'Albanie. Selon le gouverneur, c'est donc *« une grave erreur »*, pour les Etats-Unis, que de décerner un blâme au processus en cours : *« Là où les réformes ont été les plus rapides, les souffrances ont été les moindres »*, a ajouté M. Summers. *« L'approche gradualiste*, a renchéri Mme Wibble, *pourrait très rapidement engendrer un cercle vicieux de subventions généralisées à des activités non viables ; de déficits budgétaires constants, d'inflation élevée et prolongée, de taux de change en recul, de fuite des capitaux et de stagnation économique. Le coût social en sera forcément très élevé »*.

Les orientations de la BERD, qui se résument à une volonté de privilégier une méthode d'intervention à *« échelle humaine »* et individualisée (priorité en faveur de l'aide aux petites et moyennes entreprises, action le plus possible localisée, souplesse dans l'application des régles statutaires), ne sont pas contradictoires avec cette certitude : les pays occidentaux sont convaincus que les Etats de l'ancien « bloc communiste » ne doivent pas ralentir le processus de réformes. Ils souhaitent, au contraire, que tout soit fait afin que les principes de l'économie de marché s'*« épanouissent »* librement : un *« climat attractif »* doit être créé pour les capitaux provenant de l'épargne nationale et de l'aide étrangère, qu'il s'agisse de la création d'un régime fiscal stable, de la levée des barrières commerciales ou de l'arrêt des subventions à des secteurs structurellement déficitaires.

Parallélement, a souligné M. Waigel, des mécanismes de *« bénéfices sociaux »* doivent voir le jour, afin de rendre les réformes *« plus supportables aux populations »*. Mais, si les représentants des pays industrialisés avaient encore quelque illusion quant aux effets de ce processus, le premier ministre russe, Victor Tchernomyrdine, avec son langage « carré », s'est chargé de leur ouvrir les yeux, tout en voulant les réassurer sur la poursuite des efforts entrepris. Le gouvernement, a-t-il rappelé, poursuit une partie de bras de fer avec la Douma (Parlement) et a accepté une résolution l'obligeant à tenir compte des propositions des députés : *« nous le ferons*, a-t-il insisté, *mais pas au détriment de la logique globale des réformes »*.

La Russie, a indiqué M. Tchernomyrdine, est *« à un tournant »*, qu'elle ne peut espérer négocier que si la volonté d'investir sort de son *« sommeil léthargique » : « il est vital d'injecter dans l'économie du pays des ressources financières fraîches sous la forme d'investissements directs »*. Le premier ministre a reconnu que les chefs d'entreprises n'accueillent pas toujours *« les bras ouverts, des investissements qui leur sont pourtant nécessaires »*, tout en regrettant le retard pris par le projet destiné à financer les petites et moyennes entreprises russes. Ce fonds pour les PME, doté d'une enveloppe de 300 millions de dollars (la BERD le finance pour moitié), lors de sa création à Tokyo, en juillet 1993, s'est mis en place sous la forme d'un projet pilote de 10 millions de dollars, dont Jacques de Larosière, le président de la BERD, a souligné l'efficacité, tout en souhaitant qu'il s'étende rapidement à toute la Russie.

L'Ukraine a souligné les *« graves problèmes »* que lui pose la reconversion de son industrie d'armement, conventionnel et nucléaire. Un problème d'actualité dans la région de Saint-Pétersbourg, où 1,5 million de personnes, jusque-là employées dans le secteur militaire, se retrouvent privées d'emploi. La question du Compte pour la sûreté nucléaire ouvert par la BERD, dont les ressources financières vont bientôt être épuisées, est encore plus urgente : M. Pyatachenko, ministre ukrainien des finances, a lourdement insisté pour qu'une aide financière internationale soit accordée à l'amélioration de la sécurité de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Mais certains bailleurs de fonds estiment avoir fait plus que leur devoir : M. Waigel a rappelé que l'Allemagne avait accordé 130 milliards de deutschemarks au processus de réformes, soit la moitié de la totalité des sommes dépensées par les pays occidentaux en faveur de ceux de l'ancien « bloc communiste ». Face à ces besoins de financement, la Banque européenne devra examiner la question d'une augmentation de son capital, initialement fixé à 10 milliards d'écus. Des propositions en ce sens devront être faites lors du prochain sommet de la BERD, qui se tiendra à Londres, en avril 1995.

LAURENT ZECCHINI

ALLEMAGNE : la reprise a commencé, selon Helmut Kohl. – *« De nombreux indicateurs montrent que la reprise a commencé »* pour l'économie allemande, a estimé, mardi 19 avril, le chancelier Helmut Kohl, lors de l'ouverture de la Foire internationale de Hanovre. *« Les possibilités d'exportation se sont améliorées et continuent à s'améliorer »*, a-t-il ajouté. Satisfait de l'activité dans l'ouest de l'Allemagne, Helmut Kohl s'est réjoui que l'économie à l'est du pays *« soit sur la voie de la croissance pour la troisième année consécutive »*.

RUSSIE : Le FMI va débloquer *un prêt de 1,5 milliard de dollars*. – Le déblocage de la deuxième moitié du crédit de 3 milliards de dollars à la Russie sur lequel s'était engagé le Fonds monétaire international (FMI) devait être soumis à l'approbation du conseil d'administration du FMI mercredi 20 avril. M. Camdessus, directeur général du FMI, avait donné son accord de principe le mardi 22 mars, lors d'une visite à Moscou (*le Monde* du 24 mars). La première tranche de ce crédit appelé *« facilité de transformation systémique »* avait été versée en juin 1993.

La Bundesbank ramène ses prises en pension à 5,58 %

La faiblesse du franc ne devrait pas empêcher la Banque de France d'abaisser ses taux

Le franc restait sous pression, mercredi en fin de matinée. Il s'échangeait à 3,4370 DM soit en dessous de son cours plancher théorique au sein du SME. *La baisse de 12 points du taux des prises en pension de la Bundesbank, ce même jour,* laisse supposer que la Banque de France pourrait décider jeudi une diminution de ses taux courts.

Pour la deuxième fois en trois semaines, le franc a été pris d'un accès de faiblesse par rapport au mark dont le cours, à Paris, a débordé son ancien plafond (3,4305 francs) d'avant le 2 août 1993, date à laquelle sa marge de fluctuation avait été portée de 2,25 à 15 %. Mardi 19 avril, en fin de journée, ce cours atteignit 3,4350 francs pour ensuite céder un peu de terrain. Certes, à l'heure actuelle, la mauvaise tenue du dollar, en dépit de la hausse des taux d'intérêt américains, renforce d'autant la devise allemande, aux dépens du franc, mais les opérateurs et courtiers anglo-saxons continuent à se méfier de notre monnaie, pour diverses raisons, assez contradictoires.

Sans doute les données fondamentales sont en faveur de notre devise : inflation ramenée à 1,5 % en rythme annuel contre 2,5 % en Allemagne, masse monétaire en progression presque nulle contre une explosion (plus de 15 %) outre-Rhin, balance commerciale outrageusement excédentaire, les importations ayant baissé plus que les exportations n'ont monté. Mais à l'extérieur de nos frontières on a, à tort ou à raison, le sentiment que l'Allemagne fait davantage d'efforts pour réduire son déficit budgétaire. En outre, on y spécule assez naïvement sur un très hypothétique conflit d'objectif entre M. Balladur, qui a épuisé les moyens d'un élargissement du déficit budgétaire, et M. Trichet, gouverneur de la Banque de France, à qui on pourrait demander de relayer l'action gouvernementale en appliquant une politique monétaire plus souple (lisez : en abaissant davantage son taux d'intervention, comme le suggérait l'OCDE il y a deux mois).

Pusillanimité et manque de confiance

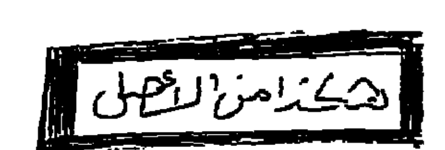
Ce taux, à 5,90 %, est encore supérieur de 20 points de base au taux allemand (5,70 %), qui a encore baissé, mercredi 20 avril à 5,58 %, diminution inhabituellement importante qui creuse encore l'écart. Les marchés se demandent maintenant si le comité de la politique monétaire de la Banque de France décidera d'un nouveau cran à la baisse à l'issue de sa réunion du jeudi 21 avril. Si le souci de défendre la monnaie l'en empêche, il est à craindre que les milieux financiers internationaux le taxent de pusillanimité et de manque de confiance en soi, ce qui n'améliorera pas la tenue du franc, bien au contraire, et risquera de pousser à la hausse les taux à long terme. Si le comité accepte de suivre la Bundesbank, il contribuera à rassurer un peu les marchés financiers français, où le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans a bondi, mardi 19 avril, à 6,93 % en pointe, contre 6,58 % le vendredi 15 avril, retrouvant ainsi son niveau de juin 1993.

Ce bond a été provoqué par une nouvelle flambée des taux à long terme aux Etats-Unis, qui, dans l'après-midi du lundi 18 et le mardi 19 avril, sont remontés brutalement de 6,96 % à la veille du week-end à 7,17 % pour l'emprunt d'Etat à dix ans, et de 7,29 % à 7,44 % pour celui à trente ans, au plus haut depuis la fin 1992, pour revenir, toutefois, à 7,09 et 7,37 %. Cette flambée a été provoquée par le troisième relèvement, à deux mois et demi, du taux d'intervention de la Réserve fédérale, porté, lundi 18 avril, de 3,50 à 3,75 %, venant de 3 % le 4 février, et dont l'effet paradoxal est d'inquiéter les marchés au lieu de les rassurer sur la volonté de la Réserve fédérale de freiner préventivement une inflation qui n'est pas encore démontrée.

Par contagion, les taux européens à long terme, que la spéculation avait poussés trop bas, à 5,61 % sur dix ans en France au début de janvier, remontaient brutalement à près de 7 %, plus rapidement qu'en Allemagne. Une telle remontée est illogique, puisqu'aux Etats-Unis les prêteurs craignent la surchauffe et l'inflation, et qu'en Europe ce n'est certes pas le souci dominant, avec une volonté des banques centrales de faire lentement baisser les taux à court terme, comme l'a encore réaffirmé, mardi 19 avril, l'un des membres du directoire de la Bundesbank, M. Meister.

Il a rappelé l'objectif de la Banque centrale allemande, à savoir le retour à la normale de la structure des taux d'intérêt, c'est-à-dire le court terme au-dessous du long terme, en élargissant l'écart entre les deux catégories, qui devrait, théoriquement, s'établir à 1,5 ou 2 points. Ce retour à la normale est la grande affaire du moment. Depuis cinq ans, en effet, les taux à court terme sont supérieurs aux taux à long terme, (phénomène qualifié d'inversion) en France d'abord, puis en Allemagne, où la banque centrale a élevé très haut ses taux d'intervention pour combattre une inflation engendrée par la réunification et la surchauffe. Une telle inversion, la plus longue jamais enregistrée depuis la seconde guerre, a des effets pervers, car elle privilégie les placements à court terme par rapport aux placements à long terme (que l'on songe au succès foudroyant des sicav monétaires en France) et perturbe les instruments de mesure utilisés par la banque centrale, qui voit la masse monétaire M3, leur principal indicateur, gonflée ou vidée artificiellement par les capitaux à court terme. L'ennui, c'est qu'une courbe des taux inversée peut se rétablir soit par la baisse du court terme, soit par la hausse du long terme. A l'heure actuelle, c'est cette seconde branche de l'alternative qui prévaut, tendance illogique, comme on l'a vu, et nuisible puisqu'elle renchérit le financement des entreprises et de leurs investissements. Il est donc indispensable que ce rétablissement s'effectue par le bas : c'est tout l'enjeu de la politique de la Bundesbank à laquelle s'accroche désespérément la Banque de France.

FRANÇOIS RENARD



ÉCONOMIE

SOCIAL

Opposés à l'autonomie des différentes branches

Les syndicats critiquent le projet du gouvernement pour la Sécurité sociale

Invités à émettre un « avis », la majorité des administrateurs syndicaux des caisses nationales d'assurance-maladie, d'assurance-vieillesse et d'allocations familiales du régime général des salariés ont rejeté, mardi 19 avril, les diverses dispositions législatives relatives à « l'organisation administrative et financière de la Sécurité sociale », dont celles qui tendent à accorder plus d'autonomie aux différentes branches. Les syndicats FO, CGT et CFE-CGC ont voté contre, la CFTC et les représentants patronaux ont voté pour, et la CFDT s'est abstenue. Le gouvernement devait poursuivre, cette semaine, ses consultations afin de préciser certaines dispositions, avant leur intégration dans le projet de loi consacré à la politique familiale qui sera bientôt présenté au conseil des ministres.

Plus grande autonomie des différentes branches de la Sécurité sociale; institution d'un débat parlementaire annuel sur les orientations financières du régime; clarification des relations financières entre l'Etat et les caisses nationales; prorogation du mandat des administrateurs des caisses : tels sont les principaux chapitres de cet ensemble de dispositions législatives relatives à *« l'organisation administrative et financière de la Sécurité sociale ».* Fondues dans une trentaine d'articles législatifs, ces mesures visent, pour le gouvernement, non seulement à mieux identifier les causes du déficit du régime général – d'ores et déjà évalué à 43 milliards de francs pour 1994 –, mais aussi à entamer une prudente clarification des relations entre l'Etat et les gestionnaires patronaux et syndicaux de la Sécurité sociale.

Ce faisant, ces mesures n'ont satisfait aucun des syndicats auxquels elles avaient été transmises pour avis depuis le 8 avril. Seule organisation à émettre un avis «favorable», la CFTC estime que ce texte constitue *«une bonne base de travail»* sous réserve *«d'y apporter un certain nombre de correctifs».* La CFE-CGC invite aussi le gouvernement à *«améliorer le projet actuel».* La CFDT regrette, de son côté, que ce *«mini-projet de loi sans ambition»* n'aborde aucun des problèmes de fond qui obèrent toujours l'avenir du régime général des salariés. Quant à FO et à la CGT, elles s'insurgent contre cette *«remise en cause des principes mêmes de la protection sociale : unité, solidarité et cohésion sociale».*

Cette dernière attaque vise directement le projet de séparation comptable des différentes branches de la Sécurité sociale (maladie, vieillesse, famille, accidents du travail). Jamais appliqué jusqu'à présent, le principe de cette autonomie n'en a pas moins été posé par les ordonnances de 1967 relatives à l'organisation de la Sécurité sociale et fortement inspirées, dit-on, par... Edouard Balladur, alors conseiller social à l'hôtel Matignon.

«Equilibre à moyen terme»

La gestion de la trésorerie des caisses restant commune, cette séparation revient, pour l'essentiel, à faire supporter aux branches déficitaires (maladie, vieillesse) la charge de leurs agios tandis que les branches plutôt excédentaires (famille et accidents du travail) (1) en conserveront dorénavant les fruits. Cette meilleure distinction des comptes permettra aussi, au grand dam de FO et de la CGT, d'accentuer encore la pression sur les gestionnaires des régimes déficitaires à commencer par celui de l'assurance-maladie.

L'institution d'un débat parlementaire annuel sur un objectif triennal d'évolution des dépenses *«susceptible de garantir l'équilibre à moyen terme»* du régime répond aussi au souci du gouvernement de mieux maîtriser les déficits. Même si ce débat, organisé en marge de la discussion budgétaire, ne donne pas lieu à un vote, *tous les syndicats* s'inquiètent de cette nouvelle emprise de la tutelle des pouvoirs publics sur une autonomie de gestion déjà bien relative.

Au nom de la clarification des relations financières entre l'Etat et les caisses, le gouvernement s'engage aussi à rembourser dorénavant le coût de toute nouvelle exonération de cotisations sociales décidée au *nom de la politique de* l'emploi. Toutefois cet engagement ne couvre pas, s'insurgent les syndicats, les exonérations déjà accordées et non compensées, un manque à gagner estimé à 28 milliards de francs sur les trois dernières années. Parallèlement, le projet de loi pose le principe d'une tutelle *a posteriori* et non plus *a priori* de l'Etat, tout en supprimant les tutelles administratives locales sur les caisses primaires au profit d'un renforcement de l'autorité des caisses nationales. Ce texte reprend aussi la convention de bonne relations financières signée entre l'Etat et l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS) visant *à rétablir le principe de «la neutralité de trésorerie»*, en ce qui concerne les avances consenties par la Sécurité sociale à l'Etat (tel que le paiement du RMI) ou les échéances de versement des cotisations sociales des fonctionnaires.

Le projet de loi prolonge encore d'un an le mandat des administrateurs des caisses qui expire au 31 mars 1995. Une façon de remettre à des calendes postprésidentielles le délicat débat sur le mode de désignation de ces administrateurs...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Jusqu'alors fondue dans les comptes de l'assurance-maladie, la branche accidents du travail se voit ainsi élevée au rang de branche autonome.

A la suite d'un rapport

La prochaine réforme de la formation professionnelle suscite une polémique

Peu à peu, la réforme de la formation professionnelle apparaît comme la future pierre d'achoppement de la loi quinquennale sur l'emploi, pour de multiples raisons. L'actuel dispositif, complexe et *«opaque»* selon un rapport conjoint de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection générale des finances (IGF), met en jeu d'énormes intérêts financiers – *120 milliards chaque année.* Il a multiplié les organismes collecteurs (550), fait théoriquement *intervenir 33 000 organismes de* formation. Il se trouve en partie sous la coupe du patronat, seul *ou associé aux syndicats* dans une gestion paritaire.

Les établissements consulaires sont également présents, les grandes écoles profitent de la manne et, enfin, politiquement, les régions s'apprêtent à bénéficier de la décentralisation prévue. Il aura suffi que des *«indiscrétions»*, *déplorées par Michel* Giraud, ministre du travail, révèlent le contenu sévère du rapport pour que le feu soit mis aux poudres. Mise en cause, l'Union des industries métallurgiques et minières (*UIMM*) a protesté de son innocence, mardi 19 avril, tandis que Dominique de Calan, son secrétaire général et directeur de la formation, se montrait plus accusateur sur le financement dans un entretien accordé au *Figaro.*

Depuis des mois, les partenaires sociaux traînent des pieds pour négocier sur ces sujets et tardent à réviser la filière de la formation en alternance. Ils sont de plus divisés sur le projet de décret sur l'agrément des organismes collecteurs. Alors que l'ensemble doit être discuté lors de la session d'automne du Parlement, les rivalités s'exaspèrent.

A. Le.

COMMUNICATION

La fin du 31[e] MIP-TV de Cannes

L'inquiétude des producteurs indépendants face à France Télévision

Le 31[e] Marché international des programmes de télévision (MIP-TV) a fermé ses portes, mardi 19 avril, après quatre jours d'une activité commerciale plus fébrile que d'habitude – *400 stands et près de 2000* sociétés. Mais le discours programme de Jean-Pierre Elkabbach a laissé Les producteurs indépendants sur leur faim.

CANNES

de notre envoyé spécial

Prononcé à l'ouverture du MIP-TV, le discours-programme du nouveau président de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, a continué à nourrir les conversations, sur la Croisette (*le Monde* du 19 avril). Si la politique globale du service public a trouvé grâce aux yeux de la plupart des professionnels, de nombreuses questions, posées notamment par les producteurs de l'audiovisuel, sont restées sans réponse.

Qui trouverait à redire aux nobles ambitions créatrices, culturelles et sociales développées avec brio par le président de France Télévision ? Qui serait contre la volonté *«d'innover»*, d'avoir un *«engagement dans la création»* et un *«devoir de préserver un espace civique démocratique»*; d'être une *«référence en matière d'indépendance et d'impartialité»*, de s'intéresser aux *«thèmes de société : drogue, sida, environnement, sécurité routière, emploi»*, ou encore de souhaiter une *«imprégnation de tous les programmes par la culture»*?

Mais c'est sur le terrain plus prosaïque des finances qu'on attendait M. Elkabbach. A quoi serviront les 640 millions de francs de rallonge gouvernementale? M. Elkabbach a récité avec complaisance le menu des réjouissances à venir : soirées spéciales, théâtre et opéra, nouvelles émissions culturelles (comme celle de Jacques Chancel sur le monde de l'image), ou encore tribune consacrée aux livres, avec un prix littéraire à la clé. France 2 sera *«le principal soutien de la fiction française»*; le documentaire va s'intéresser aux grands fleuves, aux grands écrivains du siècle, au fêtes et même à Dieu. Et, avec 80 millions de francs par an, c'est l'audiovisuel public français qui fera le plus, en Europe, pour le dessin animé. Le président a aussi évoqué les coproductions internationales et les alliances stratégiques, dont des accords avec des producteurs privés comme l'allemand Beta Taurus et l'américain Arnon Milchan (*le Monde* du 16 avril), ou publics (RAI, ZDF et BBC).

Pourtant, malgré des questions réitérées, pas de réponse précise sur l'usage des millions gouvernementaux. Les producteurs indépendants attendaient davantage de précisions sur leur collaboration avec le service public. Mais lorsque Jacques Peskine, président de l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA), prit la parole, il fut renvoyé à une hypothétique rencontre entre le président et les producteurs le 28 avril, réunion dont personne n'avait été informé...

Une étrange coïncidence

Certains producteurs se disent satisfaits de la volonté manifestée par le service public d'investir dans la fiction. Surtout ceux qui ont déjà signé des contrats avec France Télévision (Cineteve, Anabase, Hamster, Hugo Film, Gaumont, Pathé Télévision). D'autres sont plus nuancés ou franchement inquiets. Les plus critiques parlent sous couvert d'anonymat, ce qui en dit long sur la confiance régnant entre producteurs et diffuseurs!

Le discours de M. Elkabbach s'apparenterait, pour ceux-là, à des *«effets d'annonce faciles»*, qualifiés même de *«chiffon rouge agité devant les confrères».* On cite ainsi le projet grandiose, mais *«difficilement réalisable»*, d'une anthologie de 300 écrivains mondiaux du vingtième siècle, de Cendrars à Cocteau, de Péguy à Yourcenar, un soir par semaine d'ici à l'an 2000. Plus grave, le président de Correspondances TV, Pierre d'Armayan, a sursauté en apprenant que France 3 *«fera appel à des sociétés de production françaises pour réaliser cette bibliothèque de l'honnête homme du XXI[e] siècle».* Or, M. d'Armayan a lancé en 1992 un projet intitulé «Bilan d'une fin de siècle» (26 épisodes de cinquante-deux minutes sur les écrivains qui ont traversé le siècle), et détient même un catalogue d'une centaine de portraits d'écrivains, «les Ecrivains du monde» (de Margaret Atwood à Marguerite Yourcenar), et son projet a été soumis à Carlo Freccero et à Jean-Pierre Cottet, de la présidence de France Télévision! Coïncidence?

D'autres ont tiqué devant l'annonce de *«plus de deux cents heures de programmes mis en production»* pour les grilles 1994. *«Il n'y a pas eu de concours loyal et démocratique*, se plaint un autre producteur, *les jeux étaient faits d'avance.»* La situation du documentaire est encore plus précaire. Alors que la revue américaine *Variety* titrait «L'agonie du documentaire français», des producteurs dénonçaient, à Cannes, la raréfaction des «cases» accordées à ce genre sur France Télévision.

Patrice Barrat, de «Point du jour», devrait pourtant être un homme heureux. Sa série «Chronique d'une rue assiégée à Sarajevo», diffusée chaque soir sur Arte et la BBC, de novembre 1993 à mars 1994 (mais aussi en Allemagne, au Portugal, aux Pays-Bas et au Danemark), a été couronnée en Grande-Bretagne par le Prix BAFTA. Il bénéficie de coproductions avec l'étranger, réalise des reportages pour le service public («Envoyé spécial», «Thalassa», «Montagne»), prépare plusieurs sujets pour France 2, France 3 et Arte et produit une émission quotidienne sur l'immigration sur France 3. Patrice Barrat partage pourtant les craintes de ses confrères.

Il note que l'instabilité des chaînes publiques, dont les responsables changent au gré des alternances politiques et dont les émissions sont constamment déplacées dans les grilles – comme «Planète chaude» tout dernièrement –, n'aide pas à fidéliser le public. *«La télévision ronronne*, dit-il. *Elle manque de créativité, d'invention. Ce qui m'inquiète, c'est la place de plus en plus réduite accordée aux grands problèmes de la planète. Un fossé se creuse entre la réalité et la façon dont la télévision en rend compte.»*

Pour le délégué général de l'USPA, Alain Modot, également président du Centre d'études et de prospective internationale (CEPI, instance européenne regroupant 1 500 producteurs), *«les producteurs se plaignent d'une absence d'interlocuteurs dans les chaînes publiques, comme de celle d'une politique éditoriale définie, et s'inquiètent de la dégradation de leurs relations commerciales avec le service public».* Récemment, ce dernier a demandé aux producteurs de leur fournir des émissions de cent minutes au prix de... *quatre-vingt-dix minutes!*

Les diffuseurs, publics comme privés, ne financent qu'une faible proportion des programmes qu'ils commandent (40 % en moyenne des œuvres de fiction, de 17 % à 20 % des dessins animés, de 27 % à 30 % des documentaires). Le reste doit être cherché ailleurs, souvent à l'étranger, ce qui pose le problème du choix des acteurs et de la langue du tournage. D'autre part, les diffuseurs sont de plus en plus gourmands en ce qui concerne les droits dérivés (vidéo, *merchandising*, etc.).

«L'avenir n'est pas si sombre, conclut toutefois M. Modot. *Les nouvelles équipes sont en place. L'argent est là, grâce à la rallonge gouvernementale, mais les producteurs veulent savoir clairement comment il sera investi.»* La balle est donc dans le camp de France Télévision : la télévision publique doit maintenant définir sa demande et les moyens qu'elle est prête à y consacrer.

ALAIN WOODROW

DANS LA PRESSE

La fin du procès Touvier

Le Quotidien (Dominique Jamet) : «Dès lors que la cour d'assises a enfin rendu son verdict après cinq semaines de débats, toutes considérations sur l'opportunité, la valeur, la qualité et les conséquences de ce procès apparaîtraient parfaitement oiseuses, dépassées et déplacées. Le déroulement des audiences a clairement établi que l'accusé a envoyé à la mort des êtres humains dont le seul crime est d'être nés, exactement d'être nés juifs. (...) Touvier, à quatre-vingts ans, a toute sa haine, cuite et recuite, comme on dit de quelqu'un qu'il a toutes ses dents. Non récupérable, aurait dit Jean-Paul Sartre. Paul Touvier va finir ses jours en prison, tristement, *ses tristes jours. Il l'a pleinement mérité.»*

Libération (Sorj Chalandon) : «(...) Oui, par les ordres qu'il a donnés, Paul Touvier est directement responsable de la mort des sept prisonniers juifs. Mais aussi, l'ombre allemande a plané sur Rillieux. Quelle que soit sa forme ou la définition de son intervention. Oui, les miliciens français rejoignaient les nazis allemands dans leur politique d'extermination des juifs. Oui, malgré son autonomie et son organisation séparée, la Milice française œuvrait dans le cadre d'un plan concerté visant à l'élimination des juifs. Oui, dissimulée dans les replis du drapeau tricolore, la Milice était un instrument actif de *la croix gammée.»*

(Henri Rousso) : «Parce que Legay et Bousquet sont morts, parce que Papon attend que la justice se décide, parce que la Cour de cassation a voulu éviter que soit posée la question de savoir si un État *français* a pu ou non pratiquer une politique d'hégémonie *idéologique et* commettre ou se rendre complice d'un crime contre l'humanité, le procès de Touvier n'a été le procès que d'un *collaborateur.»*

France-Soir (Jean-Michel Brigouleix) : «Prêcher la réconciliation nationale est assurément un sentiment noble. Prêcher l'oubli – à défaut de l'absolution –, au nom de cette même réconciliation, est sans doute plus discutable dès lors que l'amnésie ouvertement souhaitée vise l'assassinat de sept hommes au seul motif qu'ils sont juifs. (...) Peut-on se réconcilier avec le meurtre, la torture, les *exactions, l'exclusion, l'antisémitisme? (...) Un verdict* de culpabilité ne devrait pas être regardé comme une délivrance ou comme une forme d'exorcisme. Mais simplement, dans l'histoire de ce peuple, comme un moment de justice retrouvée.»

L'Humanité (Gilles Smadja) : «L'affaire Touvier, qui s'achève juridiquement, ne peut s'achever dans la honte ou l'ambiguïté. Ne pourrait. Ne devrait pas. Ne doit pas. L'enjeu est trop grand. (...) A défaut de pouvoir convaincre sur les faits eux-mêmes et sur le non-crime contre l'humanité, il reste à M[e] Trémolet une seule vraie brèche. La grâce, les complaisances, les déclarations qui en appellent à tourner la page. (...) L'oubli au prix de l'acquittement d'un assassin et du temps d'un assassin? En faisant entrer dans sa défense le plus haut niveau de l'État, M[e] Trémolet donne, du coup, un enjeu considérable au verdict qui va être rendu tout à l'heure.»

LE MONDE DES CARRIÈRES

LE CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DE NANTES CLAUDE BRUMACHON
recrute
1 RÉPÉTITEUR
(TRICE)
CDD d'un an
à compter du 04-07-94
travail à NANTES
Env. CV et lettre de cand. ou ·
CCNN
Studio Jacques Garnier
23, rue Noire - 44000 NANTES

ISM
École Internationale de Monaco
Nous recherchons des professeurs francophones pour jardin d'enfants école maternelle école primaire
Les qualifications demandées sont plusieurs années d'expérience dans le monde des écoles internationales
Excellent niveau d'anglais exigé.
Une autre langue ainsi que des connaissances en informatique seraient des atouts appréciés. Les professeurs retenus seront amenés à travailler en équipe et devront faire preuve de flexibilité d'esprit et d'attitude.
Veuillez envoyer votre CV complet avec une photo et une lettre d'accompagnement ainsi que 3 lettres de référence et les photocopies de vos diplômes à
HAVAS RÉGIES
BP 231 06024 Nice Cedex
MC/026 946

ENTREPRISE DE PRESSE MÉDICALE
recherche
JOURNALISTE
Adresser lettre, CV sous n° 8752
Le Monde Publicité,
133, av. des Champs-Élysées,
75409 Paris Cedex 08

INSTITUT INTERNATIONAL UNIVERSITAIRE
Grand Ouest
Conseiller pédagogique F.L.E.
Doctorat - Expérience
libre après 22 août
Écrire - Monde Publicité n° 8750
133, avenue des Champs-Élysées
75409 Paris Cedex 08

La date limite de dépôt des candidatures aux concours de recrutement d'enseignants des écoles d'architecture est reportée au lundi 18 avril 1994.
Renseignements :
Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme
Tél. : 40-81-90-95 – 40-81-92-25

carrières internationales

L'Association Transfrontalière Universitaire (ATU)
cherche,
pour son Centre PHARMAPEPTIDES (Archamps, France)
un Directeur scientifique (chimiste, biochimiste, pharmacien)
Expérience industrielle ou universitaire dans le domaine des peptides et de leur mise en forme médicamenteuse ;
doctorat.
Excellentes connaissances français et anglais.
Entrée en fonction : 1 juin 1994 ou à convenir.
Offre :
Professeur Pierre Buri
30 quai Ernest-Ansermet
CH-1211 Genève 4

DEMANDES D'EMPLOI

F 32 ans, DRH 7 ans exp. en PME, dess. gest. res. hum. et anglais courant ch. poste sur Paris/RP
Tél. : 47-09-90-02 (REP)

ADMINISTRATION PERSONNEL
spécialisation RH à l'IGS
JF., expérience, recherche poste responsable ou assistante RH (PME)
Tél. : 34-60-29-69 (REP)

SOCIOLOGUE
(H) DEA, 36 ans, offre exp. ingénierie sociale (jeunesse et actions d'insertion). Poste motivant, Paris.
Écrire s/réf. 8757
Le Monde Publicité
133, av. des Champs Élysées
75409 PARIS CEDEX 08

F. rech. un emploi dactylographe ou aide comptable - expérience
Tél. : 64-36-10-76

F. 34 ans, sérieuses réf., rech. emploi garde malade de jour ou de nuit 48-20-87-31

Vous êtes cadre supérieur, vous cherchez une assistante en qui vous puissiez avoir toute confiance. Performante, dynamique, discrète, je rassemble toutes ces qualités plus une excellente présentation et une grande rapidité de compréhension et d'exécution. Quand on vous fait une promesse aussi facile à vérifier, on ne peut pas vous mentir.
Pour me contacter
NATACHA DE MOISSON
23, avenue Trudaine
75009 PARIS

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

5e arrdt

LUXEMBOURG, gd studio à moderniser s/cour, av. verdure 650 000 F - 43-25-97-16

Mº Luxembourg, idéal prof. ou p. à t., 3 p., 71 m², # clt, calme à rafr. 1 800 000 F - 43-35-18-36

6e arrdt

Mº VAVIN
105 m², séjour, 4 pièces, bains. Tél. : 48-73-20-67

7e arrdt

AVENUE DE TOURVILLE
grand séjour + chambre, sud. Sup. imm. pierre de taille. Exclu. LARTIGUE 47-05-61-91

10e arrdt

PLACE DES FÊTES
Immeuble construit en 1981
RUE DE PIXERECOURT
2 PIÈCES, 3 PIÈCES, et 4 PIÈCES
à partir de 15 000 F/m², entièrement rénovés
PREBAIL
Tél. : 43-80-35-04

11e arrdt

17, R. ÉMILE LEPEU (11e)
les avantages du neuf avec le charme, le caractère et les volumes du vieux du studio au 4 p. en duplex avec loggia et terrasse
s/place tous les Mercredis de 14 h à 17 h
et ts les samedis et dimanche de 11-13 h et 14 h-19 h
renseign. au 46-34-52-12

12e arrdt

3 TERRASSES
BASTILLE 200 M²
5 chbres, 3 parkings, calme, soleil.
7 800 000 F, port. 43-44-48-10

NATION beau 5 P., 120 M², 1979, 3 ch, dble séj., clair, calme 1er ét. s/jardin, Expo Ouest 2 150 000 F + box
Tél. : 44-74-90-29 (URGENT)

13e arrdt

R. JEANNE D'ARC, beau 2 P., entrée cuis., s. d'eau, WC, 2e ét., rue calme, parfait état, 590 000 F - 43-25-97-16

14e arrdt

2 PIÈCES - CHARME
Parfait état - 750 000 F
SI 42-79-88-76

Plaisance ds anc. petit HP, 3e et dern. ét., 45 m², faible ch., 890 000 F. 43-35-18-36

Pr. Montsouris, imm. 76 s/r. et jard., 3-4 P., 80 m², parf. état, park. 1 650 000 F. 43-35-18-36

ALESIA, standing, calme, séj. + 3 chb., cuis., bains, rangements 2 300 000 F - 45-80-24-00

15e arrdt

ALLERAY-ARCADE
3e âge, 2 P., 9e ét., park., 850 000 F - 45-31-51-10

15e) Ä VOLONTAIRES
2 P. en duplex, s/jardin
1 100 000 F - 45-31-51-10

MAISON 145 M²
+ studio 25 m² + box, terr. s/jd., SUP. AFFAIRE prox. pl. Falguière 3 550 000F
PARTENA 45-77-98-41

16e arrdt

Mº EXELMANS, 70 M², récent, tout confort, séjour. 1 chambre, bains. 48-73-57-80

Mº JASMIN, 106 M²
living double, 2 chbres
Tél. : 45-44-21-97

17e arrdt

PEREIRE, 2/3 P., 60 m² ancien, 5e, asc., soleil
1 350 000 F - 45-31-51-10

RUE FRAGONARD, 120 m², T.B.E., 55 m² living, 2 ou 3 chbres, park.
Tél. bur. : 42-46-44-27
Dom. 42-29-48-56.
Prix : 1 950 000 F

18e arrdt

MARX DORMOY, imm. de 4 étages, grand standing, studio 30 m², cuisine, salle d'eau, WC, parfait état d'entretien - Prix : 390 000 F.
Tél. : 42-65-41-03

3/4 P., XVIIe, 1 250 000 F
Im. stand. apt impeccable
A SAISIR - Tél. : 42-59-09-09

3/4 P., XVIIe, 1 100 000 F
bel apt, habitable de suite
à saisir - Tél. : 42-59-09-09

91 Essonne

LES ULIS
10 min. RER, 80 m², standing et lumineux, cave, park.
Prix : 700 000 F.
Tél. : 69-07-85-30

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE BOIS, récent studio 30 m2, cuis. éq., bns, WC, cave. 570 000 F. Tél. : 42-65-41-03

94 Val de Marne

IVRY RÉSIDENTIEL
300 m² s/3 niv., terr. 500 m². 2 700 000 F - 45-31-51-10

OFFRE SPÉCIALE
IMMOBILIER
ACHAT/VENTE
65 FHT la ligne
à partir de 2 parutions
pour un minimum de 5 lignes
CONTACT : 44-43-76-28

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e
recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04

Recherche 2 à 4 P., PARIS
Préfère RIVE GAUCHE
PAIE COMPTANT chez notaire
48-73-35-43 même le soir

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RÉSIDENTIEL et HÔTELS PARTICULIERS
Tél. : (1) 47-20-40-03

propriétés

CORSE
Très belle propriété bord de plage, gde villa dans parc, 12 000 m², amarrage bateau, vue exceptionnelle, mer, montagne. Prix : 5 500 000 F, particulier
Tél. : (16) 95-71-44-24

villas

VENISE
Particulier vend splendide villa Lido, 5 pces, tout confort, s/sol, gd jard.
Paris tél. : 47-34-82-97

---

78 GARANCIÈRES (près Montfort-l'Amaury), part. vd villa 1980, 285 m² habitable sur 12 500 m² paysagé, entrée 30 m², séjour avec cheminée 85 m², 3 chambres, 1 dressing, 2 mezzanines, cuisine équipée, bureau, 2 bns, WC, 1 chbre, av. s. d'eau au s/sol. Buanderie. Garage. Portail électrique. Interphone. Alarme.
Prix : 4 000 000 F à débattre
Tél. : 34-86-48-69

maison de campagne

Port. vend maison plain-pied, 15 km du Mans, 1 salon, 2 chambres, 1 cuisine équipée, 2 000 m² de terrain. Prix 370 000 F
Tél. : 50-42-19-45

pavillons

95 - St-Brice-sous-Forêt.
Pav. 102 m². Résid. calme, ensoleillée. Tr. belle prestation entrée, mezz., dble séjour, cheminée, chauffage élect., gde véranda portes coulissantes jard. clos, cuis. Vogica tte équipée av. pl. vitrocéramique, coin repas, 2 WC, 3 chbres, av. placards, poutres, sdb équip. av. armoires, miroirs, tiroirs. Garage 2 voitures, cellier. 17 km Paris, 5 mn SNCF, proche ttes commodités. 970 000 F.
Tél. : 39-90-26-90

locations non meublées offres

TROCADÉRO, voie privée, 2 P. 50 m², rénové sur jardin + grde cuis. + sdb + cave. 5 500 F + ch.
Tél. : 40-75-61-21

15e CHARLES MICHELS
4 P., 92 m², parfait état
5e étage. Bel immeuble 1930, rue et jardin 8 000 F H. CH.
PARTENA MOTTE PICQUET
3, rue Commerce - 45-77-98-41

8e ÉTOILE, 4 P., 140 m² balcon, 5e étage, p. de t., chambre serv. 14 400 H CH.
PARTENA MADELEINE
11, rue Tronchet - 42-66-36-53

Passy-Muette, p. de t., dble liv., chbre, # clt, 3e asc. 5 500 F + charges ASM 42-47-12-10

12e PORT BASTILLE
Beau studio sur jardin
3 750 F CC CASSIL 45-66-43-43

15e BIR-HAKEIM 4 P.
imm. récent, asc, ét. élevé parking possible. 8 883 F h. ch. CASSIL RIVE GAUCHE
45-66-43-43

15e MONTPARNASSE, beau gd 3 P., 98 m², parf. état. 8 500 h. ch.
PARTENA - 42-66-36-53

18e, av. Pierre-1er-Serbie, 8e étg., gd st., beau stud., 3 200 h. ch.
PARTENA 47-42-07-43

20e STUDIO 28 m²
refait neuf, bel imm. anc., vue dégagée, cuis. aménag., cham., 3 300 F ch. c. 45-89-87-93 (soir)

locations meublées

ST-GERMAIN-DES-PRÉS caractère dble liv. + chbre, cuis., s. de bns. 6 150 F ASM 42-47-12-10

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

Alésia, imm. stdg 3/4 p., 85 m², gde cuis., balc., vue calme, sol. à rafr., box 43-35-18-36

BD SÉBASTOPOL
Studio # clt 480 000 F
Immo. Marcadet 42-61-51-61

MADELEINE
2e ét., s/cour claire, calme, 3 PCES, 85 m², tout confort. 1 950 000 F
Tél. : 47-42-07-43

17e PTE MAILLOT
A SAISIR 2 PCES, 40 m², tout confort, bon état. 800 000 F
Tél. 42-66-36-53

CLAUDE BERNARD
2/3 P., cuis., bns, WC + chbre de serv. soleil, calme. 1 690 000 F
Tél. : 43-25-97-16

Mº Poissonnière, 2 P., 40 m², 5e ét., 650 000 F, calme, clair.
Immo. Marcadet 42-61-51-61

PARC MONTSOURIS, réc. gd 2 P., cuis. amén., bns, WC, parf. ét., 8e ét., asc., soleil sans vis-à-vis. 1 100 000 F. 43-25-97-16

PLACE D'ITALIE
Gd stand. 4 P., parfait état, vue except., parking 1 950 000 F
FONCIA - 45-44-55-50

ALÉSIA
récent stand., grand 2 PIÈCES, terrasse sur jardin. 1 300 000 F
FONCIA - 45-44-55-50

---

2 PCES - 790 000 F
15e, Mº COMMERCE, séj., s/rue, expo. sud, chbre sur cour arborée, s.-de-bns, cuis. équip., bon état 45-77-98-41

FRONT DE SEINE
TOUR PERSPECTIVE
2 P., 63 m², park. 1 950 000 F
3 P., 72 m², park. 1 700 000 F
TOUR PANORAMA
2 P., 47 m², park. 1 300 000 F
FONCIA - 45-44-55-50

Mº JULES JOFFRIN
Studio # confort 430 000 F
récent standing - terrasse
Immo. Marcadet 42-61-51-61

NEUILLY 92
Pierre-de-taille 1920, calme, soleil 165 m², triple séjour, 3 chambres, 2 bains, cuisine équipée + chambre service.
KATZ 47-41-33-33

Achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. Paie compt. chez notaire. 48-73-48-07

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

fonds de commerce

Ventes

Vends cause maladie
PAPETERIE, TOURS
situation exceptionnelle
Tél dom. · (16) 47-66-36-60

Pour bar restaurant vends licence II Paris exclusivement. Tél. : 30-30-39-64

bureaux locations

AU CŒUR DE PARIS
DOMICILIATIONS
et secrétariat, 43-31-40-70.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidables choix.
« Que des affaires exceptionnelles ». Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT – ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'ÉTOILE :
37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.

Cours

Cours international de communication en anglais, pour les professionnels, avec un certificat reconnu mondial Un plus sur un C.V. 36 heures. Prix · 3 750 F. Tél. · 40-35-12-21

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES, 61 m², 8e ét.	5, rue Volnay GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-71 Frais d'actes	6 400 + 1 265 322
4e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 62 m², 8e ét.	23, rue Saint-Merri GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-71 Frais d'actes	8 131 + 828,30 373,93
5e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 52 m², r.-de-ch. parking	31, rue Claude-Bernard AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission	5 800 + 928 4 333,84
STUDIO 35 m², 1er ét. parking	11, rue Tournefort GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'acte	4 900 + 423 297
7e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 30 m², 2e ét.	13, rue du Champs-de-Mars AGIFRANCE - 45-56-16-81 Frais de commission	4 505 + 776 3 526,33
6 PIÈCES 245 m², 2e ét. park.	184, rue de l'Université AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission	25 773 + 3 545 18 340,06
8e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 164 m², 4e ét. parking	66, bd Malesherbes GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 Frais d'actes	16 000 + 2 534 670
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 61 m², 4e ét. parking	149/153, rue R.-Losserand PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 100 + 1 200 3 629
15e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 93 m², r.-de-ch.	11 bis, rue César-Franck PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	8 100 + 1 095 5 763
16e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 63 m², 4e ét.	2/6, rue Pierre-Louÿs SAGGEL VENDOME - 47-42-44-44 Frais de commission	5 350 + 996,15 3 852
19e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 80 m², 1er ét. park.	1/10, rue de Joinville PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 600 + 1 100 3 985
20e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 52 m², 3e ét. imm. neuf, poss. park	51, rue Planchat ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires location	4 500 + 562 3 510
3 PIÈCES 65 m², 3e ét. park.	19, rue d'Annam PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 630 + 1 100 4 006
3 PIÈCES 73 m², 3e ét. park.	158, bd de Charonne SAGGEL-VENDÔME - 42-66-61-03 Honoraires	4 370 + 789,25 3 146,40
3 PIÈCES 71 m² + terrasse imm. neuf, 3e ét. poss. park.	51, rue Planchat ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires location	6 200 + 775 4 464
5 PIÈCES DUPLEX 107,15 m², 7e-8e ét. park.	Avenue Gambetta PHENIX-GESTION - 40-30-23-27 Frais de commission	8 360 + 1 182 5 948,97
78 YVELINES		
3 PIÈCES 66 m², 1er ét. parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Rue des Ursulines PHENIX GESTION - 30-61-07-47 Frais de commission	4 600 + 882 3 273,36
4-5 PIÈCES 117 m² + balc 3e ét., par.	VERSAILLES 9, place Royale ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires location	7 020 + 1 400 5 324
92 HAUTS-DE-SEINE		
2 PIÈCES 54 m², 6e ét. park.	COURBEVOIE 2, av. du Parc PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 575 + 405 3 255
3 PIÈCES 73 m², 3e ét. parking	GARCHES 70, rue du Dr-Debat ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires location	5 200 + 892 4 014
6 PIÈCES 150 m², 3e ét.	NEUILLY 34/36, bd Victor-Hugo SAGGEL-VENDÔME - 47-42-44-44 Frais de commission	13 361,85 + 2 859,05 9 620,53
1 PIÈCE 58 m², 4e ét.	SAINT-CLOUD 32, rue du Calvaire AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission	4 921 + 893 3 851,96
3 PIÈCES récent 69 m², 1er ét. park.	SAINT-CLOUD 4, place du Moustier SAGGEL-VENDÔME - 46-08-80-36 Commission d'agence	5 200 + 621 3 744
94 VAL-DE-MARNE		
4 PIÈCES 91,31 m², 3e ét., park.	VINCENNES Avenue du Petit-Parc PHENIX-GESTION - 43-85-58-53 Frais de commission	7 420 + 1 183 5 280

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de



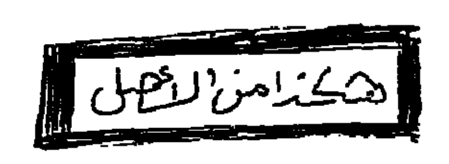




PHENIX GESTION







VIE DES ENTREPRISES

Après 8 jours de grève

Reprise du travail chez Waterman à Saint-Herblain

NANTES

de notre correspondant

Les négociations salariales ont repris mercredi 20 avril à l'usine Waterman de Saint-Herblain, en banlieue nantaise (Loire-Atlantique) quand la direction a accepté de suspendre la prime de «présentéisme» qui est à l'origine du conflit. Après plusieurs débrayages, les employés à la production avaient cessé le travail en début de semaine, installant des piquets de grève qui empêchent tout chargement ou déchargement de matériel et interdisent l'accès de l'usine aux intérimaires. Après avoir institué une longue période de chômage partiel (jusqu'à six jours chômés certains mois), la direction, qui doit faire face à la baisse de la charge de travail, envisage de bloquer les salaires. Ce que les syndicats CGT et CFDT refusent, d'autant plus qu'une légère reprise de l'activité semble s'amorcer.

En réalité, Waterman a clôturé son exercice 1993 sur un chiffre d'affaires stable par rapport à l'année précédente (780 millions de francs). *Jean Veillon, le PDG*, rappelle que si l'entreprise a gagné des parts de marché dans les pays où elle était peu implantée, elle a subi la baisse d'activité générale du secteur en France et en Europe du Sud. *Malgré tout*, Waterman, *qui* emploie huit cents personnes, annonce pour cette année un maintien des effectifs. Reste le problème des salaires : en proposant une prime de *«présentéisme»* qui serait liée aux jours effectifs de présence durant un mois, la direction a provoqué une levée de boucliers. Après un vote à bulletin secret, une majorité de salariés s'est prononcée pour la grève reconductible toutes les vingt-quatre heures. Ils réclament une augmentation pure et simple de 2,5 %.

YVES DECAENS

2,4 milliards de francs de pertes en 1993

Deutsche Aerospace compte sur un retour aux profits en 1995

FRANCFORT

de notre correspondant

Deutsche Aerospace (DASA), filiale de Daimler-Benz, a subi de plein fouet, en 1993, la dégradation mondiale des marchés aéronautiques, le recul des commandes nationales d'armements et la diminution des soutiens publics aux programmes spatiaux. La firme a dû accélérer ses provisions pour restructuration et inscrire 1,1 milliard en conséquence dans ses comptes. Au total, ses pertes nettes ont été de 694 millions de marks (2,4 milliards de francs) l'an passé contre 341 en 1992 et un petit profit de 50 millions en 1991.

Le chiffre d'affaires a crû toutefois de 7,5 % à 18,6 milliards de marks, mais uniquement grâce à l'incorporation du néerlandais Fokker racheté l'an passé.

L'année 1994 sera encore *«difficile»*, a déclaré son président, Jürgen Schrempp, à Munich, mercredi 20 avril, en présentant ces résultats. DASA a engagé à l'automne un vaste plan de diminution de ses capacités qui doit conduire à la suppression de 10 300 emplois en trois ans, ramenant ses effectifs à 70 000.

M. Schrempp déplore le faible soutien public en Allemagne, comparé aux Etats-Unis ou au Japon.

La part des ventes militaires du groupe est ainsi revenue de 50 % à 27 % en quatre ans.

Pourtant, l'entreprise est *«sur la bonne voie»*, estime M. Shrempp, qui maintient l'objectif d'un retour aux profits en 1995. Il compte sur les différentes coopérations engagées, comme avec Pratt & Whittney dans les moteurs ou avec Aérospatiale dans les hélicoptères, et sur le développement de nouveaux produits. Il s'est particulièrement réjoui du travail fait en commun avec Boeing pour définir un avion supersonique de 500 places, dont le marché se situe surtout en Asie.

E. L. B.

Recherchant plus d'efficacité

Renault se prépare à une restructuration d'envergure

Organisé jusqu'à présent par fonction (études, méthodes, fabrication), Renault envisage de se restructurer par domaine d'activité.

Toutes les fonctions conduisant à la construction d'organes mécaniques (moteurs en particulier) seraient regroupées en un seul ensemble, dont ni le nom ni le statut ne sont encore définis. Les fonctions conduisant à la réalisation de véhicules complets seraient regroupées en deux entités : études et méthodes d'une part, fabrication (usines de carrosserie-montage) de l'autre.

Organisations par projet

Cette réorganisation pourrait être opérationnelle au 1er juillet, après information et consultation des instances représentatives du personnel. La direction attend de cette réorganisation une plus grande efficacité et une meilleure réactivité. Elle s'inscrit dans la ligne des organisations par projet, mises en place par la plupart des constructeurs automobiles et visant à mieux faire travailler ensemble parallèlement, et non plus séquentiellement, les équipes chargées de la conception et de la fabrication d'un véhicule.

Mais on peut aussi se demander si elle n'aurait pas pour autre objectif de faciliter d'éventuels accords avec d'autres constructeurs automobiles.

A. K.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTRAT

CAMPENON BERNARD-SGE *emporte avec Trafalgar House le* chantier en concession du deuxième pont du Tage. – Lusoponte, groupement composé de la filiale de la Générale des eaux, Campenon Bernard-SGE (24,8 % du capital), du britannique Trafalgar House (24,8 %) et de cinq sociétés portugaises (50,6 % au total), a emporté le chantier en concession du deuxième pont sur le Tage, à Lisbonne (Portugal). Huit groupements avaient fait acte de candidature, cinq avaient été sélectionnés, deux restaient en lice, Lusoponte, le vainqueur, et un autre dominé par le groupe Bouygues. *L'ouvrage d'un montant total* évalué à 6,4 milliards de francs, sera à péage. La concession d'une durée de trente ans sera dirigée par Trafalgar House, Campenon Bernard-SGE dirigeant les travaux de conception et de construction.

SOCIAL

AIR FRANCE : action en justice *d'un syndicat de navigants.* – Le SNPNC d'Air France, syndicat de personnels navigants commerciaux (hôtesses et stewards), a assigné Air France en justice au sujet du blocage des avancements de cette catégorie professionnelle depuis le 1er janvier 1994, a-t-on appris mardi 19 avril. Le porte-parole du SNPNC, Jean-Paul Meheust, a souligné qu'il avait fait part au directeur général d'Air France, Rodolphe Frantz, dès le 5 janvier de son intention de porter en justice» ce «non-respect de l'accord conventionnel de la catégorie (en vigueur jusqu'au 31 mars 1996). Le tribunal de grand instance de Paris devrait rendre son verdict le *10 mai.*

MOULINEX devrait supprimer un millier d'emplois. – Présenté dans ses grandes lignes le 31 mars (*le Monde* du 2 avril), le plan de réduction des effectifs, actuellement en préparation, chez Moulinex devrait concerner de 1 000 à 1 100 emplois environ : 600 seraient supprimés en France, le solde dans les unités du groupe à l'étranger. Aucun licenciement n'est prévu dans l'Hexagone, la baisse des effectifs devant se faire par des départs naturels, des FNE et des mises à la retraite progressives si l'administration donne son feu vert.

FONDERIE BOUHYER : les salariés ont rejeté le plan d'aménagement du temps de travail. – Les salariés de la fonderie Bouhyer à Ancenis (Loire-Atlantique) ont rejeté à 61 %, mardi 19 avril, lors d'une consultation organisée dans l'entreprise, le projet d'aménagement du temps de travail proposé par la direction. Ce projet (*le Monde* du 19 avril), déjà signé par le syndicat Force ouvrière, prévoyait la réduction des horaires de 38 heures et demie à 36 heures sur quatre jours, sans diminution de salaire, mais avec l'obligation de travailler un samedi sur deux. Il devait permettre également la création, à terme, d'une cinquantaine d'emplois. Devant les réticences manifestées par les salariés, soutenus par la CGT, et face aux menaces de grève, la direction avait fait le choix du référendum. Elle annonce la relance des négociations pour le 2 mai. – *(Corresp.)*

CAPITAL

FRANCE TELECOM prend une participation dans Monaco téléport. – France Telecom, via sa filiale France Câbles et Radio (FCR), est entré au capital de *Monaco Téléport, au côté de l'office* monégasque des téléphones (OMT). Monaco Téléport, société anonyme monégasque créée en 1993 pour dynamiser l'activité du secteur des télécommunications, sera doté d'un capital de 15 millions de francs – 51 % OMT et 49 % FCR. Le téléport va commercialiser des offres de services spécifiques aux entreprises. Après Maxat (Angleterre) et Kaliningrad (Russie), c'est la troisième implantation *«étrangère» de téléport pour* France Telecom.

IMMOBILIÈRE CONSTRUCTIONS DE PARIS : recomposition et nouvelle société. – Le capital de l'Immobilière-constructions de Paris (ICP), dont les filiales les plus connues sont la SAGI et la Sofap, vient d'être totalement recomposé. Jusqu'ici, il était détenu par le Crédit foncier (20 %), les Mutuelles du Mans (20 %) et le Crédit lyonnais (1,5 %), le reste étant dans les mains de Fimalac. Une nouvelle société va être créée : baptisée «Société investissement construction patrimoine», elle ne regroupera plus que les participations dans les sociétés d'économie mixte (dont la SAGI à Paris), d'HLM, de promotion (dont Sofap), de services et foncières. Elle sera détenue à 72 % par le Crédit foncier, 25 % par les Mutuelles du Mans et 3 % par le Crédit lyonnais. *La Financière Sefimeg, actionnaire* de référence (30 %) de la Sefimeg (une foncière) sera détenue à 100 % par Fimalac, présidée par Marc Ladreit de Lacharrière.

CRÉATION

PECHINEY va ouvrir une unité de bouchons de plastique en Savoie. – Le groupe Pechiney a *annoncé, mardi* 19 avril, son intention de créer une unité de production d'emballages en matière plastique dans le bassin d'emploi d'Albertville (Savoie). Spécialisée dans la transformation des matières *plastiques, cette unité, filiale de* Cebal SA, emploiera dans un premier temps une trentaine de salariés et devrait produire des articles de bouchage pour emballages plastiques. Elle pourrait ensuite se *développer autour de nouveaux* produits. Le groupe Pechiney vient de fermer son usine de fabrication d'aluminium de Venthon en Savoie, qui employait 300 personnes.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 20 avril ↓ Nouvel accès de faiblesse

La Bourse de Paris, en légère hausse de 0,22 % à l'ouverture, a reviré à la baisse mercredi 20 avril peu après l'annonce d'une nouvelle détente de douze centièmes de point du taux de prise en pension allemand. A 11 h 30, l'indice CAC 40 était en baisse de 0,56 %. Une heure plus tard, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,74 % à 2 120,12 points dans un marché très volatil.

Par un schéma paradoxal mais devenu classique, la baisse du taux de prise en pension allemand, loin d'affaiblir le deutschemark, le renforce, ce qui pèse sur le franc français, donc sur le MATIF et au final sur le marché des actions, expliquait un boursier.

Le MATIF reculait en effet de 90 centièmes à 120,14, s'approchant ainsi progressivement de son important support de 120 et entraînait dans son sillage la Bourse de Paris.

La clôture de Wall Street quasiment inchangée mardi soir n'a pas eu de répercussion sur la tendance à Paris. Selon un analyste, le marché français manque d'acheteurs et le CAC 40 pourrait bien retomber jusqu'à des niveaux de 2040 points. *«Les sociétés françaises ont annoncé dans l'ensemble de bons résultats pour 1993, ce qui constitue un matelas de sécurité pour l'avenir, mais le marché attend à présent le mois de mai et les résultats semestriels 1994 pour rebondir»*, ajoutait-il.

Du côté des valeurs, parmi les baisses, Lagardère groupe, qui entrait ce jour dans la composition de l'indice CAC 40, reculait à la mi-journée de 3,8 %. La Rochette, après une hausse à contre-courant du marché en début de semaine, abandonnait 2,5 % sur des prises de bénéfice.

En hausse, on relevait Christian Dior, qui progressait de 0,8 % après l'annonce dans la matinée d'un bénéfice de 876 millions de francs pour 1993.

NEW-YORK, 19 avril = Sans relief

Wall Street a terminé quasiment inchangée, mardi 19 avril, à l'issue d'une séance sans relief, les investisseurs ayant marqué une pause après les liquidations de la veille. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 619,82 points, en baisse de 0,60 point. Quelque 323 millions de titres ont été échangés. Les hausses ont été nettement moins nombreuses que les baisses : 745 contre 1 472, alors que 571 actions sont restées inchangées.

La grande Bourse new-yorkaise a nettement réduit ses pertes dans l'après-midi grâce à un repli des taux d'intérêt à long terme. Elle avait perdu jusqu'à 25 points en cours de séance.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à 7,37 % contre 7,42 % la veille au soir.

Du côté des valeurs, plusieurs banques ont annoncé leurs résultats financiers du premier trimestre 1994. Chemical Banking a perdu 5/8 à 37, son *bénéfice a reculé à 1,13 dollar par action* contre 1,35 dollar l'an dernier. Citicorp a cédé 3/8 à 38 3/4, son bénéfice a baissé à 1,01 dollar par action contre 1,24 dollar au 1er trimestre 1993. Chrysler, qui a enregistré un bénéfice record de 2,55 dollars par action contre 1,57 dollar, a perdu 2 3/4 à 48 3/8, ces résultats étant attendus par le marché.

VALEURS	Cours du 18 avril	Cours du 19 avril
Alcoa	66 3/8	65
Allied Signal Inc.	34	34 1/8
American Express	30	30 1/4
ATT	49 1/2	50 3/4
Bethlehem Steel	20 7/8	20 1/8
Boeing	44 3/4	45 3/4
Caterpillar Inc.	110 5/8	108 3/8
Chevron	89 7/8	91 1/4
Coca-Cola	39 3/8	39 5/8
Disney Corp.	40	41 5/8
Du Pont de Nemours	57	56 5/8
Eastman Kodak	42 3/8	42
Exxon	62 1/4	63 1/8
General Electric	94 3/4	95 1/2
General Motors	58 7/8	54 7/8
Goodyear Tyre	39 1/2	38 7/8
IBM	53 1/2	52 3/4
International Paper	64 3/4	62 7/8
McDonnell Douglas	114 1/8	113 7/8
Merck and Co	28	28 3/8
Minnesota Mining	47 3/4	47 3/4
Morgan (J.P.)	63 1/4	62 7/8
Philip Morris	50 1/4	51 7/8
Procter Gamble	53 1/4	54 5/8
Sears Roeb. and Co.	44 5/8	45 1/2
Texaco	64 1/8	63 7/8
Union Carbide	23 7/8	25 1/8
United Tech.	64 1/2	63 5/8
Westinghouse El.	11	11 1/8
Woolworth	16 1/2	16 1/8

LONDRES, 19 avril ↓ *Repli limité*

Les valeurs ont légèrement glissé, mardi 19 avril, à la Bourse de Londres lors d'une séance peu animée en raison de la prudence des opérateurs au lendemain du resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 10,2 points, soit 0,3 %, à 3 128 points, après être tombé jusqu'à 3 113,7 points à la *mi-journée*. Les pertes ont été en partie comblées dans l'après-midi grâce à la légère reprise de Wall Street et du marché obligataire américain.

Quelque 765 millions d'actions ont été échangées contre 680 millions la veille, les opérateurs privilégiant l'attentisme dans l'incertitude d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt britanniques et avant la publication des statistiques du chômage mercredi et des ventes de détail jeudi.

Les valeurs agroalimentaires ont été les principales victimes de la séance : Unilever a lâché 15 pence à 1 043, *Northern Foods 8 pence à 225 et Guinness 12 pence à 470.*

VALEURS	Cours du 18 avril	Cours du 19 avril
Allied Lyons	5,82	5,78
BP	3,87	3,86
BTR	3,79	3,86
Cadbury	4,76	4,74
Glaxo	5,69	5,66
GUS	6,04	6,02
ICI	8,26	8,20
Reuters	4,84	4,80
RTZ	8,81	8,33
Shell	7,23	7,22
Unilever	10,59	10,44

TOKYO, 20 avril ↓ Sous les 20 000 points

La Bourse de Tokyo a fini en forte baisse mercredi 20 avril dans un *marché nerveux marqué par des ajustements de positions. Au terme des* échanges, l'indice Nikkei a clôturé en baisse de 310,16 points, à 19 882,18 points, soit un recul de 1,54 %. Les échanges ont porté sur environ 340 millions d'actions, en faible hausse par rapport aux 338 millions d'actions échangées la veille.

Par ailleurs, des ventes de la part d'institutions japonaises ont également pesé sur la tendance. Selon Kaoru Ichikawa de Kokusai Securities, il n'y a pas d'incitation à l'achat ou à la vente en ce moment et les investisseurs deviennent nerveux.

VALEURS	Cours du 19 avril	Cours du 20 avril
Bridgestone	1 540	1 500
Canon	1 690	1 680
Fuji Bank	2 320	2 250
Honda Motors	1 780	1 720
Matsushita Electric	1 740	1 690
Mitsubishi Heavy	692	695
Sony Corp.	5 980	5 920
Toyota Motors	2 020	2 010

CHANGES

Dollar : 5,8315 F ↓

Mercredi 20 avril, le deutschemark progressait à 3,4344 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4284 francs la veille en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar fléchissait légèrement à 5,8315, contre 5,8351 francs mardi soir (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	19 avril	20 avril
Dollar (en DM)	1,7015	1,6974
TOKYO	19 avril	20 avril
Dollar (en yens)	103,23	103,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (20 avril)	6 % - 6 1/8 %
New-York (19 avril)	3 11/16 %

BOURSES

PARIS	18 avril	19 avril
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 160,06	2 135,98
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 497,87	1 477,38
Indice SBF 250	1 449,03	1 430,23
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	18 avril	19 avril
Industrielles	3 620,42	3 619,82
LONDRES *(Indice «Financial Times»)*	18 avril	19 avril
100 valeurs	3 138,20	3 128
30 valeurs	2 488,40	2 486
FRANCFORT	*18 avril*	*19 avril*
Dax	2 228,78	2 172,42
TOKYO	19 avril	20 avril
Nikkei Dow Jones	20 192,34	19 882,18
Indice général	1 637,01	1 613,43

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	*Offert*	*Demandé*	*Offert*
$ E-U	5,8400	5,8420	5,8650	5,8690
Yen (100)	5,6452	5,6527	5,6961	5,7062
Ecu	6,6313	6,6366	6,6253	6,6342
Deutschemark	3,4312	3,4345	3,4345	3,4394
Franc suisse	4,0423	4,0452	4,0607	4,0656
Lire italienne (1000)	3,5806	3,5841	3,5628	3,5679
Livre sterling	8,6449	8,6509	8,6607	8,6710
Peseta (100)	4,1899	4,1930	4,1674	4,1735

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	4 1/8	4 1/4	4 1/2	4 5/8
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	6 1/16	6 3/16	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16
Deutschemark	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 5/16	5 7/16
Franc suisse	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	7 3/4	8	7 3/4	8	7 3/4	8
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16
Peseta (100)	8	8 1/4	7 13/16	8 1/16	7 3/4	8
Franc français	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 20 AVRIL

Liquidation : 22 avril
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : -0,95 % (2115,72)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/06/93	EDF-GDF 3%	6000	6000	—
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1845	1048	+0,19
22/10/92	Cr.Lyonnais(T.P.)	1040	1035	-0,48
24/10/93	Renault (T.P.)	2543	2541	-0,08
01/10/92	Rhone Poulenc(T.P)	2392	2400	+0,33
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1267	1267	—
01/08/93	Thomson S.A (T.P)	1162	—	—
16/07/93	Accor 1	721	736	+2,08
01/07/93	Air Liquide 1	816	805	-1,35
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	689	684	-0,73
28/06/93	Alcatel Cable 1	646	645	-0,15
25/06/93	Alspi 1	370	368,10	-0,51
—	AGF-Ass.Gen.France	543	535	-1,47
21/07/93	Axa 1	1300	1283	-1,31
12/07/93	Bail Invest. 1	946	934	-1,27
30/03/94	Bancaire (Cie) 1	567	562	-0,88
15/06/90	Bque Colbert C2#	166,10	168	+1,14
21/06/93	Bazar Hot. Ville 2	690	690	—
15/09/93	Berger (M) 2	1325	1296	-2,19
21/12/93	Bertrand Faure 2	550	553	+0,55
17/01/94	BIC 1	1300	1302	+0,15
01/07/92	BIS 1	298,50	296	-0,84
—	B.N.P. 1	250	249,40	-0,24
15/07/92	Bollore Techno.1	353	353	—
17/05/93	Bongrain 1	3230	3288	+1,80
20/12/93	Bon Marche (Au) 1	780	773	-0,90
31/01/94	Bouygues 1	685	677	-1,17
28/06/93	BSN 1	843	839	-0,47
18/08/93	Canal + 1	956	950	-0,63
10/07/92	Cap Gemini Sogeti 1	183,50	168,90	-1,59
15/06/93	Carnaudmetalbox 1	179,80	176,60	-1,78
30/04/93	Carrefour 1	4077	4012	-1,59
10/06/93	Casino Guichard 1	167,30	164,50	-1,67
10/08/93	Casino Guich.ADP 1	129,80	129	-0,62
21/06/93	Castorama Dl (Li)1	794	783	-1,39
28/06/93	Caumartin Part(M)2	425	420	-1,18
22/06/93	C.C.F. 1	233,50	232,80	-0,30
30/08/91	CCMC-Managix(Ly) 2	86	86	—
21/06/93	Cegid (Ly) 1	539	530	-1,67
31/07/91	Cambest (Ny) 2	32	31,50	-1,56
01/07/93	CEP Communication1	487,50	478	-1,95
01/07/90	Cerus Europ.Reun 1	113,50	113,50	—
30/03/94	Cetelem 1	1236	1231	-0,40
15/06/93	CGIP 1	1166	1157	-0,77
25/06/93	Chargeurs 1	1476	1490	+0,95
03/11/93	Christian Dior 1	400	404	+1
30/06/93	Ciments Fr.Priv.B2	350,70	355	+1,23
15/07/93	Clarins 1	540	539	-0,19
05/07/93	Club Mediterranee1	435,20	437,20	+0,46
29/06/93	Colas 1	1085	1080	-0,46
21/09/93	CGP (Papiers)(Ly)2	741	—	—
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
14/06/93	Comptoir Moder. 1	1528	1522	-0,39
01/07/93	CPR Paris.Reesc. 1	462	459,90	-0,45
28/06/93	Cred.Fon.France 1	1107	1092	-1,36
15/06/93	Credit Local Fce 1	402,60	403,80	+0,30
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	587	588	+0,17
01/06/93	Credit National 1	600	598	-0,33
—	CSEE 1	699	692	-1
28/12/93	Damart 1	5960	6050	+1,51
17/06/93	Dassault-Aviation1	525	517	-1,52
08/05/92?	Dassault Electro 1	428	422	-1,40
18/06/93	De Dietrich 1	2700	2665	-1,30
03/06/93	Degremont 1	560	565	+0,89
10/06/91	Dev.R.N-P De Cal 2	73	73,50	+0,68
23/08/91	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	107,50	—	—
25/06/93	DMC (Dollfus Mi)1	385	382	-0,78
25/05/93	Docks France 1	710	700	-1,41
10/07/92	Dynaction 1	132	131	-0,76
05/07/93	Eaux (Gle Des) 1	2884	2840	-0,98
04/06/93	E.B.F 1	908	910	+0,22
01/07/93	Ecco 1	718	724	+0,84
31/12/93	Eiffage 1	1201	1200	-0,08
02/07/93	Elf Aquitaine 1	405,20	402,20	-0,74
03/06/93	Elf Sanofi 1	975	963	-1,23
12/07/93	Eridania Beghin 1	909	895	-1,54
02/07/93	Essilor Intl 1	716	725	+1,26
02/07/93	Essilor Intl ADP 1	538	536	-0,37
18/02/94	Esso 1	1035	1014	-2,03
08/12/93	Eurafrance 1	2076	2072	-0,19
23/02/93	Euro Disney 1	33	33	—
03/09/93	Euro RSCG W.W 1	657	659	+0,30
08/04/94	Europe 1- 1	1873	1856	-0,91
—	Eurotunnel 1	42,95	42,50	-1,05
—	Filipacchi Medias1	880	870	-1,14
28/06/93	Finextel 1	147,50	150	+1,69
—	Fives-Lille 1	605	609	+0,66
29/07/93	Fromageries Bel 1	5250	5200	-0,95
30/06/93	Galeries Lafayet.1	2665	2630	-1,31
05/07/93	GAN 1	406,10	406	-0,02
15/06/93	Gascogne (B) 1	540	534	-1,11
20/07/93	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2120	2123	+0,14
12/07/93	Geophysique 1	568	565	-0,53
14/02/94	Groupe Andre S.A.1	672	670	-0,30
25/06/93	Groupe De La Cite1	835	828	-0,84
09/08/93	GTM-Entrepose 1	467	457	-2,14
06/08/93	Guilbert 1	540	539	-0,19
01/07/93	Guyenne Gascogne 1	1621	1610	-0,68
06/09/93	Havas 1	452	447,50	-1
30/09/93	IDIA 1	226	222	-1,77
30/07/93	Imetal 1	602	597	-0,83
07/07/93	Immeubl.France 2	597	585	-2,01
09/09/92	Immob.Phenix 1	100	99,50	-0,50
30/07/93	Ingenico 1	130,70	131	+0,23
01/09/93	Ins.Merieux Int. 1	2071	2119	+2,32
30/06/93	Interbail 1	506	514	+1,58
29/09/92	Intertechnique 1	640	650	+1,56
05/07/93	Jean Lefebvre 1	1190	1190	—
31/03/94	Klepierre 1	671	670	-0,15
07/07/93	Labinal 1	815	815	—
12/08/93	Lafarge Coppee 1	455	451,40	-0,79
13/07/93	Lagardere (MMB) 1	158,90	150,20	-4,27
02/08/93	Lapeyre C1	332	330,50	-0,45
06/07/93	Lebon 2	347,50	345	-0,72
01/02/94	Legrand 1	6230	6270	+0,64
01/02/94	Legrand ADP 1	4584	4490	-2,05
18/08/92	Legris indust. 1	275,89	275,59	-0,11
01/07/93	Locindus 1	1032	1021	-1,07
30/11/93	LVMH Moet Vuitton1	870	865	-0,57
20/07/93	Lyon.Eaux-Dumez 1	590	587	-0,51
30/11/93	Marine Wendel 1	413	407	-1,45
08/07/93	Matra-Hachette 1	136	132,10	-2,87
04/07/90	Metaleurop 1	84,30	83,80	-0,59
29/06/90	Metrologie Intl 1	14	13,75	-1,79
07/07/93	Michelin 1	269	265,80	-1,19
14/09/92	Moulinex 1	141,50	141,20	-0,21
17/08/93	Navigation Mixte 1	1150	1146	-0,35
09/07/93	Nord-Est 1	157,20	154,80	-1,53
—	Nordon (Ny) 1	590	—	—
—	Olipar 1	26,90	26,30	-2,23
25/06/93	Oreal 1	1190	1173	-1,43
07/06/93	Paribas 1	428,50	424,30	-0,98
09/07/93	Pechiney CIP 1	398	390,10	-1,99
01/07/93	Pechiney Intl 1	180	174	-3,33
13/01/94	Pernod-Ricard 1	391,70	387,20	-1,15
05/07/93	Peugeot 1	923	921	-0,22
05/07/93	Pinault-Printemps1	994	988	-0,60
09/07/93	Plastic-Omn.(Ly) 1	830	835	+0,60
30/06/93	Poliet	447	429	-4,03
10/06/93	Primagaz 1	954	955	+0,10
10/06/93	Promodes 1	1016	1010	-0,59
20/07/93	Publicis 1	585	—	—
05/06/90	Radiotechnique 1	586	580	-1,02
05/07/93	Redoute(S.A.La)1	898	896	-0,22
01/10/93	Remy Cointreau 1	220,60	219,50	-0,50
01/07/93	Rexel 1	676	671	-0,74
30/07/93	Rhone Poulenc A 1	142,90	140,90	-1,40
25/06/92	Rochette (La) 1	47,20	46,50	-1,48
01/07/93	Roussel Uclaf 1	619	615	-0,65
09/07/93	Rue Imperiale(Ly)1	4620	4600	-0,43
15/06/93	Sade (Ny) 1	190,10	190,10	—
07/07/93	Sagem 1	2874	2846	-0,97
30/07/93	Saint-Gobain 1	710	701	-1,27
07/07/93	Saint-Louis 1	1738	1730	-0,46
01/10/93	Salomon (Ly) 1	2105	2041	-3,04
30/09/93	Salvepar (Ny) 2	455	447	-1,76
07/07/93	Sat 2	3010	3010	—
28/12/93	Saupiquet (Ns) 1	1261	—	—
21/07/93	Schneider 1	445	440	-1,12
—	SCOA act.regroup.	150,10	147,20	-1,93
20/08/92	SCOR S.A 1	500	499	-0,20
09/06/93	S.E.B.1	563	557	-1,07
19/07/93	Sefimeg 1	495	488,90	-1,23
12/07/93	Selectibanque 1	176	179	+1,70
09/08/93	SFIM 2	1152	1170	+1,56
10/08/93	SGE 1	258	256	-0,78
05/08/93	Simco 1	561	542	-3,39
12/07/93	S.I.T.A 1	815	802	-1,60
30/09/93	Skis Rossignol 1	2026	2020	-0,30
06/07/93	Sligos 1	553	557	+0,72
07/06/93	Societe Gale A 1	616	604	-1,95
20/08/90	Sodexco (B) 2	61	57,95	-5
25/05/92	Sodero (Ns) 2	54	52	-3,70
04/03/94	Sodexho 1	1021	1004	-1,67
05/07/93	Sogenal (Ny) 2	152,70	152	-0,46
25/06/93	Sommer-Allibert 1	2416	2429	+0,54
30/06/93	Sophia 1	509	503	-1,18
13/05/93	Sovac 1	1730	1732	+0,12
31/07/91	Spie Batignolles 1	450	440	-2,22
15/07/93	Strafor Facom 1	660	660	—
30/07/93	Suez 1	317,60	311,70	-1,88
25/06/93	Synthelabo 1	201	201,60	+0,30
12/07/93	Thomson-CSF 1	176	172,10	-2,22
14/06/93	Total 1	338,50	337,10	-0,41
05/07/93	UAP 1	164,60	162,50	-1,28
30/03/92	UFB Locabail 1	429	420	-2,10
30/09/93	UGC DA M1	280	275	-1,79
05/07/93	UIC 1	502	494	-1,59
30/07/93	UIF 1	605	614	+1,49
06/07/93	UIS 2	1128	—	—
10/06/93	Unibail 1	535	526	-1,68
08/07/93	Valeo 1	1410	1411	+0,07
16/07/92	Vallourec 1	302,90	300	-0,96
29/12/93	Via Banque 1	417	413,50	-0,84
14/06/93	Worms & Cie 1	300	298	-0,67
18/02/94	Zodiac 1	2295	2295	—
28/06/93	Elf Gabon 1	1165	1162	-0,26
15/12/93	American Barrick 1	124,70	125,30	+0,48
10/05/94	American Express 1	173,80	171	-1,61
02/05/94	A.T.T. 1	292	295	+1,03
14/01/94	Anglo American 1	250	253	+1,20
17/12/93	Amgold 1	416	414	-0,48
31/01/94	Banco Santander 1	256	258,30	+0,90
30/04/93	B.A.S.F. 1	1098	1098	—
29/04/93	Bayer 1	1363	1360	-0,22
03/12/93	Blenheim Group 1	30,25	30,25	—
18/03/94	Buffelsfontein 1	53,50	51,60	-3,55
15/02/94	Chase Manhattan 1	191	196,20	+2,72
27/05/93	Daimler Benz 1	3021	3199	+5,89
03/11/93	De Beers 1	128	128,50	+0,39
21/05/93	Deutsche Bank 1	2568	2590	+0,86
17/05/93	Dresdner Bank 1	1343	1350	+0,52
02/02/94	Driefontein 1	65	63	-3,08
14/03/94	Du Pont Nemours 1	324	329	+1,54
01/04/94	Eastman Kodak 1	249,80	246,90	-1,16
—	East Rand 1	6,75	6,65	-1,48
30/12/93	Echo Bay Mines 1	59,95	61	+1,75
01/06/93	Electrolux 1	280	260,10	-7,11
24/05/93	Ericsson 1	255,70	252	-1,45
10/03/94	Exxon Corp. 1	366,60	369,10	+0,68
01/03/94	Ford Motor 1	336	330	-1,79
17/12/93	Freegold 1	72,65	69	-5,02
30/03/94	Gencor Limited 1	10,45	10,30	-1,44
25/01/94	General Electric 1	560	562	+0,36
10/03/94	General Motors 1	330	321	-2,73
25/05/93	Generale Belgique1	430	430	—
11/04/94	Grd Metropolitan 1	40,25	40,25	—
08/11/93	Guinness Plc 1	41,55	41	-1,32
08/04/94	Hanson Plc 1	22,50	22,90	+1,78
28/02/92	Harmony Gold 1	29,50	28,60	-3,05
13/04/94	Hewlett-Packard 1	453,10	449,50	-0,79
—	Hitachi 1	54,05	53,35	-1,30
28/04/93	Hoechst 1	1146	1163	+1,48
10/03/94	I.B.M 1	311	306,90	-1,32
04/10/93	I.C.I 1	71,40	71,10	-0,42
01/04/94	I.T.T. 1	495	501	+1,21
—	Ito Yokado 1	315	310	-1,59
—	Matsushita 1	98,60	95	-3,65
18/03/94	Mc Donald's 1	330	335	+1,52
01/04/94	Merck and Co 1	169,40	167	-1,42
12/03/94	Minnesota Mining 1	553	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	113	4,118
CEPME 8,5% 88 CB	106,05	6,623

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2412	—
Ecia 1	748	742
Ent.Mag. Paris	5000	—
Eridania Beghin CI	790	785
Fidei(exdmmobilce)2	331	320

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	585	—
Akzo Nobel Nv	665	—
Noranda Mines	104	—
Olivetti Priv.	9,90	9,95

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Case Poclain 2	2,85	—
CBC 1	370	388
Centenaire Blanzy	383	378
Ceregan Holding	19,50	—
Champex (Ny)	10,90	—
CIC Un.Euro.CIP 1	371	365
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem 2	380	380
Concorde-Ass Risq2	1061	—
Constr.Met.Prov.	15,20	—
Crede Gen.Ind.	89,50	—
Darblay	600	—
Didot Bottin	625	611

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger 1	3016	3020
Tour Eiffel	315	310
Ufiner Cofreth	1805	1805
Vicat 2	524	520
Virax	153	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Codetour	239	237
Creeks	210	210
Dauphin OTA	320	—
Devanlay 2	1400	—
Lab.or.Dafsos	165	160
Editions Belfond	125	—
Europ Propulsion 2	380	386
Finabail	184	184
Finacor	219,70	221
G.L.M. S.A.	1090	1110
Gravograph	211	209
I.C.C. 2	240	230
Thermador Hold(Ly)	805	805
Unilog	276	289
Vieil et Cie #	269	265
Vilmorin et Cie#2	379	374

Sicav (sélection) 19 avril

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	33198,05	33198,05
Actimonetaire D	31649,37	31649,37
Amériqae	8502,72	8175,69
Ampiia	103803,22	103803,22 ◇
Amplitude	821,65	797,72
Euro Gan	8673	8339,4[illegible]
Fonsicav	16963,43	16929,5[illegible]
France-gan	14777,84	14209,[illegible]
France Garantie	288,35	287,7[illegible]
France Obligations	464,54	459,9[illegible]
Ecur. Trimestriel	2073,34	2052,81
Elanciel	136,89	132,90
Elicash	820138,33	820138,33 ◇
Emergence Poste	712,88	709,59 ◆
Energia	391,60	373,84
Eparcic	4226,25	4226,25
Eparcourt-Sicav	4073,26	4063,10
Epargne-Unie	1619,55	1580,85
Eufi Cash capi.	9257,83	9257,53 ◆
Eurco Solidarité	1211,15	1199,16
Eurocic Leaders	1370,14	1338,23
Eurodyn	1536,51	1499,03
Nippon-Gan	8111,85	7799,86
Nord Sud Dévelop.	1952,72	1948,82
Oblicic-Mondial	3174,39	3127,48
Oblicic-Régions	1169,46	1152,18 ◆
Oblifutur	3410,75	3347,15
Oblig. ttes caté.	212,46	209,32
Oblilion	1713,99	1697,02
Oblisécurité Sicav	15128,44	15128,44
Obllys	524,84	517,08
Oraction	1650,17	1603,92
Patrimoine Retraite	263,30	258,14
Parvalor	677,90	664,61
Univar	271	271 ◇
Univers Actions	1674,39	1633,55
Univers Obligations	2037,43	1999,44
Valorg	2360,84	2358,48
Valreal	62098,52	62067,49
Winterthur St-Honore	263,18	251,25

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 19/04	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8557	5,8351	5,60	6,10
Ecu	6,6205	6,6235	—	—
Allemagne (100 dm)	342,2400	342,8400	330	353
Belgique (100 F)	16,6295	16,6540	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,8900	305,3300	294	315
Italie (1000 lires)	3,5870	3,5850	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,2800	87,3600	83	91
Irlande (1 iep)	8,3840	8,4055	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,6315	8,6185	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,3375	2,3405	2,10	2,65
Suisse (100 f)	403,2900	404,5200	390	412
Suède (100 krs)	74,1300	73,5000	70	79
Norvège (100 k)	78,9600	78,9800	75	84
Autriche (100 sch)	48,6480	48,7350	47,20	50,20
Espagne (100 pes)	4,1945	4,1880	3,95	4,50
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3550	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,2295	4,1949	4	4,45
Japon (100 yens)	5,6632	5,6707	5,45	5,80

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 19/04
Or fin (kilo en barre)	71000	70000
Or fin (en lingot)	71100	70750
Napoléon (20f)	407	407
Pièce Fr (10 f)	326	—
Pièce Suisse (20 f)	409	408
Pièce Latine (20 f)	408	405
Souverain	519	519
Pièce 20 dollars	2560	2565
Pièce 10 dollars	1307,50	1307,50
Pièce 5 dollars	650	—
Pièce 50 pesos	2640	2630
Pièce 10 florins	426	422

Matif (Marché à terme international de France)
19 avril 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 374 139

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	121,04	120,20	119,90
Précédent	122,02	121,24	120,44

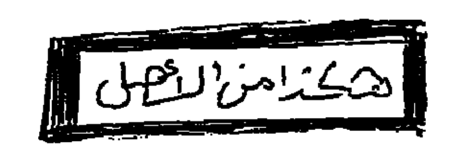
CAC 40 A TERME
Volume : 35 294

Cours	Avril 94	Mai 94	Juin 94
Dernier	2146	2144,50	2133
Précédent	2160	2159,50	2142

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Naissances

Geneviève et Jean-Pierre CARLE
ont la joie d'annoncer la naissance de *leur premier petit-fils*,

Aurélien,

le 27 mars 1994, chez
Elisabeth et Eric,
sa maman et son papa.

Anniversaires de naissance

– Le 19 avril 1994,
Stéphane et Bernard,
Daniele, Annabelle, Dorothée et Nicolas,
te souhaitent,

Minouche,

un (et beaucoup d'autres) heureux anniversaire.

Décès

– Mme veuve Hélène Chaigneau,
M. et Mme Pascal Chaigneau,
ont la douleur de faire part du décès de *leur mère et grand-mère*,

Mme veuve J. ALEXANDRE,
née Alphonsine Minot,

survenu le 18 avril 1994, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

– Le président,
Et les membres de l'Association psychanalytique de France,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme le docteur Juliette FAVEZ-BOUTONIER,
membre honoraire.

Elle a par son enseignement, ses travaux scientifiques et sa forte présence activement contribué à l'introduction et à l'essor de la psychanalyse en France.

– Marseille. Ajaccio. Bocognano.

M. Marc Grillon
et ses enfants Pierre et Cécile,
M. et Mme Xavier Arnaud,
ses parents,
Mme Catherine Rota,
sa grand-mère,
M. Stéphane Arnaud,
son frère,

Sa famille,
Ses alliés,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Sylvia ARNAUD,

survenu le 19 avril 1994, à l'âge de trente-trois ans.

La cérémonie civile aura lieu le jeudi 21 avril, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue des Trois-Frères-Barthélemy,
13006 Marseille.

Mme Roger CAMELIN,
née Fernande Sabde,

est décédée, le 15 avril 1994, dans sa quatre-vingtième année.

L'incinération a eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 20 avril.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Roger Camelin,
13, rue Mozart,
78330 Fontenay-le-Fleury.
Jean-Pierre Camelin,
2, domaine Bel-Abord,
91380 Chilly-Mazarin.
Françoise Camelin,
16, rue Royale,
77300 Fontainebleau.

– Clermont-Ferrand. Paris.

Mme Marie-Claude Fryszman,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Fryszman, Martini et Chandy,
font part du décès de

Jean-Louis FRYSZMAN,
conseiller à la chambre régionale des comptes d'Auvergne.

– La direction et le personnel des éditions Erès
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 18 avril 1994, de

Georges HAHN,
fondateur et gérant des éditions Erès.

Les obsèques ont eu lieu, le mercredi 20 avril, en l'église du couvent des Dominicains de Toulouse.

Editions Erès,
11, rue des Alouettes,
31520 Ramonville-Saint-Agne.

– Mme Marie-Louise Michel-Soula,
Geneviève Soula,
M. Emile Michel et sa compagne,
Mme André Michel et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elise MICHEL,

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante,
survenu le 14 avril 1994.

Les obsèques ont eu lieu le 16 avril, en l'église de Saint-Jean de Crots (Hautes-Alpes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, square de Port-Royal,
75013 Paris.

– La délégation régionale Rhône-Alpes du CNRS, secteur Vallée du Rhône,
La maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme
Et le centre Pierre-Léon, unité associée au CNRS,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Thierry NADAU,
chargé de recherche.

– Mlle Laurence Lissac,
sa compagne,
a la grande peine de faire part du décès de

Pierre-Frank NAUDET,

survenu le samedi 16 avril 1994, à l'âge de trente-six ans, à Dublin (Irlande).

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue Rodier,
75009 Paris.

– Mme Michel Piquart,
née Martine Halleux,
Christine et Jacques Clayssen,
François et Florence Piquart,
Violaine et Philippe Poulat,
Marie-Hélène, Emmanuelle
et Olivier Piquart,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel PIQUART,

le 18 avril 1994.

Il s'est endormi dans la paix du Seigneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Chatou, le 21 avril, à 15 h 45.

L'inhumation aura lieu aux Portes-en-Ré (Charente-Maritime).

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à la Ligue contre le cancer.

3, rue Labélonye,
78400 Chatou.

– Mme Jean Quinson,
née Anne-Marie Cartier,
Mlle Marie-Thérèse Quinson,
Le docteur Jean-Pierre Quinson,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean QUINSON,
ingénieur en chef hors classe honoraire de la SNCF,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 17 avril 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 avril, à 14 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

– Nicole Mayor de Montricher,
Annabel Gain,
Gilbert et Bénédicte Mayor de Montricher,
Stéphanie et Franz,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Suzanne MAYOR de MONTRICHER,
née Petot,

survenu le 11 avril 1994.

Une cérémonie religieuse aura lieu en sa mémoire, le samedi 30 avril, à 11 heures, en l'église réformée des Batignolles, 44, boulevard des Batignolles, Paris-17e.

8, rue de Madrid,
75008 Paris.

Anniversaires

Paul BERTHAUX

disparaissait le 20 avril 1993.

Ceux qui l'ont connu et aimé s'en souviennent.

– Il y a cinquante ans étaient arrêtés à Montmorency par la police française, puis déportés à Auschwitz où ils furent assassinés,

Laure et Maurice CAEN,

Marianne CAEN,
âgée de dix-neuf ans,

Francine CAEN,
âgée de seize ans,

Gisèle CAEN,
âgée de quatorze ans,

Micheline CAEN,
âgée de onze ans,

Catherine CAEN,
âgée de six ans,
leurs enfants.

De la part de Colette et Etienne Caen (matricule Auschwitz 184123), seul survivant de cette famille.

– A l'occasion du quarantième anniversaire de la disparition de

Léon JOUHAUX,
secrétaire général de la CGT
(1909-1947),
président de la CGT-Force ouvrière
(1948-1954),

la Société des amis de Léon Jouhaux,
l'Union régionale Force ouvrière de l'Ile-de-France,
la Confédération générale du travail-Force ouvrière,
invitent ceux qui veulent honorer la mémoire et l'action du « Général » pour la défense des travailleurs et l'indépendance de leurs organisations syndicales à se rendre sur sa tombe au cimetière du Père-Lachaise, le 28 avril 1994, à 16 h 30, pour une cérémonie du souvenir.

Entrée rue des Rondeaux, Paris-20e.

– Il y a sept ans, le 21 avril,

François TRONIK,
HEC 1981,

nous quittait.

Tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé, son souvenir reste vivant dans nos cœurs.

Conférences

– « L'antisémitisme ne tombe pas du ciel. Antisémitisme et racisme. » Conférence-débat avec Harlem Désir et Patrick Quentin, avocat de la LICRA au procès Touvier.
Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Métro Argentine. Jeudi 21 avril 1994, à 20 h 30. Entrée libre.

Colloques

– Le Conseil national de la vie associative organise un colloque sur le rôle et la place de la vie associative dans le projet de chaîne de télévision éducative, le 2 mai 1994, au Sénat, de 9 h 30 à 17 h 30.
S'inscrire au CNVA, 96-98, avenue de Suffren, 75015 Paris.
Tél. : (1) 40-56-82-35.

Soutenances de thèses

– Ariane Lançon soutiendra sa thèse de doctorat : « Evolution spectrophotométrique des galaxies dans l'I.R. proche. Galaxies à sursaut de formation d'étoiles », à l'Institut d'astrophysique de Paris, le 22 avril 1994, à *14 heures (UFR de physique de l'université Paris-VII).*

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* daté 18-19 avril 1994 :

UN DÉCRET

– No 94-299 du 12 avril 1994 portant modification du statut des huissiers de justice.

∴

Est publiée au *Journal officiel* du 20 avril 1994 :

UNE CIRCULAIRE

– Du 12 avril 1994 relative à l'emploi de la langue française par les agents publics.

AUTOMOBILE

Audi A8 : de l'aluminium au diamant

On s'en doutait un peu, l'Audi « tout aluminium » A8, entrevue voici un an déjà à Genève et cette année encore dans la ville helvétique pour le *Salon 94, va faire beaucoup* parler d'elle. Non pas à cause de son tarif en vente publique, qui va évoluer en France entre 330 000 francs pour une version en six cylindres et 480 000 francs pour le V8, mais pour la perfection de ce modèle bâti dans un métal qui fit autrefois la gloire de plusieurs autres marques et notamment Panhard (*le Monde* du 13 janvier).

La firme d'Ingolstatd, avec quelques accents romantico-wagnériens, a qualifié de « *diamant du Rhin* » *(Rheindiamant)* cette nouvelle série très haut de gamme destinée aux automobilistes éclairés et, il faut bien le dire, également fortunés. Une appellation qui se justifie, estime le constructeur d'outre-Rhin, par la qualité de l'engin. Sans doute aussi, dira-t-on, par le prix demandé pour en être propriétaire, mais il y aurait bien d'autres exemples à citer dans la concurrence, qui ne mériteraient pas pour autant de figurer sur la liste des pierres précieuses les plus coûteuses, voire des métaux les plus nobles.



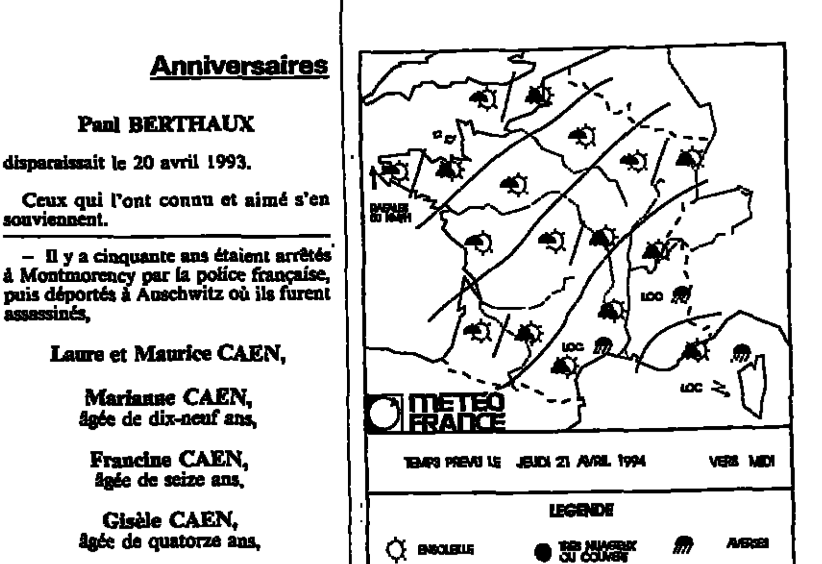
De fait il n'y a rien à reprocher à cette berline quatre portes et vaste coffre, dont les lignes traditionnelles et le confort total inspireraient aux naïfs une conduite plutôt tranquille et conformiste. Là est la plus grande surprise, car le comportement routier de la voiture, qui ne réclame pas forcément, comme d'autres modèles de marques rivales, un chauffeur en casquette à son volant, permet toutes les audaces. Si les 174 chevaux du six cylindres (à action sur les roues avant) apparaissent largement suffisants en toutes circonstances, les 300 pur-sang du V8, *délivrés en l'occurrence sur quatre roues* motrices, permettent une conduite aussi rapide et encore plus sûre, quelles que soient *les conditions atmosphériques*, pluie, neige et boue.

L'aluminium, qui compose la carrosserie et en rigidifie la cellule habitable, intervient également *dans les trains de roulement*. Marié à une insonorisation très poussée, le métal, qui filtre les bruits parasites dus aux mauvais *revêtements*, entre ainsi dans le confort général de la voiture. Un confort caractérisé aussi par une position de conduite réglable au millimètre, par un environnement intérieur de finition parfaite et un maniement sans défaut de la boîte de vitesses. Une boîte qui est manuelle ou automatique dans la plus petite des cylindrées, *uniquement automatique dans* le V8 à transmission intégrale. Dans ce deuxième cas, la boîte comporte deux grilles de sélection, dont l'une permet par maniement du bras et simple impulsion vers le haut ou le bas de monter ou de descendre les rapports. Freinage sans faille avec antiblocage des roues et *antipatinage s'ajoutent à la liste* des équipements qui relèvent de la sécurité active. Le coussin antichoc est bien entendu présent face aux deux sièges *avant*.

Le constructeur allemand, à qui l'on demandait s'il n'y avait pas plus de difficulté à réparer une voiture dont les éléments étaient pour une large part en aluminium et non plus en acier, au moins au niveau de la carrosserie, n'a pas paru dans l'embarras. Il est vrai qu'une bonne semi-remorque peut dans la journée relier Paris à Ingoldstadt, berceau du diamant du Rhin.

CLAUDE LAMOTTE

MÉTÉOROLOGIE

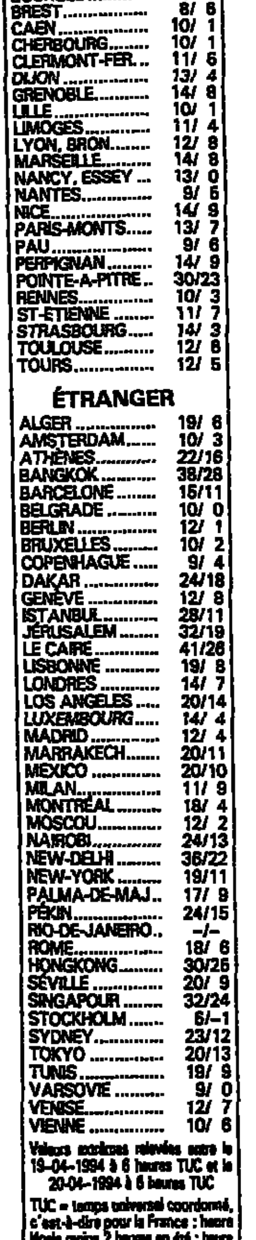


Jeudi : belles éclaircies. – De la Bretagne à la Normandie et au Nord, les passages nuageux seront nombreux avec quelques éclair*cies l'après-midi. De plus, le vent de sud se* renforcera en fin de journée sur le Finistère. Des Pyrénées centrales aux Cévennes, aux Alpes et au Jura, la couverture nuageuse sera importante, avec localement de petites averses en cours de matinée. Les éclaircies attendront l'après-midi pour se développer sur le Languedoc-Roussillon. Sur la Côte d'Azur et en Corse, le ciel sera chargé, avec des averses parfois orageuses. Au fil des heures, les ondées s'atténueront et elles n'intéresseront plus que l'île de Beauté le soir.

Partout ailleurs, les nuages bas et les brouillards matinaux encombreront souvent le ciel au lever du jour. Ensuite, de belles périodes ensoleillées se développeront, principalement des Charentes, au Centre et aux Ardennes.

Les températures minimales seront comprises entre 3 et 5 degrés sur la majeure partie du pays, entre 5 et 6 degrés en Bretagne et le long des côtes aquitaines, et entre 8 et 10 degrés près de la Méditerranée ; quant aux maximales, elles seront généralement comprises entre 13 et 15 degrés sur le Nord-Ouest, entre 15 et 18 degrés du Centre au Nord-Est, et entre 16 et 19 degrés sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)



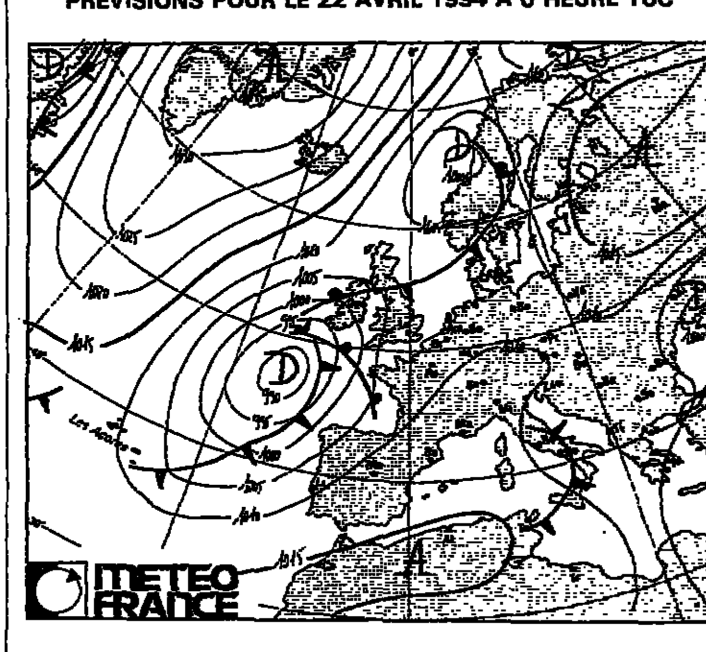
TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	18/ 6
BIARRITZ	11/ 4
BORDEAUX	12/ 7
BOURGES	14/ 6
BREST	8/ 6
CAEN	10/ 1
CHERBOURG	10/ 1
CLERMONT-FER.	11/ 6
DIJON	13/ 4
GRENOBLE	14/ 8
LILLE	10/ 1
LIMOGES	11/ 4
LYON, BRON	12/ 8
MARSEILLE	14/ 8
NANCY, ESSEY	13/ 0
NANTES	8/ 5
NICE	14/ 8
PARIS-MONTS	13/ 7
PAU	9/ 6
PERPIGNAN	14/ 9
POINTE-A-PITRE	30/23
RENNES	10/ 3
ST-ETIENNE	11/ 7
STRASBOURG	14/ 3
TOULOUSE	12/ 8
TOURS	12/ 5
ÉTRANGER	
ALGER	19/ 6
AMSTERDAM	10/ 3
ATHÈNES	22/16
BANGKOK	38/28
BARCELONE	15/11
BELGRADE	10/ 0
BERLIN	12/ 1
BRUXELLES	10/ 2
COPENHAGUE	9/ 4
DAKAR	24/18
GENÈVE	12/ 8
ISTANBUL	28/11
JÉRUSALEM	32/19
LE CAIRE	41/26
LISBONNE	19/ 8
LONDRES	14/ 7
LOS ANGELES	20/14
LUXEMBOURG	14/ 4
MADRID	12/ 4
MARRAKECH	20/11
MEXICO	20/10
MILAN	11/ 9
MONTRÉAL	18/ 4
MOSCOU	12/ 2
NAIROBI	24/13
NEW-DELHI	36/22
NEW-YORK	19/11
PALMA-DE-MAJ.	17/ 9
PÉKIN	24/15
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	18/ 6
HONGKONG	30/25
SÉVILLE	20/ 9
SINGAPOUR	32/24
STOCKHOLM	6/–1
SYDNEY	23/12
TOKYO	20/13
TUNIS	19/ 9
VARSOVIE	9/ 0
VENISE	12/ 7
VIENNE	10/ 6

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-04-1994 à 6 heures TUC et le 20-04-1994 à 6 heures TUC

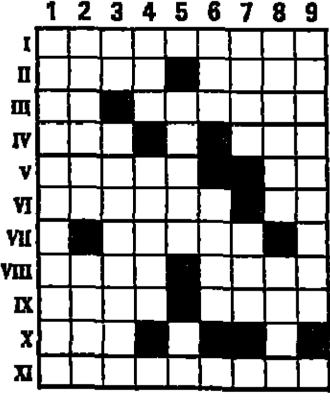
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 22 AVRIL 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6283



HORIZONTALEMENT

I. Même dans le milieu, elles passent pour ne pas être très régulières. – II. Se passe au cours d'un repas. Coule en *France. – III. Est souvent accom*pagné d'une moue. Plissent le front. – IV. Mène une vie de chien. Genre de manche donnant de l'ampleur au poignet. – *V. Prénom. Degré.* – VI. Antiques versions du Chant du départ. Symbole. – VII. Ecrivit une pièce en un acte. – VIII. Cap. Elément de tenue pour officier. – IX. Transports désaffectés. En Espagne. – X. Orientation. – XI. Appartiennent à une nombreuse famille.

VERTICALEMENT

1. Plus ou moins timbrées. – 2. Une fille du ruisseau. Attribue une décoration. – 3. Morceau de bois. Ni à droite ni à gauche. – *4. Abréviation. Ils défendent la* liberté. – 5. Jugées inadmissibles. Particule. – 6. Ses fils, jadis, ont fait les beaux jours de bien des filles. Parle de produc*tion. – 7. Figure de légende.* Minnesinger allemand. – 8. Changera un vin de tonneau. Habille la mère, la sœur et toute la communauté. – 9. Poignées d'as.

Solution du problème no 6282

Horizontalement

I. Encerclée. – II. *Paume. Ar.* – III. Ecrivains. – *IV. Irène.* Tee. – V. Ré. Eut. – VI. Ensuite. – VII. Potées. – VIII. Alèses. – IX. Bris. Suer. – X. Ale. Eve. – XI. Canneuses.

Verticalement

1. Epeire. Bac. – 2. Nacre. Parla. – 3. Cure. Eolien. – 4. Eminentes. – 5. Rêveuses. Te. – 6. Tuées. – 7. Lait. Issues. – 8. Eme. Eve. – 9. Semestres.

GUY BROUTY

MERCREDI 20 AVRIL

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! (et à 0.05). Invité : Alain Chabat.
20.00 Journal et La Minute hippique.
20.35 Sport : Football. Match amical en direct du Parc des Princes : PSG-Brésil ; A 21.30, mi-temps et Météo ; A 21.45, 2e mi-temps.
22.40 Magazine : Ex libris. L'Aventure à cœur perdu. Invités : François Lefort *(le Désert de l'homme fou)* ; Marc Boulet *(Dans la peau d'un intouchable)* ; Père Pedro, à propos de la biographie que lui consacre Denise Gault *(Père Pedro ou les Collines du courage)* ; Anne Spoerry *(Mama Daktari)* ; Coup de cœur : *Disparue dans la nuit*, de Yann Queffélec.
23.45 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Lindsay Owen-Jones, L'Oréal.
1.00 Journal et Météo.
1.30 TF 1 nuit (et à 2.05, 3.00, 4.00, 4.30).
1.40 Série : Ray Bradbury présente.
2.10 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie. La rivière de l'or.
3.10 Documentaire : Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran.
16.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.00 Série : Seconde B.
17.30 Série : Les Années collège.
17.55 Magazine : C'est tout Coffe.
18.30 Jeu : Un pour tous.
19.05 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.05).
19.35 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : L'Instit. Une seconde chance, de Gérard Marx.
22.35 Documentaire : Les Amants du siècle. Edouard et Wallis, la liaison fatale des Windsor.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.20 Courts métrages : Histoire courte. Les Visiteurs du square ; Le Maître de lumière.
1.50 Magazine : Bas les masques (rediff.).
3.10 Emissions religieuses (rediff.).

FRANCE 3

14.25 Documentaire animalier.
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.40 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 *Magazine :* Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Rome, guides Voir.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. Drogue : le choix des armes. Invités : le professeur Jean-Paul Séguéla ; Patrick Aeberhard, cardiologue, président d'honneur de Médecins du monde ; docteur Annie Mino, psychiatre, médecin chef à Genève de l'unique service de toxicomanie du secteur public suisse ; Jean-Luc Maxence, directeur adjoint du centre Didro ; Charles-Henri de Choiseul Praslin, avocat, président de l'Observatoire géologique des drogues ; Jean-René Dard, président de l'Association pour l'auto-support des usagers de drogue (ASUD) ; Francis Caballero, directeur du *Mouvement pour la légalisation contrôlée.*
22.25 Journal et Météo.
22.55 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

14.30 Série animée : Léa et Gaspard.
14.35 Surprises.
14.45 Les Superstars du catch. Wrestlemania X.
17.25 Documentaire : A la rencontre des requins-marteaux. De Howard Hall et Bob Cranston.

— En clair jusqu'à 18.00 —

17.45 Sport : Football. Finale pour la 1re ou la 3e place du championnat d'Europe espoirs, en direct ; à 18.00 : coup d'envoi.

— En clair jusqu'à 21.00 —

20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Big Brothers. □ Film chinois (Hongkong) de Jackie Chan (1989).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Sang chaud pour meurtre de sang-froid. ■ Film américain de Phil Joanou (1991) (v.o.).
0.30 Cinéma : Toubab Bi. ■ Film franco-sénégalais de Moussa Touré (1991).
2.05 Documentaire : Egyptomania.
2.59 Le Proverbe du jour.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Série : Slapstick. Avec Buster Keaton (rediff.).
17.30 Magazine : Transit. Naissance d'une nation (rediff.).
18.35 Chronique : Le Dessous des cartes. La formation des Etats-Unis (rediff.).
19.00 Série : Association de bienfaiteurs. De Jean-Daniel Verhaeghe.
20.00 Musique : Le Carnaval des animaux. De Zulal Scheele. Musique de Saint-Saëns.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica.
20.41 Documentaire : Movie Music Man. De Rodney Greenberg.
21.30 Documentaire : Le Baron Tzigane. Opérette de Johann Strauss II (extraits).
21.35 Documentaire : Musique et publicité. D'Horst Brandenburg.
22.20 ▶ Musicarchive : Masterclass Heifetz.
22.55 Cinéma : Le Dibbouk. ■■■ Film polonais en yiddish de Michael Waszynski (1938) (v.o.).

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.00 Magazine : La Tête de l'emploi.
16.30 Magazine : Fax'O (et à 0.40, 5.10).
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Lady Blue.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.05).
20.45 Téléfilm : Le Visage de l'au-delà. De Gary Nelson.
22.25 Téléfilm : Le Pénitencier de l'enfer. *De William A. Graham.*
0.05 Magazine : Emotions.
0.30 Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Afrique du Sud. Avec André Brink, Simon Njami, Bernard Magnier, Bruno de Cessole, André-Marcel d'Ans.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Monte-Carlo) : *Poro*, opéra sur un livret de Métastase, de Haendel, par l'Ensemble Europa Galante, dir. Fabio Biondi.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate en trio en la mineur, de C. P. E. Bach ; Trio pour trois flûtes en ré *majeur* op. 26, de Reicha ; Sonate pour violon et piano en fa majeur op. 57, de Dvorak.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : Les femmes en politique («Le téléhone sonne»).

IMAGES

Archives

PLUS tard, quand les archivistes fouilleront dans la mémoire télévisuelle de notre époque, ils observeront que, le jour de sa condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité, l'ancien chef de la Milice de Lyon, Paul Touvier, le premier Français à avoir été jugé pour crime contre l'humanité, portait un polo rouge et une veste verte. Ils noteront que sa femme était applaudie par le maigre public présent à l'entrée du Palais de justice.

Si l'archivage a été bien fait, ils relèveront, dans leur fichier, que, ce soir-là, avant le verdict, ce vieillard au visage cireux affirmait, selon les observateurs présents à son procès, qu'il n'avait *«jamais oublié»* ses victimes, et même qu'il pensait à elles *«tous les jours et tous les soirs»*. Quel sens donneront-ils à ces quelques mots ? Y discerneront-ils l'expression d'un regret ou la preuve d'une incommensurable perversité ?

Ils remarqueront aussi que, *«pour la première fois»*, selon ces mêmes témoins, on avait auparavant entendu un avocat de la défense évoquer, dans le prétoire, le souvenir des hérauts du régime de Vichy, Philippe Henriot et Pierre Laval, sans susciter le moindre cri de réprobation parmi l'assistance. Comment analyseront-ils ce point de détail ? L'interpréteront-ils à la lumière du propos tenu auparavant par le quatrième président de la Ve République, qui recommandait à ses concitoyens de *«ne pas vivre éternellement sur ces choses»* ? Le relieront-ils à la réhabilitation électorale du néofascisme constatée au même moment en Italie sous l'impulsion d'un nouveau tribun populiste ? L'amalgameront-ils à la réapparition sur la voie publique des partisans de *«la France aux Français»*, filmée la même semaine à Lyon ?

S'ils sont méticuleux, ces archivistes finiront bien par retrouver également, à la lettre «G» de leur fichier, pas loin du dossier «Guernica», l'une des rares photos attestant que – en cette fin de millénaire – ce que l'on croyait mort en Europe ne l'était peut-être pas vraiment. Une étrange photo de foule bosniaque prise au piège dans la ville de Gorazde avant l'entrée des troupes serbes, la veille de cette (anachronique ?) condamnation du milicien en chef de Lyon, et sur laquelle on pouvait distinguer une banderole disant (en anglais, parce que sans doute adressée au «machin» onusien) : *«Hitler est toujours vivant !»*

Il est possible que figure dans ce même fichier une déclaration du chef du gouvernement français de l'époque annonçant une *«contre-offensive»*, mais il s'agira d'une erreur de classement car, ce soir-là, M. Balladur parlait, bien entendu, d'une bataille de politique intérieure.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 21 AVRIL

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag. SOS fantôme ; Quick et Flupke.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école. BC-BG ; Les Minipouss ; Les Bisounours ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances. Princesse Sarah ; Flo et les Robinsons suisses ; Sailor Moon ; Nadia ; Jetman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances. Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.45 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 23.35). Invitée : Kristine Scott Thomas.
18.45 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.15 Débat : Edouard Balladur face aux Français. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor.
21.15 Cinéma : La Crime. Film français de Philippe Labro (1983). Avec Claude Brasseur, Gabrielle Lazure, Jean-Claude Brialy.
23.05 Télévision. Présenté par Béatrice Schönberg.
0.45 Magazine : L'Europe en route. Présenté par Sophie Rack.
0.50 Journal et Météo.
1.00 Série : Ray Bradbury présent.
1.25 TF1 nuit (et à 2.40, 3.35, 4.35).
1.30 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.40, 5.10). Un grand pas... vers la Louisane ; Insolites ; Natura in Corsica.
2.30 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie. Un avenir pour l'Amazonie.
4.25 Série : Mésaventures.
4.50 Musique.

FRANCE 2

5.50 Dessin animé.
6.00 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.25 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.50 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.10 Série : Les deux font la paire.
10.00 Série : Mission casse-cou.
10.45 Série : Les Mille et une nuits.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.45).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.50 Météo (et à 13.40).
12.55 Loto, Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.35 Tiercé, en direct de Longchamp.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.15). Emission présentée par Pascal Sevran. Souvenir de guinguette.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Seconde B.
17.35 Série : Les Années collège.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.35).
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Magazine : Envoyé spécial. Hébron, le bunker de Dieu, de *Micha Peled* ; *Histoires de France*, de Thierry Hay et Daniel Lévy ; Les gènes de l'espoir, de Bernard Martino, Emmanuel Priou et François Landesmann.
22.30 Expression directe. PS.
22.40 Cinéma : Les Choses de la vie. ■■ Film français de Claude Sautet (1970). Avec Michel Piccoli, Romy Schneider, Léa Massari.
0.00 Magazine : La France en films. Présenté par Claude-Jean Philippe. Invité : Claude Sauter.
0.15 Journal, Météo et Journal des courses.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial cinéma.
1.35 Téléfilm : Un Flirt sans conséquence.
2.40 Magazine : Mascarines.
3.40 Documentaire : L'Œil d'Icare.
4.00 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service. Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 Bonjour les petits loups. Les Petits Malins ; Souris, souris ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : Les Sept Boules de cristal.
8.05 Les Minikeums. Les Pastagums ; Les Animaux du bois de quat'sous ; Denis la malice ; Peter Pan ; Widget ; Le Vilain Petit Canard ; Jeu : Génies en herbe.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Présenté par André Bercoff. Journalisme : comment informer sans dénoncer ?
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Capitaine Furillo.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Présenté par Marie-Dominique Montel. Demandeurs d'emploi : le parcours du combattant.
14.25 Sport : Gymnastique artistique. Championnats du monde individuels, en direct. Concours général messieurs.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot.
17.45 Magazine : *Une pêche d'enfer.* Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Printemps de Bourges.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. *La Fiancée rebelle*, d'André Beucler.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Pale Rider, le cavalier Solitaire. ■■ Film américain de Clint Eastwood (1985). Avec Clint Eastwood, Michael Moriarty, Carrie Snodgress.
22.45 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Pégase. Présenté par Bernard Chabbert. L'aviation en Suisse ; Le canard laqué, hydravion japonais.
0.15 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invité : Henri Troyat.
0.40 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.24 —

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.24 Le Proverbe du jour.
7.25 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— En clair jusqu'à 8.10 —

7.55 Ça cartoon.
8.10 Surprise
8.25 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle. L'Enlèvement du petit Lindbergh, de Philip Nugus.
10.25 Flash d'informations.
10.30 Cinéma : Le Docteur. ■ Film américain de Randa haines (1991). Avec William Hurt, Christine Lahti, Elisabeth Perkins.
12.28 Le Proverbe du jour.

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
13.35 Cinéma : Les Vaisseaux du cœur. ■ Film britannique d'Andrew Birkin (1992). Avec Greta Scacchi, Vincent d'Onofrio, Anaïs Jeanneret.
15.20 Magazine : L'Œil du cyclone.
15.45 Surprises.
16.00 Cinéma : Le Jeune Werther. ■ Film Français de Jacques Doillon (1992). Avec Ismaël Jolé-ménébhi, Mirabelle Rousseau, Thomas Brémond.
17.30 Documentaire : Chameaux sauvages d'Australie.
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Documentaire : Tel est Serrault. De Jean-Louis Remilleux.
22.25 Cinéma : Les fantômes du chapelier. ■■ Film français de Claude Chabrol (1982). Avec Michel Serrault, Charles Aznavour, Monique Chaumette.
23.30 Flash d'informations.
23.35 Cinéma : Mortelle randonnée. ■■■ Film français de Claude Miller (1982). Avec Michel Serrault, Isabelle Adjani, Guy Marchand. *Un rôle formidable pour Isabelle Adjani, épiée, protégée par un Michel Serrault halluciné.*
1.15 Cinéma : Les Gaspards. ■ GENE Film français de Pierre Tchernia (1974). Avec Michel Serrault, Philippe Noiret, Chantal Goya.
2.45 Cinéma : L'Argent des autres. ■■ Film français de Christian Chalonge (1978). Avec Jean-Louis Trintignant, Claude Brasseur, Michel Serrault.
4.29 Le Proverbe du jour.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

19.00 Cinéma : La Ronde. ■■■ Film français de Max Ophüls (1950, rediff.).
18.50 Court métrage : Le Déraillement. D'Unni Straume (rediff.).
19.00 Série : Association de bienfaiteurs. De Jean-Daniel Verhaeghe.
20.00 Documentaire : Terres brûlées. De Stanislaw Krzeminski. *Malgré l'interdiction, des habitants sont retournés vivre dans les maisons irradiés de Tchernobyl.*
20.20 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Utsuroi-Japon et Europe. Durée et transformation. Soirée proposée par Anne Schaffer.
20.50 Documentaire : Traces d'Europe au Japon. Si près, si loin, d'Angelika Kettelhack et Uli Gellermann (et à 21.50, 23.55 et 0.45).
21.20 Documentaire : Adieu au jardin japonais. Des Japonais en Europe, de Detlef Urban.
22.15 Cinéma : La Danseuse. ■ Film japonais de Shinida Masahiro (1989). Avec Hiromi Go, Lisa Wolf, Rolf Hoppe (v.o.).
0.15 Documentaire : Histoires en images. A propos d'une exposition de Marina Bartsch-Rudiger.

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins de Christophe (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 *Musique :* Boulevard des clips (et à 10.05, 1.05, 6.40).
11.00 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Enfants du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 M 6 Kid.
15.20 Variétés : Musikado. Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin junior.
18.00 Série : Lady Blue.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : ZOO 6.
20.50 Cinéma : DARYL. □ Film américain de Simon Wincer (1985). Avec Barret Oliver, Mary Beth Hurt, Michael McKean.
22.45 Cinéma : Le Démon dans l'île. ■ Film français de Francis Leroi (1983). Avec Anny Duperey, Jean-Claude Brialy, Pierre Santini.
0.25 Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Fréquenstar.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Paris est un roman d'amour. Emission enregistrée le 14 mars en collaboration avec la Vidéothèque de Paris.
21.30 Profils perdus. L'itinéraire des Masutti (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. La Terre (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Bernard Noël (le Syndrome de Gramsci).
0.50 Musique : Coda. Les *couleurs de la nuit* (4)

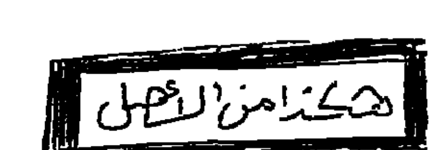
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champq-Elysées) : L'Anneau de Tamarit, d'Ohana ; l'Amour sorcier, de de Falla ; Le livre des prodiges, d'Ohana, par l'Orchestre national de France, dir. : Arturo Tamayo.
23.07 Ainsi la nuit. Ma Mère l'oye, de Ravel Quatuor à cordes en la mineur no 2, de Vaughan-Williams ; Valses nobles et sentimantales pour piano, de Ravel.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Concert : Birdland All Stars at Carnegie Hall.

Les interventions à la radio

Europe 1, 8 h 35 : Jean-Luc Mano (« Mon œil »)

O'FM, 19 heures : Dominique Voynet et André Glucksman (« Le grand O » O'FM-*la Croix*).



Le Monde

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Télévision : « Pour une culture « médiane », par Raphaël Hadas-Lebel ; Laïcité : « L'exception cultuelle », par le rabbin Josy Eisenberg *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Italie : les derniers procès de la Ire République retransmis en direct à la télévision

Des millions d'Italiens, subjugués ou interloqués, peuvent suivre à longueur de journée plusieurs procès spectaculaires, retransmis par la télévision *(page 4)*.

Afrique du Sud : Blancs, mais pauvres

Au temps de l'apartheid, la misère était sélective. Mais l'époque où le *Job Reservation Act* garantissait un emploi aux travailleurs et employés blancs est révolue. La pauvreté touche maintenant toutes les communautés *(page 7)*.

Jordanie : l'eau vitale pour la paix

La question de l'eau, liée à celle de l'environnement et de l'énergie, est une des trois têtes de chapitre des groupes de travail mis en place dans le cadre des négociations bilatérales israélo-jordaniennes. Avant la mise au point de tout projet de coopération régionale, Amman veut régler avec Israël le problème des ressources hydrauliques *(page 9)*.

Un dirigeant du Hamas propose à Israël une paix sous conditions

Quelque 300 militants et sympathisants du mouvement islamiste Hamas ont été arrêtés mardi lors d'une vaste rafle effectuée en Cisjordanie et à Gaza par l'armée israélienne. Cette opération a eu lieu au moment même où était publiée, à Amman, une déclaration d'un responsable du Hamas proposant à Israël, pour la première fois, une paix sous conditions *(page 9)*.

SOCIÉTÉ

Le premier médicament contre la maladie d'Alzheimer autorisé en France

Les responsables sanitaires français viennent officiellement d'accorder une autorisation de mise sur le marché au premier médicament pouvant être efficace contre la maladie d'Alzheimer ou démence sénile *(page 15)*.

ÉCONOMIE

Sécurité sociale : les syndicats contre le projet donnant plus d'autonomie aux différentes branches

Invités à émettre un « avis », la majorité des administrateurs syndicaux des caisses nationales d'assurance-maladie, d'assurance-vieillesse et d'allocations familiales du régime général des salariés ont rejeté mardi les diverses dispositions législatives relatives à *« l'organisation administrative et financière de la Sécurité sociale »*, dont celles qui tendent à accorder plus d'autonomie aux différentes branches *(page 20)*.

La BERD favorable à une accélération des réformes en Europe de l'Est

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), dont l'assemblée annuelle s'est achevée mardi à Saint-Pétersbourg, est favorable à une accélération du processus de réformes dans les pays d'Europe centrale et de l'Est, tout en privilégiant une action « à échelle humaine » *(page 19)*.

COMMUNICATION

La fin du 31e MIP-TV de Cannes et l'inquiétude des producteurs indépendants

Le 31e Marché international des programmes de télévision (MIP-TV) a fermé ses portes, mardi, après quatre jours d'une activité commerciale plus fébrile que d'habitude. Mais le discours programme de Jean-Pierre Elkabbach a laissé les producteurs indépendants sur leur faim *(page 20)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Le Monde des livres

Le poète palestinien Mahmoud Darwich et son *« devoir de poésie »* : dire l'éternel désir de son peuple de *« rentrer à la maison »*. *Le Complexe du loup-garou*, de Denis Duclos ou la fascination de la violence dans la culture américaine. Le feuilleton de Pierre Lepape : *Rue des Archives*, de Michel del Castillo.

Ce numéro comporte un cahier « Arts et Spectacles » folioté I à XII

Le numéro du « Monde » daté mercredi 20 avril 1994 a été tiré à 444 966 exemplaires

Avec le débat sur le projet de loi relatif au respect du corps humain

Les députés ont terminé l'examen des textes sur la bioéthique

Les députés ont achevé, mardi 19 avril, l'examen, en deuxième lecture, des deux projets de loi sur le respect du corps humain et sur le traitement informatisé des données nominatives destiné à la recherche dans le domaine de la santé. Après l'examen, la semaine dernière, du texte sur l'utilisation des produits du corps humain et sur l'assistance médicale à la procréation, la discussion sur les trois projets relatifs à l'éthique biomédicale est donc terminée. Ces trois textes devaient faire l'objet d'un scrutin public mercredi 20 avril.

Les députés ont parfois l'esprit de l'escalier. Après avoir passé deux jours, les 14 et 15 avril, à discuter longuement des règles devant encadrer les dons d'organes et l'assistance médicale à la procréation, ils en sont venus, mardi 19 avril, à l'examen du projet de loi relatif au respect du corps humain, qui fixe les principes conférant un statut juridique protecteur au corps humain. En somme, ils auront discuté des principes après avoir réglé leur application.

Il est vrai, à leur décharge, que la discussion générale commune de ces deux textes avait démontré un large accord sur ces principes. Ainsi, le projet stipule, dans sa nouvelle rédaction, que *« la loi assure la primauté de la personne, interdit toute atteinte à la dignité de celle-ci et garantit le respect de l'être humain dès le commencement de sa vie »*. Il établit que *« le corps humain est inviolable »*, qu'il ne peut faire l'objet d'un *« droit patrimonial »* et qu'il ne peut *« faire l'objet de brevet »*. Bref, qu'il n'est assimilable ni à une marchandise ni à un produit industriel.

De même, les députés ont interdit *« toute pratique eugénique tendant à l'organisation de la sélection des personnes »* et ils ont, logiquement, supprimé une disposition adoptée par les sénateurs en première lecture, visant à autoriser les recherches destinées à *« éradiquer les maladies génétiques »*. Comme le soulignait M. Méhaignerie, *« l'idée est bien d'interdire l'eugénisme érigé en organisation sociale, mais non d'empêcher les couples de bénéficier d'un diagnostic prénatal et de mener une grossesse dans les meilleures conditions possibles »*.

L'Assemblée nationale a également examiné, minutieusement, les conditions dans lesquelles peuvent être réalisées des *« études génétiques des caractéristiques d'une personne »*. Les députés se sont trouvés d'accord pour réserver ce type d'études *« à des fins médicales ou de recherche scientifique, ainsi que dans les cas prévus par la loi »* et pour subordonner leur réalisation au *« consentement préalable »* des personnes concernées. La majorité d'entre eux, en revanche, n'a pas suivi la proposition de Jérôme Bignon (RPR), rapporteur de la commission des lois, qui souhaitait autoriser que de telles études puissent, *« à titre exceptionnel »* et *« dans l'intérêt de la personne »*, être menées sans le consentement de celle-ci.

Une telle disposition, lançait Charles de Courson (UDF, Marne), *« me semble très dangereuse pour les libertés publiques »*. Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle) et Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) étaient plus explicites : *« Le développement de la médecine prédictive peut avoir de graves répercussions qu'il faut prévenir. L'identification génétique doit se limiter aux cas prévus par la loi : les recherches de filiation et les empreintes génétiques. En revanche, nous devons refuser l'utilisation des caractéristiques du génome à des fins sociales ou économiques : car on pourrait très bien imaginer que certains assureurs fassent varier leurs primes en fonction de nos caractéristiques génétiques, et par conséquent de notre prédisposition à telle ou telle maladie »*, ou que des employeurs exigent ces informations génétiques avant une embauche.

Malgré le soutien de Jean-François Mattéi (UDF, Bouches-du-Rhône), la proposition de M. Bignon a donc été rejetée. Le rapporteur de la commission des lois a cependant obtenu que cette dérogation au principe du consentement préalable soit introduite dans le cas de *« l'identification d'une personne par ses empreintes génétiques »*. *« Il ne faut pas confondre caractérisation et identification »*, devait préciser M. Mattéi.

Un nouveau type de filiation

Enfin, dans le prolongement de ce débat sur les caractéristiques génétiques, les députés ont longuement discuté d'un aspect hautement symbolique des projets de loi sur l'éthique biomédicale : les bouleversements que les développements de la médecine, et en particulier l'assistance médicale à la procréation, introduisent peu à peu dans le droit de la filiation.

Les sénateurs avaient décidé, en première lecture, que tous les couples recourant à l'assistance médicale à la procréation devaient, au préalable, signifier leur consentement à un juge ou à un notaire. Les députés ont décidé de limiter cette procédure solennelle aux cas des couples faisant appel à l'assistance médicale à la procréation avec un tiers donneur, c'est-à-dire les cas dans lesquels la filiation pourrait ensuite être contestée par le mari ou le concubin.

Cette disposition a été adoptée, mais elle continue à susciter des débats passionnés, qui dépassent largement les clivages politiques. Ainsi, pour Nicole Catala (RPR, Paris), *« par la procréation médicalement assistée avec tiers donneur, on crée une nouvelle filiation, à mi-chemin entre filiation charnelle et filiation adoptive. Certes* [du fait du principe de l'anonymat du donneur] *des enfants ne connaîtront jamais leur père biologique, mais, pour compenser, tentons au moins de leur garantir un père légal, un père social. »* Et M. Mattéi ajoutait : *« L'homme, par son consentement à l'assistance médicale à la procréation, doit engager sa responsabilité en tant que futur père. »*

A l'inverse, plusieurs députés restent farouchement opposés à une telle éventualité. Pour Christine Boutin (UDF, Yvelines) *« ce nouveau « contrat de la procréation » brise le lien entre filiation biologique et filiation affective de l'enfant, pourtant fondateur de l'unité familiale et indispensable à l'équilibre de l'enfant »*. Même écho chez Marcel Porcher (RPR, Val-d'Oise), qui a jugé *« très dangereux »* de créer un statut spécial pour ce type de filiation. Jean-Pierre Michel, député (RL, proche de M. Chevènement) de Haute-Saône, n'a pas été le moins virulent, estimant que les conséquences juridiques, en matière de filiation, d'une procréation médicalement assistée avec tiers donneur sont *« aberrantes »*.

Enfin, les députés ont examiné le troisième projet de loi portant sur le traitement informatisé des données nominatives destiné à la recherche dans le domaine de la santé, qui était présenté par François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et qui complète la loi sur l'informatique et les libertés de 1978.

Pour l'essentiel, les députés ont réintroduit, dans le champ d'application de la loi en discussion, les traitements de données réalisés pour des recherches biomédicales, c'est-à-dire, notamment, les expérimentations des médicaments sur l'homme menées par l'industrie pharmaceutique. Ces recherches sont actuellement régies par la loi Huriet de 1988, et le Sénat avait décidé, par crainte d'un alourdissement des procédures, que la future loi ne porterait pas sur ce secteur des recherches. Comme devait le souligner M. Mattéi *« l'exclusion de ces traitements viderait le projet de sa substance »*.

GÉRARD COURTOIS

RECTIFICATIF. – Une erreur s'est glissée dans le compte rendu du débat à l'Assemblée nationale sur le projet de loi relatif à l'assistance médicale à la procréation (*le Monde* daté 17-18 avril). La commission spéciale de l'Assemblée avait prévu, à la faveur d'un amendement, d'autoriser, à titre exceptionnel, des *« études »* sur des embryons conçus *in vitro*, à condition que de telles études ne portent pas *« délibérément »* atteinte à l'embryon. En réalité, le gouvernement avait présenté un sous-amendement visant à supprimer le mot *« délibérément »*, du fait qu'il imposerait une appréciation subjective des intentions des auteurs de l'étude. Ce sous-amendement gouvernemental a été adopté par les députés. La rédaction finale de cet article est donc la suivante : *« Ces études* [sur les embryons] *doivent avoir une finalité médicale et ne peuvent porter atteinte à l'embryon. »*

Entendu par la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale

Jean-Pierre Elkabbach propose à TF 1 de mettre fin à la « guerre des chaînes »

Entendu par la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, le président de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, s'est expliqué sur sa stratégie et son budget. Il a proposé à TF 1 de coopérer, pour stopper l'inflation des droits sportifs et cinématographiques.

Le ton fut rude, parfois à la limite de l'hostilité. Entendu, mardi 19 avril, par la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, le président de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, a répondu à l'agressivité des députés par des promesses et de l'enthousiasme. Aux élus soucieux de savoir si les 640 millions de francs de dotation budgétaire récemment obtenus (*le Monde* du 14 avril), n'allaient pas servir à enrichir les détenteurs de droits cinématographiques et sportifs, Jean-Pierre Elkabbach a révélé qu'il avait proposé à TF 1 de *« coopérer »* en la matière.

« Si la compétition est légitime et stimulante entre nous, la guerre franche ou sournoise nous affaiblit » face aux Etats-Unis, au Japon et même à la Chine, a-t-il déclaré. En attendant que des discussions s'ouvrent avec Patrick Le Lay, président de TF 1, Jean-Pierre Elkabbach a indiqué que des achats groupés avec des diffuseurs européens pouvaient être envisagé.

L'inflation des droits sportifs grève le budget des chaînes. De 8 millions de francs en 1992, le prix de la retransmission du championnat de football européen passera à 31,5 millions de francs en 1996. Les prochains JO d'Atlanta coûteront 112 millions de francs, contre 38 millions pour ceux de Barcelone. En 1998, la coupe du monde de football coûtera 150 millions de francs aux chaînes publiques et 52 millions de francs ont déja été provisionnés pour les futurs JO d'hiver. Les contrats d'exclusivité passés avec les fédérations françaises de rugby et de tennis devront être renégociés – *vraisemblablement à la hausse* – en 1995 et 1996...

Bref, *« les droits flambent »* a conclu M. Elkabbach. Reste à savoir quelle *« entente »* les chaînes sont en droit de conclure en France, sans encourir les foudres du Conseil de la concurrence.

Ebranlés par pareille volonté pacificatrice, les députés en ont oublié de demander à Jean-Pierre Elkabbach pourquoi il avait cherché à concurrencer le projet de chaîne d'information de TF 1 plutôt que de s'allier à lui. Les deux entreprises ont en effet des projets concurrents – La chaîne info (LCI) pour TF 1, Euronews France pour France Télévision. Le premier qui démarrera tuera sans doute le projet adverse, vu l'étroitesse du marché francophone.

Cette mini-guerre des chaînes pourrait toutefois s'éteindre d'elle même, tant le projet de France Télévision est lié à la faible capacité financière des chaînes publiques italiennes et espagnoles de relancer Euronews International.

Les élus de la commission des affaires culturelles ont surtout largement exprimé leurs frustrations d'élus locaux vis-à-vis des stations régionales de France 3. Reprenant au vol une idée du député Michel Péricard (RPR, Yvelines), Jean-Pierre Elkabbach s'est engagé à publier *« deux fois par an »*, la liste des passages d'élus sur France 3.

Le président de France Télévison a également indiqué que sur les 640 millions de francs de 1 dotation budgétaire, 95 millions iraient au renforcement des programmes régionaux.

La tranche d'information régionale quotidienne au sein du « 19/20 » sera élargie de 10 minutes et un magazine régional est à l'étude tandis que de nouveaux bureaux régionaux seront créés.

YVES MAMOU

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Italie, la culture en état de choc

Après sa victoire aux élections du 27 mars, Silvio Berlusconi, allié aux néofascistes et à la Ligue du Nord, devrait être le prochain président du conseil italien. Le monde de la culture, largement dominé par la gauche depuis la dernière guerre, se réveille douloureusement. Certains craignent les épurations, d'autres « attendent de voir ». Le milieu du cinéma est inquiet. Franco Zeffirelli, considéré comme un possible ministre de la culture, incarne les peurs réelles ou fantasmées de la gauche vaincue.

Les « géants » représentant Umberto Bossi, de la Ligue du Nord (à gauche), et Silvio Berlusconi, de Forza Italia (à droite), lors du carnaval de Viareggio en février dernier. Ce carnaval, très populaire, est réputé pour ses caricatures de la vie politique italienne.

MARCO MARCOTULLI/AG. SINTESI

LES intellectuels de gauche italiens se réveillent de leur formidable gueule de bois post-électorale, et disent : *« Les premiers jours, nous vivions dans l'angoisse, maintenant nous vivons dans l'attente. »* Les plus anxieux attendent l'« épuration », inquiétude légitime après la publication par l'hebdomadaire *Italia* « post-néofasciste », d'une liste de *« mandarins »* dont il faudrait *« couper les têtes »* (*le Monde* du 14 avril). Les plus optimistes remarquent que le rectificatif indigné de M. Berlusconi fut immédiat, le « Cavaliere » déclarant : *« Tout esprit de vengeance m'est étranger. »*

Le scénariste et réalisateur de télévision et de cinéma Domenico Rafele, Calabrais vivant entre Rome et Paris, et qui fut assistant de Bertolucci et d'Amelio, résume bien la situation : *« Il est vrai que notre futur probable président du conseil multiplie les promesses apaisantes : il serait, il sera – il le jure – « le président de tous les Italiens ». Nous sommes en démocratie, aussi particulière ou atypique que puisse parfois apparaître la démocratie italienne, il faut donc bien reconnaître, et accepter, que désormais ce soit la droite qui gouverne. Mais l'inquiétude qui règne dans les milieux culturels est légitime ; la culture, en Italie, a toujours été de gauche. Qu'on juge cette évidence de façon positive ou négative, la gauche y a occupé tous les postes, même de façon occulte. Ettore Scola, par exemple, était officiellement considéré comme le « ministre de la culture de l'ombre ». Conséquence : la droite, n'ayant jamais régné sur la culture, n'a pas de personnel politique formé à ses disciplines. Elle ne pourra donc manquer de recruter en ses rangs des artistes lui ayant donné des gages. Franco Zeffirelli ministre de la culture ? Son nom a circulé dès le début. Avec celui d'un autre metteur en scène, Pasquale Squiterri, qui faisait jouer, il n'y a pas si longtemps, à sa femme Claudia Cardinale le rôle de Clara Petacci, la compagne de Mussolini. »*

Franco Zeffirelli est un personnage qui a grossi au fil des ans en même temps que son ego, mais son talent raffiné, exercé au cinéma, au théâtre, sur les scènes d'opéra, s'est terni par des prises de position de plus en plus extrémistes et tonitruantes. Il est évidemment celui en qui s'incarnent le plus ostentatoirement les peurs réelles ou fantasmées de la gauche vaincue. Aujourd'hui, lorsqu'il dirige un film, il fait marcher ses acteurs au sifflet, mais c'est un sifflet d'argent. Que ce Florentin, né pauvre, sénateur élu en Sicile sous l'étiquette berlusconienne de Forza Italia, possède désormais des résidences de rêve, regorgeant de trésors, ce n'est évidemment pas le problème. Le problème est qu'il ne s'améliore pas en vieillissant (il a soixante et onze ans).

Pourtant, au début des années 50, Franco Zeffirelli était très mince, très beau, un angelot au nez court, aux cheveux courts. Un courtisan silencieux et aimé à la cour du roi Luchino. Il était l'assistant de Visconti, « l'aristocrate rouge », qui a dû plusieurs fois se retourner dans sa tombe en voyant l'évolution de son disciple... Virant assez tôt au catholique intégriste, il est radié en 1971 de l'ANAC (Association nationale des auteurs cinématographiques) pour – d'après lui – *« s'être opposé à la pornographie qui massacrait le cinéma italien »*. En 1988, ce sera la violente polémique qu'il conduit autour de *la Dernière Tentation du Christ*, de Martin Scorsese, et qu'il tente – en vain – de faire interdire avant sa projection à Venise (où son *Toscanini* doit être présenté). Zeffirelli, avant même d'avoir pu voir le film, s'affirme *« absolument certain qu'il s'agit d'une œuvre horrible, ennuyeuse et truquée »*. Puis, dans une émission de radio matinale, il attaque carrément *« ce pur produit de la chienlit culturelle juive de Los Angeles, qui guette la moindre occasion de s'attaquer au monde chrétien »*. Scandale, démenti, le mal est fait. Il le sera encore tout récemment, Zeffirelli n'hésitant pas à demander *« le rétablissement de la peine de mort pour les femmes qui avortent »*.

Cet homme aux convictions si nuancées a-t-il toujours été l'allié fidèle de Silvio Berlusconi ? Pas sûr. En 1989, dans *la Stampa*, il en parlait, au nom des cinéastes italiens, comme d'un *« nabab qui a réussi à s'enrichir avec notre sang »* et proposait qu'il leur verse un pourcentage *« sur les spots qu'il diffuse pendant les coupures publicitaires des films »*. Lui, Zeffirelli, grâce à cette dîme, réaliserait son rêve, *« construire un hôpital pour les animaux seuls et souffrants »*...

Il n'y a pas que Zeffirelli qui inquiète la communauté cinématographique italienne. Une nouvelle loi, attendue dix ans, a bien été votée le 14 janvier dernier, un peu sur le modèle du système d'aide français et créant notamment un fond de prêts garantis par l'Etat pouvant couvrir jusqu'à 70 % du budget de films déclarés « d'intérêt national ». Mais quand on connaît un peu le maquis inextricable de la bureaucratie en Italie *(lire l'article de Marie-Claude Decamps page III)*, on peut s'interroger sur l'identité et l'efficacité de ceux à qui incombera la tâche écrasante de statuer sur la définition d'un film « d'intérêt national ». La bureaucratie... Elle gèle en ce moment des crédits de milliards de milliards de lires, destinés au cinéma, votés par des commissions inopérantes ou défuntes, jamais distribués en tout cas et désignés sous le terme sublime de « résidus passifs »... En attendant que les résidus passent à l'action, *la Repubblica* commence la publication d'une série sur « La nouvelle crise de notre cinéma », et rappelle *« un chiffre qui préoccupe et fait peur : 15 %. C'est l'incidence du cinéma de production italienne sur le marché national ; inutile de préciser quelle cinématographie rafle quasiment tout le reste »*. Durant ces dernières semaines de doute et d'anxiété à gauche (gauche en italien se dit *sinistra*, ne l'oublions pas), tout le monde cherchait à faire parler le gourou en chef, l'oracle sémiologue bien-aimé : Umberto Eco. Il participait à un congrès d'herméneutique à Bologne. L'herméneutique ayant pour objet d'interpréter les symboles, cela ne pouvait mieux tomber. Eco, cependant, fut peu bavard, mais précisa au *Corriere della sera* qu'il ne participerait pas à la grande marche antifasciste du 25 avril, sponsorisée par le quotidien *Il Manifesto* – qui se veut toujours « communiste ». *« A quoi sert de faire descendre la foule dans les rues de Milan ou de Rome*, a déclaré Umberto Eco, *serait-ce une foule d'un million de personnes ? A démontrer que sur cinquante-six millions d'Italiens, il y a un million d'antifascistes... »* Il ajouta que ce qu'il avait à dire, il l'avait dit avant les élections, que le pays n'ayant pas voté selon ses vœux, il en prenait acte. On le pressait toujours, alors, rien, même pas de récriminations ? Eco voulut bien alors lâcher une petite métaphore : *« A quoi sert de récriminer ? Je peux regretter qu'il pleuve, mais puisqu'il pleut, quand je sors, je prends un parapluie. »*

DANIÈLE HEYMANN

Lire notre enquête pages II à IV.

CINÉMA

DÉJÀ S'ENVOLE LA FLEUR MAIGRE, *de Paul Meyer*

Borinage, charbonnage, chômage

Réalisé en 1959 dans des conditions acrobatiques, ce mélange de documentaire et de fiction dépeint la vie des immigrés travaillant dans les mines de Belgique. Considéré comme un sommet du « film social », il n'avait jamais connu de vraie diffusion commerciale.

CE film n'aurait jamais dû voir le jour. Plus de trente ans après l'avoir réalisé, Paul Meyer continue d'en payer le prix, en remboursant franc après franc l'argent emprunté, dont les intérêts bancaires ont dépassé depuis longtemps le misérable budget de production.

L'histoire de *Déjà s'envole la fleur maigre* commence en 1959, année où le prix Nobel de littérature fut décerné à Salvatore Quasimodo, auquel le film emprunte son titre (*«Des branches déjà s'envole la fleur maigre, et moi j'attends la patience de son vol irrévocable »*). Paul Meyer, né en 1920 dans le Brabant wallon, a débuté comme metteur en scène de théâtre. Il a animé le Théâtre prolétarien, puis le Théâtre du Nouveau Réalisme, et, à partir de 1953, participé aux balbutiements de la télévision flamande. L'inorganisation de la production était alors telle qu'il suffisait de posséder son propre matériel pour se voir commander un film.

Paul Meyer a donc contracté un premier emprunt pour acheter sa caméra, avec laquelle il a réalisé plusieurs courts métrages documentaires. Il a trente-neuf ans lorsque le ministère de l'instruction publique lui demande de réaliser un court métrage destiné à montrer la bonne intégration des enfants de travailleurs immigrés du Borinage, région industrielle qui s'étend autour de la ville de Mons (Wallonie). Un budget de 650 000 francs belges (108 000 francs) est alloué à ce projet, et Paul Meyer perçoit une avance de 250 000 francs belges (42 000 francs).

Après quelques jours de tournage, le réalisateur constate qu'il ne peut honorer la commande : les enfants, dont le film devait démontrer la parfaite intégration, connaissent des difficultés d'adaptation pratiquement insurmontables. Paul Meyer se passionne pour le sujet, se laisse prendre au jeu du réalisme et de la fiction, et se convainc qu'il a trouvé la matière d'un film de long métrage, dont certaines scènes doivent être jouées par les protagonistes. Il propose donc au ministère ce nouveau projet, qu'il s'engage à mener à bien sans augmentation du budget. Mais le commanditaire refuse et, pour faire bonne mesure, accuse le cinéaste de détournement de fonds publics. Pourtant, Paul Meyer ne renonce pas à réaliser le film comme il l'entend.

Déjà s'envole la fleur maigre coûtera au total 5 millions de francs belges (850 000 francs). Une misère pour un long métrage, une somme considérable pour un réalisateur sans le sou. Meyer emprunte à gauche et à droite, sollicite ses relations, cela ne suffit pas. Un de ses amis, Maurice Taszman, a alors l'idée de demander de l'argent à des particuliers, qui deviendront ainsi les « propriétaires moraux » des scènes qu'ils auront financées. Lorsque la pellicule vient à faire défaut, Taszman part pour Bruxelles, à la recherche des quelques francs indispensables pour le tournage du lendemain.

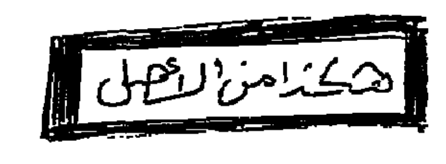
Si elles ont réussi à pallier en partie le manque d'argent, les bonnes volontés n'ont pas permis de gommer l'inexpérience de techniciens de fortune. Les dialogues n'étaient pas écrits, mais improvisés au cours de brèves répétitions, occasions pour le réalisateur de définir la place de la caméra et de modifier certaines répliques. Dans la mesure du possible seulement, car les protagonistes, Grecs, Russes, Ukrainiens, Siciliens, Borains, parlaient leur propre langue. Les dialogues, les vrais, il était convenu que l'on s'en occuperait plus tard.

PASCAL MÉRIGEAU

Lire la suite page VII

LA CRITIQUE DE TOUS LES FILMS NOUVEAUX
Page VII

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE
Cinéma, théâtre, danse, musique et arts : une sélection des rendez-vous de la semaine
Pages VIII à XI



LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

MIMMO JODICE IN « PASSÉ INTÉRIEUR » / ED CONTRE JOUR

Naples, 1986.

Le berceau fantôme

ON est toujours le singe de quelqu'un, la bête noire ou l'être convoité. Parfois les trois ensemble. Les Anglais, si prompts à goûter nos grands crus, font dans leur presse populaire un portrait des Français repoussant : arrogants, crasseux, malhonnêtes, c'est à peine si nous avons le droit de vivre dans un pays si beau, entourés de châteaux, d'églises, au milieu d'une si bonne chère qu'on se demande qui nous les a servis. Nous ne sommes pas en reste : nous les tenons pour hypocrites, traîtres, snobs. Nos blagues belges sont à la limite du racisme, la limite inférieure, et nous *vaudraient* le tribunal *si les Belges manquaient* d'humour. Lesquels, entre Wallons et Flamands, en racontent sûrement d'aussi mauvaises. Il n'y a que l'Italie qui échappe à trop de raillerie, même si nous prenons soin bien souvent de prétendre *distinguer l'Italie, admirable, et les Italiens, plus critiquables* (comme le fameux rêve de la Corse, oui, mais sans les Corses, etc.). Ils sont peut-être un peu filous, un peu chanteurs, sans plus. L'Italie est une terre aimée. Notre mère à tous.

D'abord, c'est le berceau de l'Empire romain, dont le fantôme bouge encore non seulement en Europe mais jusque dans les collines secouées de Hollywood. C'est ensuite là que Pierre a posé sa pierre, son Eglise et son Saint-Siège, la boîte postale du Dieu des catholiques. Et, pour tous les esprits curieux, la terre d'élection du goût, de la culture, de la civilisation. On a toujours visité l'Italie, dès la fin de l'Empire, ou plutôt les Italies, l'unité viendra tardivement, et il existe une italianité de Venise qui n'est pas celle de Rome, une autre de Florence qui a peu en commun avec celle de Naples, sans parler de la Sicile. Et surtout s'il y a une Italie pour tous, à chacun son Italie. Il suffit de parcourir l'anthologie de récits de voyageurs français des XVIIIe et XIXe siècles composée par Yves Hersant (*Italies*, coll. « Bouquins », Laffont), pour voir de quelle manière s'est paré au fil du temps le fantôme chatoyant de l'Italie, quels fantasmes il a nourris.

SI l'on excepte Charles VIII, Louis XII et François Ier ainsi que *leurs nombreuses suites armées qui bivouaquèrent pendant* un demi-siècle dans la Péninsule avec des bonheurs divers, Montaigne et Du Bellay furent les illustres pionniers du tour italien, l'un pour soigner sa pierre, l'autre pour faire carrière. Ils reviendront déçus sur ces deux points. Le président de Brosses est sans doute l'un des plus aimables visiteurs de ce pays. Il a la plume légère, l'œil aigu, il est drôle, et lui-même trouve tout *« à crever de rire »*, les coutumes vénitiennes, la mine des femmes goûtant le champagne, etc. Il est enchanté du libéralisme des mœurs, de l'aisance avec laquelle les femmes prennent un amant. On lui dit qu'une cinquantaine seulement de femmes de qualité couchent avec leur amant. Pour les autres, *« les confesseurs ont traité avec elles qu'elles s'abstiendraient de l'article essentiel, moyennant quoi ils leur font bon marché du reste tout aussi loin qu'il puisse s'étendre, y compris la permission de n'être pas manchottes »*. Quarante-six ans plus tard, en 1785, un autre voyageur, Charles Dupaty, est atteint des premiers symptômes d'une maladie esthétique qu'on pourrait appeler la ruinite : *« Quoi ! C'est là Rome ! Quoi ! Rome, qu'on pressentait autrefois des extrémités de l'Asie, c'est aujourd'hui le désert, c'est le tombeau de Néron qui l'annonce ! Non, cette ville, ce n'est pas Rome ; c'est son cadavre : cette campagne où elle gît est son tombeau, et cette populace, qui fourmille au milieu d'elle, des vers qui la dévorent. »* En 1803, Chateaubriand est pris du même mal, sans le style pompier de Dupaty : *« Elles ne sont déjà plus pour moi, ces ruines, puisqu'il est probable que rien ne m'y ramènera. On meurt à chaque moment pour un temps, une chose, une personne, qu'on ne reverra jamais : la vie est une mort successive. »* Stendhal en 1817 est immunisé contre la ruinite, il aime l'Italie vivante : *« Telle est l'âme de ce peuple que, dès qu'il sera heureux, il produira des chefs-d'œuvre, et voilà pourquoi il est plus près de mon cœur que les Américains, par exemple, qui, depuis qu'ils sont heureux, ne produisent que des dollars. »*

PAR la suite, on n'a le plus souvent que des jérémiades sur la fin, la décadence, depuis Maupassant qui sent l'odeur des roses dans la chambre où vécut Wagner à Palerme, en passant par Barrès, qui trouve la Lombardie assez molle pour servir d'asile aux artistes faibles. Marcel Proust a vu la mort à l'œuvre dans Venise, comme Thomas Mann. Seul Paul Morand y a vu de la gaieté. Mais le leitmotiv de la décadence italienne a la peau dure. Le col de la niaiserie étant franchi en danseuse par Emile Zola, échappé du peloton des alarmés en 1894, et pourtant lui-même fils d'émigré italien : *« Pour moi la ruine vient du Midi, le peuple dégénéré, retombé à l'enfance, paresseux, flâneur, mendiant, grandiloquent et vide. Il semble que la ruine vienne de l'Orient. Le talon de la botte a été le premier envahi, après la Turquie d'Asie, l'Egypte et la Grèce ; et la gangrène de paresse a gagné Rome, l'Ombrie, la Toscane même ; et nous sommes menacés nous-mêmes, après l'Italie. Les nations latines doivent-elles disparaître ? »* Arrête, Emile, tu te fais du mal !

D'autant que c'est avec ce genre d'arguments qu'on voit venir au pouvoir un cavalier télévisé de la pire espèce. Ecœurés par la corruption de la classe politique, les Italiens se sont abandonnés au plus lisse, au plus plat des séducteurs de synthèse, au discours viril qui lave le plus blanc. Si le phénomène, qu'il appartient à d'autres d'expliquer et de commenter, devait durer, on verrait sans doute un nouveau fantasme italien apparaître : non plus l'éternelle beauté mourant suavement d'une maladie éternelle, mais celui de la vieille dame violée – ce qui n'est pas gai – et, pis, consentante. ■

ITALIE/ENQUÊTE

Le fatalisme lucide des intellectuels

Pour les intellectuels, dramaturges, écrivains, cinéastes, artistes, le réveil est douloureux après la victoire de M. Berlusconi. Certains prônent « l'exil intérieur » ; d'autres veulent se battre. A droite, quelques voix, dont celle de Franco Zeffirelli, les invitent à quitter la place et dénoncent le « monopole marxiste ».

ROME

Correspondance

LE cinéaste Franco Zeffirelli est le plus heureux des hommes. Ouvrant largement les fenêtres de sa villa de Positano, il crie sa joie face à la baie de Naples : *«Berlusconi nous a sauvés du communisme qui a tout dévalisé ces dernières années : la culture, le langage, la famille et même le pape. »* Le soleil illumine le nouveau sénateur, élu en Sicile sur les listes de Forza Italia. On ne peut pas gâcher son bonheur en lui rappelant qu'il y a deux ans, avec Federico Fellini et tant d'autres, il avait protesté contre les télévisions de Berlusconi dont les spots publicitaires massacraient les films d'auteur.

Umberto Eco semble plus découragé : *« Jeunes gens, nous l'avons dans le cul pour mille ans »*, a-t-il rudement déclaré devant ses étudiants de l'université de Bologne. *« Et pourquoi ne part-il pas pour la France qu'il aime tant ? »*, lui rétorque Zeffirelli qui a eu vent de ces propos. Ce réflexe n'est pas isolé : l'identification des intellectuels et de la culture avec la gauche aidant, de nombreuses voix se font entendre, à droite, pour demander aux « gauchistes » de débarrasser le plancher : puisqu'ils ont perdu, ils doivent eux aussi laisser la place à la « nouveauté ». Guido Ceronetti, poète et écrivain de théâtre, esprit millénariste et doucement hérétique, constate : *« On se moque aujourd'hui, en Italie, des intellectuels, à cause de leur défaite ; on invite les gens à se méfier de leurs critiques présentes et futures, jugées inutiles et sans consistance. »*

Le directeur du Piccolo Teatro de Milan, Giorgio Strehler, s'inquiète : *« Il faudra bien dans le moment le plus incertain, et donc le plus dangereux, qu'une voix s'élève pour crier la vérité, refuser l'apologie du fascisme, et dire non à ceux qui, par l'entremise d'une victoire démocratique, tentent de renverser notre Constitution et de nier notre histoire. »* Le metteur en scène va jusqu'à dire que l'Italie a vécu son *« premier coup d'État télécratique »*.

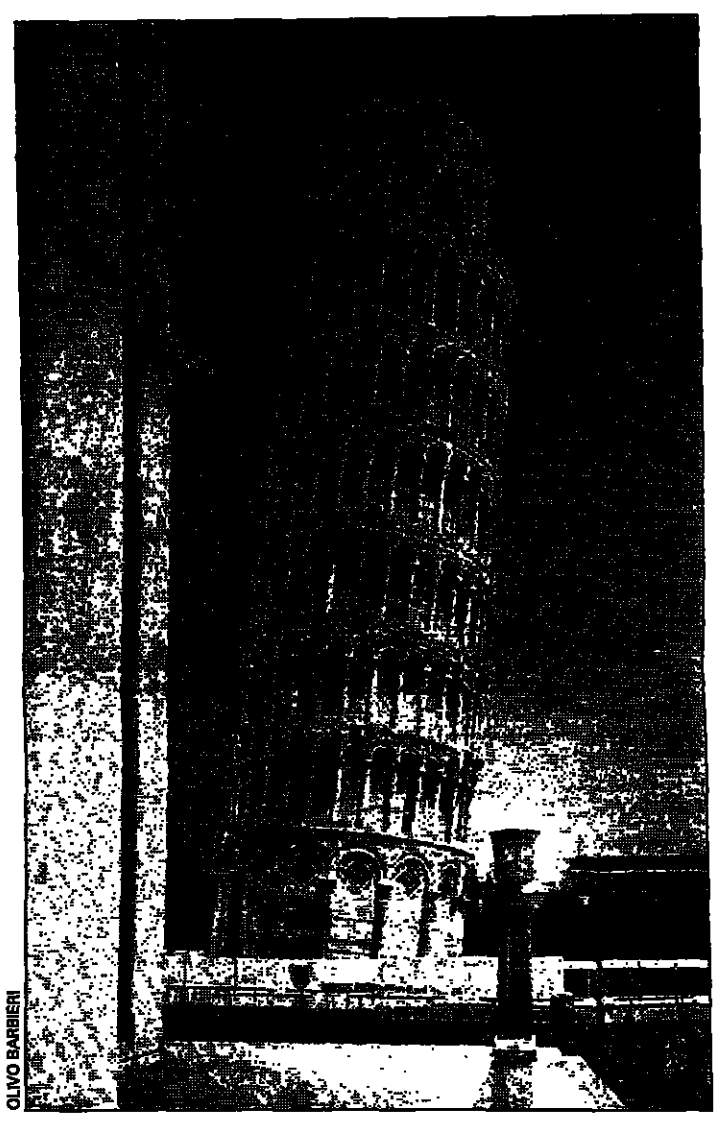
Autre sujet d'inquiétude pour la classe intellectuelle : le poids considérable des entreprises Berlusconi dans le domaine de la culture, de la presse et de la communication *(lire encadré page IV)*. *« Berlusconi ne peut accéder à des postes de responsabilité politique sans vendre ses réseaux télévisés et sans réduire de manière significative sa présence dans le système économique privé italien. C'est seulement à ces conditions que nous pourrons prendre en compte les déclarations de ceux qui nous incitent à ne pas dramatiser l'avènement de la droite au pouvoir »*, écrit dans *la Stampa* le philosophe Giovanni Vattimo, une des figures du camp « progressiste ».

Parmi ceux qui ne veulent pas « dramatiser le changement » – et qui souvent l'approuvent –, Girolamo Arrigo, compositeur et directeur artistique du Teatro Massimo de Palerme : *« Le nouveau gouvernement devra faire en sorte que l'affectation de l'argent public ne soit plus lié à des intérêts ou une idéologie politiques, quels qu'ils soient. Cette pratique inacceptable existe depuis cinquante ans en Italie. Elle doit être abandonnée. Une telle situation est difficile à comprendre pour un Français, parce que l'ingérence du pouvoir politique dans la vie culturelle et artistique n'a jamais été, en France, aussi forte, aussi étouffante. »*

La « bonne administration », mot d'ordre de la gauche contre les nombreux gouvernements démocrates-chrétiens et socialistes, est devenue un slogan repris par la coalition qui a gagné les élections. Celle-ci a réussi à se présenter comme le seul mouvement capable de mettre fin au pouvoir abusif des politiciens dans chaque secteur de la vie publique, y compris celui de la culture, longtemps dominé par les partis de gauche. *« Les responsables de la culture n'ont pas l'habitude de se faire remarquer par la qualité de leur travail ou la bonne gestion des subventions qu'ils reçoivent de l'Etat. Des pouvoirs publics, ils attendent des mesures extraordinaires pour apurer leurs dettes, et de leurs parrains politiques, des cadeaux. J'attends du prochain gouvernement, quel qu'il soit, un plus grand respect envers le professionnalisme des managers publics »*, indique Sergio Escobar, jeune et combatif directeur du Teatro Comunale de Bologne. Si ce désir se concrétisait, ce serait une véritable révolution pour l'Italie. Et il faut avouer que, jamais, dans la confuse et bruyante campagne électorale, la gauche n'a réussi à exprimer clairement cette demande justifiée.

Alors que Zeffirelli proclame : *« Nettoyons la culture du marxisme »*, nombreux, parmi les « vaincus », ont déjà choisi une sorte d'exil, forme de protestation élitiste face à la *« majorité grossière »* qui contraint l'intellectuel à n'être qu'une *« minorité muette »*, comme le dit l'écrivain Lidia Ravero. D'autres, au contraire, stimulés par l'épreuve, éprouvent le besoin de réaffirmer leur identité : *« On ne me convaincra pas que les pavés dont la télévision fait la publicité sont meilleurs que les livres de Joyce. Si Forza Italia a gagné, la culture de gauche n'est pas pour autant à jeter. Et si j'ai perdu, je ne vais pas pour autant modifier mes opinions »*, note Giovani Vattimo. Opinions qui, quelques mois avant les élections, ont été discutées lors d'une rencontre entre intellectuels venus des divers horizons de la gauche et et qui ont été ramassées dans un livre collectif.

La vocation minoritaire d'une partie de l'intelligentsia italienne, son plaisir à se lover dans des certitudes, se manifestent ainsi au grand jour. Des appels ont été lancés, des intentions de vote rendues publiques, estiment ces intellectuels. Si le résultat des élections ne



OLIVO BARBIERI

MARCO MARCOTULLI/AG SINTESI

Massimo Cacciari

Entretien avec Massimo Cacciari

« La catastrophe a déjà eu lieu

Figure assez rare d'intellectuel, Massimo Cacciari, quarante-huit ans, est depuis quatre mois maire de Venise. Il a été élu par une large union « progressiste ». Historien du capitalisme et de la classe ouvrière, c'est un utopiste pragmatique.

« La victoire du Front de la liberté constitue-t-elle une menace pour la vie culturelle italienne ?

– Aucune, puisqu'en Italie la catastrophe a déjà eu lieu au cours de ces dix dernières années. La vie culturelle italienne a perdu en qualité. C'est un fait. Vous voulez des exemples ? Le Musée archéologique de Rome est fermé depuis des dizaines d'années, il y a une absence totale de coordination entre les musées d'Etat et les musées communaux, les vols d'œuvres d'art se multiplient partout dans le pays en l'absence de protections efficaces, la crise des théâtres est chronique, les scènes lyriques croulent sous les dettes, la décadence des universités est profonde. A la Biennale...

– La Biennale qui se tient à Venise, dans votre ville...

– On a voulu réformer le fonctionnement de cette institution, mais la réforme n'a atteint aucun de ses objectifs. La Biennale a été abandonnée à la « lottizzazione », au colossal pouvoir des partis et des syndicats qui se partagent les bénéfices de cette prestigieuse manifestation, à l'incompétence, à l'indifférence de fonctionnaires ne pensant qu'à leurs intérêts particuliers.

– Ces élections, d'après vous, n'apporteront aucun remède à cette situation ?

– Ce laisser-aller a conduit la vie publique italienne à la catastrophe. Le pouvoir politique essaiera toujours de contrôler tous les secteurs de la société, mais le désastre de la Ire *République* ne pourra continuer longtemps. Ni avec la droite ni avec la gauche. Les vainqueurs se prétendent libéraux et démocrates ? Alors qu'ils le soient vraiment : qu'ils transforment tous les grands organismes culturels publics en fondations privées, capables de se positionner sur le marché. Ils semblent pourtant essentiellement motivés par un unique désir de revanche.

– Vous évoquez les schémas de l'idéologie libérale...

– Mais Berlusconi ne possède pas cette culture : il a été et reste l'exemple le plus flagrant du capitalisme d'Etat, épaulé d'abord par les banques publiques, protégé ensuite par les lois de l'Etat, qui lui ont consenti une position de monopole dans le secteur de l'information télévisée et une très forte présence dans l'édition. C'est un cas unique au monde.

– Les néofascistes pèsent d'un poids très lourd dans la nouvelle majorité de droite...

– Berlusconi sera attentif à se présenter comme un homme modéré, symbole de l'unité nationale. Il n'a jusqu'à présent pas fait d'épuration dans les entreprises où il est entré. Mais les néofascistes ont, effectivement, pour la première fois, l'opportunité d'exercer le pouvoir politique.

– Les intellectuels semblent très préoccupés par cette éventualité.

– L'alternance existe : la droite

sme lucide de

intellectuels

correspond pas à l'attente, la responsabilité incombe aux « gens » qui n'ont pas compris, qui se sont laissé tromper par les promesses et la propagande des télévisions berlusconiennes.

Ce splendide isolement est un privilège que les maires progressistes, élus il y a quelques mois dans tant de villes italiennes (Turin, Gênes, Trieste, Venise, Rome, Naples, Palerme), ne peuvent s'accorder. *« Je m'efforcerai d'établir entre mon conseil municipal et le gouvernement des rapports corrects »*, affirme le maire de Naples, Antonio Bassolino. Mais il ajoute : *« Berlusconi a fait beaucoup de promesses au cours de sa campagne électorale, je les lui rappellerai, au nom de tous les Napolitains. »* La politique reste donc au premier plan des préoccupations des vainqueurs comme des vaincus. Pourtant, *« les intellectuels de gauche ne pèsent pas lourd dans le programme politique de la gauche, et ils n'ont guère compté dans les résultats électoraux »*, constate Stefano Zecchi, professeur d'esthétique à l'université de Milan.

Pour Furio Diaz, titulaire de la chaire d'histoire moderne à l'université de Pise, *« il y a eu durant les cinquante ans de gouvernement démocrate-chrétien un lent épuisement de la démocratie en Italie, qui a créé l'habitude du favoritisme et non celle de la suprématie des lois. Sans doute y a-t-il une goujaterie diffuse dans notre peuple, qui se contente de* « week-ends sans espoir », *comme disait Marcuse, de la motocyclette, de la nouvelle voiture et des prix offerts par la télévision. Mais la télévision est regardée par tout le monde. Même un peuple de téléphages bornés ne doit pas fatalement voter à droite. Il le fait si la gauche n'est pas capable d'inventer des mots d'ordre efficaces. Il est inutile de partir en croisade contre le conditionnement exercé par les télévisions commerciales, qui existent partout dans le monde »*.

L'exil ou le repli sur soi ne sont pas les seules lignes de refuge des intellectuels déçus par les élections. Le metteur en scène de théâtre Dario Fo, auteur de *Mistero Buffo*, fait en ce moment une tournée avec son dernier spectacle, *I Sanculotti* (les Sans-Culottes), dont le texte, suivant en cela la tradition de la Commedia dell'arte, est une trame prête à recevoir les mots d'esprit et les sarcasmes adressés aux nouveaux patrons de l'Italie. Le cinéaste Nanni Moretti et huit metteurs en scène ont préparé un film de trente minutes : série de « spots d'auteur » pour épingler les risques encourus par la démocratie quand le pouvoir se concentre entre les mains d'un groupe d'individus possédant des intérêts trop nombreux dans les différents secteurs de la vie publique (un entretien avec le cinéaste a été publié dans *le Monde* du 3 avril).

Une œuvre de propagande, qui a su conjuguer créativité et efficacité politique. Parmi ces auteurs se trouvent des cinéastes qui tournent actuellement des films produits par les sociétés de Berlusconi. Auront-ils à le regretter ?

S. C.

Création et bureaucratie

L'Italie est considérée à l'étranger comme un pays de culture qui possède un patrimoine hors du commun. Mais la Péninsule n'a jamais mis en place de véritable politique culturelle, handicapée par une bureaucratie pesante qui paralyse les actions – menées conjointement par l'Etat, les régions et les villes.

ROME

de notre correspondante

ITALIE, pays de culture. Mais quelle est la réalité derrière le cliché ? En un mot, comment fonctionne, s'articule, la culture dans la Péninsule ? Réponse : selon une machinerie compliquée, paradoxale, faussée longtemps par les vices d'une vie politique, plus prête à la « répartition » (1) des honneurs, des profits et des privilèges qu'à la recherche d'une réelle création. En témoigne, avant l'arrivée du méritant Alberto Ronchey, dernier titulaire du portefeuille, le défilé des quelque quatorze ministres qui se sont succédé en dix-sept ans au ministère des biens culturels, considéré jusque-là comme la cerise sur le gâteau du pouvoir. Une machinerie enfin, qui, en dépit d'efforts récents, reste sans réelle vision d'ensemble.

Italie, pays de culture donc, mais sans vraie politique culturelle. Autre constatation gênante, au moment où émerge une droite composite et, pour une part, issue du fascisme : beaucoup de structures ou de lois en vigueur remontent au « minculpop », le ministère de la culture populaire de Mussolini. C'est le cas de la loi sur la tutelle du patrimoine artistique et culturel (1939) ou encore celui de la loi sur les droits d'auteur (1942), une des meilleures d'Europe, paraît-il. Au lendemain de la guerre, l'Etat démocratique a démoli contrôles et censures, mais il s'est plus attaché à garantir la liberté d'expression qu'à intéresser le plus grand nombre à la culture. Est-ce cet héritage ambigu qui jette toujours un vague malaise sur les débats lorsqu'il s'agit, régulièrement, d'essayer de mettre sur pied un ministère unique ayant autorité sur tous les domaines de la culture ?

Peut-être. De fait, au milieu des années 70, quand la culture au sens large n'éveillait que peu d'intérêt collectif, la principale relance est venue des régions. La régionalisation leur avait conféré des compétences sur musées et bibliothèques, elles ont grignoté une plus grande autonomie, s'inventant des « assesseurs » pour intervenir sur spectacles et biens culturels. Il s'était même constitué, hors normes, un institut des biens culturels en Emilie-Romagne. Plus tard, la même dynamique gagnera les communes, avec la création des assesseurs à la culture, dont le plus célèbre, Renato Nicolini à Rome, sera l'inventeur de l'« été romain », explosion de spectacles, renouant avec une tradition de culture populaire. Ce culte de l'« éphémère » fera grincer les dents de ceux qui assimilent la culture à la seule conservation des monuments.

L'essor des communes ? En 1985, Rome dépensait 45 milliards de lires (environ 160 millions de francs) par an pour la culture, contre seulement 28 milliards de lires (environ 98 millions de francs) en 1994 (2). Et pourtant, note Carla Bodo, vice-présidente de l'association Economie de la culture, *« contrairement aux idées reçues, l'Italie n'est pas seulement le pays des cent capitales culturelles, c'est aussi un pays très centralisé. La moitié de l'argent destiné aux projets culturels est dépensé par l'Etat (5 000 milliards de lires en tout en 1994 »*. A bien des égards, la culture en Italie reste l'apanage de l'Etat, relayé par régions et communes en général, mais aussi par deux régions à statut spécial (Sicile et Val d'Aoste) et deux provinces autonomes (Trentin et Haut-Adige). Entrer dans le détail demande une patience et une perspicacité infinies. Prenons l'Etat par exemple, le gros morceau : pas moins de six ministères avaient, il y a encore quelques mois, des compétences culturelles : les biens culturels (essentiellement le patrimoine) ; le tourisme et les spectacles, théoriquement aboli par référendum au printemps dernier et dont les attributions (cinéma, musique et théâtre) sont provisoirement exercées par la présidence du conseil ; les affaires extérieures, censé promouvoir la culture italienne à l'étranger ; les participations d'Etat (aboli lui aussi lors du référendum) ; les travaux publics (chargé des restaurations) et les postes et télécommunications, qui régit, entre autres, ce secteur sensible qu'est devenu l'espace audiovisuel, avec l'arrivée en politique de Silvio Berlusconi.

A l'intérieur de cette jungle culturelle, se chevauchent, une fois encore, compétences et attributions. Le cas le plus intéressant reste le ministère des biens culturels. Gérer une grosse part du patrimoine italien n'est pas une mince affaire : 3 000 musées (69 % de propriété publique, 17 % privés, 13 % appartenant à l'Eglise), 6 000 bibliothèques, 100 000 églises, etc. Le tout avec des ressources plutôt modestes, équivalant à 0,21 % du budget national, mais dont près de 80 % passe en frais de gestion et de personnel... Et pourtant, selon une enquête récente, seulement 51,3 % des monuments et musées du pays sont ouverts en permanence au public.

Pour faire fonctionner cette énorme machine, soixante-dix-neuf surintendants ont été mis en place, souvent des historiens de l'art, appelés familièrement « préfets des beaux-arts ». Mais le système est si compliqué, entre zones géographiques et spécialités, qu'ils se neutralisent fréquemment, au lieu de coordonner leur travail. Pourquoi ? Il suffit de décrire l'organigramme : 21 surintendants s'occupent d'archéologie (dont 4 à Rome) ; 16 d'environnement et d'architecture ; 15 de biens artistiques et historiques ; 10 des monuments ; 4 des instituts centraux (catalogues, documentation). Jusque-là, rien à dire, à cela près que, par exemple, le surintendant des biens artistiques de Gênes a compétence seulement sur la Ligurie, alors que son homologue de Mantoue règne aussi sur la région de Brescia et de Crémone. Ensuite viennent 3 surintendants « spéciaux », qui font office de directeurs de musée, à la Galerie d'art moderne et au Musée de la préhistoire de Rome, ainsi qu'au Musée des antiquités égyptiennes de Turin. Enfin, on compte deux surintendants « globaux », multicartes, et deux autres, l'un à Rome et l'autre à Naples, chargés de « coordonner les interventions après tout éventuel séisme »....

Et tout cela pour quoi ? Peu de chose en vérité, car la plupart des décisions, financières en particulier (les musées n'ont ni bilan, ni capacité a engager d'eux-mêmes des crédits), partent du ministère. Alberto Ronchey est parti en guerre, à la fin de l'année 1992, contre cette bureaucratie pesante. Il a, par exemple, fait adopter un décret, devenu loi l'année dernière, pour prolonger les heures d'ouvertures des musées (de 9 heures à 19 heures), et, surtout, privatiser certains services (restauration, boutiques), mesure destinée à permettre (en partie) l'autofinancement de ce patrimoine. Cette loi, publiée seulement le 11 mars 1994 au Journal officiel, si elle est appliquée, le sera par ses successeurs. Petite revanche pourtant, Alberto Ronchey aura réussi à déloger le Cercle des officiers du palais Barberini à Rome (on y trouve une des plus belles collections de peintures), rendu aux biens culturels après une bataille homérique.

Côté tourisme et spectacles, tout est bloqué depuis le référendum. Avant de quitter son ministère dissout (*« En réalité, tout est en place comme avant, il n'y a que le papier à en-tête qui ait changé »*, explique un de ses anciens fonctionnaires), la socialiste Margherita Bonniver avait proposé de créer un ministère *« des activités culturelles et du loisir »*. Ce dernier aurait regroupé audiovisuel, art contemporain (le parent le plus pauvre, puisqu'il n'y a pratiquement pas de commandes publiques) et spectacles. Projet disparu avec elle. Une autre tentative, initiée par Carlo Azeglio Ciampi, président du conseil sortant, visant à rattacher la partie tourisme restante (l'essentiel a été transféré aux régions) et les spectacles aux biens culturels a également échoué.

Une formule devra donc être trouvée par le prochain gouvernement, qui devra concilier les objectifs nationaux et le désir des régions d'être plus actives. Mais peut-on concevoir une Scala purement milanaise, ou un San-Carlo seulement napolitain ? En attendant, là aussi, le bilan est maigre : sur les 900 milliards de lires du fonds unique pour les spectacles (environ 3,2 milliards de francs), explique encore Carla Bodo, 450 milliards vont aux seuls théâtres lyriques (il en existe treize dans la Péninsule). Le peu qui reste doit être partagé entre théâtre et cinéma, traité comme un art mineur. La promotion de l'édition est pratiquement sacrifiée. Et, là encore, la bureaucratie a tracé son sillon : le critère de répartition des budgets pour l'art lyrique consiste le plus souvent à aligner le nouveau budget sur le précédent...

Qu'ont en tête les nouveaux maîtres de la scène politique italienne ? Leur agenda électoral n'était guère encombré de propositions culturelles. Depuis quelque temps déjà, la Fininvest, futur ex-empire de Silvio Berlusconi, a emboîté le pas des banques, et des assurances, émules de pionniers comme Olivetti et plus tard Fiat. Elle est présente dans le domaine du sponsorat et du mécénat d'entreprise, très répandus en Italie (400 milliards de lires par an, les trois quarts étant affectés à des travaux de restauration). La Fininvest soutient ainsi la Scala à Milan, et organise le carnaval de Venise. Pour des projets de plus grande envergure, il faudra attendre. Seule précision annoncée durant la campagne, l'Etat devrait, avait dit Sivio Berlusconi, s'engager davantage pour stimuler le marché de l'art contemporain par une politique d'achat et de revente incluant divers ministères.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) La répartition ou *lottizzazione* est, littéralement, le partage par les partis politiques des postes et des avantages qui en découlent, en fonction de la taille et de l'influence de ces partis.

(2) A titre de comparaison, le budget culturel de la Ville de Paris s'élève à 1 271,5 millions de francs.



TANIA CRISTOFARI/SINTESI — MASSIMO RANA/SINTESI

Page ci-contre, la tour de Pise vue par Olivo Barbieri : l'Italie est un vaste musée sans véritable politique culturelle. De gauche à droite, Nanni Moretti, cinéaste, et Dario Fo, auteur-acteur.

« La catastrop

maire de Venise

a déjà eu lieu »

a gagné. Mais toutes les conditions existent pour remédier demain à cette victoire. Il est inutile de se lamenter.

– En deux occasions, pour le carnaval et pour l'exposition sur Le Tintoret, la commune de Venise a collaboré avec une émanation de la Fininvest, c'est-à-dire avec Silvio Berlusconi. Cela a-t-il été une expérience satisfaisante ?

– Les représentants de Berlusconi sont indéniablement des professionnels, ils savent se comporter en sponsors de manifestations artistiques ou de spectacles. Ils n'ont jamais eu de prétentions abusives. En revanche, avec Fiat, qui est propriétaire du Palazzo Grassi et qui a créé une Fondation à Venise, nous n'avons jamais réussi à avoir de contacts positifs : les hommes d'Agnelli pensent évidemment appartenir à une République souveraine.

– Venise a-t-elle besoin de mécènes ?

– Ils sont indispensables. Il n'y aura plus aucune initiative culturelle dans notre ville sans que la couverture financière ne soit assurée. Les entreprises investissent dans le culturel parce qu'elles y trouvent des avantages, des déductions fiscales ou un retour d'image : à Venise, c'est garanti.

– L'investissement privé par le biais du mécénat peut-il être un moyen de recycler l'argent sale ?

– Demandez-le à la justice.

– Guizot, ministre de Louis Philippe, disait : « Les Italiens sont un grand peuple, ils ont donné les meilleurs artistes à l'humanité. Mais ils souffrent d'un défaut fondamental : ils ne croient pas que la vérité puisse devenir réalité. » Vous ne pensez pas qu'il a raison ?

– Non, si l'on pense que l'idéalisme philosophique italien, de Giordano Bruno à Giambattista Vico, jusqu'à Giovanni Gentile, peut être résumé par la formule *« verum factum »* (le vrai doit devenir fait, réalité). Mais il y a aussi chez les Italiens un goût du sophisme, peut-être un héritage de la Grande Grèce, une capacité à s'adapter aux circonstances, qui leur est propre. L'Italien est exposé à la démagogie, aux sauveteurs de la patrie, aux Mickey Mouse qui ont la prétention de mettre de l'ordre. C'est ce type de vérité, bien peu philosophique et beaucoup plus dangereuse, qui devient réalité. »

Propos recueillis par
SANDRO CAPPELLETTO

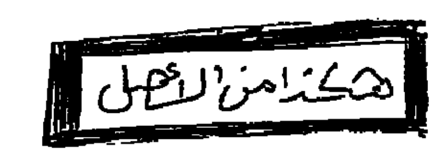
Une soirée italienne

L'AUTRE soir j'ai suivi, sur une des chaînes de télévision du président du conseil, l'équipe de football du président du conseil qui jouait en présence du président du conseil. L'émission était souvent interrompue par des spots publicitaires – fournis par la société de publicité du président du conseil – qui faisaient la réclame de produits vendus dans les supermarchés du président du conseil. J'aurais pu, pour donner le change, aller au cinéma dans une des nombreuses salles de cinéma appartenant au président du conseil, pour voir un film produit par le président du conseil et distribué par le président du conseil. Ou alors j'aurais pu feuilleter un journal appartenant au président du conseil, ou, bien mieux, lire un bon livre, publié par le président du conseil. Entre-temps, ma fille chantonnait une musique de générique d'une bande-annonce transmise par le président du conseil et gravée sur disques et cassettes dont le président du conseil est propriétaire.

Pour votre consolation et pour la mienne, je dois vous dire que les vêtements que je portais et la maison dans laquelle je me trouvais n'appartenaient pas au président du conseil, mais à moi. L'histoire est moqueuse, camarades, et elle nous confie aujourd'hui le devoir de défendre désespérément la propriété privée.

MICHELE SERRA

▶ *Ecrivain, auteur de* Il nuovo que avanza, *éd. Feltrinelli. Ce texte a été publié dans le quotidien* l'Unita.



Un théâtre coupé du monde

L'Italie a donné à l'Europe, de Goldoni jusqu'à Strehler, quelques-unes de ses plus grandes figures théâtrales. Mais là aussi, la bureaucratie a fait des siennes.

« QU'Y a-t-il de nouveau au théâtre en Italie ? » Il y a quelques années, la question s'adressait à l'Italien qui débarquait dans les capitales ou les festivals européens ; aujourd'hui, les demandes d'informations sont plus circonspectes, faisant référence à un noble déchu. En effet, une autre question transparaît : est-il vrai que le théâtre italien est devenu un théâtre de série B ?

L'étranger était en effet un terrain de conquêtes pour le théâtre à l'époque du triomphe de l'*Orlando Furioso*, des rituelles visites de troupes napolitaines, de Giorgio Strehler directeur du Théâtre de l'Europe, des incursions de Carmelo Bene ou d'expérimentateurs imprévisibles. Aujourd'hui, n'émergent que de nobles restes : les grands spectacles de la mémoire avec lesquels le Piccolo Teatro de Strehler reconstruit son passé, les récitals et les leçons de Dario Fo, plus rarement quelques présences pour le prestige, de Ronconi ou des compagnies de l'ex-avant-garde, éventuellement celle de Barbario Corsetti...

Les années 70 ont vu, partout en Europe, la génération des Chéreau, Stein, Gruber et Bob Wilson prendre le pouvoir et s'interroger sur l'espace et la mise en scène. En Italie, les novateurs s'appelaient Ronconi et Bene. Ils ont mis à mal les conventions dans une Italie en pleine fermentation créative. A côté de ceux qui ont intelligemment récupéré la tradition, de jeunes groupes ont servi de laboratoires de la nouveauté, attirés par les expériences interdisciplinaires et les codes inédits de langage. Mais, après les explosions et les batailles, tous ont dû s'adapter, tant les structures étaient insuffisantes.

Ronconi a trouvé des débouchés dans des théâtres institutionnels, mais il est le seul à pouvoir s'imposer, spectacle après spectacle. Les théâtres publics, bloqués par le partage politique des pouvoirs et par la bureaucratie, nient tout renouvellement de générations. Les nouveaux metteurs en scène se trouvent ainsi sans lieu d'attache, condamnés à « flotter » hors du marché, avec peu de moyens pour s'imposer. Dans un pays décentralisé et sans métropole, le théâtre ne peut vivre qu'en faisant des tournées, d'ailleurs le ministère l'exige comme un service, en calculant les subventions, distribuées indifféremment au public ou au privé, d'après le nombre de représentations données et de régions visitées.

Le ministère (réunissant le spectacle au tourisme et au sport) est le principal responsable de cette situation : en saupoudrant ses subventions, à la fin des années 70, il a créé des réalités éphémères, favorisé des créateurs qui n'en étaient pas et renforcé le clientélisme.

On a préféré la quantité à la qualité, sans prendre en compte les résultats artistiques. Inutile de parler des jeunes : pas de formation, aucune aide aux nouveaux auteurs, portes fermées pour ceux qui sortent du lot. Cette asphyxie est aggravée par le coût croissant des spectacles : les stars italiennes sont en effet les mieux payées au monde.

Les aides de l'Etat arrivent avec deux ou trois ans de retard, obligeant les compagnies à s'endetter auprès des banques. Les théâtres italiens se sont ainsi fait une réputation de mauvais payeurs, notamment auprès de compagnies étrangères, ce qui a compromis les tournées, les échanges avec l'étranger et les coproductions. Voilà comment l'Italie est pratiquement sortie du circuit européen.

Un véritable ministère de la culture est à l'étude pour réorganiser le théâtre. Avec quelle crédibilité ? Et dans quelle perspective depuis les dernières élections ? Le nouveau député Zeffirelli (Forza Italia) pose sa candidature à la tête de ce ministère. Mais les trois partis de la droite triomphante divergent : la Ligue du Nord mise sur le fédéralisme et donc sur une improbable décentralisation ; les néofascistes souhaitent une « épuration » qui toucherait également le meilleur du théâtre ; Berlusconi mise sur la privatisation.

L'effet Berlusconi dicte ses conditions. Ce dernier a réduit le spectacle au miroir de ses télévisions et autres médias. Il a sacrifié l'espace consacré à la culture et au théâtre, si méprisé, au profit de l'empire télévisuel. Ce théâtre exigeant et de qualité est bien différent de celui rêvé par le « Cavaliere ». Il s'est acheté des salles de théâtre à Milan, puis Rome, Naples, Gênes. On y présente des spectacles commerciaux proches de ceux de ses réseaux électroniques ; un monde en carton-pâte, souriant, adapté au public des congrès et aux clients invités par son entreprise de publicité, entre cotillons et bouteilles de champagne. Un modèle de théâtre d'Etat pour la Seconde République ?

FRANCO QUADRI

▶ *Journaliste à* la Repubblica.

L'empire Berlusconi

A l'intérieur de la FININVEST, qui regroupe l'essentiel de l'empire économique de Silvio Berlusconi (grands magasins, assurances, immobilier, activités sportives), on trouve une série de holdings qui fédèrent des sociétés à vocation culturelle.

Silvio Berlusconi Communications. Regroupe la division cinéma et spectacles : production, distribution, achats, salles de projections. Parmi les sociétés de ce holding, Cinéma 5, Pentafilm et Pentadistribution, spécialisées dans le domaine cinématographique, et le théâtre Manzoni de Milan.

RTI. Holding télévision du groupe, avec trois chaînes nationales : Canale 5, Italia 1, et Rete 4. Les programmes des chaînes sont réalisés par la société VideoTime et diffusés par les émetteurs de Elettronica industriale. C'est la régie du groupe, Publitalia, qui commercialise les spots publicitaires. Il existe au sein de la holding trois centres intégrés de production. RTI a une participation dans Telepiù, première société italienne de télévision payante.

Silvio Berlusconi Editoriale. Outre des imprimeries, un quotidien, *Il Giornale* des publications périodiques, *Sorrisi e canzoni Tv* (3 millions d'exemplaires), *Telepiù* (500 000 exemplaires), *Ciak* (mensuel de cinéma), *Tutto musica e spettacolo*, *Forza Milan* (mensuel sportif), le fleuron de ce holding est Arnoldo Mondadori Ed., une prestigieuse maison d'édition qui contrôle également une série de journaux (*Panorama, Epoca, Grazia, Donna moderna, Noi, etc.*).

Mondadori Publicité. Outre des activités publicitaires, ce holding est le concessionnaire exclusif de Walt Disney pour l'Italie.

Grandi Eventi Publitalia 80. Mécénat et sponsorat : expositions (celle du Tintoret à Venise), manifestations (le carnaval de Venise), institutions (orchestre philharmonique de la Scala de Milan).



LUIGI CIMINAGHI

Strehler, et après ?

Le metteur en scène Giorgio Strehler, ici au milieu de la troupe d'Arlequin, serviteur de deux maîtres, pièce de Goldoni présentée dans le monde entier, a donné, avec quelques autres (Luca Ronconi, Carmelo Bene, Dario Fo), ses lettres de noblesse au théâtre italien. Hélas, la qualité des productions de ces artistes cache depuis plus de vingt ans l'extrême pauvreté du théâtre dans la Péninsule et l'état de dépendance absolue dans lequel la « partitocratie » a maintenu le spectacle vivant. L'avenir est encore plus sombre : dans toutes les grandes villes, Silvio Berlusconi détient des participations dans des salles importantes qui présentent des spectacles sans aucun rapport avec le théâtre d'art.

Dans un bastion musical de la contre-culture

La contre-culture à l'italienne est un phénomène vivace. L'École populaire de musique du Testaccio, à Rome, en est le bastion. Le jazz côtoie les chansons révolutionnaires, dans le quartier des anciens abattoirs.

ROME

De notre envoyée spéciale

PLANTÉE au flanc de la colline du Testaccio, où la Rome antique se débarrassait de ses tessons de poteries, l'Ecole populaire de musique du Testaccio doit son existence à Pasolini. Le cinéaste, symbole de la contre-culture à l'italienne, aimait cette « montagne d'ordures », port d'attache des petits voyous, des drogués, des tsiganes et des marginaux que l'histoire urbaine avait flanquée du plus grand des abattoirs du centre de Rome. Depuis, bouchers et équarisseurs ont déménagé vers des cieux plus modernes, libérant près de 10 hectares de bâtiments, de cours, d'entrepôts, appartenant à la ville de Rome.

Des banderoles et des panneaux rappellent qu'il y eut ici une usine, occupée, la Metalleria Testaccio. L'endroit est calme et boisé. Des couples viennent, en voiture, y flirter en plein jour. Depuis 1974, date de la fondation de la Scuola popolare di musica di Testaccio, le quartier s'est embourgeoisé, les seringues ont presque disparu et les associations culturelles ont proliféré. La zone archéologique du Monte dei Cocci est aujourd'hui ceinturée de lieux « culturels indépendants » : le théâtre Spazio Zero (sous chapiteau), des cafés – le Caruso, l'Alibi –, des clubs de jazz, le Caffe Latino qui affiche des soirées Fleurs du mal, etc.

Un peu plus loin, le Villaggio Globale, association tournée vers les cultures extra-européennes et les communautés immigrées, occupe les locaux restaurés de l'ancienne Bourse, le long du Tibre. Suivent une kyrielle de *centri sociali*, les centres sociaux, une spécialité de l'Italie des années 90 : un lieu de rencontre pour tous ceux dont l'État et les pouvoirs publics refusent de s'occuper, en général squatté et à forte connotation socioculturelle. On peint, graffite, invente des musiques, organise des marches pour la paix et l'égalité. « *Les centres sociaux étaient, dans les années 80, des lieux pour militants de gauche. Aujourd'hui, on trouve de tout, des vieux, des femmes enceintes, des chômeurs, des jeunes en rupture de ban, des couturières et des rappeurs* », explique le jeune chanteur de Posse 99, un groupe de rap adepte du dialecte napolitain, attaché au Centre social Officina 99 de Naples.

L'École du Testaccio occupe depuis vingt ans une vieille bâtisse de deux étages, via Galvani, indiquée par Pasolini. Il y avait alors 40 élèves. Aujourd'hui, l'École compte 1 400 élèves et 60 enseignants et a dû louer 350 m² supplémentaires dans une rue voisine. Dès sa création, l'école adopte les pratiques de l'époque : c'est une démocratie directe et communautaire, où le balayeur est trompettiste, le pianiste comptable. Depuis, les soixante associés fondateurs continuent d'assurer la gestion de l'école dont la réputation a dépassé les frontières de l'Italie. Une antenne a été installée à l'université Paris-VIII où, figure de proue du Testaccio, la musicienne Giovanna Marini enseigne l'ethno-musicologie, puis d'autres en Allemagne et en Belgique. « *Nous avons mis en place une confédération des écoles du Testaccio*, explique la compositrice, *ce qui nous permet de toucher quelques subventions de la CEE, et ainsi de monter des projets.* » *Car l'Etat italien ne donne pas une lire. Le Testaccio vit donc des cotisations de ses élèves (420 francs par mois environ).*

Au Testaccio, Giovanna Marini, outre ses recherches sur les musiques populaires italiennes, enseigne le chant politique et révolutionnaire du XIXe siècle. « Le chœur réunit les vieux communistes, les nostalgiques de 1968, et leurs enfants. Mais, ici, en Italie, les starlettes sont parfois guévaristes, et les chanteurs communistes orthodoxes... »

Dans les centres sociaux ou à l'École de musique, l'arrivée de Berlusconi au pouvoir est perçue comme « *une catastrophe intellectuelle, mais qui ne change rien au paysage de la culture tant les socialistes l'avaient laminée auparavant. Berlusconi introduit un nouveau choc, celui des riches et des pauvres, et non plus les ouvriers et les bourgeois. Or la société italienne est très contradictoire. Les bergers sardes sont communistes, mais chantent la Passion de Pâques à l'église*, explique Giovanna Marini. *Espérons que la droite soit italienne* ». Système D et tolérance bien sentie.

Giovanna Marini rappelle aussi combien « *l'Italie est habituée à un « à-côté » de la culture institutionnelle* ». Un exemple. Cette musicienne de formation classique s'est trouvée embarquée dans l'aventure de la gauche italienne par le biais de l'Institut Ernesto De Martino, fondé à Turin au milieu des années 60 par un intellectuel, Giovanni Pirelli. Héritier d'une grande famille d'industriels du Nord, il était également soucieux du recensement des traditions ouvrières. « *J'ai décrypté des bandes après collectage, et, avec une partie de l'héritage Pirelli, nous avons monté le label de disque Bella Ciao en 1964.* » Ce catalogue contient plus de cinq cents références, dont le chant *Bella Ciao*, un record mondial de vente. « *Puis vint l'époque du terrorisme, qui a tout remis en cause. A la fin des années 70, le label Bella Ciao a été vendu à EMI. L'institut Ernesto De Martino est aujourd'hui installé à Florence, et continue de vivre en grande partie sur ses fonds propres. L'Etat italien ne s'en est jamais soucié.* »

Le talon d'Achille de l'école du Testaccio, ce sont les locaux. « *Nous devons quitter les lieux en juin. La mairie nous a attribué 1000 m² dans les anciens entrepôts frigorifiques des abattoirs. Mais rien n'a été officiellement signé.* » Le déménagement est donc une question de vie ou de mort. Selon son actuel président, Pietro Grigani, l'école a déjà dépensé plus de 350 000 francs pour les aménagements intérieurs de son nouveau local.

D'autant que la zone des abattoirs, le Campo Boario, est aujourd'hui menacée de perdre son identité. Forum culturel, elle servait d'aire de concerts (Frank Zappa, Zucchero) ou de lieu de prédilection de l'« Été Romain ». Mais elle fut aussi transformée en parking lors de la Coupe du monde de football en 1990. La droite souhaite y voir installé un espace plus commercial, calqué sur un concept que la gauche soupçonne d'être proche de Disneyland. Pourra-t-elle imposer ses choix à la municipalité (verte) de Rome en lui rendant la vie impossible, alors que les caisses de la ville sont vides ?

VÉRONIQUE MORTAIGNE

CLASSIQUE

Dutilleux

Sonate pour piano – Figures de résonnances pour deux pianos – Trois Préludes – Trois Strophes sur le nom de SACHER – Quatuor à cordes Ainsi la nuit – Deux Sonnets de Jean Cassou – Les Citations

Geneviève Joy et Henri Dutilleux (piano), David Geringas (violoncelle), Quatuor Sine Nomine, Gilles Cachemaille (baryton), Maurice Bourgue (hautbois), Huguette Dreyfus (clavecin), Bernard Cazauran (contrebasse), Bernard Balet (percussion)

La *Sonate* (1947) de Dutilleux est jouée jusqu'en Russie (Tatiana Nikolaeva l'a même enregistrée). Le *Quatuor Ainsi la nuit* est joué dans le monde entier depuis sa création en 1978 et enregistré déjà au moins cinq fois par des quatuors plus ou moins célèbres (les Arditti s'y sont attaqués récemment). Les *Figures de résonnances* sont des études sur les harmoniques produits par les accords pianistiques et l'action du jeu des pédales. les *Trois Strophes sur le nom de Sacher* sont une suite pour violoncelle seul dédiée au mécène et chef d'orchestre suisse. Les *Deux Sonnets de Jean Cassou* sont deux mélodies pour baryton composées sur des poèmes publiés clandestinement sous l'Occupation. Les *Citations pour hautbois, contrebasse et percussion* sont en deux parties. La première a été composée pour le 75e anniversaire de Peter Pears, compagnon du compositeur Benjamin Britten et cofondateur du Festival d'Aldeburgh (Grande-Bretagne) ; la seconde est un hommage à Jehan Alain un compositeur dont la mort, en juin 1940, a privé la musique de l'un de ses talents les plus prometteurs (la musique d'orgue qu'il a laissée est remarquable, à la fois par le traitement instrumental et par sa saveur modale). Six de ces sept œuvres sont typiques du raffinement et de la concision propres à la musique française. La *Sonate* serait plus romantique, un peu plus bavarde et traditionnelle en tout cas, malgré ses justes proportions. Les interprètes sont tous remarquables, mais l'on s'autorisera à rudoyer Geneviève Joy. Quand on joue ainsi du piano, quand on a une telle patte, des basses aussi plantureuses, une sonorité si veloutée, quand on fait montre d'une telle intelligence conceptuelle on ne peut priver les mélomanes des Debussy, Fauré, Brahms (les *Ballades*, les *Intermezzos* trouveraient en elle une alliée), Bartok ou Mompou que la pianiste nous doit, et d'urgence. – A. Lo.

Un coffret de 2 CD 4509-91721-2.

Dvorak

Quintette pour piano et quatuor à cordes n° 2

Martinu

Quintette pour piano et quatuor à cordes n° 2

Peter Frankl (piano), Quatuor Lindsay

Dvorak est une mine inépuisable de mélodies. Son *Second Quintette pour piano*, très imité du *Quatuor pour piano et trio à cordes en sol mineur* Brahms, n'échappe pas à la règle, œuvre au lyrisme généreux à l'ampleur parfois quasi concertante. Il serait beaucoup plus difficile de globaliser l'esthétique de Martinu, tant l'œuvre abondante de ce compositeur traduit une évolution stylistique en zig-zag. Dans son *Second Quatuor*, Martinu s'est laissé aller à un abandon mélodique et à une plénitude harmonique très «dix-neuviémistes ». Peter Frankl et le Quatuor Lindsay ont logiquement réuni ces deux pièces de musique de chambre. Servis par une prise de son qui laisse s'épanouir leur jeu et restitue les timbres du piano et des cordes à la perfection, ces interprètes s'imposent au tout premier plan d'une discographie de qualité. Rarement fusion entre piano et cordes aura été ainsi maîtrisée. Rarement interprètes contemporains se seront approchés avec une telle évidence du grand style rhapsodique et du naturel expressif que l'on admire tant dans les disques des quatuors à cordes et des pianistes de l'ancien temps. On a un peu l'impression d'écouter les Busch et Serkin, mais en stéréo. – A. Lo.

1 CD ASV CD DCA 889. Distribué par Concord.

Wagner

Siegfried-Idyll, version originale pour treize instruments et transcription pour piano de Glenn Gould-Ouverture des Maîtres chanteurs de Nuremberg : Marche funèbre et voyage de Siegfried sur le Rhin.

Membres de l'Orchestre symphonique de Toronto, Glenn Gould (direction et piano).

Œuvre très fragile dont la vingtaine de minutes durent, durent, durent..., *Siegfried Idyll* est dirigée par Gould bien plus lentement et dans une dynamique bien plus réduite que par d'autres chefs. C'est que le Canadien ne cherche pas à défendre cette aubade en l'animant. Du coup, son interprétation passe bien plus vite que celle de ses concurrents. Elle est d'une affectivité rêveuse, d'une tendresse irrésistible. C'était là son premier disque comme chef d'orchestre et son dernier disque : le 27 septembre 1982, il mourrait trois semaines après l'avoir enregistré. Dans sa transcription pour piano seul, enregistrée neuf ans plus tôt, Gould n'interprète pas *Siegfried Idyll*, il la lit, l'écoute, et finit par s'*absenter* du texte. Il « improvise » comme l'on imagine que le faisaient Chopin où Liszt lorsqu'ils étaient seuls face à leur piano. Beaucoup plus pianistiques, les deux autres transcriptions impressionnent par la dégelée de notes qui sortent du vieux piano du Canadien. Il y en a d'ailleurs beaucoup trop pour un seul homme. Gould n'étant pas shiva, il a enregistré certains passages en *re-recording*, un casque sur la tête. Les grands écarts de dynamiques, la recherche des couleurs, l'orchestration du piano n'étaient pas sa préoccupation principale. Mais il réussit là où tant de ses confrères échouent, et de façon paradoxale. En allégeant le son, en ne focalisant l'attention sur aucun détail, en articulant avec netteté, il projette le blanc et noir du piano dans l'espace. Les chefs d'orchestre devraient écouter son *Ouverture des Maîtres chanteurs*. – A. Lo.

1 CD Sony « Classical » SMK 52650.

Hommage à Bernard Haitink

Un chef, un vrai



MICHAEL WARD

Bernard Haitink.

A l'issue d'un parcours sans faute, le chef d'orchestre Bernard Haitink est devenu une figure essentielle de la direction d'orchestre. Philips lui rend hommage en publiant les symphonies romantiques qu'il a enregistrées avec le Concertgebouw d'Amsterdam.

LE chef d'orchestre néerlandais Bernard Haitink fête cette année son soixante-cinquième anniversaire et ses trente-cinq ans de collaboration avec Philips. Qui réédite à cette occasion trente-six disques compacts économiques, répartis en six coffrets consacrés aux intégrales des symphonies de Beethoven, Brahms, Bruckner, Mahler, Schumann et Tchaïkovski enregistrées par Haitink avec l'Orchestre royal du Concertgebouw au cours des années 60, 70 et 80.

Plus les années passent et plus les interprétations de Bernard Haitink se bonifient. Celles qui sont réunies dans ces coffrets furent généralement bien accueillies lors de leur première publication, mais avec un peu de condescendance. Peu enclin aux effets de manche, toujours soucieux de restituer les partitions avec un sens remarquable de l'économie expressive, Haitink a souvent été relégué au second plan. Il y avait toujours d'autres chefs qui paraissaient plus excitants que lui dans chacune des œuvres qu'il enregistrait. Mais certaines interprétations, marquées par des personnalités trop fortes ou trop exhibitionnistes, se démodent et passent peu à peu au second plan.

On se retourne alors vers des valeurs sûres, des références que l'on redécouvre, émerveillé, en se sentant parfois coupable au nom d'une profession – critique ! – qui, si elle a tendance à brûler ce qu'elle a adoré, ne manque parfois pas de faire son *mea culpa*. Voir, par exemple, le sort réservé à Claudio Arrau en France. Bien sûr, Haitink n'a jamais été tenu pour quantité négligeable (les mélomanes ne peuvent que regretter qu'il n'apparaisse plus à la tête de l'Orchestre de Paris), mais il n'est pas certain que son sérieux, son honnêteté ne l'aient pas desservi.

Réécouter aujourd'hui cette somme patiemment élevée à la gloire des grands symphonistes du XIXe siècle – Schubert et Mendelssohn manquent – est une expérience captivante. Dans un premier temps, on est fasciné par la qualité de l'Orchestre du Concertgebouw, par la couleur assez sombre de ses cordes soyeuses, la grâce aérienne de ses bois et la solidité inébranlable de ses cuivres, dont la justesse n'est quasiment jamais prise en défaut. On est frappé ensuite par la permanence de cette qualité pendant trois décennies et par l'esthétique identique des prises de son d'un disque à l'autre. Ce dernier point est à mettre au crédit des preneurs de son et des directeurs artistiques de Philips... et à l'équilibre souverain de la direction d'Haitink. Car l'on met souvent sur le compte de la production la mauvaise qualité de prises de son qui ne font que reproduire fidèlement le travail des chefs qui n'accordent pas assez d'attention à la justesse et à la balance orchestrale.

On est surpris enfin par la pertinence des choix interprétatifs du chef. On pourra trouver, dirigées par d'autres, intégrales ou versions isolées des symphonies de Tchaïkovski et de Mahler, plus extraverties : la musique de ces compositeurs s'y prête. Il serait difficile de trouver des symphonies de Beethoven, Schumann, Brahms ou Bruckner mieux construites, mieux *dirigées*, plus inspirées de bout en bout. Mais il sera impossible d'opposer au monument Haitink des interprétations plus fouillées, plus sereinement assumées, plus intemporelles, plus justes.

C'est qu'en cherchant la vérité du style dans les textes mêmes et en portant une attention quasi artisanale à l'équilibre entre les pupitres, à l'articulation des phrases et des plans sonores, à la dynamique et à la couleur, sans se préoccuper le moins du monde des modes, Bernard Haitink s'est peu à peu imposé au public, aux orchestres et aux opéras qu'il dirige comme l'un des chefs d'orchestre phares de notre époque.

ALAIN LOMPECH

Un coffret de trente-six disques compacts Philips 442 355-2. De 1800 F à 2200 F environ, selon les points de vente. Chaque intégrale est disponible séparément à un prix plus élevé (environ 70 F le CD).

ROCK

Sam Phillips

Martinis and Bikinis

Y a-t-il plus de raison d'écouter *Martinis and Bikinis* que ses deux prédécesseurs, passés raisonnablement inaperçus, malgré les efforts d'une poignée de journalistes bien intentionnés ? Non, pas vraiment. Sam Phillips reste une chanteuse new-yorkaise intelligente, qui écrit à des fins de consommation personnelle des chansons bien troussées, sensibles et justes, et les chante d'une voix cassée attachante.

Alors pourquoi s'obstiner ? Parce que le métier d'artiste tel que le pratique Sam Philips repose sur l'accumulation des rencontres entre des individus et ses chansons. Jamais elle ne bénéficiera d'un phénomène de mode, et – sauf tube-accident tel le *Luca* de Suzanne Vega – il faudra faire des efforts (aller dans les magasins, éventuellement commander le disque) pour entendre ses chansons.

A ceux et celles qui feront ces efforts, voilà ce qui est promis : un disque qui mélange les guitares les plus exquises et désuètes (par exemple, le motif mélodique de *I Need Love* est emprunté à *If I Needed Someone* de George Harrison) aux artifices les plus raffinés de la production contemporaine. Le travail du producteur T-Bone Burnett (M. Sam Phillips à la ville) n'est pas étranger à cette réussite sonore, ainsi que la présence d'invités prestigieux comme Peter Buck, le guitariste de REM. Une reprise de *Gimme Some Truth* de John Lennon, aussi. Et puis toujours cette sensibilité... (voir le début de la présente notule). – T. S.

Virgin CDVUS 70.

JAZZ

Leon Redbone

Whistling In The Wind

Leon Redbone est doué d'une force peu commune. Il est capable de tout plier à sa volonté, à ses dimensions. *Whistling In The Wind*, si l'on s'en tient à la lecture du livret, est un disque d'invités. On peut y entendre deux grandes gloires de la pop des années 60, Roger McGuinn et Ringo Starr, des stars du country, Merle Haggard et Joe Ely. Et puis toute une flopée de musiciens prestigieux.

Il n'empêche, c'est un disque de Leon Redbone. C'est-à-dire le nouveau chapitre d'une saga entamée il y environ un quart de siècle : la recréation du passé par un homme qui n'a rien à faire du présent. Alors Roger McGuinn harmonise discrètement sur *When I Kissed That Girl Goodbye*, un petit titre sautillant qui n'a pas pris une ride en soixante-dix ans. Ringo Starr joue au crooner (une fantaisie qui le prend de temps à autre depuis 1968) et se fait ridiculiser par Leon Redbone qui *est* un crooner. Et même Merle Haggard, pourtant pas né de la dernière pluie (il enregistre sans interruption depuis sa sortie de la prison de Saint-Quentin, en 1960) se trouve emporté dans la machine à remonter le temps et chante en duo *Settin' By The Fire*, la chanson idéale pour attendre la fin d'une crue du Mississippi. Haggard, au moins, est à la hauteur de l'occasion. Leon Redbone est notre envoyé spécial dans le passé musical de l'Amérique du Nord, ses dépêches se suivent avec une régularité rassurante, bienfaisante. – T. S.

Private Music 01005 82117 2. Distribué par BMG.

RAP

Fugees

Blunted On Reality

Fugees comme contraction de *refugees* – les réfugiés –, nom dont on désigne parfois aux Etats-Unis les membres de la communauté haïtienne. Elevés à Brooklyn et dans le New Jersey, Wyclef et Prakazrel, les deux éléments masculins de ce trio sont originaires de Port-au-Prince. Les frustrations de cet exil ont éveillé une conscience politique. Confrontés à la culture hip hop new-yorkaise, ces gamins des Caraïbes ont développé un style. Leur premier album, *Blunted On Reality*, enregistré avec Lauryn – chanteuse et actrice afro-américaine – témoigne brillamment de leur particularisme. Leurs rimes claquent souvent avec virulence, leur énergie est celle de l'engagement. Mais les Fugees, à l'instar d'un groupe comme Arrested Development, se préoccupent autant de musicalité que de subtilité rhétorique. Leur discours légitime : la révolte tout en prônant une sage tolérance. Le sexisme, les vantardises machistes du *gangsta-rap* y sont bannis. Alternant scansions énergiques, et langueurs tropicales, leur jeu à trois voix reflète la variété de l'accompagnement instrumental. La simplicité reste ici un gage d'efficacité qui n'empêche pas de mêler citations jazz, guitare sèche (*Vocab*) et fantaisies funk à un solide minimalisme rythmique. Mais c'est l'omniprésence des références reggae, musique reine des Caraïbes, qui donnent au disque sa saveur. Echantillons de basse rasta, harmonies de cuivre ou refrains réminiscents de Marley et surtout une diction qui, plus d'une fois, passe du rap au ragga (*Boof Baf. Temple*), Kingston n'en finit pas de donner une voix aux « réfugiés. » – S. D.

1 CD Ruff House 4747 13 2. Distribué par Sony.

CHANSON

CharlElie Couture

Les Naïves

Voilà un nouveau Couture qui ne ressemble pas aux deux précédents, nés d'expériences australes. *Les Naïves* se promènent en France. Leurs horizons n'ont plus rien de la violence et de l'ampleur des paysages d'Australie. Mais ces dix-huits chansonnettes gagnent en nuances. Pas de diatribe contre les médias ou les guerres provoquées : CharlElie Couture renoue avec son style premier, chroniquant quelques tranches de vie quotidienne, brossant le portrait d'individus ordinaires avec une curiosité cajoleuse : *Le jardinier dort* (Couture récupère ici le réflexe critique – effets de serre et brouillards stagnants font partie du tableau), les *Méchants voisins*, une *Petite Dame* dans sa petite auto, une drôle d'*Angélique Bigoudis*, un petit *Jacobi* [qui] *marchait*, les charmes du dimanche matin, l'affreux docteur, homme dangereux que le chanteur dénonce dans un *Rap non conventionné*. Autant de croquis sentis, de saynètes peintes à traits vigoureux.

Au détour, CharlElie Couture nous offre des bruits d'oiseaux, des hiboux, une berceuse, du rock à deux temps (qui a la vertu de rigidifier l'ensemble), des ballades écologiques (violon, piano, flûte), de surprenants arcs-en-ciel instrumentaux (avec Nico Mingo, François Causse, Yannick Hardwin et Elton de Bebey). Introduction à la guitare acoustique et *slide* (*Sous le saule-music*), final avec voix d'enfant (Shaan : « *Quand on a peur du progrès, on devient l'apôtre du regret, lalala, lalala...* »). Voix grave, flûtée dans les aigus : Couture n'a pas changé l'habillage. Reste qu'il donne toujours l'impression de s'ennuyer, de préférer la peinture à la chanson, d'oublier le plaisir dans ce travail d'artisan intelligent. –V. Mo.

1 CD Chrysalis 828935-2.

Tom Novembre

Tom 1-Tom 2

Clap, auto, bruitage, sifflets, voix des cavernes, l'auteur de *Ouistiti*, de *Gare aux nougats* ou des *Nains de 1 mètre 80* délivre un univers sonore bigarré en *même temps qu'un torrent d'images où* s'entrecroisent sombreros, sandalettes, *champignons, slips panthère, chemise* Tahiti, lunettes noires et orgue Hammond. Tom Novembre, frère du précédent, affiche ses airs de famille (la voix, le goût pour le croquis, le balancement des rythmes de la famille rock-reggae, harmonica), mais il est d'abord comédien, et ses chansons sont écrites pour appuyer la mise en scène, prendre des distances par rapport au sujet raconté. Extraites des albums *Version pour doublage*, *Toile cirée* et *l'Insecte*, ces vingt-sept chansons de gestes affichent l'esprit caustique d'un observateur des choses de ce monde. Novembre est un conteur. – V. Mo.

1 CD Polygram 521792-2.

MUSIQUES DU MONDE

Irakere

Exuberancia (1)

Live At The Ronnie Scott's (2)

Ces deux albums du groupe cubain Irakere ont été enregistrés au célèbre club de jazz londonien, le Ronnie Scott, à quelques années de différence, le premier, *Exuberancia*, en 1988, le second en 1991. En si peu de temps, il n'y a pas de quoi mesurer un quelconque cheminement dans le style musical de ces excellents praticiens du latin-jazz, des tambours yorubas et de la chanson populaire. La comparaison permet simplement de découvrir deux facettes de leur talent. Les Irakere « all stars » (onze musiciens) ont pratiqué toutes les expérimentations, jusqu'aux synthétiseurs, dans leur conquête du territoire musical cubain menée par le leader absolu, le pianiste et compositeur Chucho Valdes. Par l'éprouvette Irakere sont passés bien des prétendants à la flamme du latin-jazz (Paquito d'Rivera, Arturo Sandoval). Dans *Live at Ronnie Scott's*, Jesus Chucho Valdes et ses compagnons donnent la priorité au son big-band, saxos et trompettes en avant, peu de chant. Au contraire, *Exuberancia* se tient dans la plus pure tradition de la salsa couleurs jazz. Les percussions (*congas, clochettes, chequere, etc.*) prennent le pas sur l'esprit du cuivre, Oscar Valdes chante à voix dépliée des histoires d'amours frivoles, la basse galope, et *Exuberancia*, bien que pris sur le vif au même endroit, est bien plus riche que son petit frère. – V. Mo.

(1) 1 CD Ronnie Scott's Jazz House JHCD 009 distribué par Night and Day.
(2) 1 CD World Pacific CD P07777 80598 distribué par EMI.

The Elite Swingsters and Dolly Rathebe

A Call For Peace

Quand le Festival de musiques métisses d'Angoulême, qui coproduit avec la maison de la culture d'Amiens la collection Indigo (musiques du monde) de Label Bleu (jazz), a décidé d'amener en France les stars du jazz sud-africain des années 50, la surprise fut totale. Des African Jazz Pioneers aux Elite Swingsters, cette musique pétillait de santé, laissait voir ce que l'Afrique du Sud avait été avant les temps sombres de l'apartheid institutionnalisé. Fondé en 1958, les Elite Swingsters ont été, au moment où le gouvernement blanc imposait le port du *pass* et rasait le *township* de Sophiatown, où la chanteuse Dolly Rathebe est née vers 1930, la quintessence de ce jazz joyeux. A travers *A Call For Peace*, resurgissent les temps bénis de la revue *Drum*, des fêtes vouées au swing américain revu à l'africaine. Les classiques des années 50 et 60, qui ont fait la célébrité de l'incorrigible Dolly Rathebe, dont la vie est un roman, sont repris ici. Tempo du *jive* des banlieues de Jobourg, chants zoulous, saxos joueurs et esprit du blues : les huits comparses (deux d'entre eux, le saxophone ténor et le saxophone alto, proviennent de la formation d'origine) s'amusent follement. – V. Mo.

1 CD Indigo/Label Bleu LBLC2511 distribué par Harmonia Mundi.

VIENT DE PARAÎTRE

• DROGUE : CHRONIQUE D'UNE GUERRE PERDUE

AVRIL 1994

ISRAËL
La spoliation et la haine

N° 481 - 41e année

LE MONDE diplomatique

Publication mensuelle - 15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

32 pages - 20 F

Allemagne : 7 DM – Antilles-Réunion : 26 F – Autriche : 60,00 ATS – Belgique : 140 FB – Canada : 4,25 $C – Espagne : 325 PTA – Etats-Unis : 3,95 $US – Grèce : 800 DR – Guyane : 26 F – Italie : 5 800 lires – Luxembourg : 140 FL – Maroc : 25,00 DH – Portugal cont. : 600 PTE – Royaume-Uni : 2,30 £ – Sénégal : 2 000 F CFA – Suisse : 6 FS – Tunisie : 2,8 DTU – Abonnements : voir tarif page 25

Allemagne...

Par IGNACIO RAMONET

L'ITALIE et le Japon, grands vaincus de la seconde guerre mondiale, ont vu récemment, dans un monde soustrait à la menace soviétique, leur stabilité politique intérieure fortement bouleversée par la fin du conflit Est-Ouest. L'Allemagne, principal perdant de 1945, connaîtra-t-elle des changements similaires ?

C'est l'une des questions qui hantent les chancelleries européennes alors que, d'ici au mois d'octobre, quelque dix-sept scrutins importants doivent avoir lieu outre-Rhin dont, le 23 mai, l'élection du président de la République fédérale et, surtout, le 16 octobre, les élections législatives pour le renouvellement du Bundestag. Toutes les enquêtes d'opinion, à six mois de cette échéance, annoncent la défaite des chrétiens-démocrates (CDU) de M. Helmut Kohl et la victoire du Parti social-démocrate (SPD), qui pourrait revenir aux affaires (seul ou allié aux Verts) après onze ans d'opposition.

Tout ce qui concerne l'Allemagne préoccupe l'Europe : en particulier la France, qui est son premier partenaire économique et, depuis le traité de l'Elysée (1963), son principal allié. avec les Etats-Unis. Paris avait observé sans enthousiasme l'unification de son

récemment éclaté à propos, notamment, du coût de l'unification, de la crise yougoslave, du GATT, de l'adhésion des pays nordiques et de l'Autriche à l'Union européenne, etc.

Quant au coût de l'unification, Paris (avec d'autres capitales européennes) reproche à Bonn de n'avoir pas d'emblée eu recours à l'impôt. En raison du rôle que joue le mark en Europe, les hausses des taux d'intérêt se sont répercutées chez les Douze, aggravant la crise économique, favorisant la spéculation contre le franc et faisant exploser, en août 1993, le système monétaire européen. Bref, l'Allemagne a financé son unification aux dépens de ses voisins, en ponctionnant massivement des capitaux sur le marché international et en faisant passer ses intérêts nationaux sur toute autre préoccupation.

CASPAR DAVID FRIEDRICH – « Femme au soleil couchant » (1818)

Déjà, pour des raisons géographiques et historiques, Bonn a renforcé ses relations avec l'Est de l'Europe. Non seulement avec les pays de son influence traditionnelle – Pologne, Tchéquie, Hongrie, pays baltes – où elle est le principal investisseur et premier bailleur d'aides, mais également avec la Roumanie, le Kazakhstan

GRONDEMENT SOCIAL EN FRANCE

Des gadgets contre le chômage

La mondialisation de l'économie et la soumission aux idées néolibérales conduisent les gouvernements d'Europe occidentale, au nom de la compétitivité et de la concurrence des pays dont la main-d'œuvre est corvéable à merci, à rechercher à tout prix la réduction du coût du travail et la remise en cause des acquis sociaux. La tentative de création, par le premier ministre français, M. Balladur, du contrat d'insertion professionnelle (CIP) s'inscrit dans cette logique. Cette mesure, prévue dans une loi approuvée par le Parlement à l'automne dernier, voulait instaurer, au détriment des jeunes, un salaire inférieur au salaire minimum. Elle a provoqué une violente réaction sociale et fait descendre dans la rue des centaines de milliers de citoyens.

Dernier avatar d'une longue série de bricolages qui, depuis quinze ans, tentent vainement de camoufler le chômage massif de la jeunesse, le CIP remettait brutalement en cause l'utilité des études, déqualifiait les diplômes, et acculait au désespoir les nouvelles générations, menacées d'une précarité et d'une exclusion déjà par trop répandues (lire pages 3 à 5).

Par JACQUES LE GOFF *

EVOQUANT les mécomptes du contrat d'insertion professionnelle, qualifié par ses détracteurs de « SMIC-jeunes », le premier ministre français, M. Edouard Balladur, déplorait, le 16 mars, la timidité et la cécité de tous ceux qui répugnent à « *explorer des voies nouvelles* ». On peut comprendre son agacement. Mais, question préalable : s'agissait-il d'une voie nouvelle ? A l'évidence, non. Et à l'heure où, en

social » évoque une nébuleuse de contours indéfinissables (1) relevant plus du domaine du bricolage technocratique, improvisé au gré des circonstances, que de l'ordre des grandes politiques publiques fortement charpentées.

A titre provisoire, nous tiendrons pour tel l'ensemble des dispositions financées par les pouvoirs publics, dont l'objectif

AVRIL 1994

CE MOIS-CI DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE » :

ÉTATS-UNIS
L'université de Chicago, un petit paradis bien protégé (*Serge Halimi*).

HAÏTI
L'élimination programmée du président Aristide (*Christoph Wargny*).

AFRIQUE DU SUD
Le verrouillage du pouvoir économique (*Lawrence Harris, Christine Abdelkrim-Delanne*).

YOUGOSLAVIE
Comment la crise est prise en main par Washington (*Paul-Marie de La Gorce*).

SYRIE
A pas comptés, sur le chemin de la paix (*Alain Gresh*).

MÉDIAS
La communication contre l'information (*Armand Mattelart, Robert Tixier-Richard, Daniel Chaize*).

En exclusivité

● Rapport pour le XXIe siècle : BATIR ENSEMBLE L'AVENIR DE LA PLANÈTE

Il y a vingt ans, le Club de Rome rendait public son célèbre rapport, *Halte à la croissance*, qui mettait en garde contre le gaspillage des ressources et contre la destruction de la planète. Depuis, ces risques se sont accrus. C'est pourquoi la Fondation pour le progrès de l'homme publie une plate-forme qui formule un nouveau diagnostic et propose des stratégies d'action pour sortir de la crise.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 20 F

DÉJÀ S'ENVOLE LA FLEUR MAIGRE, *de Paul Meyer*

Borinage, charbonnage, chômage

Suite de la page I

Mais le film avait été tourné sans son-témoin, et personne n'avait relevé les paroles échangées : il fallut, pour la post-synchronisation, tout reconstituer à partir de vagues souvenirs, faire appel à des traducteurs qui s'efforcèrent de lire sur les lèvres des acteurs, avant que Paul Meyer n'écrive enfin les dialogues définitifs. L'aventure de *Déjà s'envole la fleur maigre* était terminée pour tout le monde, sauf pour son réalisateur.

Traîné devant la Cour des comptes par le ministère, il est sommé de rembourser l'avance qui lui a été consentie. Il doit rembourser également les emprunts contractés à titre personnel. L'exploitation du film aurait pu l'aider à faire face, mais la diffusion se limite à deux semaines de projections, une à Bruxelles, une autre à Mons.

Salué comme une réussite majeure du cinéma de documentaire social, récompensé dans plusieurs festivals, sélectionné pour la Semaine de la critique au Festival de Cannes de 1963, montré en exemple aux élèves des écoles de montage en Belgique, *Déjà s'envole la fleur maigre* était condamné à demeurer inconnu du grand public, bien que l'on citât à son propos Rossellini, le Visconti de *La terre tremble* et le Bunuel de *Terre sans pain*. Aujourd'hui, alors que le film sort enfin en France, Paul Meyer, contraint de travailler ensuite dans l'anonymat de la télévision, continue de le payer.


D.R.

Découvrir en 1994 ce film qui ne ressemble à rien de connu, sauf peut-être au film de Paul Carpita *le Rendez-vous des quais*, qui fut réalisé dans des conditions comparables, signifie partir à la rencontre d'un monde englouti. Ses mots-clés sont ceux que les anciens apprennent en premier aux nouveaux arrivants dans cette région minière, grande consommatrice de travailleurs immigrés : *«Borinage, charbonnage, chômage »*. Signe que ce monde était déjà, alors, en voie de disparition.

Le film décrit la première journée d'une famille sicilienne, venue chercher le travail qu'elle n'a pas chez elle, mais dont les anciens du Borinage savent déjà qu'il ne durera pas : après dix-sept années passées à la mine, Domenico s'apprête à repartir au pays, certain qu'il n'y a plus d'avenir ici. Les nouveaux arrivants s'installent malgré tout, encore confiants, les enfants se mêlent aux gamins qui dévalent les crassiers sur des plats à tarte grands comme des couvercles de poubelle, un petit garçon rencontre un prêtre qui semble sorti tout droit d'un film de Bunuel.

Le dimanche, on mange, on boit, on fait la fête, les Grecs dansent le sirtaki à l'ombre des terrils. Musique et gestes venus d'ailleurs, dans un monde qui n'appartient à personne et où chacun ne fait que passer. Un monde qui, pourtant, façonne les êtres qui le peuplent, leurs mains comme leur visage, leur regard comme leurs mots, et où le film puise son essence et sa force. *Déjà s'envole la fleur maigre* souffre, bien sûr, des conditions dans lesquelles il fut réalisé. Comment cette suite d'images, d'une grandeur souvent bouleversante, pourrait-elle ne pas sembler parfois chaotique ?

Mais la beauté du film est aussi dans cette non-préparation, dans cette approche instinctive et poétique d'une réalité banale. Ce que telle scène de nuit éclairée grâce aux phares des voitures que l'on fit spécialement venir de toute la région perd en lumière, elle le gagne en étrangeté et en beauté.

Des Siciliens arrivent, d'autres partent. Sur les crassiers qui ont étouffé la végétation, des arbustes, des fleurs recommencent à pousser. Un puits ferme à jamais, libérant une dernière fois ceux qui en fouillèrent pendant des années les profondeurs ; de nouveaux mineurs s'installent, dont les femmes donneront bientôt naissance à de petits immigrés. Par le montage, Paul Meyer traduit ce balancement incessant entre la nature et l'homme, entre le travail et le plaisir, entre la mort qui guette et la vie qui continue malgré tout. Ce film qui n'aurait jamais dû exister apparaît au grand jour. Enfin.

PASCAL MÉRIGEAU

LES NAPOLITAINES, *de Pappi Corsicato*

Triplette fatale

ELLES se prénomment Aurora, Carmela et Libera. Chacune d'elle est au centre d'un sketch. Les premières séquences suffisent pour comprendre le projet du cinéaste : retrouver la vacherie grinçante de la « comédie à l'italienne », mais repeinte aux couleurs acidulées et aux fantasmes farfelus d'un Pedro Almodovar. Appétissant programme. Le reste du film prouvera qu'une aussi haute ambition ne suffit pas. La faute en revient, pour une part, à ce mélange des héritages : genre périlleux, le film à sketches exige une extrême rapidité d'exécution, autour d'un fil narratif simple et droit. Il ne s'accommode guère des volutes stylistiques et des notations en bas d'écran. Les deux premiers épisodes en pâtissent gravement.

Aurora (Iaia Forte), fille simple, mariée à un yuppie napolitain, voit en quelques heures son univers s'effondrer quand, en la plaquant, son époux lui retire son environnement luxueux. Le réalisateur s'attarde sur des détails et des à-côtés ; et même des gags réussis (il y en a) deviennent des obstacles au récit. Voici ensuite Carmela (Cristina Donadio). Cette humble infirmière couve plus que de raison son grand fils, lequel partagerait volontiers ses loisirs entre la poudre blanche et le mignon marchand de chansonnettes, si la modiste du dessus (à nouveau Iaia Forte) n'était décidée à lui faire subir des outrages qui, pour n'être pas les derniers, ne risquent pas d'arranger le mental de ce garçon. Parce que, en fait, sa maman n'est pas ce qu'on croit... Tout ça stylisé-bariolé, très moche, et arrosé de venin avec un entrain assez affecté.

Pappi Corsicato sauve les meubles avec la troisième partie. Libera (toujours Iaia Forte, qui a du tempérament et un talent certain de transformiste) est l'épouse bafouée d'un bon à rien. Il l'oblige à tenir à sa place le kiosque à journaux familial, tandis qu'il commet l'adultère avec ostentation et un pyjama sale. Elle retournera la situation à son bénéfice, grâce aux enregistrements vidéos des ébats de son mari, vendus à l'étalage.

L'affaire, commencée par hasard, se développe par perversité vengeresse, pour s'épanouir dans le lucre et l'industrialisation. Corsicato ne renonce pas à montrer qu'il a des lettres (il cite Cukor dans le texte, après avoir précédemment invité Mankiewicz et Hitchcock), mais laisse de côté les coquetteries d'image, pour raconter drument sa petite fable sans morale. Du coup, on est prêt à prendre rendez-vous pour son deuxième film.

JEAN-MICHEL FRODON

ÉTAT SECOND, *de Peter Weir*

Objet filmé non identifiable

EN sortant de la salle, après avoir vu *Etat second*, on est convaincu que le titre n'a rien à voir avec le film, mais beaucoup avec l'état du metteur en scène pendant le tournage. Aux Etats-Unis, le film s'appelait *Fearless* : sans peur. Il décrit plutôt les producteurs qui se sont lancés dans cette aventure étrange.

L'écran s'éclaire sur des images qui pourraient jaillir de n'importe quelle violence. Un homme guide un groupe de femmes et d'enfants à travers des champs de maïs. Il pourrait les aider à fuir un tueur fou, des envahisseurs venus du ciel ; la situation est ouverte, à la fois connue et indéfinie. Là, le héros mène les survivants d'une catastrophe aérienne vers les équipes de secours. Cet homme s'appelle Max Klein, il est architecte. Lorsqu'il a remis ses ouailles aux autorités, le pasteur improvisé reprend la route.

Max Klein est interprété par Jeff Bridges. Dans *Starman*, de John Carpenter, Bridges interprétait un extraterrestre qui prenait forme humaine, en jouant d'un bon sourire qui laisse soupçonner la niaiserie, d'un regard clair qui amène au bord du vide. Pour *Etat second*, il reprend ce dispositif, augmentant encore la curiosité un peu agacée du spectateur, qui se demande où va ce film, tant l'habitude de tout deviner d'un scénario en dix secondes a progressé, ces dernières années.

De séquence en séquence, on comprend que Max vit dans une espèce d'au-delà sur terre, que sa rencontre avec la mort (la majorité des passagers de l'avion ont péri dans la catastrophe) l'a placé en marge des règles du quotidien. Sa femme (Isabella Rossellini) s'en agace, son fils s'en inquiète, d'autant qu'un jeune garçon, survivant de l'accident, s'est attaché à Max. Autour de lui, s'agitent un thérapeute payé par la compagnie aérienne (John Turturro), spécialisé dans le traitement du stress post-traumatique, et un avocat (Tom Hulce), qui fait profession de faire payer les compagnies aériennes lorsque leurs avions tombent du ciel.

Au moment où l'on commençait à se repérer, voilà que le film acquiert une nouvelle strate, en la personne de Carla (Rosie Perez), jeune femme qui a perdu son bébé dans la catastrophe. C'est entre elle et Max que cette histoire va se jouer. Peut-on revenir dans le monde des vivants ou s'en abstraire ? Y a-t-il une vie entre deux morts ? Faut-il participer aux séances de thérapie collective ? Une épouse peut-elle supporter que son mari écoute le concerto *l'Empereur* très fort sans répondre à ses questions ? Ainsi le film oscille entre la trivialité et la métaphysique version hollywoodienne. Par moments, la mise en scène se fait acérée, comme pendant la séance de thérapie collective entre survivants. Mais, la plupart du temps, elle reste rêveuse, ensuquée dans son indécision. Les acteurs choisissent leur camp : il y a ceux qui jouent symbolique (Bridges, Turturro) et ceux qui jouent réaliste (Perez, Hulce, tous deux formidables et déplacés) et puis encore ceux qui sont bien embêtés d'être là (Rossellini).

Etat second se boucle sur une fin rationnelle, qui ne convainc pas, laissant le souvenir d'un objet étrange, un peu difforme, qui a déjà l'immense mérite de ne ressembler à rien de ce qu'on voit en ce moment.

THOMAS SOTINEL

LE MAÎTRE D'ESCRIME

de Pedro Olea

VOILA un petit film d'une espèce qui a quasiment disparu du grand écran : une reconstitution historique sans autre ambition que la distraction, à peine empesée d'une pointe de didactisme. Jaime Astarloa, le maître d'escrime (Omero Antonutti), exerce ses talents auprès de la bonne société madrilène en 1868, date de la révolution qui chassa la reine Isabelle II. Entre une leçon à l'intention des rejetons d'un riche banquier et une séance avec un grand d'Espagne, le maître d'escrime reçoit la visite d'une dame mystérieuse (Assumpta Serna) qui le convainc de lui donner des leçons, à l'encontre de tous les principes de ce hoberau galicien. À partir de là, le scénario – tiré d'un roman à succès publié il y a deux ans – déroule une intrigue qui évoque Gaston Leroux, avec de tristes sires et de belles dames, des duels et des armoiries mystérieuses, des meurtres et des émeutes. Ce plaisir est devenu si rare qu'on en oublie la photographie ratée, les scènes de foule misérables, pour se laisser aller au plaisir fugace d'un roman de gare, du temps où les trains étaient à vapeur. – T. S.

L'ÉTUDIANT ÉTRANGER

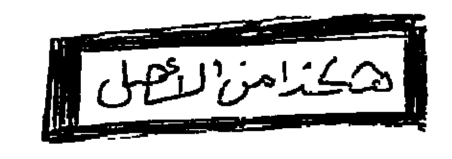
d'Eva Sereny

LES Platters chantaient (déjà) *Only You*, William Faulkner donnait des conférences dans les universités et *l'Étrange Créature du lac noir* rôdait sur les écrans des *drive-in*. L'étudiant étranger, un jeune Français bénéficiaire d'une bourse pour l'université Asheland-Stuart (Virginie), découvre aussi que le football joué là-bas est américain, que le blues, celui de Howlin'Wolf et de Sonny Boy Williamson, est, en 1955, *« la musique du diable »* et que les Noirs vivent dans des ghettos dont ils ne sortent que pour faire le ménage chez les Blancs. Philippe fait ainsi le double apprentissage de l'Amérique et de l'amour. La première est identifiée aux chatoyants paysages de Virginie. Sous-bois enchanteurs, petites routes désertes qui se perdent dans la campagne, ruisseaux qui murmurent aux oreilles des amoureux. Les belles américaines à moteur rutilent, les jolies étudiantes blondes babillent pour cacher un désarroi que le dépit amoureux finira par révéler au grand jour. L'amour, le vrai, Philippe le distingue sous les traits flatteurs de Robin Givens : mais dans l'Amérique profonde de 1955, un Blanc, même français, ne peut aimer une Noire et, de toute façon, l'aventure américaine de l'étudiant ne dure qu'un semestre. De ce déchirement tranquille, Philippe Labro avait tiré la matière de son roman. Eva Sereny, dont c'est le premier film, l'a porté à l'écran sans tourner vraiment le dos à son passé de photographe et de réalisatrice de films publicitaires. C'est dire que *l'Étudiant étranger* ne manque ni de jolies images composées avec délicatesse, ni de grands sentiments soigneusement disposés. On y trouve aussi quelques touches d'émotion, et beaucoup de nostalgie compassée. Lorsque l'étudiant tourne la dernière page de son livre de souvenirs et part vers un avenir que l'on devine radieux, la parenthèse se referme, sans que l'on ait l'impression d'en savoir davantage sur l'Amérique, sur la vie, ou sur le cinéma. – P. M.

IL ÉTAIT UNE FOIS LE BRONX

de Robert De Niro

RIEN de très étonnant si Robert De Niro, pour sa première réalisation, a choisi d'adapter la pièce homonyme de Chazz Palmintieri. Elle peut à la fois passer pour sa propre autobiographie, et convoquer le parrainage de Martin Scorsese. Histoire, donc, d'une enfance puis d'une adolescence dans la partie italienne du Bronx, au début puis à la fin des années 60. Histoire du jeune Calogero (Francis Capra à neuf ans, Lillo Brancato à dix-sept ans), fils d'un honnête conducteur d'autobus (Robert De Niro soi-même) fasciné par le caïd du coin (Palmintieri en personne) jusqu'à en faire son père électif. Et parcours d'une initiation tu-seras-un-homme-mon-fils, jalonnée d'autant d'épreuves que nécessaire, comme un bon scout de la rue obtiendrait un à un ses badges – le cinéaste passant les épreuves de la mise en scène de ces situations-types, au fur et à mesure que son jeune héros y est confronté. Parcours jalonné, aussi, des tubes musicaux des deux époques. Qu'on reconnaisse, au détour de chaque plan, une séquence déjà vue dans l'un des multiples films d'« ethno-gangsterisme » qu'affectionne le cinéma américain, ne serait pas forcément gênant. Beaucoup plus embarrassant est le sérieux compassé avec lequel De Niro réalisateur détaille chaque événement, comme s'il faisait une leçon de morale à des spectateurs légèrement attardés : il ne faut pas dénoncer ses voisins aux flics, il ne faut pas taper sur les Noirs qui passent dans la rue à vélo, il ne faut pas désobéir à son papa mais il faut écouter la sagesse du truand chevronné plutôt que de jouer avec des revolvers volés. Etc. Le film met cent vingt et une minutes à articuler ce que *Mean Streets* ou *les Affranchis* aboyaient en deux séquences. L'ennui, lorsque l'on consacre un mauvais film à une communauté, c'est qu'on finit toujours par devenir, même involontairement, méprisant pour ceux qui la composent. – J.-M. F.



Cinéma

Intimité

La petite tempête médiatique réveillée (temporairement, *espérons*-le) autour de Cyril Collard traduit un glissement malsain comme en provoque souvent le cinéma – heureusement pas toujours *sur des sujets aussi* tragiques. Voilà un jeune cinéaste qui expose à l'écran ses erreurs et ses errances en même temps que sa *souffrance et sa soif de vivre*. Parce que les gazettes ont cru bon, pour vendre du papier, d'en faire un héros, ce dont lui-même s'était bien gardé, il se retrouve ensuite accusé d'avoir été le propagandiste du fléau. Responsable (et coupable) de l'avoir propagé, il avait au contraire donné, discrètement par l'écriture, avec éclat par son film, *les Nuits fauves*, les moyens de comprendre les mécanismes réels de diffusion du sida, ces mécanismes obscurs qui mettent en cause les comportements intimes de chacun, *et auxquels* les campagnes de prévention officielles ont tant de mal à s'opposer avec leurs discours généraux. – J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en page VII. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

DÉJA S'ENVOLE LA FLEUR MAIGRE. Film belge de Paul Meyer, Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09).

ÉTAT SECOND. Film américain de Peter Weir, VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

L'ÉTUDIANT ÉTRANGER. Film américain d'Eva Sereny, VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-65-70-68) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81). VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55).

IL ÉTAIT UNE FOIS LE BRONX. Film américain de Robert De Niro. VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-65-70-72) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-65-70-82) ; *14 Juillet Bastille, handicapés*, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-65-70-47).

LE MAITRE D'ESCRIME. Film espagnol de Pedro Olea, VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES NAPOLITAINES. Film italien de Pappi Corsicato, VO : *Ciné Beaubourg, handicapés*, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

SÉLECTION

A la belle étoile

d'Antoine Desrosières,
avec Mathieu Demy, Julie Gayet, Chiara Mastroianni, Camila Mora, Aurélia Thierrée.
Français (1 h 25).

Comment le jeune Thomas, amoureux entreprenant et maladroit, trouvera l'âme sœur au terme de tribulations bunuélesques et cinéphiles, cela compose ce premier film modeste et enjoué.

Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).

Le Ballon d'or

de Cheik Doukouré,
avec Aboubacar Sidiki Soumah, Salif Keita, Habib Hammoud, Mariam Kaba, Agnès Soral.
Français (1 h 30).

Entre brousse et stade, un conte pour enfant sans mièvrerie pour dire en jonglant avec les balles, les rires et les mots comment l'Afrique est toujours marquée à la culotte par la misère.

VO : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75). VF : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel

de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Valeria Bruni-Tedeschi, Melvil Poupaud, Marc Citti, Claire Laroche, Frédéric Diefenthal.
Français (1 h 43).

Portée par la formidable interprétation de son actrice principale, cette plongée sans pathos ni folklore dans le *no man's land* de la vie quotidienne qu'on appelle folie vient de recevoir une série de récompenses méritées.

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

L'Impasse

de Brian De Palma,
avec Al Pacino, Sean Penn, Penelope Ann Miller, Luiz Guzman, James Rebhorn, Viggo Mortensen.
Américain (2 h 23).
Interdit - 12 ans.

Un thriller post-classique où De Palma, loin de ses coquetteries de styliste cinéphile, compose un chant funèbre et violent aux années 70.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; George V, dolby, 8e (36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07). VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44).



Depardon à Lyon

De *Numéro zéro* à *la Captive du désert* (photo), en passant par *Reporters, Faits divers* et *Urgences*, l'intégrale du cinéma de Raymond Depardon, courts métrages inclus, est présentée par l'Institut Lumière. Avec, en complément, une exposition de photographies, photogrammes et documents inédits, à la FNAC Bellecour.

Jusqu'au 26 avril au CNP Bellecour et à l'Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film, à Lyon (69). Tél. : 78-78-18-95.

Intimité

de Dominik Moll,
avec Christine Brücher, Nathalie Krebs, François Chattot, Christian Izard, Hélène Roussel, Laure Werckmann.
Français (1 h 36).

Avec le renfort de quatre comédiens épatants, un jeune réalisateur force son chemin à travers les conventions du drame du couple pour inventer un film vivant et mobile.

Utopia, 5e (43-26-84-65).

Loin des barbares

de Liria Begeja,
avec Dominique Blanc, Timo Flloko, Sulejman Pitarka, Ronald Guttman, Piro Mani, Fatos Zajmi.
Français (1 h 33).

Entre chronique de l'exil et fable politique, une interrogation sur les ravages intimes, et durables, des dictatures sur les individus.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Pas très catholique

de Tonie Marshall,
avec Anémone, Roland Bertin, Grégoire Colin, Michel Didym, Denis Podalydes, Bernard Verley.
Français (1 h 40).

Détective loufoque et déterminée, Anémone résout moins d'énigmes qu'elle ne suscite de nouvelles affaires sous ses pas, avec une santé comique et rigoureuse qui fait plaisir à voir.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

La Vie selon Agfa

de Assi Dayan,
avec *Gila Almagor, Shuli Rand, Irit* Frank, Avital Dicker, Danny Litani, Smadar Kilchinski.
Israélien, noir et blanc (1 h 40).

Autour d'un café, une nuit durant, Assi Dayan met en scène la tragi-comédie de la société israélienne entre doute et violence.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

Zhao Le, jouer pour le plaisir

de Ning Ying,
avec Huang Zongluo, Huang Wenjie, Han Shanxu, He Ming, Feng Shihua, Wang Shuyang.
Chinois (1 h 37).

Joyeuse, vivante et dure, l'histoire des vieux chanteurs dans le jardin public de Pékin murmure sa *fable rebelle sans rien* perdre des vérités du quotidien.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

REPRISES

Les bourreaux meurent aussi

de Fritz Lang,
avec Brian Donlevy, Walter Brennan, Hans von Twardowski, Gene Lockhart, Anna Lee.
Américain, 1942, noir et blanc (2 h 20).

Sur un scénario auquel collabora Bertolt Brecht, Fritz Lang retrace un épisode de la résistance tchèque à l'occupation nazie, inspiré de l'assassinat de Heydrich. Film de propagande, certes, mais sur lequel souffle l'esprit du meilleur cinéma américain.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

Scènes de chasse en Bavière

de Peter Fleischmann,
avec Martin Sperr, Angela Winkler, Else Quecke, Michael Strixner, Maria Stadler.
Allemand, 1969, noir et blanc (1 h 31).

Premier (et meilleur) long métrage de Peter Fleischmann, une violente dénonciation du « fascisme quotidien » dont sont victimes les marginaux d'un paisible village de Bavière, quand la fête des moissons et la bière font tourner la tête des braves gens.

VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

FESTIVALS

Allio à Marseille

Marseille célèbre les soixante-dix ans du réalisateur de *la Vieille Dame indigne*, *les Camisards*, *Rude journée pour la reine* et, justement, *Retour à Marseille*. Une série de projections, expositions, débats et rencontres permettra de rendre compte de la diversité du talent de René Allio, également peintre et scénographe.

Jusqu'au 21 mai à l'Alhambra CinéMarseille, 2, rue du Cinéma à Marseille (13), tél. : 91-03-84-66, et au Musée de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité à Marseille, tél. : 91-56-28-38. Du 20 avril au 3 mai, au cinéma Le Lucernaire, 33, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris (6e). Tél. : 42-22-26-83.

Amos Gitaï à la Cinémathèque

Réalisateur de nombreux documentaires, sur la guerre d'*octobre* 1973 comme sur la culture américaine au temps de la présidence de Ronald Reagan, et de plusieurs films de fiction (*Berlin Jérusalem*, *Golem l'esprit de l'exil*), Amos Gitaï, qui est né à Haïfa (Israël) en 1950, vit à Paris depuis 1986. La Cinémathèque française lui rend hommage.

Du 20 au 30 avril, à la Cinémathèque française, 7, avenue Albert-de-Mun, à Paris (16e). Tél. : 47-04-24-24.

Cinéma néerlandais

Dans le cadre de l'exposition « L'art aux Pays-Bas au XXe siècle », une rétrospective du cinéma néerlandais permet de découvrir notamment *les Mésaventures d'un Français sur la plage de Zandvoort*, premier film de fiction néerlandais (1905), plusieurs documentaires de Joris Ivens (*le Pont*, 1928, *la Pluie*, 1929), ainsi que des réalisations de Wim Verstappen, Fons Rademakers, Paul Verhoeven, et du très grand documentariste Johan van der Keuken.

Du 23 avril au 11 mai, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (16e). Tél. : 47-23-61-27.

Histoire de France et cinéma à Perpignan

Films rares (*Notre-Dame-de-Paris*, de Capellani, 1911, *Madame Du Barry*, de Lubitsch, 1919, *le Miracle des loups*, de Raymond Bernard, 1924), prestigieux (*le Diable boiteux*, de Sacha Guitry, *la Belle Equipe* de Duvivier, *le Journal d'une femme de chambre*, de Luis Bunuel) et récents (*Louis l'enfant-roi*, de Roger Planchon, *la Vie et rien d'autre*, de Bertrand Tavernier) sont au programme de la trentième édition de Confrontation, manifestation créée par Marcel Oms, mort accidentellement l'été dernier et auquel hommage sera rendu. Des tables rondes réuniront historiens et cinéastes.

Du 23 avril au 1er mai, au Palais des congrès de Perpignan (66). Tél. : 68-66-30-33.

Films VIH et Sida

Partant de la constatation que l'audiovisuel demeure le meilleur moyen d'informer et de prévenir, l'association Art-com'International organise le premier Festival international du film VIH et sida. Les projections de films, en provenance de vingt-sept pays, auront lieu à la Vidéothèque de Paris et les débats, quotidiens, à la Maison des associations de Paris.

Du 20 au 24 avril, à la Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles. Tél. : 42-09-30-26.

Satyajit Ray au Max-Linder

Six films inédits, dont le magnifique *Délivrance* (1981) et l'étonnant divertissement *le Royaume des diamants* (1980), pour vérifier la splendeur et la diversité de l'œuvre du grand cinéaste bengali. Avec, pour faire bonne mesure, un de ses plus purs chefs-d'œuvre, *Charulata* (1964).

Au cinéma Max-Linder Panorama, 24, bd Poissonnière, Paris (9e). Tél. : 48-24-88-88.

SÉANCE SPÉCIALE

David Cronenberg

La nuit sied au cinéma de David Cronenberg et à ses ambiances troubles et violentes : *Vidéodrome* (1983) et *le Festin nu* (1991) encadreront le nouveau film du cinéaste canadien, *M. Butterfly*, qui sera présenté en avant-première.

Nuit Cronenberg, le samedi 23 avril à minuit, au cinéma Max-Linder Panorama, 24, bd Poissonnière, Paris (9è). Tél. : 48-24-88-88.

LES ENTRÉES A PARIS

Semaine type. Petite augmentation par rapport à l'an dernier, quelques jolis scores modestes pour des films français, et une série de « cartons » américains, facilités par un nombre disproportionné de salles.

785 000 spectateurs dans les cinémas de Paris et de banlieue font une hausse de 65 000 par rapport à la semaine correspondante de 1993, et un solde positif de 262 000 depuis le début de l'année. Le phénomène est d'autant meilleur qu'il ne s'appuie pas sur un ou deux « super-succès », mais tient au bon score d'un nombre élevé de titres.

On aura tout vu, même des lugeurs reggae faire la pige aux Aristochats. Parmi les nouveautés de la semaine, *Rasta Rockett* remporte en effet une médaille d'or inattendue avec 83 000 spectateurs devant 31 écrans. Le dessin animé de cette période de congés demeure tout de même vaillant, avec 88 000 entrées dans ses 44 salles, soit près de 300 000 en trois semaines. On remarque que les deux champions, américains, sont distribués par Gaumont, à travers sa filiale commune avec Disney, GBVI.

Parmi les sept autres nouveautés de cette semaine, c'est encore un titre américain, *Intersection*, qui prend la suite en haut du tableau, avec 69 000 entrées, dans 34 salles. *Elles n'oublient jamais* n'est pas entièrement oublié (32 000 en 21 salles) et *l'Affaire* concerne 23 000 curieux devant 15 écrans. Enfin les 3 000 suiveurs d'*A la belle étoile* dans son unique salle font un petit succès sympathique pour ce premier film.

Anémone seule contre tous. Ce n'était sans doute pas la vocation de *Pas très catholique* de se retrouver en dernier rempart des valeurs nationales face à la déferlante hollywoodienne. Ce sera pourtant son lot, avec 27 000 entrées dans onze salles seulement (60 000 en quinze jours). *Philadelphia* attire encore 60 000 spectateurs en sixième semaine (total : 510 000), *la Liste de Schindler*, 38 000 (près de 500 000 en sept semaines), alors que le champion de la semaine dernière, *Guet-apens*, est déjà en solde à 47 000 (total : 132 000 en quinze jours).

J.-M. F.

★ *Chiffres : le Film français.*

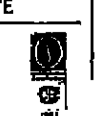
Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

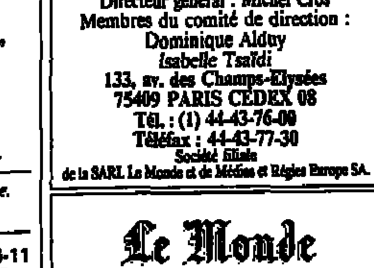
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 decembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Isabelle Tsaïdi
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation ou 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Théâtre

Les univers ailleurs

On dit souvent qu'en France les auteurs n'aiment pas les thèmes d'actualité, le théâtre vérité. Ils veulent que le filtre par lequel passent leurs angoisses soit discernable. Ces angoisses, ils les passent au crible des futurs de fiction, des passés recomposés, des voyages impossibles, des fureurs *de la passion, des textes* qui ne sont pas écrits pour la scène, qu'ils adaptent ou paraphrasent. – C. G.

NOUVEAUTÉS

Antigone

de Bertolt Brecht, mise en scène de Gérard Gélas, avec Nathalie Royer, Nini Crépon, Luc Fonteyn, David Neveux, Nathalie Rjewsky et Laurent Benoît.
Brecht a transposé la tragédie dans un abri antiaérien, en 1945. Mais comme celle d'Anouilh, son Antigone demeure le symbole de la révolte, du refus des compromissions, du courage.
Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail, 6e. A partir du 26 avril. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-44-72-30. Durée : 1 h 30. De 70 F à 110 F.

Gustave n'est pas moderne

d'Armando Llamas, mise en scène de Philippe Adrien, avec Jacques Gamblin, Roger Mirmont et Robert Rimbaud.
L'un aime la cuisine et la vidéo, l'autre les expériences de physique amusante. Ils parlent des femmes, de fric, des mystères de la science... Ce sont les fameux Bouvard et Pécuchet de Flaubert, paraphrasés par un auteur au regard perçant, au langage cru.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 21 avril. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée mercredi à 12 h 30, dimanche à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 50. De 60 F à 150 F.

Nits

de Christiane Véricel, mise en scène de l'auteur, avec Marie Bessaud, Philippe Bailly, Barbara Boichot et des enfants.
Christiane Véricel réunit des enfants et des adolescents de toutes cultures et leur fait jouer les luttes quotidiennes de la survie, l'égoïsme ordinaire. Sans moraliser, elle dénonce. Elle exploite à fond la théâtralité des situations, avec un humour corrosif et une infinie tendresse.
Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. A partir du 26 avril. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 46-55-43-45. Durée : 1 h 05. De 50 F à 110 F.

Nuits d'amour éphémère

de Paloma Pedrero, mise en scène de Panchika Velez, avec Mireille Coffrant, Gérard Malabat, Marie Arnaudy, Michel Trillot, Marie-Do Fréval, Pierre Zaoui et Marie Ruggeri (chant).
Trois courtes pièces, trois comédies sentimentales sur le thème des amours empêchées, des espoirs déçus, de l'attente du bonheur.

Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 26 avril. Du lundi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-97-04. Durée : 1 h 30. 80 F et 110 F.

Partage de midi

de Paul Claudel, mise en scène d'Alain Ollivier, avec Hélène Lausseur, Christian Cloarec, Philippe Girard et Xavier Helly.
Reprise de ce lumineux spectacle qui apporta une grande force à cette pièce de passion que Claudel épura, et dont Alain Ollivier veut faire entendre le son, le sens, le cri.
Studio-Théâtre, 18, av. de l'Insurrection, 94000 Vitry. A partir du 25 avril. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 46-81-75-50. Durée : 2 h 45. 70 F et 120 F.

Poésie sans frontière

avec Michel Piccoli, Claude-Michel Cluny, Jacques Lacarrière, Bernard Noël et Jacques Roubaud.
Le titre dit le propos de cet ensemble de manifestations qui réunit des poètes de Bosnie, Serbie, Afghanistan, Kurdistan, Turquie, Irak, Israël, Palestine. Chaque soir, un auteur français et un comédien accompagnent les invités.
Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 26 avril. Le mardi à 19 heures. Tél. : 44-95-98-00. Durée : 1 h 30. De 60 F à 120 F.

Portrait d'une madone

de Tennessee Williams, mise en scène d'Andreas Voutsinas, avec Michèle Amiel, Hervé Benhamou, Alain Cauchi, Pascale Comte et Pierre Lagrange.
Andreas Voutsinas a enseigné à bon nombre de comédiens français la « méthode » que Strassberg avait adaptée de Stanislavsky. Une méthode que les Américains ont souvent appliquée à Tennessee Williams.
Aktéon-Théâtre, 11, rue du Général-Blaise, 11e. A partir du 26 avril. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-38-74-62. Durée : 1 h 10. De 45 F à 100 F.

Les Rôdeurs et les Villes

de Pascal Tédès, mise en scène de l'auteur, avec Nathalie Adam, Bernard Brieux, Fabienne Duverne, Jean-Marc Emery, Nathalie Jadot, Antonia Malinova, Renaud de Manoël, Eliezer Mellul, Heirick Nourry, Stephan Russel, David Schavelzon, Delphine Soulier, Pascal Tédès et Pierre Villeret.
Quelque chose qui a à voir avec les épopées fantastiques, comme *le Seigneur des anneaux, le Cycle de Dune,* rêves d'univers immenses, de forteresses assiégées au milieu du désert, de paysages lunaires, de révoltes généreuses.
Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 26 avril. Du mardi au dimanche à 19 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 3heures. 70 F et 100 F.

PARIS

Le Chasseur de lions

de Javier Tomeo, mise en scène de Jean-Jacques Préau, avec Charles Berling.
Vautré sur son divan, Charles Berling se met à l'aise, et drague au téléphone une interlocutrice dont, finalement, on ne sait même pas si elle continue à écouter les affabulations cocasses du bonhomme. Mais nous, nous écoutons avec un immense plaisir.
Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 h 05. De 60 F à 120 F.

Encore une histoire d'amour

de Tom Kempinski, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin et Jacques Frantz.
Reprise de la pièce mise en scène par Gildas Bourdet, et qui raconte les relations amoureuses et téléphoniques entre un auteur trop célèbre et une comédienne paralysée.
Bouffes parisiens, 4, rue Montsigny, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. Durée : 2 heures. De 35 F à 180 F.

SOPHIE STEINBERGER/ENGUERAND

Fin de partie

Créé à Nancy, le spectacle de Charles Tordjman arrive enfin à Paris après une grande tournée. Un spectacle drôle, rude, et même vivifiant, qui ne trahit en rien la pièce la plus noire de Samuel Beckett.
Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 22 avril. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 50. De 65 F à 135 F.

La Fausse Suivante ou le Fourbe puni

de Marivaux, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Alain Pralon, Catherine Salviat, Gérard Giroudon, Muriel Mayette, Jean Dautremay, Jean-François Rémi et Jean-Baptiste Malartre.
Travestissement des sexes, des identités, des conditions sociales, des sentiments. Rien ni personne n'est ce qu'il paraît. L'une des pièces de Marivaux les plus perverses.
Comédie-Française salle Richelieu, place Colette, 1er. Le mercredi à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 50. De 45 F à 165 F. Dernière représentation le 20 avril.

La Femme changée en renard

d'après David Garnett, mise en scène de Didier Bezace, avec Christophe Grundmann, Serpentine Teyssier et Benoît Muracciole.
Ou comment un gentleman impeccable commença à se négliger, finit par se conduire en animal pour répondre à l'amour de sa femme, changée en renarde.
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. *Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F.*

Les Fourberies de Scapin

de Molière, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Smaïn, Henri Courseaux, Georges Montillier, David Brécourt, Mouss Diouf, Agathe Boisseau, Nathalie Boileau, Laurent Montagner, Bruno Flender et Stéphanie Draber.
Smaïn a trouvé le rôle qui convient à son bagou, sa vivacité, sa gouaille exotique. Seules difficultés : ne pas se laisser impressionner par un langage encore archaïque, ne pas céder à ses admirateurs.
Gymnase Marie-Bell, 38, bd Bonne-Nouvelle, 10e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-46-79-79. Durée : 1 h 40. De 100 F à 230 F.

Inventaires

de Philippe Minyana, mise en scène de Pierre Vincent, avec Corinne Bastat, Pascale Poirel et Dominique Zenou.
L'un des premiers textes de Philippe Minyana. Il s'est inspiré des interviews de trois femmes dont il a fait de vrais personnages de théâtre, au langage sans détours.
Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 10. De 65 F à 135 F.

Les Libertins

de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Stéphane Freiss, Isabelle Gélinas, Maïa Simon, Isabelle Renauld, Roger Planchon, Gilles Gaston-Dreyfus, Michel Voïta, Yan Duffas, Yveline Hamon, Paolo Graziosi, Cécile Paoli et André Cellier.
Roger Planchon acteur époustouflant dans cette épopée populaire qui raconte les bonheurs et les ridicules d'une société décadente saisie par les grandes idées. Une pièce dont il est également l'auteur et le metteur en scène.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. *Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 h 15. De 80 F à 150 F.*

Oleanna

de David Mamet, mise en scène de Maurice Bénichou, avec Charlotte Gainsbourg et Maurice Bénichou.
Pour ses débuts sur scène, Charlotte Gainsbourg a rencontré un personnage d'adolescente révoltée qui semble écrit pour elle et à qui elle donne une vérité effrayante.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 25. De 110 F à 200 F.

RÉGIONS

Caen

L'Enfant d'Obock

de Daniel Besnehard, mise en scène de Claude Yersin, avec Françoise Bette, Gauthier Baillot, Karim Belkhedra, Gilles Dao, Jules-Emmanuel Eyoum Deido, Patrick Moutreuil et Yves Prunier.
La légende des légionnaires a nourri les chansons et les films réalistes-fantastiques des années 30 et 40. Mais au-delà de Gabin-Gueule-d'amour, Daniel Besnehard raconte les conflits de l'amour et de la discipline.
32-Rue-des-Cordes, 32, rue des Cordes, 14012 Caen. Les mercredi et jeudi à 19 h 30. Tél. : 31-46-27-29. Durée : 2 h 30. 85 F et 105 F. Dernière représentation le 21 avril.

Oullins

Le Malade imaginaire

de Molière, mise en scène de Jean-Luc Lagarce, avec Bernard Bloch, Elisabeth Mazev, Anne Bellec, Olivier Achard, Olivier Py, Irina Dalle, Laurent Bénichou, Sylvie Faivre, Philippe Lehembre et Jean-Louis Grinfeld.
La farce nocturne rêvée par un homme en train de mourir. Et pourtant l'humour n'est pas funèbre, il déborde d'humanité. Les acteurs, Bernard Bloch en tête, sont superbes.
Théâtre de la Renaissance, 7, rue Oursel, 69000 Oullins. Les mercredi et jeudi à 19 h 30, les vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 72-39-74-98. Durée : 1 h 50. De 60 F à 100 F. Dernière représentation *le* 23 avril.

Sète

On ne badine pas avec l'amour

d'Alfred de Musset, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Emmanuelle Béart, Claude Bouchery, Isabelle Carré, Eric Elmosnino, Pierre Forget, Madeleine Marion, Jean-Paul Muel, Nicolas Pignon et Pascal Rambert.
Jean-Pierre Vincent a tiré ce symbole des errements amoureux de l'adolescence vers une description acerbe de la France profonde. Et puis, il y a Emmanuelle Béart qui emporte tous les cœurs.
Théâtre municipal, av. Victor-Hugo, 34000 Sète. Du mercredi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 67-74-66-97. Durée : 2 h 35. De 60 F à 120 F. Dernière représentation le 22 avril.

Rennes

Les Trois Sœurs

de Tchekhov, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Pascal Bongard, Laurence Calame, Christiane Cohendy, Evelyne Didi, Agnès Dewitte, Charlie Nelson, Jean-Marie Frin, Yann Collette, Jérôme Derre, Jean-Marc Stehlé, Bernard Escalon, Jean-Michel Flagothier, Philippe Goyard, Emine Sevgi Ozdamar et Marie Probst.
Quand Tchekhov a écrit la pièce, il espérait un monde meilleur, sans trop savoir lequel. Il est mort avant que l'utopie communiste naisse, avant que vienne le temps des désillusions. Matthias Langhoff a vécu le rêve, son effondrement, et la suite, qui n'est pas meilleure. C'est ce qu'il raconte, avec une ironie ravageuse.
Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Hellier, 35000 Rennes. Le mercredi à 19 heures, les jeudi et vendredi à 20 h 30. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 3 heures. De 50 F à 100 F. Dernière représentation le 22 avril.

Nancy

Visiteurs

de Botho Strauss, mise en scène de Michel Didym et René Loyon, avec René Loyon, Alexis Nitzer, Florence Giorgetti, Catherine Kocher-Matisse, Aladin Reibel, Chantal Mutel, Aristide Demonico, Philippe Frecon, Bénédicte Charton, Claude Monnoyeur et Muriel Racine.
Michel Didym ne craint pas de porter son regard aigu sur Botho Strauss, découvert par Peter Stein en Allemagne, mis en scène par Claude Régy et Patrice Chéreau en France.
Théâtre de la Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54000 Nancy. Les mercredi et jeudi à 19 heures, le vendredi à 20 h 45. Tél. : 83-37-42-42. Durée : 2 h 20. De 45 F à 90 F. Dernière représentation le 22 avril.

Danse

Paris

Compagnie Blanca Li

Nana et Lila
La révélation du « off » à Avignon. La technique Martha Graham, le flamenco et la musique inouïe des Gnawas de Marrakech. Beaucoup de force dans ce coktail espagnol qui, cet été, avait encore besoin d'un peu de liant pour être tout à fait réussi. La compagnie aime se produire dans des lieux inhabituels, et pour une longue série de représentations.
Très original.
Le Trianon, 80, bd Rochechouart, 75018, à partir du 28 avril jusqu'au 22 mai, à 20 h 30. Dimanche à 18 h 30. Tél. : 40-33-41-78.

Les Jaloux de la danse

Luc Peton : Kodama, l'esprit de l'arbre. Feizal Zéghoudi : Des sens des ordres. Kunio Matsumura : Etre là, être ailleurs. Thierry Niang : Num Cam On. Nasser Martin-Gousset : The Marriage.
Un tremplin pour premières chorégraphies. Souvent des inconnus, donc des découvertes possibles. Thierry Niang et Nasser Martin-Gousset ne sont plus tout à fait des inconnus, mais toujours des débutants : ils doivent encore nous convaincre.
Dix-Huit Théâtre, 20 h 30, les 21, 22 et 23. Tél. : 42-26-47-47. 100 F.

Groupe Fabrice Dugied

Espace inventaire ou Paris Perec, Ici ils ont dansé.
Peut-on danser sur des textes de Georges Pérec ? Fabrice Dugied prend le pari. Dangereux, l'écrivain écrit déjà comme un chorégraphe.
Dunois, 20 h 30, les 24, 25 et 26. Tél. : 45-84-72-00. 100 F.

Compagnie Angelin Preljocaj

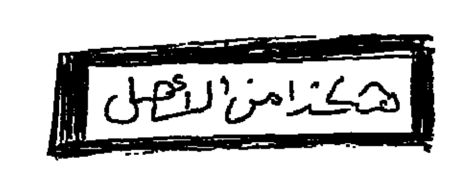
Parade, Le Spectre de la rose, Noces.
Belle soirée en perspective. Trois audacieuses et réussies « relectures » du répertoire par un chorégraphe qui a beaucoup d'idées et le talent pour les réaliser. Preljocaj, grand travailleur, est bien décidé à laisser une œuvre hors des sentiers et des circuits battus, qu'il prenne la direction du Ballet du Nord ou pas. Cet hommage aux Ballets russes sera également dansé les 19 et 20 avril, à l'Arsenal de Metz.
Rueil-Malmaison. Théâtre André-Malraux, 20 h 45, le 26. Tél. : 47-32-24-42. 150 F.

Elancourt

Carolyn Carson

Blue Lady
Solo mytique, parfait, qui met en valeur chaque parcelle du corps immense de la chorégraphe et danseuse. Créé en 1983 à La Fenice de Venise, on ne s'en lasse pas. Un monument sur la musique de René Aubry
et les lumières de John Davis.
Le Prisme, centre des Sept-Mares, 78990 Elancourt. Tél. : 30-51-46-06.

Théâtre : Colette Godard
Danse : Dominique Frétard



Musique

La cloche a sonné

Qui décide des choses du rock ? Qui a décrété que les amateurs seraient à nouveau autorisés à écouter leur musique à compter du samedi 23 avril, après la *trêve des congés pascals* ? Voilà bien longtemps que l'on a décidé qu'il n'y avait pas lieu pour les amateurs de rock'n'roll d'entendre de la musique pendant les périodes de vacances scolaires, et que les concerts pourraient reprendre deux jours avant la rentrée des classes. On ne sait toujours pas si « on » est persuadé d'avoir affaire à des élèves ou à des enseignants. – T. S.

ÉVÉNEMENTS

Freire de Liszt

Faire jouer le magicien Nelson Freire dans la salle où Liszt s'est produit au siècle dernier est une glorieuse idée. D'autant que les œuvres que le Brésilien a choisies vont comme un gant au pianiste des pianistes qui eu la chance d'être l'élève d'une élève d'Arthur de Greef qui l'était lui-même de Liszt. Freire va d'ailleurs jouer le *Concerto pour piano* de de Greff, cet été, à Montpellier avec l'Orchestre de Paris sous la direction de John Nelson.

Schumann : Impromptus op. 5, Fantaisie pour piano. *Liszt :* La Notte, Sonnets de Pétrarque, Funérailles. *Schumann-Liszt :* Lieder. *Nelson Freire (piano). Conservatoire national d'art dramatique, 18 heures, le 23. 110 F.*

A vos mouchoirs

Le Quatuor Lindsay, c'est un peu le Qua*tuor Busch, mais en stéréophonie et en* haute-fidélité. Ni charmeurs, ni virtuoses impavides, les quatre Britanniques sont des musiciens aussi émouvants que Portal.

Chostakovitch : Quatuor à cordes nº 3. *Mozart :* Quintette pour clarinette et cordes. *Michel Portal (clarinette), Quatuor Lindsay. Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures, le 24. Tel. : 49-52-50-50. 90 F.*

Grant Lee Buffalo, sombre réussite

Succès imprévu de l'année, avec les Breeders, Grant Lee Buffalo, trio américain qui s'inspire de la musique country (solitude et culpabilité) et du rock contemporain (dégoût de vivre et apathie), avec rigueur et sobriété.

Le 22 avril, à Strasbourg, la Salamandre, 20 h 30, 120 F. Le 23, Besançon, le Montjoye, 20 h 30, 120 F. La Cigale-Kanterbräu, 20 heures, le 26. Tél. : 42-23-15-15. 120 F.

Marcel Azzola, Mister Swing

Voilà un de nos meilleurs accordéonistes qui a longtemps souffert de l'étiquette naguère négative de « musette ». Et voilà maintenant que les jeunes endossent la tradition sans complexe (Richard Galliano) et qu'Azzola se met à vivre une seconde vie publique. Le swing dévoilé dans l'album à succès *Paris-Musette*, la virtuosité et l'humour font du spectacle de Marcel Azzola (avec sa comparse pianiste Lina Bossati) un délice.

Le Kremlin-Bicêtre. Espace André-Malraux, 21 heures, le 26. Tél. : 49-60-69-42. 100 F.

Ferhat, la Kabylie en révolte

En 1979, Fehrat sort son premier album, *Chants révolutionnaires de Kabylie*. Plus tard, l'écrivain Kateb Yacine le surnomme « *le maquisard de la chanson* ». Ce Berbère, chanteur à la voix chaude, poète et compositeur qui a révolutionné la chanson algérienne aux côtés d'Idir, a été souvent comparé à Jean Ferrat. Un album de bonne facture mélodique vient de paraître (*Chants d'acier et d'espoir*, chez Blue Silver), et le spectacle du Palais des congrès (Ferhat est extrêmement populaire dans la communauté kabyle de Paris) s'intitule « Algérie, une voix pour l'espoir ».

Palais des congrès, 15 heures, le 24. Tél. : 40-68-00-05. De 100 F à 150 F.

CLASSIQUE

Orchestre symphonique français. Programme d'œuvres raffinées et virtuoses. *Et comme souvent*, l'Orchestre symphonique français propose une création à son public qu'il ne mettra pas sur la paille. 50 F la place, c'est à souligner. *Marchand :* Prélude, création. *Fauré :* Masques et Bergamasques. *Mozart : Concerto pour clarinette et orchestre. Saint-Saëns :* Concerto pour violon et orchestre nº 3. *Ravel :* Ma mère l'oye. *Michel Arrignon (clarinette), Eduardo Wulfson (violon), Orchestre symphonique français, Laurent Petitgirard (direction). Opéra-Comique. Salle Favart, 20 h 30, le 21. Tél. : 42-86-88-83. 50 F.*

Orchestre national de France. Dans le cadre de l'hommage à Maurice Ohana, le National a concocté une soirée à laquelle le compositeur aurait aimé assister. Pas *tant parce qu'on y joue deux de ses* œuvres les plus rarement données, mais plutôt pour écouter *l'Amour sorcier* de son cher Manuel de Falla. *Ohana :* Anneau du Tamarit, Livre des prodiges. *Falla :* l'Amour sorcier. *Alicia Nafe (mezzo-soprano), Alain Meunier (violoncelle), Orchestre national de France, Arturo Tamayo (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 21. Tel. : 49-52-50-50. De 50 F à 110 F.*



D.R.

Mano a Mano

Daniel Mactas (voix) et Eduardo Makaroff (guitare) pratiquent le tango à l'ancienne : rythmique marquée à la guitare, voix en avant, légèrement nasillarde, qui rend ses déchirements au tango. Leur précédent spectacle, *Tango joyeux*, mêlait l'humour et la musique. *Sin Peluca*, leur second album (chez OMD), affine le répertoire. Sur la très jolie scène du Pigall's, avec quatre musiciens (au bandonéon, Giberto *Pereyra) et deux danseurs.*

Pigall's, 20 h 30, les 25, 26 et 27. Tél. : 43-55-25-25. Location Fnac, Virgin. 90 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France. Affiche de luxe pour le Philharmonique qui n'est jamais si à l'aise que dans la musique allemande. Que peuvent donner ces musiciens et leur patron dans Stravinsky ? *Beethoven :* Symphonie nº 4. *Stravinsky :* Jeu de cartes. *Brahms :* Concerto pour violon, violoncelle et orchestre. *Christian Tetzlaff (violon), Yo Yo Ma (violoncelle), Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, le 22. Tél. : 45-61-06-30. De 80 F à 190 F.*

Trio Wanderer. Bonne nouvelle, le Trio Wanderer vient d'être pris sous contrat par Sony. Les multinationales du disque prendraient-elles enfin en considération la multitude de solistes et de chambristes de haut niveau apparus en France ces dernières années ? *Martinu :* Pièces brèves pour piano et cordes. *Reverdy :* En terre inconnue. *Schubert :* Trio pour piano, violon et violoncelle D 898. *Trio Wanderer. Salle Gaveau, 11 heures, le 24. Tél. : 49-53-05-07. 90 F.*

Pierre Amoyal, Marc Coppey, Bruno Rigutto. Rencontre d'occasion ou pour la vie ? Ces trois-là peuvent porter ces œuvres à des sommets d'incandescence. *Tchaïkovski :* Trio pour piano, violon et violoncelle op. 50. *Mendelssohn :* Trio pour piano, violon et violoncelle op. 66. *Pierre Amoyal (violon), Marc Coppey (violoncelle), Bruno Rigutto (piano). Théâtre Hébertot, 20 h 30, le 25. Tél. : 48-87-23-23. Location Fnac. 120 F.*

Orchestre du Gewandhaus de Leipzig. Bien sûr ce n'est pas la même symphonie de Bruckner qu'ont jouée l'Orchestre Philharmonia et Dohnanyi, il y a trois semaines, dans la même salle, mais cet orchestre et ce chef savent cette musique comme peu. Un bon soir, Pirès peut faire décoller le *Concerto* de Schumann, si beau et si difficile. *Schumann :* Concerto pour piano et orchestre. *Bruckner :* Symphonie nº 7. *Maria Joao Pires (piano), Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, Kurt Mazur (direction). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures, le 26. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.*

Orchestre philharmonique de Vienne. Les musiciens viennois devraient faire plus attention à leurs programmes parisiens. S'il est naturel qu'ils jouent Tchaïkovski à Vienne, il est moins logique qu'ils le fassent à Paris. S'il est logique qu'il joue Beethoven à l'étranger, ils le font si souvent que nous aimerions qu'ils nous surprennent. Soyons heureux, ils vont jouer Stravinsky. La prochaine fois, qu'ils n'aient pas peur, les Français ne les mangeront pas s'ils nous montrent ce qu'ils peuvent faire dans Debussy, Ravel, Boulez ou Roussel. *Beethoven :* Symphonie nº 8. *Stravinsky :* le Baiser de la fée. *Tchaïkovski :* Symphonie nº 5. *Orchestre philharmonique de Vienne, Riccardo Muti (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 26. Tél. : 49-52-50-50. De 80 F à 750 F.*

Virtuoses de l'Orchestre philharmonique de Berlin. S'il fallait une preuve aux Français, la voilà. Katsaris est aimé en Allemagne et dans la musique de chez eux. *Bach :* Concerto pour clavier et cordes BWV 1054. *Mozart :* Concerto pour piano et orchestre KV 414. *Tchaïkovski :* Sérénade pour cordes. *Cyprien Katsaris (piano), Les Virtuoses de l'Orchestre philharmonique de Berlin. Salle Gaveau, 20 h 30, le 27. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 270 F.*

Orchestre de Paris. A chaque retour de James Conlon, les musiciens de l'Orchestre de Paris se préparent à faire la fête. Ils l'aiment et font tout pour lui. Pas parce qu'il les laisse tranquilles, mais parce que Conlon est un remarquable chef d'orchestre. *Schumann :* Symphonie nº 4. *Dukas :* l'Apprenti sorcier. *Schmitt :* la Tragédie de Salomé. *Orchestre de Paris, James Conlon (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, les 27 et 28 ; 16 h 30, le 30. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.*

Chamber Orchestra of Europe. Dommage que Norrington ne soit pas venu avec ses London Classical Players. Bon orchestre au disque, le Chamber Orchestra of Europe, qui est basé à Londres, déçoit régulièrement au concert. Ne soyons pas trop sévère, nous n'avons aucune formation de ce type à lui opposer et Norrington connaît son Berlioz et son Beethoven comme peu. *Stravinsky :* Apollon Musagète. *Berlioz :* Nuits d'été. *Beethoven :* Symphonie nº 7. *Lorraine Hunt (soprano), Chamber Orchestra of Europe, Roger Norrington (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 27. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.*

Caen
Médée. Avant de s'envoler pour Lisbonne et pour New-York, la *Médée* de Charpentier passe par Caen où elle sera présentée trois fois. Vu le coût d'une telle production, le prix des places est doux et Caen n'est pas si loin de Paris que le voyage soit impossible. Si la première de ce spectacle avait un peu déçu, la cohérence est venue par la suite à Strasbourg et à Paris où elle ne sera pas redonnée. *Charpentier :* Médée. *Lorraine Hunt, Françoise Semellaz (Médée), Bernard Deletré, Jacques Bona (Créon), Agnès Mellon, Monique Zanetti (Créuse), Mark Padmore, Paul Agnew (Jason), Jean-Marc Salzmann, Olivier Lalouette (Oronte), Noémi Rime (Nérine), Les Arts florissants, William Christie (direction), Jean-Marie Villégier (mise en scène), Béatrice Massin (chorégraphie). Théâtre, 19 h 30, les 20, 21 et 22. Tél. : 31-30-76-20. De 120 F à 300 F.*

Marseille
Salomé. Vu la distribution réunie par Marseille, cette *Salomé* devrait être historique. Elle le sera de toutes les façons : Rysaneck y fait ses adieux au rôle d'Hérodias en France. *R. Strauss :* Salomé. *Gwyneth Jones (Salomé), Leonie Rysanek (Hérodias), Ragnar Ulfung (Hérode), Jean-Philippe Lafont (Jochanaan), Peter Jeffes (Narraboth), Adrienne Mille (le page d'Hérodias), Orchestre philharmonique de Marseille, Serge Baudo (direction), Charles Roubaud (mise en scène), Nicole Leduc (chorégraphie). Opéra, 20 h 30, les 20, 23 et 26. Tél. : 91-55-00-70. De 190 F à 270 F.*

Nice
Don Pasquale. Bacquier doit être irrésistible dans ce rôle et Vaduva tout à fait charmante. *Donizetti :* Don Pasquale. *Gabriel Bacquier (Don Pasquale), Leontina Vaduva (Norina), Marcus Haddock (Ernesto), Richard Byrne (Malatesta), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, David Heusel (direction), Alain Marcel (mise en scène). Acropolis, 20 heures, les 21 et 23. Tél. : 93-85-67-31. De 110F à 260F.*

JAZZ

James Blood Ulmer Blues Experience. A jamais marqué par la fréquentation d'Ornette Coleman, le guitariste James Blood Ulmer, allie au blues délié du modèle hendrixien une attaque rythmique dévastatrice. Puissance sonore jusqu'à l'excès et accompagnateurs forcément au niveau, cette fois Amin Ali à la basse et Aubery Dayel à la batterie essaieront de faire oublier le trio original *qu'Ulmer avait formé* avec Jamaaladeen Tacuma et Ronnald Shannon Jackson. *New Morning, 20 h 30, le 21. Tél. : 45-23-51-41. 120 F.*

Belmondo Big Band. Le saxophoniste Lionel Belmondo coince son frère Stéphane (trompette) et quelques solistes de la rue des Lombards (François Theberge, Sylvain Beuf...) sur l'estrade du Sunset. Le BBB trouve son inspiration joyeuse dans les couleurs du Thad Jones-Mel Lewis Big Band et dans la liberté que Gil Evans souhaitait à tout orchestre. A treize, l'amplification est ici inutile. *Sunset, 22 h 30, le 26. Tél. : 40-26-46-60.*

Rodney Kendricks Quintet. Accompagnateur attitré de la chanteuse Abbey Lincoln – très exigeante dans ses choix – Rodney Kendricks est le pianiste en vue ces derniers temps. Il laisse entendre ce qu'il doit à Thelonious Monk, à la tradition bop et à la fréquentation ponctuelle de George Clinton. Il laisse entendre qu'il n'est pas loin de jouer au-delà de ses influences. En invité, le trompettiste Graham Haynes, fils de Roy Haynes, batteur. *La Villa, 22 h 30, les 27, 28, 29 et 30 avril et les 2 et 3 mai. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.*

Claude Tchamitchian Septet Lousadzak. Un temps menacé de disparition pour raisons financières, les Instants chavirés arrêtent leur mouvement de grève (concerts de soutien, pétitions) mais relancent l'« agit-prop » par une campagne d'envois de cartes postales auprès de la marionette du ministre de la culture aux « Guignols de l'info » de Canal Plus. Les habitués s'en amusent d'avance. Parmi les concerts du remuant club de Montreuil, celui du contrebassiste Claude Tchamitchian attire par son propos (origines arméniennes dévoilées) la composition du septette (Lazro, Deschepper, Madiot...) et le mystère de son nom, Lousadzak, « *émergence de la lumière* ». *Montreuil. Instants chavirés, 21 h 30, le 21. Tél. : 42-87-25-91. 80 F.*

Louis Sclavis Trio en tournée. Après Duke Ellington, la musique française du XVIIIe siècle. Louis Sclavis, infatigable depuis vingt ans sur tous les fronts du jazz, instrumentiste accompli (clarinettes et saxophones) et musicien que la scène révèle totalement au public) s'échauffe avec un trio en Sarthe et en Mayenne dans le cadre de l'Europa Jazz Festival du Mans où il présentera, le 27 avril, les *Violences de Rameau*, le nouveau projet de son sextette. *La Ferté-Bernard (Salle des fêtes, le 21), Evron (Auditorium, le 22) et Château-Gontier (Rex, le 23). Concerts à 21 heures. Renseignements au 43-24-81-78.*

ROCK

Jonathan Richman. Jonathan Richman est un étranger, un *alien*, qui joue du rock, qui s'affirme demeuré en enfance. On l'a vu serrer la main à chaque spectacteur en se présentant, avant le début d'un concert. Ensuite on l'a entendu chanter ses chansons si simples que beaucoup atteignent la beauté. *New Morning, 20 h 30, le 22. Tél. : 45-23-51-41. De 100 F à 120 F.*

Bad Brains, Cell, Monsterland. Décibels en tous genre avec Bad Brains, ancêtres de la fusion funk-rap-rock, et Cell, représentants du rock américain sans concession (ni aux nécessités du marché, ni à la sensibilité des auditeurs). *Bataclan, 20 heures, le 24. Tél. : 47-00-55-22. De 105 F à 120 F.*

The Last Poets. On peut s'interroger sur le rapport entre l'actuelle formation et les Last Poets originaux, s'inquiéter des dérives de leur rhétorique. Il n'empêche que les Last Poets sont à l'origine du rap comme Charlie Patton est à l'origine du blues, et que les Last Poets, contrairement à Charlie Patton, sont encore là. *Hot Brass, 21 heures, le 24. Tél. : 42-00-14-14. 110 F.*

The Boo Radleys. Il ne manque presque rien aux Boo Radleys pour être *un grand* groupe. Un vrai chanteur sans doute, un peu de grâce. Mais de toute façon, il leur arrive, quand ils sont en forme, de faire oublier ces manques et de donner à leur rock mélodieux et décoratif (également bruyant et *tumultueux*) l'*apparence* d'une musique parfaitement achevée et tout à fait urgente. *Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 26. Tél. : 42-52-25-15. 115 F.*

Iggy Pop. Nous souhaitons à tous les amoureux du rock qui n'auront pas encore fêté leurs quarante-sept ans le 21 avril de se conserver aussi bien qu'Iggy Pop qui lui, fêtera sur scène le rock et ses pouvoir magiques. *Evry. Agora, 19 h 30, le 23. 130 F.*

CHANSON

Pierre Vassiliu. Vassiliu proteste. A la vie trépidante et faussée de l'Occident glorieux, il préfère les douceurs et le bon sens de l'Afrique noire. Ici, le citoyen est un pigeon, un tiroir-caisse, là-bas, il est menacé de sida ou de paludisme virulent. Vassiliu dit tout cela dans ses chansons, et plus encore, car ses musiques balancent royalement, l'humour accompagne la variété des tempos et les moustaches de l'auteur de *La vie ça va* sont en bataille. *Bataclan, 20 h 30, les 20, 21 et 22. Tél. : 47-00-55-22. 165 F.*

Nicole Croisille. Il y a d'abord la voix de Nicole Croisille. Il y a son intérêt pour l'Afrique et le jazz. Il y a aussi ses naïvetés. *Ciné 13, 20 h 30, les 20, 21, 22, 23, 27, 28, 29 et 30 avril et le 1 mai. Tél. : 42-54-15-12. 120 F.*

Philippe Léotard. Beaucoup de jeunes dans la salle. Sur scène, Philippe Servain, accordéoniste extrêmement inventif, et Philippe Léotard. Il raconte des blagues, montre des images de bombe atomique et d'enfance innocente. Il chante Ferré, les chansons d'*A l'amour comme à la guerre*, récite Rimbaud. Emotion absolue, insolence garantie. *Passage du Nord-Ouest, 19 heures, les 21 et 22. Tél. : 47-70-81-47. 150 F.*

Alain Souchon. Après l'album, la scène. Premiers pas en banlieue, avant une rentrée officielle à Paris. C'est ainsi que les chanteurs populaires rodent leurs spectacles, en gardant les recettes du précédent et en risquant quelques pas vers la nouveauté. *Rueil-Malmaison. Théâtre André-Malraux, 20 h 45, les 22 et 23. Tél. : 47-32-24-42. 180 F.*

Fredericks-Goldman-Jones. Pas vraiment rouge, mais militant à l'occasion, le trio qui navigue entre gospel et chœur de l'Armée rouge chante dans une très petite salle au profit d'Amnesty International. Excercice de style. Tout est complet *New Morning, 20 h 30, les 26, 27, 28 et 29. Tél. : 45-23-51-41. 140 F.*

MUSIQUES DU MONDE

Ismael Isaac. Du reggae africain, que ce petit bonhomme originaire de Treichville fait bouger avec l'humour d'Abidjan. Fils musical des Wailers, de Marley, des Touré Kunda, et, en paroles, frère cadet d'Alpha Blondy, Ismael Isaac joue la décontraction. *New Morning, 20 h 30, le 23. Tél. : 45-23-51-41. 110 F.*

Fontevraud
La Haute-Égypte et l'Éthiopie.
C'est un voyage sur le Nil que nous proposent les « Itinérances » musicales de l'Abbaye de Fontevraud Fêtes populaires et mystiques du Caire, sublime isolement des hauts plateaux éthiopiens. Pour l'Egypte (le 23) : Sheikh Ahmad Barrayan, merveilleux chanteur soufi aveugle que l'on a découvert récemment en concert à l'Institut du monde arabe. Pour l'Ethiopie (le 24) : Alamayu Fanta, harpiste d'une grande subtilité, qui explore le patrimoine traditionnel (le matin), et le Chœur de religieux coptes de l'Eglise d'Ethiopie, sous la direction de leur chef spirituel l'Abouna Johannes (l'après-midi). Comme l'indique le programme : « *Un grand moment d'œcuménisme* ». *Les 23 avril à 17 heures, le 24 avril à 11 et 16 heures, au Centre culturel de l'Ouest, 49590 Fontevraud-l'Abbaye. Tél. : 41-51-73-52.*

Classique : Alain Lompech.
Jazz : Sylvain Siclier
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

Arts

Rennes s'affiche

Au moment où la Bourgogne tente de mettre sur pied une collection universitaire, un bel exemple de coopération nous vient de Bretagne. L'université de Rennes a mis en place une maîtrise de sciences et techniques sur les métiers de l'exposition, et ses étudiants se livrent à des travaux pratiques en organisant au Musée des beaux-arts, à la galerie de l'université et à celle du FRAC, un accrochage des œuvres de Dufrêne, *Hains, Rotella, Villeglé et* Vostell. Affiches lacérées et autres travaux, pour beaucoup inédits, accompagnés d'une documentation abondante, largement puisée dans les archives de la critique d'art, justement basées à Rennes. Sans préjuger de ce que sera l'exposition, on a rarement vu une telle synergie d'institutions différentes, qui devrait normalement livrer non seulement une information complète sur les affichistes, mais ouvrir de surcroît bien des pistes nouvelles. Longtemps écartés du champ le plus visible de la scène artistique, étrangers aux corporatismes du milieu, les universitaires pourraient nous réserver bien des surprises. – Ha. B.

Galerie du Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35000. Tél. : 99-31-55-33. Tous les jours, sauf lundi de 14 heures à 20 heures, samedi de 14 heures à 22 heures, dimanche de 14 heures à 19 heures. Du 20 avril au 30 juin.

VERNISSAGES

Impressionnisme, les origines 1859-1869

Revoici venu le temps des files d'attente. On se consolera en pensant que Manet, Degas, Monet, Renoir et les autres, eux aussi, eurent à patienter avant de voir leurs œuvres enfin acceptées par le public. Juste retour des choses, l'exposition présente la partie de leur travail qui fut la moins aimée, la moins regardée, mais aussi celle où tout les enjeux de l'impressionnisme se mettaient en place. Histoire d'une rupture.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-30. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Du 23 avril au 8 août. 55 F, lun. : 38 F, visit. sur réservations à partir de 14 heures : 60 F.

Stéphane Duroy

Photoreporter au long cours, secret et exigeant, Stéphane Duroy poursuit sa quête de l'Est. Après Berlin et l'ex-RDA, traités avec des couleurs sourdes et tristes, le voilà en Pologne, où il renoue avec le noir et blanc, pour aborder les traumatismes du communisme, du nazisme et des camps.

Centre photographique d'Ile-de-France, La Graineterie, Ferme briarde, hôtel de ville, 77340, Pontault-Combault. Tél. : 64-43-47-10. Du 21 avril au 29 mai.

PARIS

Art-Pays-Bas-Vingtième siècle

La première partie, « La beauté exacte », propose un parcours du symbolisme à De Stijl. Outre la plus belle rétrospective de Mondrian depuis longtemps, on y découvre aussi les figures méconnues des réalistes de l'entre-deux-guerres, dont l'exceptionnelle Charley Toorop. C'est une exposition qui fera date, à ne pas manquer (jusqu'au 17 juillet). L'autre volet, « Du concept à l'image », dans les salles de l'ARC, réunit dix artistes d'aujourd'hui. Il est construit sur le même balancement entre réalité et abstraction, et montre une *certaine permanence des caractéristiques* néerlandaises (jusqu'au 12 juin).

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Ateliers pour enfants, rens. : 47-20-07-80. Jusqu'au 12 juin. 45 F (comprennant l'exposition « De Van Gogh à Mondrian »).

Sol LeWitt

Notes de travail, mises au point, dessins plus élaborés en vue de la réalisation de structures primaires tridimensionnelles, et grands *wall drawings* acceptant désormais trapèzes, parallélogrammes et couleurs... Le minimaliste américain Sol LeWitt n'a pas cessé, depuis trente-cinq ans, de tirer des lignes, en géomètre et architecte, avec sensibilité aussi : 400 dessins sont exposés, moitié à Paris, moitié à Amiens, chacune proposant un parcours complet de 1958 à aujourd'hui.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 6 juin.

Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000 Amiens. Tél. : 22-92-08-76. Sauf lundi matin, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures. Du 15 avril au 6 juin.

Joan Miro

« Ces toiles sont l'aboutissement de tout ce que j'avais essayé de faire », disait Joan Miro, en 1961, de ses bleus à peine secs. Les trois grands champs d'azur ponctués de rouge furent longtemps dispersés : le II et le III au Musée national d'art moderne, le I dans une collection privée. Peu de temps avant son décès, Dominique Bozo avait signifié sa volonté de rassembler enfin les éléments du triptyque. Une souscription fut lancée : l'ultime vœu du président du Centre Pompidou est exaucé et le musée en profite pour présenter la quasi-intégralité de « ses » Miro. Un double hommage à un grand artiste, et à la pugnacité d'un grand conservateur.

Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 6 juin.

Pier Paolo Calzolari

Ce n'est pas le plus connu, en France tout au moins, des artistes liés de près à l'avant-garde italienne connue sous l'étiquette d'Arte Povera. S'il emploie, comme ses amis, des matériaux hétérogènes, et utilise par exemple le néon et le plomb, il se dégage peut-être plus que d'autres des contingences matérielles, pour planer dans les sphères de l'alchimie.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 29 mai. 35 F.

Lee Miller

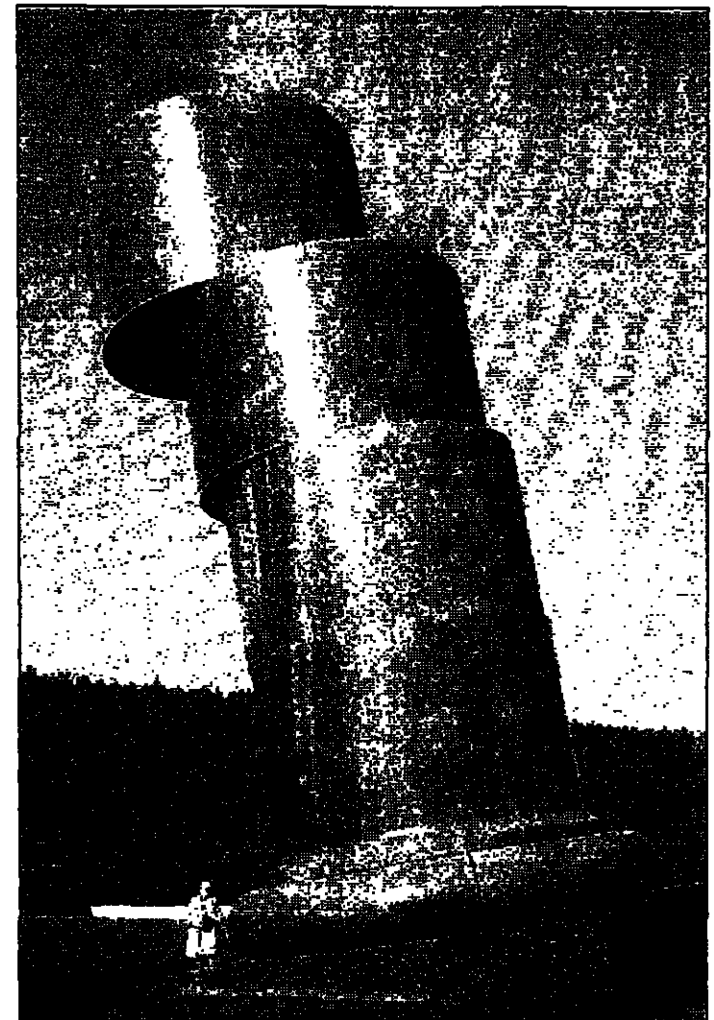
Lee Miller (1907-1977) était mannequin à *Vogue*, élève et compagne de Man Ray, artiste surréaliste, photographe de guerre sur le second conflit mondial, amie de Picasso et Eluard. L'histoire retient surtout le parcours d'une femme, libre et très belle, qui a épousé le siècle. Une exposition rappelle, à juste titre, l'œuvre photographique.

Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée-4 à 8, grande galerie, Paris-1er. Tél. : 40-26-87-12. Sauf lundi, de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 1er mai. 10 F.

Michelangelo Pistoletto

Si Marisa Merz penche pour le tricotage du cuivre et Calzolari pour les structures givrantes (les Italiens d'Arte Povera sont décidément encore et toujours à l'honneur à Paris), Pistoletto, lui, a un penchant pour le miroir, qui lui permet de spéculer à l'infini.

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11e. Tél. : 48-06-92-23. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 juin.



D.R.

Poirier Anne et Patrick Poirier construisent des ruines. Une rétrospective, qui présente des œuvres depuis leur séjour à la villa Médicis en 1967, jusqu'à nos jours, ravira tous les archéologues amateurs, et les autres. Elle a lieu dans une ville célèbre pour ses murs plus ou moins antiques, Fréjus.

Le Capitou. Centre d'art contemporain. Fréjus.

Rencontres africaines

Un enrichissant dialogue Sud-Sud entre artistes de l'Afrique septentrionale et ceux de l'Afrique subsaharienne. Il a été orchestré par deux peintres : le Marocain Farid Belkahia et le Malien Abdoulaye Konaté, qui se sont croisés sur les routes du continent, allant chacun chez l'autre et dans les pays voisins, pour y choisir les artistes de l'exposition.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 août. 15 F.

La Sculpture ethnographique

« Art, science, progrès », réunis dans les quarante morceaux d'une Vénus démontable, moulage *post mortem* d'une Boschiman, bustes de Tasmaniens rencontrés par Dumont d'Urville, une exposition qui rappelle, non sans nostalgie, une époque où, si EDF avait existé, elle eût choisi pour logo une accorte jeune femme au buste généreusement déployé sur fond d'accumulateurs.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, entrée rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 9 h 30 à 18 heures, jeudi de 9 h 30 à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 12 juin.

Susanna Fritscher Iris Sara Schiller Francisco Ruiz de Infante

Confrontation de l'obsession d'Iris Sara Schiller pour la Genèse, des toiles silencieuses de Susanna Fritscher et de l'invention poétique de Francisco Ruiz de Infante, lauréat de la 9e Bourse d'art monumental, qui a retrouvé *les Frères de Pinocchio.*

Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat, 94200 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. Tous les jours sauf lundi, jours fériés de 14 heures à 19 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Ouverture exceptionnelle dimanche 8 mai. Jusqu'au 15 mai.

Vercingétorix et Alésia

Pour en savoir plus sur nos ancêtres les Gaulois, la société dans laquelle ils vivaient, qui n'était pas si barbare que cela – voir son artisanat –, et la fortune critique de notre premier grand homme, qui fut particulièrement bonne sous le règne de Napoléon le Petit, archéologue amateur et gaulois lui-même.

Musée des antiquités nationales, château de Saint-Germain, 78103 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 34-51-65-36. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Jusqu'au 18 juillet. 21 F (billet donnant accès aux expositions permanentes).

Et aussi

L'Art des sculpteurs Taïnos. *Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 29 mai. 40 F.*

Brassaï. *Fondation Salomon de Rothschild, Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 53-76-12-31. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Visites guidées le mercredi de 13 heures à 15 heures. Jusqu'au 9 mai.*

La Chimère de M. Desprez. *Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard, côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 2 mai. Accès libre avec le billet du musée : 40 F de 9 heures à 15 heures, 20 F après 15 heures.*

René Daniels. *Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 mai.*

Hommage à Anna et Eugène Boch. *Musée de Pontoise, 4, rue Lemercier, 95300 Pontoise. Tél. : 30-38-02-40. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 juillet.*

Eugène Leroy, Jean-Pierre Bertrand. *Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 juin.*

Quelques acquisitions récentes. *Centre Georges-Pompidou, le studio, galerie sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 7 mai.*

Le soleil et l'étoile du Nord. *Grand Palais, galerie, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 40-20-50-50. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 15 juin. 45 F.*

RÉGIONS

Arles

Le dessein photographique

Dessin et photographie sont deux activités parallèles. Cette judicieuse exposition montre les relations étroites, complémentaires ou conflictuelles entre les deux procédés, à travers des œuvres diverses : les peintres Corot et Daubigny, Brassaï et Cartier-Bresson, Man Ray et Drtikol, Witkin et Georges Rousse.

Espace Van-Gogh, place Félix-Rey, 13200. Tél. : 90-96-76-06. Jusqu'au 30 juin.

Calais

Peter Downsbrough

Architecte de formation, ce New-Yorkais qui vit en partie à Bruxelles aime tirer des lignes, faire des plans, des maquettes, multiplier les points de vue. La galerie de l'Ancienne-Poste présente quelques-unes de ses constructions réelles et fictives.

Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62100. Tél. : 21-36-67-14. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 mai.

Grenoble

Ilya Kabakov

On se perdra dans *l'Album de ma mère*, labyrinthe conçu par Kabakov, on voguera dans *le Bateau de ma vie*, encombré de ses souvenirs, ou sur *la Rivière souterraine dorée*. L'Ukrainien mélange habilement un genre désuet – l'autobiographie – et une conception très efficace des modernes installations. A cet artiste confirmé, le Magasin de Grenoble confronte un très jeune sculpteur lyonnais, Matthieu Manche, prix Georges-Boudaille 1992, et un presque aussi jeune architecte athénien, Andréas Angelidakis.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet. 15 F.

Le Havre

David Bœno

Cet artiste expérimentateur d'une quarantaine d'années opère volontiers avec la lumière, naturelle ou artificielle, calculant exactement ses plans d'eau et ses miroirs afin de permettre au spectateur attentif de découvrir la beauté de phénomènes de réfraction et de diffraction.

Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy, 76600. Tél. : 35-42-33-97. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 juin. 10 F.

Morlaix

Constant Puyo Gérard Traquandi

Constant Puyo (1857-1933) fut une figure majeure de la photographie pictorialiste en France. Gérard Traquandi est un artiste français, installé à Marseille, qui pratique peinture, dessin, gravure et photographie. Tous deux utilisent la gomme bichromatée et traitent de la beauté des choses. Leur rapprochement est audacieux. Et excitant.

Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29210. Tél. : 98-88-68-88. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 juin.

Mouans-Sartoux

Ecoutez voir

La musique et les arts plastiques à travers l'œuvre de deux créateurs singuliers, peu connus : Alfons Schilling (né en 1934), qui combine peintures abstraites et invention de machines à la Léonard, et Pierre Barbaud (1911-1990), qui, en 1961, déjà, composait de la musique à l'ordinateur. Une rencontre orchestrée par le peintre Gottfried Honegger.

Espace de l'Art concret, château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jusqu'au 19 juin.

Nîmes

Juan Munoz

Première exposition personnelle dans un musée français d'une nouvelle vedette de la sculpture espagnole. Le Madrilène, né en 1953, théâtralise des éléments d'architecture dans lesquels des personnages tragiques ou grotesques jouent une pièce à la fois grandiose et dérisoire, entre l'ancienne tradition baroque et l'ironie surréaliste.

Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000. Tél. : 66-76-35-70. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 29 mai.

Vence

Pour la chapelle de Vence, pour les chapelles de Vence

Henri Matisse et Yvon Lambert (un célèbre marchand de tableaux parisien) ont en commun l'esprit de chapelle. Le premier réalisa celle du Rosaire, célébrissime, dont les esquisses et dessins préparatoires sont exposés ici ; le second, Vençois d'origine, se propose de ressuciter les neuf chapelles du calvaire de sa ville natale, construites en 1720 mais depuis longtemps oubliées de ses paroissiens. Dix-sept artistes, et non des moindres, présentent leurs projets pour cet acte de foi.

Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06140. Tél. : 93-58-15-78. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 juin.

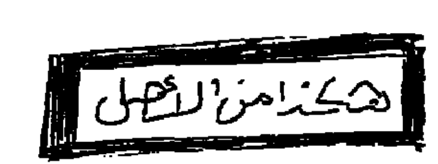
Et aussi

Poèmes de marbre, art des Cyclades dans la collection Barbier-Mueller à Marseille. *Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures, à partir du 1er juin : jusqu'à 18 heures. Jusqu'au 12 juin.*

Max Beckmann (1884-1950) aux Sables-d'Olonne. *Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Tous les jours sauf lundi de 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 5 juin. 30 F.*

Baroque napolitain : la peinture à Naples au dix-septième siècle à Strasbourg. *Palais des Rohan, galerie Robert-Heitz, 2, place du Château, 67000. Tél. : 88-52-50-00. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures, dimanche de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 23 mai.*

Arts : Harry Bellet et Geneviève Breerette
Photo : Michel Guerrin



PHOTO

Découverte de chefs-d'œuvre du XIXe siècle

Identification d'une collection

Après deux ans de recherches, des chefs-d'œuvre de la photographie du XIXe siècle viennent d'être mis au jour au Musée des Monuments français : Baldus, Le Gray, Marville, Le Secq, Bisson... Et des épreuves de la mythique Mission héliographique de 1851. Une exposition exemplaire montre comment un fonds strictement documentaire se transforme en collection de haut niveau, avec ses maîtres et ses pièces rares.

C'EST une chasse au trésor, qui aurait pu faire chou blanc, mais qui a débouché sur des perles. Pendant deux ans, l'historienne d'art Anne de Mondenard s'est plongée dans les 200 000 photographies du Musée des Monuments français, a épluché 2 400 boîtes poussiéreuses et 200 portfolios jaunis, entassés depuis 1980 sur 4 à 5 mètres de haut, quelque part au rez-de-chaussée de ce musée, installé au palais de Chaillot, à Paris. « *Quand on se lance dans une entreprise aussi fastidieuse, on rêve un peu, on espère tomber sur de belles épreuves, mais on n'est sûr de rien.* »

Les perles recherchées, ce sont des épreuves d'époque, réalisées par les maîtres du XIXe siècle – Le Gray, Baldus, Le Secq, Bayard, Marville et d'autres. Espérer mettre au jour quelques anonymes talentueux, prendre plaisir à toucher le velouté du papier salé, tomber sur une albumine élégante, admirer la précision et la transparence des tirages d'après un négatif en verre. C'est Guy Cogeval, conservateur du Musée depuis 1992, qui a lancé l'opération-fleuve. « *Certains soutenaient qu'il y avait des clichés d'Atget ; d'autres m'affirmaient que c'était une légende. Bref, il fallait voir.* » On savait d'ailleurs peu de choses sur l'origine de la collection, sinon qu'elle est entrée au Musée à partir de 1889.

On se dit surtout qu'un fonds consacré aux monuments pourrait contenir des épreuves, fort rares, de la *Mission héliographique* de 1851 – première commande de l'Etat à cinq photographes autour de la restauration de monuments historiques. « *Pendant une semaine, j'ai pioché sans rien trouver de déterminant*, raconte Anne de Mondenard, *et puis je suis tombée sur un Le Gray : Le Château de Chenonceaux. Ce fut un grand bonheur. Je me suis alors prise au jeu, comme pour une enquête policière. J'ai épluché les inventaires, les numéros, j'ai reconstitué, daté, recoupé les indices, j'ai identifié les épreuves car elles sont rarement signées...* »

Anne de Mondenard a fait ses classes à la Galerie Agathe Gaillard, mais c'est au Musée d'Orsay, sous la direction de Philippe Néagu, qu'elle a formé son regard sur le XIXe siècle et a appris à reconnaître les maîtres – notamment en « digérant » les 6 000 plus belles épreuves d'Orsay. On ne dira jamais assez le rôle déterminant joué par le conservateur et spécialiste de la photographie du XIXe siècle, Philippe Néagu – disparu le 2 mars dernier – pour faire reconnaître et sauver les maîtres primitifs et, par là même, les distinguer du flot d'images documentaires.

L'entreprise d'Anne de Mondenard va dans le même sens. D'un fonds documentaire, elle a tiré une collection. Au-delà du document, c'est le regard personnel et créatif qu'elle met en évidence. Car le fonds du Musée des Monuments français était d'abord topographique. Les boîtes sont classées par départements et par villes. Les photos sont collées sur des cartons verdâtres. Elles représentent des églises, abbayes, monuments, calvaires, châteaux, ruines antiques, remparts ; et puis énormément de bâtiments aussi anonymes que leurs auteurs, tous identifiés par des légendes écrites soigneusement à la plume. Ce fonds XIXe était sans doute un outil précieux pour l'identification, mais ce classement topographique releguait dans l'oubli les maîtres et quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre. Les chefs-d'œuvre mis au jour ? D'abord quarante-deux épreuves de la *Mission héliographique (seule une* bonne centaine étaient répertoriées dans le monde). Douze ans à peine après l'invention de la photographie par Niepce et Daguerre.

De cet ensemble remarquable ressort le sublime *Amphithéâtre des arènes de Nîmes*, de Baldus, avec un personnage énigmatique qui trône au centre des ruines : on croyait le tirage à jamais perdu : cette épreuve, la plus grande de Baldus dans la Mission (92 cm × 43 cm), a été réalisée à partir de trois négatifs principaux et des petits morceaux de négatifs, dont l'œil averti peut distinguer les contours sur le tirage d'époque. L'association de plusieurs négatifs permet de réaliser un grand format, mais aussi des angles plus larges de prise de vue. En dehors des documents de la Mission, la collection contient des inédits troublants de Marville, un *Mont des Oliviers* (Rumine) dont l'épreuve est bien meilleure que celle de la Bibliothèque nationale, des épreuves peu vues de Robuchon, un portfolio superbe de Delessert sur Cagliari (Sardaigne), une étonnante *Ascension de la Grande Pyramide* de Béchard, un long panoramique de Carnac (Mieusement). Mais aussi 1 500 épreuves d'Eugène Atget et quelques anonymes formidables.

Le choix a été sévère, pour montrer quelques pièces parmi les 200 000 épreuves. La notoriété d'un auteur a joué, autant que la bonne conservation d'un papier salé. Mais l'intérêt de la démarche est d'oublier le sujet représenté pour ne retenir que « *la qualité plastique.* « *Les bonnes photos*, affirme Anne de Mondenard, *sortaient d'elles-mêmes, elles méritaient d'être regardées différemment, quelle que soit la signature.* » On en sait désormais un peu plus sur les maîtres, au contact d'épreuves originales. Sur Le Gray notamment : son *Eglise Notre-Dame-la-Grande*, à Poitiers, témoigne d'un subtil jeu sur les ombres portées. « *Le Gray, c'était pour moi des images frontales. On voit bien qu'il se décalait à peine, sans pour autant se placer dans la perspective, pour saisir les ombres, et se démarquer de la représentation plate de la gravure.* »

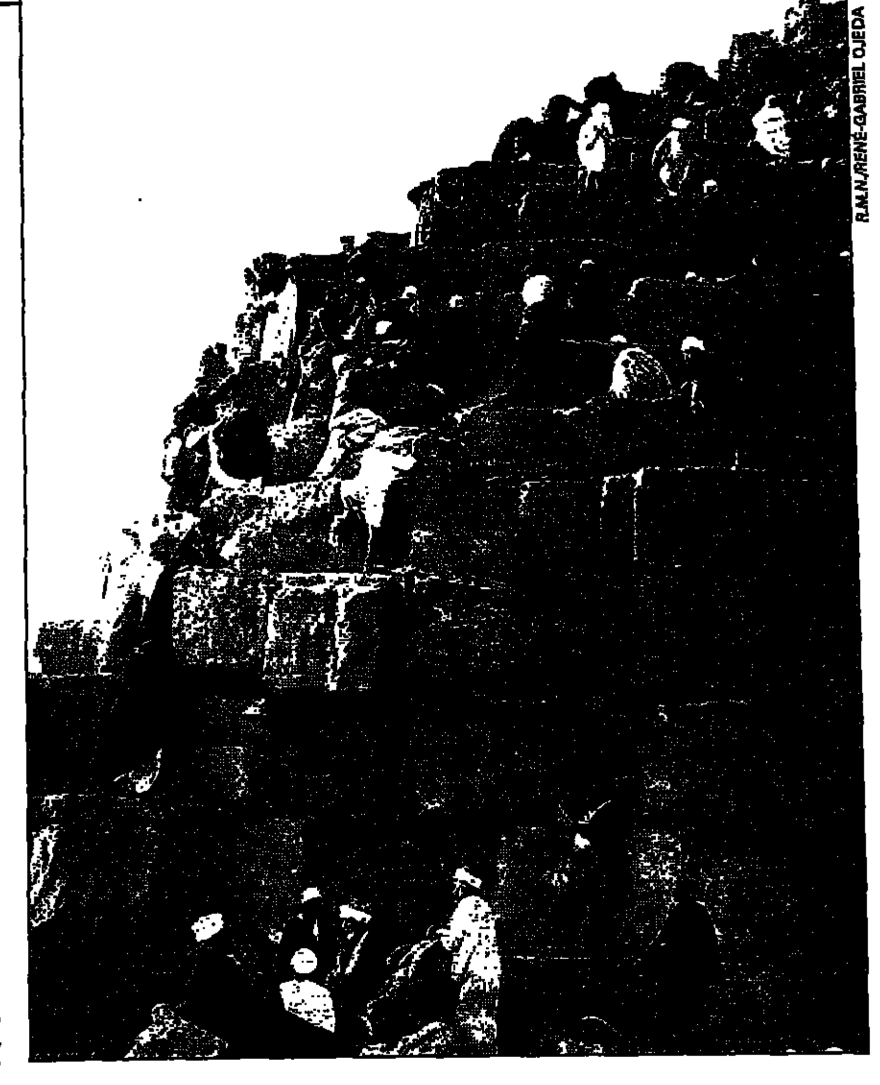
On découvre aussi comment Baldus, formé aux Beaux-Arts, dépose de la peinture sur une partie du tirage ; la place imposante de ses ciels, sa position frontale sans jeux de lumière, avec un personnage en évidence pour donner l'échelle ; comment le même Baldus « monumentalise » les bâtiments (Saint-Trophime à Arles). On voit mieux comment Le Gray a continué à s'intéresser aux ombres portées sur les bâtiments, après la Mission de 1851 (voir sa *Cour d'honneur de l'hôtel de Cluny*) ; ou que Robuchon, qui annonce le pictorialisme, est un des premiers à donner des ciels chargés de noir. On suit l'évolution du grand Marville, comment ses ombres mystérieuses du début laissent la place à des constructions plus abouties, avec des jeux de lignes *(Fontainebleau)*. Edouard Delessert est une belle surprise : « *Je savais qu'il avait pris des vues de Cagliari, et je tombe dessus*, raconte Anne de Mondenard, *c'est un véritable amateur libre.* » Il n'hésite pas, dès 1854, à placer son appareil au ras du sol, à prendre des vues aériennes, ou un village dont la chaussée défoncée occupe la moitié de l'image.

Les plus belles épreuves, celles de l'exposition, ont fait l'objet d'une restauration. Les outrages du temps – et de l'homme – sont nombreux. Certaines photos ont été rognées pour entrer dans des boîtes, d'autres ont été simplement coupées en deux. Des cartons ont été pliés. Les images ont été « dépoussiérées », des ciels sales ont retrouvé leur gris léger, des interventions à la gouache ont permis de boucher des trous, ou de retrouver les tons d'origine. L'intervention sur les remparts renversés d'Avignon, de Baldus, est la plus spectaculaire : il manquait, au centre du tirage, une bande verticale de papier. A partir du négatif, qui se trouve à Orsay, la partie lacunaire a été tirée en respectant les tons.

Actuellement, la collection est en train de gagner des réserves flambant neuves, aménagées avec l'aide de la Direction des musées de France. D'un côté, le fonds documentaire (l'immense majorité) ; de l'autre, les auteurs dont les épreuves ont été mises en valeur : Le Gray, Marville, Bisson, Baldus, Le Secq, Desplanques, Rumine... Le choix n'est pas anodin : il affirme le statut de l'artiste. Il consacre la photographie comme *un art à part entière.*

Si ce choix va de soi pour tout amateur de photographie – évident pour les spécialistes étrangers, notamment américains, qui commencent à se pencher sur la collection –, il est moins explicite pour les tenants du patrimoine qui ne « voient » dans ce fonds qu'une mine d'informations. Cette attitude *conduit à nier la photographie, son* histoire, ses maîtres et ses chefs-d'œuvre. Souhaitons que cette collection, une fois « classée », continue de faire la part belle aux auteurs et aux esthétiques. Le Musée devrait accueillir, en 1995, *la rétrospective Baldus, réalisée* par le Metropolitan de New-York. - Ce serait la meilleure façon de maintenir le cap.

MICHEL GUERRIN



R.M.N./RENÉ-GABRIEL OJEDA



R.M.N./RENÉ-GABRIEL OJEDA

Henri ou Emile Béchard : « Ascension de la Grande Pyramide » (vers 1875). Charles Marville : « Tourelle derrière l'église Saint-Germain-l'Auxerrois », (vers 1865).

Personnages à énigme

L'EXPOSITION du Musée des monuments français accumulait trois handicaps : la photo du XIXe est souvent fastidieuse ; les vues d'architecture, vides de personnages, sont peu spectaculaires ; les salles d'exposition de ce musée, logé au Trocadéro, manquent de chaleur. Mais, par la qualité des épreuves originales, les thèmes judicieusement dégagés, la mise en scène, élégante et précise, et les panneaux pédagogiques, la commissaire Anne de Mondenard a renversé la vapeur.

C'est un regard singulier sur la collection qui est présenté. La Mission héliographique (1851) occupe une place de choix. Vingt-huit épreuves, sur les quarante deux découvertes, sont exposées. C'est la première fois que l'on donne à voir un ensemble aussi large d'originaux de la Mission. On peut ainsi confronter Baldus à Le Gray ou à Le Secq. Mais aussi comparer les sites photographiés avec les gravures de l'époque.

Les autres thèmes – « Paris 1852-1865 », « L'Europe du Nord », des inédits de Charles Marville, la Sardaigne de Delessert, « La découverte de l'Orient », « Une vision monumentale », « La tentation du pittoresque », « Atget et le XXe siècle » – sont autant de rendez-vous avec des étapes marquantes de l'histoire naissance de la photographie.

C'est en « collant l'œil » aux épreuves restaurées que l'on décèle des merveilles. Ce qui n'est pas facile, tant notre vision est habituée à saisir des masses générales plutôt que des détails. L'œil curieux saisira les rares personnages qui surgissent ici et là. Ils sont mystérieux chez Baldus : présents pour indiquer l'échelle, ils se transforment parfois en apparitions fantomatiques comme dans cette vue de la galerie de la préfecture d'Auxerre. Pourquoi Marville a-t-il conservé les ouvriers dans la construction de la cathédrale de Moulins (1863) ? Quelle est la fonction de l'homme qui pose sous le porche de Chambord (Bisson frères) : sert-il d'échelle ou en est-il le propriétaire ? Dans ce registre, l'image la plus énigmatique reste la vue – anonyme – de la place de la Clautre à Périgueux : une quinzaine de personnes posent sous un porche. Mais tout là-haut, que signifie cet homme perché dans le clocher ?

M. G.

★ *« Photographier l'architecture, 1851-1920 », Musée national des monuments français, 1, place du Trocadéro, 75116 Paris. Tél. : 44-05-39-10. Jusqu'au 20 juin. Remarquable catalogue, édition Réunion des musées nationaux. 250 pages, 208 illustrations, 290 francs.*

★ *Une partie de l'exposition sera présentée au Palais Longchamp, 13004 Marseille. Tél. : 91-62-21-17. Du 1er juillet au 1er septembre.*